'RENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 214 — 40 PAGES — JEUDI 1er - VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1977

Après des sanctions pour infraction au port de l'uniforme

Grève à l'École polytechnique

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Péripéties » aux Nouvelles-Hébrides ?

Grâce à un « réexamen » lucide, oique tardif, de sa politique, la ance est parvenue à sortir sans mmage, en juin dernier, du doutable « piège » de Djibouti. Célébrant cette indépendance bilement conduite, M. Giscard Estaing avait affirmé que l'interminable et douloureuse décolonisation française était cette s bel et bien achevée. Lavé du échê » colonial, Paris, estimait-on, allait désormais pouvoir présenter avec sérénité devant communauté internationale.

Cette autosatisfaction, justifiée propos de Djibouti, faisait bon marché des dernières possessions françaises éparpillées sur les éans, ces territoires d'outre-r oubliés, qui, à des degrés vers et malgré leur exiguïté, ntinuent d'illustrer le vieux emme colonial. Négligés par pinion, lointains et marginaux, tains de ces territoires — de ayotte à Nouméa — portent en x les germes d'une crise grave. Nul n'ignorait, au moment où Djibouti fêtait son émancipation, e le prochain épisode du dégagement français se situerait aux les-Hébrides et qu'il serait, ssi délicat. Malgré leur re limité et leurs aspects a folklorique, les incidents ennent de se produire à ila, minuscule capitale de rchipel du Pacifique, confirt ces prévisions. Sans doute, ues manifestants mélanés armés de bâtons, affrontant grenades lacrymogènes des ces de l'ordre, ne constituent en soi, un événement grasime.

n'empêche que ces incidents, tout porte à croire qu'ils se ltiplieront, posent des quesns politiques qui ont leur imtance. La France et la Grande-etagne, qui administrent njointement ce territoire, ont mis le principe de l'indépennce pour 1980. Elles s'opposent, pendant, en ce qui concerne procédure à suivre, au parti lanésien Vanuaaku (Nos Iles). s positions de ce dernier se t radicalisées au fil des mois, couragées par les réflexes nservateurs qui furent trop gtemps ceux de la résidence vues pour mardi, et qui n'ont se dérouler normalement, junt trop lent le processus de la olonisation, le parti Vanuaaku t proclamer un « gouvernement ulaire provisoire », se pose en enseur des « masses indies » et en appelle à l'opinion ernationale.

es réactions de la France et la Grande-Bretagne ne sont sans rappeler la situation qui longtemps prévalu à Djibouti. ris invoque la « prudence » cessaire, en tâchant de gagner temps. Les dissensions tribales le sort des minorités chinoises européennes interdisent, ditt toute précipitation. Tout en disant moins, on ne cache pas n plus que les intérêts français ricoles, notamment) valent re protégés. En outre, de me qu'à Djibouti, Paris affron- une opinion africaine hostile ette forme désuète de présence, Pacifique-Sud, où domine l'influence anglo-saxonne, accepte l le maintien du drapeau tricolore sous ces lattitudes.

ace à une telle situation, le ue est toujours de céder à des lexes autoritaires, voire de comber à la tentation des nigances. Djibouti, encore une , a montré où pouvaient mener tels réflexes.

Port-Vila, certes, n'est qu'une te petite ville, et peu nomux sont, en France, ceux qui rraient situer l'archipel sur carte. Qu'on ne s'y trompe rtant pas. Les grandes compéons internationales qui s'amorté pour le contrôle économique stratégique de l'océan Pacifique, les desseins de la France ns les territoires voisins de uvelle-Calédonie et de Polysie, les nouvelles luttes d'influence dans cet empire liquide x richesses prometteuses, tout a interdit de ranger les derrs événements de Port-Vila chapitre des péripéties exones.

L'imbroglio du Proche-Orient

• Israël refuse la proposition Waldheim de réunion en « terrain neutre »
• L'Union soviétique n'assistera pas à la conférence du Caire

Tandis que l'U.R.S.S. confirmait officiellement, le mardi 29 novembre, une hostilité, manifeste depuis plusieurs jours, aux initiatives du président Sadate, en annonçant son refus de se rendre à la conférence du Caire (prévue initialement pour le 3 décembre et vraisemblablement reportée de quarante-huit heures), M. Waldheim faisait savoir que l'ONU serait représentée à cette réunion par le général Siilasvuo.

Le secrétaire général des Nations unies a proposé, par ailleurs, de rassembler dans les quinze jours, « en terrain neutre », toutes les parties concernées afin de préparer la conférence de Genève.

Un communiqué du ministère israélien des affaires étrangères, publié mercredi en fin de matinée, rejette cette proposition en rappelant qu'Israël « a toujours été en faveur de négociations directes telles que celles qui se sont tenues à Jérusalem et vont se tenir au Caire », et en conséquence « n'estime pas qu'une conférence préparatoire additionnelle puisse contribuer en quoi que ce soit à faire avancer la paix ».

L'agence officielle libyenne a confirmé, mercredi, la convocation à Tripoli, à partir du 1er décembre, de la « conférence arabe du refus ». Les participants à cette conférence apparaissent, d'ores et déjà, profondément divisés sur le fond du problème (voir en page 3 l'article d'Éric Rouleau).

Emissaire de M. Giscard d'Estaing en Egypte, M. René Journiac a regagné Paris mardi soir, après s'être entretenu avec le président Sadate à Ismaïlia, où se trouvait également le président Syaad Barre, de Somalie. Il a rendu compte au chef de l'Etat français des résultats d'un voyage qualifié à l'Elysée de « mission d'information ».

De notre correspondant

Moscou. — M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères, devait être reçu ce mercredi 30 novembre par M. Leonid Brejnev pour un entretien que M. Gromyko a qualifié d' « *extrêmement important* ». Il est rare que les autorités soviétiques annoncent ainsi à l'avance les audiences du secrétaire général du parti communiste, mais il convenait, en l'occurrence, de manifester la coopération étroite entre l'Union soviétique et la Syrie, et, à travers elle, avec tous les pays arabes hostiles au président Sadate.

La visite de M. Khaddam à Moscou fait partie d'une série de consultations que les dirigeants soviétiques ont entreprises avec les Arabes. Après M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., qui était à Moscou la semaine dernière, et M. Khaddam, il est possible qu'ils reçoivent bientôt le premier ministre irakien. Les dirigeants de l'U.R.S.S. cherchent ainsi à se faire une idée plus précise de la situation au Proche-Orient et de l'attitude des différents pays concernés par le conflit.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Mesures sociales avant la « grève nationale »

• SMIC porté à 10,05 francs
• Hausse de 10 % des retraites minimales
• Relèvement de 2,5 % des traitements des fonctionnaires

A la veille de la journée de « grève nationale » du 1er décembre organisée par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN pour protester contre « la politique d'austérité » du gouvernement et du patronat, le conseil des ministres du 30 novembre a adopté une série de mesures sociales qui entreront en application dès jeudi : relèvement de 10 % des allocations minimales pour les personnes âgées, portées à 30 francs par jour ; augmentation du SMIC, porté à 10,05 francs l'heure ; réajustement d'environ 2,5 % des traitements des fonctionnaires. M. Giscard d'Estaing devait commenter ces mesures, en particulier l'effort en faveur des personnes âgées, lors d'une interview télévisée (sur TF 1 et A 2), ce mercredi à 20 heures.

Le conseil des ministres devait également créer une taxe visant à décourager la consommation industrielle d'énergie. Un ajustement modéré du « franc vert » était, en outre, attendu.

Le président de la République devait commenter à la télévision, mercredi soir, les mesures sociales adoptées le matin même par le gouvernement. La plus importante est sans conteste le relèvement de 10 %, le 1er décembre prochain, des allocations minimales versées aux deux millions de personnes âgées les plus modestes. Cette hausse, déjà annoncée, porte à 22 % l'augmentation des allocations minimales en 1977 ; celles-ci atteignent désormais 11 000 F par an, soit plus du double de leur niveau du 1er janvier 1974 (5 200 F).

Les autres mesures sociales prises par le gouvernement sont les suivantes :

● *Relèvement du SMIC*, qui passe de 9,79 F (depuis le 1er octobre) à 10,05 F. Cette hausse exceptionnelle porte à 12,4 % l'augmentation nominale du salaire minimum en un an et à environ 2,6 % sur l'augmentation en pouvoir d'achat. Le SMIC continue donc à progresser un peu plus rapidement que le taux de salaire horaire des ouvriers : ce dernier, qui a augmenté plus fortement que prévu au troisième trimestre (+ 3,1 %), est en hausse de 11,7 % en un an (2 % en pouvoir d'achat horaire).

● *Les traitements des fonctionnaires*, qui n'avaient augmenté que de 6,6 % depuis le 1er janvier 1977, seront relevés d'environ 2,5 % le 1er décembre. Un nouvel ajustement devrait intervenir fin janvier pour assurer le strict maintien du pouvoir d'achat de ces traitements en 1977, en l'absence d'accord contractuel.

● *Economies d'énergie*. — Le conseil des ministres devait également entendre une communication de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, sur les économies l'énergie. A cette occasion, il devait arrêter les mesures nécessaires pour que la facture pétrolière ne dépasse pas 58 milliards de francs en 1978 ; adopter une taxe pour inciter les industriels à investir en vue de réaliser des économies d'énergie, et approuver un projet de loi sur la récupération de chaleur.

● *Ajustement du « franc vert »*. — M. Barre devait rencontrer jeudi 1er décembre les représentants des quatre principales organisations agricoles pour faire le point sur les revenus paysans, qui pourraient progresser de 3,1 % (ou davantage) en 1977. A la veille de cette réunion, on s'attendait que soit décidé un ajustement modéré de la parité du « franc vert » au début de 1978.

(Lire page 34 l'analyse de ces diverses mesures.)

Du cœur au ventre

par PIERRE DROUIN

« La vie augmente de semaine en semaine, les ouvriers se heurtent à des murailles de paroles. »

Henri PICHETTE.

Les mots sont la force de frappe de la « *guerre civile froide* ». « *Non à l'austérité !* » disent une fois de plus les syndicats pour appuyer leur grève générale du 1er décembre. Un bon cri de ralliement. Combien de pelés et de tondus rassemblerait la banderole « *Oui à l'austérité* » ? Mais si l'on écrivait « *Maintien du pouvoir d'achat* », n'en serait-il pas autrement ? Or, du seul point de vue des revenus, c'est exactement comme si l'on disait « *oui à l'austérité* », car, selon l'acception actuelle, on ne lui tourne le dos qu'avec *l'augmentation* du niveau de vie.

Trêve de sémantique ! Les chiffres démontrent que, pour la plupart de ceux qui travaillent, il n'y aura pas de *baisse* de pouvoir d'achat en 1977 et même plutôt un léger relèvement. Durant l'année 1977, la hausse des salaires (1) sera sans doute de 11 % tandis que les prix augmenteront de quelque 9,5 %.

Sans doute, pour apprécier exactement ce qu'a perçu un salarié *réel* durant cette période, faudra-t-il tenir compte de la durée du travail dans sa branche. Mais globalement, en moyenne, la progression des salaires n'aura pas été inférieure à celle des prix durant l'année. M. Raymond Barre avait au reste donné cette assurance en prenant ses fonctions et, sur ce point, il n'a pas été démenti.

Cela dit, le *sentiment* d'austérité tient à bien d'autres données que celles de l'arithmétique. Il se fonde sur le fait que les sacrifices demandés sur la croissance du pouvoir d'achat, qui paraissait être une donnée *naturelle* de l'évolution des économies modernes depuis la seconde guerre mondiale, n'ont pas été payés par des résultats probants.

(Lire la suite page 25.)

(1) Calculée pour le salaire horaire.

AU JOUR LE JOUR

MODÉRATION

M. Mitterrand conseille à M. Marchais de modérer ses propos. M. Barre s'efforce de modérer les prix. M. Chirac donne à ses appétits une apparence plus modérée. M. Begin veut modérer les exigences de M. Sadate, et M. Sadate celles de M. Begin. Tous les deux souhaitent que les Palestiniens modèrent leur désespoir.

Quel homme d'Etat ne ferait l'éloge de cette modération, dont Vauvenargues disait qu' « elle naît d'une espèce de médiocrité dans les désirs et de satisfaction dans les pensées, qui dispose aux vertus civiles » *? Les Chinois eux-mêmes contribuent à cet éloge, puisque* le Quotidien du peuple *a recommandé aux autorités du pays un usage plus modéré des exécutions capitales. Voilà qui est sage. Il ne faut abuser de rien.*

FRANÇOIS BOTT.

SUR UNE ÉNIGME PRÉSIDENTIELLE

par JEAN-MARCEL JEANNENEY (*)

Le président de la République a prononcé le 8 novembre devant le Conseil constitutionnel une allocution où il s'est d'abord félicité, à juste titre, de la réforme intervenue à son initiative en octobre 1974, qui a permis à soixante députés ou soixante sénateurs de soumettre à la censure du Conseil constitutionnel toute loi non encore promulguée. Ensuite, il a tenu à rappeler les conditions de révision de la Constitution et l'a fait en des termes qui ont paru à beaucoup d'auditeurs condamner le recours direct par le président de la République au référendum pour réviser la Constitution.

Avoir choisi ce lieu pour prendre position, si tel est bien le cas, sur ce sujet controversé n'était pas convenable, car c'était faire la leçon ou vouloir imposer un accord tacite aux membres du Conseil constitutionnel, que leur statut oblige au silence, quoi qu'ils puissent penser. L'absence de réaction publique de leur part témoigne du respect de leur obligation, non de leur approbation.

Georges Vedel, commentant dans *le Monde* (1) cette partie de l'allocution présidentielle, a considéré que sa signification n'était pas évidente. Il a qualifié d'énigme les deux phrases essentielles : « *Aucune révision de la Constitution n'est possible que si elle est d'abord votée en termes identiques par l'Assemblée nationale et par le Sénat... Le seul cas où le projet ou la proposition (2) ainsi voté n'est pas présenté au référendum est celui où le président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en Congrès.* » Il en a indiqué trois interprétations possibles.

Selon la première, le président aurait écarté la thèse soutenue par le général de Gaulle selon qui l'article 11 de la Constitution permet au président de la République de soumettre directement au peuple, sans vote préalable des Assemblées, des amendements à la Constitution modifiant l'organisation des pouvoirs publics (3), ainsi qu'il le fit en 1962 et en 1969.

Selon la deuxième, il aurait seulement rappelé qu'aucune majorité à l'Assemblée nationale ne pourrait prendre l'initiative de réviser la Constitution sans l'accord du Sénat.

Selon la troisième, il aurait simplement voulu dire qu'une révision ne serait possible sans son accord qu'à la triple condition d'un vote favorable de l'Assemblée nationale, du Sénat et du peuple se prononçant par référendum.

(Lire la suite page 13.)

(*) Professeur de droit, ancien ministre.

(1) Du 10 novembre.

(2) En réalité d'après l'article 89 seul un projet et non une proposition de révision peut être soumis au Congrès. Une proposition votée par les deux Assemblées ne pourrait qu'être soumise à référendum. (Un projet est par définition d'initiative gouvernementale, une proposition d'initiative parlementaire.) Mais l'erreur ainsi commise ne touche pas au débat en cause.

(3) L'article 11 est ainsi rédigé : « *Le président de la République, sur proposition du gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux Assemblées, publiées au* Journal officiel, *peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de Communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.*

» *Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du projet, le président de la République le promulgue dans le délai prévu par l'article précédent.* »

En raison de la grève du 1er décembre « LE MONDE » ne paraîtra pas jeudi

● Dans notre prochain numéro daté 3 décembre, « le Monde des livres ».

● Dans notre numéro daté 4-5 décembre, « le Monde du tourisme et des loisirs » et « le Monde aujourd'hui ».

LE SIÈCLE DE RUBENS AU GRAND PALAIS

Le festin des dieux

« Rubens et l'Italie », tel était le titre de l'exposition qui rappelait cet été, à Cologne, le quatrième centenaire de la naissance du plus grand peintre flamand, du plus fastueux et profond metteur en scène de la culture baroque. « Rubens et la France » pourrait être celui de deux manifestations qui viennent d'être inaugurées au Grand Palais et au pavillon de Flore. Certes, les rapports de Rubens avec l'Italie, qui fut sa seconde patrie, son éducatrice, sa Cybèle et sa Minerve, et même, avec la monarchie espagnole, dont il était sujet, sont autrement importants que ceux qu'il entretint avec la France des premiers Bourbons.

Il n'en reste pas moins que, pour des raisons diverses (commandes directes des couvents du Nord, achats de la monarchie, don), la France, qui est aussi pauvre en Rembrandt qu'en Velasquez, est exceptionnellement riche en tableaux de Rubens (elle en possède plus que toutes les collections américaines réunies). On connaît bien ceux du Louvre, on connaît moins bien ceux, souvent admirables, des églises et des musées de province. Comme on ne pouvait ou ne voulait pas déplacer les tableaux du Louvre (qui cependant ne sont pas tous présentés en permanence), c'est autour des Rubens de Lille, Caen, Rennes, Cambrai, etc., qu'a été organisée l'exposition du Grand Palais.

Et encore, on ne voulait pas rééditer l'exposition purement rubénienne d'Anvers, on a également fait appel aux tableaux flamands du dix-septième siècle conservés dans ces mêmes collections provinciales.

Cela donne quelques chefs-d'œuvre, quelque découvertes, de bons « minores », de beaux Jordaens, Van Dyck et Janssens, mais aussi un nombre assez respectable de toiles qui ne procureront pas sans doute au spectateur un plaisir sans mélange et le convaincront difficilement de l'utilité de leur présence.

(Lire page 17 l'article d'ANDRE FERMIGIER.)

idées

JEUNESSES

Le point de vue de...

RICHARD DETHYRE

Les cache-chômeurs

Richard Dethyre est membre du bureau national du Mouvement de la jeunesse communiste de France.

POUR les jeunes communistes, le chômage n'est pas un mal incurable, venu tout droit de la « crise mondiale » et dont on ne *saurait ni quand ni comment* en guérir. Le chômage est voulu, organisé, entretenu et aggravé par ceux qui en tirent intérêt : les grands capitalistes avec le concours diligent de leurs commis politiques. Quelles que soient les nouvelles manigances de M. Beullac, parlant de « coup de frein », les faits sont là : trente mille chômeurs de plus en octobre par rapport à septembre.

Les conséquences du chômage sont de plus en plus intolérables. Derrière ce chiffre effrayant, un million six cent cinquante mille dont plus de sept cent mille jeunes touchés, combien de vies piétinées, de désespoir, d'angoisse et d'humiliation ? Comment tolérer en se taisant ou feindre de s'interroger pour mieux justifier ? Nous vivons un immense gâchis dont Valéry Giscard d'Estaing et Barre sont les auteurs ! Pourquoi le fils d'un mineur de Beuvin (Nord) s'est-il pendu ? Pourquoi ce handicapé et cette jeune fille de Paris se sont-ils immolés devant une agence pour l'emploi ? Et ces jeunes enseignantes ! Parce qu'ils étaient sans travail !

C'est le bilan du pari démocratique de Valéry Giscard d'Estaing : des dizaines de milliers de jeunes à l'orée de la vie sont quotidiennement plongés dans la misère. Les causes sont dans la recherche d'un plus grand profit pour les monopoles. L'existence même du chômage aggrave les causes de celui-ci ; sous-consommation entraînant une sous-production, pression sur les salaires, gonflement des prix à la *production, inflation. Ainsi que l'aliénation au grand capital étranger* dû à l'abandon par nos gouvernants de pans entiers de l'économie française, tels la sidérurgie, le textile, l'aéronautique, la machine-outil, etc.

Dans cette situation, il est difficile pour les hommes au pouvoir de se présenter aux prochaines élections dotés d'une telle carte de visite : une nécessité s'impose, maquiller les chiffres, *détourner les responsabilités*. Ils s'y entendent : pour eux, « *les chômeurs français seraient les mieux payés du monde* », alors que 60 à 70 % des jeunes ne perçoivent aucune indemnité. Ou encore « *la faute revient au nombre trop grand de travailleurs immigrés !* » dont le départ massif serait « *créateur de... treize mille emplois* », mais déséquilibrerait notre économie d'après... le même gouvernement.

Après le chapitre « *c'est la faute aux chômeurs* », M. Beullac trouve *de nouveaux trucs : multiplier les* tracasseries administratives pour s'inscrire à l'agence pour l'emploi. Mais force est de constater que cela ne suffit pas à endiguer chômage et mécontentement. D'où l'opération trois cent mille emplois pour les jeunes, dont les buts sont moins nobles que d'aucuns le prétendent.

Machiavéliques les hommes qui nous gouvernent ! Car on sait que deux cent cinquante-deux *mille emplois sont naturellement libérés* chaque année. Il s'agit là encore de dégonfler les chiffres et du même coup offrir au patronat une main-d'œuvre jeune, à surexploiter, sous-payée, ne disposant d'aucun droit, que les employeurs pourront licencier après les élections à l'issue du stage de six, sept ou huit mois.

∴

La lecture des « résultats » de l'opération fournis par ministre et patronat montre qu'il s'agit d'intention d'embauche, d'offres, et non de *création d'emplois* dans lesquels figure une forte proportion de stages. D'autre part, les offres recensées par les chambres de commerce et de l'industrie se recoupent pour une grande partie avec celles des agences pour l'emploi. *En fait, il* s'agit pour le gouvernement et le patronat de mettre en place un vaste dispositif « cache-chômeur » dont le dernier maillon en date est la radiation ou la *non*-inscription des jeunes en attente d'incorporation, de ceux en attente d'un emploi dans la fonction publique ou d'entrer dans un stage de formation. Plusieurs dizaines de milliers de chômeurs vont ainsi disparaître des statistiques de décembre, janvier, février et... mars.

Il faut résolument tourner la page. Le chômage prend sa source dans le système : c'est donc à ses *causes qu'il faut s'attaquer.* Dans le budget du changement présenté par Georges Marchais à l'Assemblée nationale, nous expliquons comment nous ferons pour créer cinq cent mille emplois par an : diminuer le temps et la charge de travail, libérer plus tôt les travailleurs en retraite, relancer la consommation intérieure en relevant les salaires, pensions, l'aide sociale... Lancer un grand *programme industriel sur la base des nationalisations*, créer des emplois nouveaux dans le secteur public et la production. Ce sont nos propositions chiffrées conformes au *programme commun.* Elles correspondent aux besoins urgents de notre pays et du peuple. Pour s'attaquer *vraiment au chômage, il suffit de les appliquer* — mais on ne peut pas en appliquer qu'un petit peu, ou la moitié. Car, dans ce cas, on *retombe dans les causes qui produisent le chômage* : la liberté dont disposent quelques géants de décider du malheur du plus grand nombre.

En clair : ou l'on porte un coup *aux monopoles et l'on porte un coup* au chômage, ou l'on ménage les milliardaires et l'on porte un coup aux chômeurs. Les jeunes communistes se sentent responsables de centaines de milliers de jeunes qui souffrent. *Notre seul raison d'être est* de les défendre, de lutter pour qu'ils vivent vraiment autrement. Spéculer comme le fait la gauche non communiste sur la misère, le désespoir et l'impatience, qui poussent à l'exigence d'un changement quel qu'il soit — qui en fait reconduirait les mêmes causes produisant les mêmes effets — n'est guère plus glorieux que... ce que fait Barre.

L'objectif des jeunes communistes : faire soutenir ces propositions contre la misère pour une vraie union, pour un vrai changement. Afin que les jeunes — car cela dépend d'eux et non des états-majors du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche — pèsent de tout leur poids pour ramener les socialistes et les radicaux au respect des engagements de 1972, pour qu'ils fassent le pas nécessaire.

« Malaise »

par BRUNO SCHACHTEL (*)

MAI 68, bientôt dix ans, c'est loin...

Baader, ça n'arrive qu'aux autres...

La drogue, on n'en parle pas de crainte de réveiller les démons...

Bien sûr, on pense au chômage, au prix du super, aux élections prochaines, mais, par-delà les sursauts de la civilisation malade, on continue de consommer, de vivoter, de se contempler le nombril.

Les regards se froncent et semblent scruter l'horizon d'un lendemain qui ne viendra peut-*être pas.*

Les regards passent au-dessus de la vérité et de la réalité quotidiennes, il vaut mieux ignorer un échec que le contempler : c'est la fuite.

∴

Deux de mes anciens élèves sont venus sonner à notre porte. Ils ne savaient pas exactement pourquoi ils venaient. Nous avions prévu de faire une ballade en forêt, ils sont venus avec nous. Le crissement des *feuilles mortes* remplaça deux *heures durant* la musique des Rolling Stones et de Tangerine Dream, nous avons parlé, librement, simplement, comme nous n'avions pas eu l'occasion de le faire depuis longtemps.

Ils veulent partir, n'importe où, vivre leur expérience en toute liberté.

Le lycée ? Ils s'y ennuient...

Un métier ? pour quoi faire...

Les parents ? ils ne nous comprennent pas...

L'avenir ? noir, très noir... « A vingt-cinq ans, je serai mort ! j'en suis sûr ! »

Ils veulent vivre, fort et vite comme s'ils pressentaient une quelconque et inéluctable catastrophe.

Le dialogue avec les parents, il n'y en a pas : « Dès que je dis ce que je pense, mon père me fait taire, il ne supporte pas *mes conneries.* »

La drogue : « J'ai déjà fumé, mais je veux essayer autre chose, de plus dur, de plus vrai ! il paraît que c'est super ! »

∴

Ils sont terriblement seuls, personne ne les prend au sérieux ; ils ont besoin de chaleur humaine, d'affection, qui saura simplement les écouter attentivement ?

Dans *cette solitude*, ils se *regroupent et mettent* tout leur chagrin en commun... quelle tristesse !

Leurs aînés se croient quittes avec le don du confort matériel. « Foutaise ! l'essentiel est invisible pour les yeux. »

Ils ont soif d'autre chose qu'ils ne trouvent pas, et que les parents pourraient sans doute apporter s'ils descendaient quelques instants de leur piédestal d'adulte... mais sans doute serait-ce déchoir !...

A moins qu'ils ne préfèrent attendre pour venir pleurer plus tard dans le giron du docteur Olievenstein à Marmottan ; ou bien passer des nuits d'insomnie guettant la réponse à l'avis de recherche qu'ils auront lancé ; ou bien pire encore...

Certes, nous avons tous connu des périodes de découragement et de spleen, mais sans doute était-ce moins grave et moins profond ; tout n'était pas remis en cause de façon aussi radicale et... juste !

J'ai eu la naïveté de croire que Mai 68 avait changé quelque chose !... Il est dangereux de croire...

Ma fille a sept ans, elle ira peut-être dans quelques années passer un dimanche après-midi chez son ancien prof de français, parce qu'elle ne pourra plus dialoguer avec son père... je me sens coupable à l'avance.

(*) Enseignant.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

Scolarisation et psychiatrisation

EN Allemagne, un enfant sur trois est bon pour le psychiatre. En 1960, la proportion était de un pour douze. Le rédacteur qui cite ces chiffres dans un journal allemand, partageant sans doute sur ce point l'opinion de la grande majorité de ses concitoyens, ne songe pas à mettre en question l'école, à révolutionner l'enseignement dans sa structure même. Non, il regrette simplement que les psychiatres, et d'une manière plus générale les employés de la santé mentale, ne soient pas plus nombreux à s'occuper des « affections psychiques » des adolescents.

Ainsi, en Allemagne, mais aussi dans tous les pays industrialisés, l'école classique se double progressivement d'une école parallèle, sous la forme de centres de réadaptation, d'offices médico-pédagogiques, de centres de guidance, etc., « sans que le moins du monde soit mis en question le style de vie responsable du nombre croissant d'inadaptés ». *écrit Maud Mannoni dans* Education impossible (1).

Maud Mannoni, dans le même ouvrage, cite une étude du grand psychiatre américain Thomas Szasz : The Psychiatrist : a policeman in the school. *étude où Szasz montre qu'aux Etats-Unis, c'est au corps médical qu'a été délégué le soin de résoudre, à la place du corps enseignant défaillant, le problème d'un ordre social menacé. A cette fin, les médecins, secondés par les psychologues, s'installent dans les écoles.* « Nos écoles, *interroge Thomas Szasz,* doivent-elles donc devenir des hôpitaux de jour ? »

Il reproche aux écoles parallèles d'avoir des programmes sédatifs entièrement animés par un souci de « normalisation ».

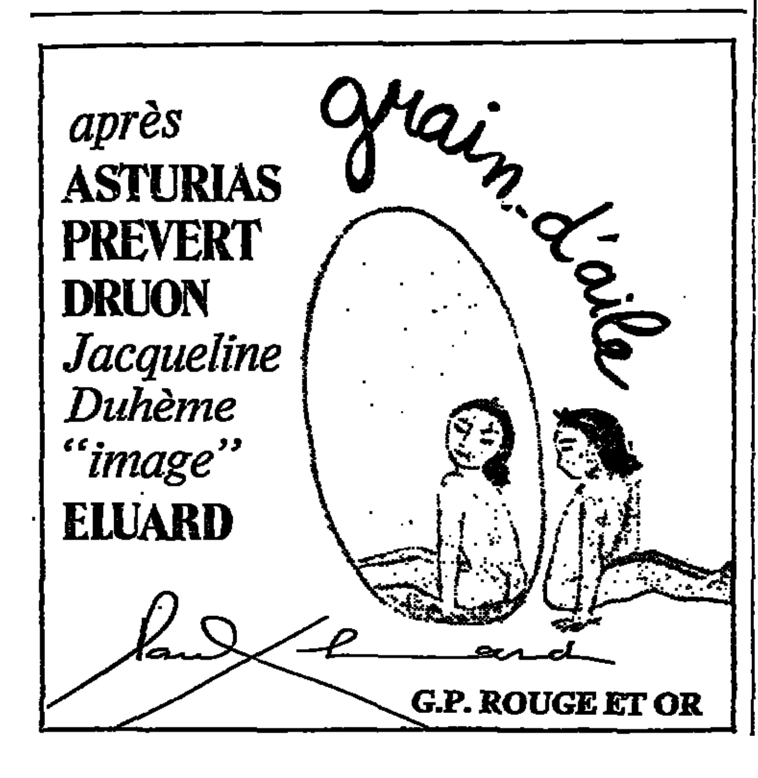
∴

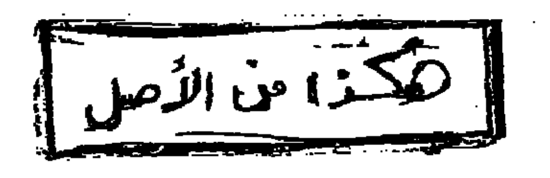
Mais ces troubles mentaux dont est victime en Allemagne fédérale un enfant sur trois, comment se manifestent-ils ? Dans le Tagesspiegel, *un professeur de psychiatrie berlinois, G. Nissen, répond : les symptômes typiques chez les enfants sont l'agitation, le manque de concentration, l'agressivité, le vandalisme, la désobéissance, voire la dépravation, et, bien sûr, les retards scolaires.*

Avec de tels critères, on s'étonnera qu'un enfant sur trois seulement soit pris en charge par les employés de la santé mentale. Mais nul doute qu'avec les progrès de la médicalisation et de la psychiatrisation, bientôt, sous l'œil vigilant de « Big Brother », chacun s'occupera de chacun, pour le surveiller et le contrôler au nom de la santé mentale et du « bien-être », cependant que plus personne ne s'occupera de soi.

ROLAND JACCARD.

(1) Editions du Seuil.





Améliorer la liaison formation-emploi

Par JEAN PRIEUR (*)

LE chômage des jeunes représente un des défis les plus graves rencontrés par nos sociétés occidentales depuis la dernière guerre. En France, près de 50 % des demandeurs d'emploi ont moins de vingt-cinq ans. Les statistiques de l'Agence nationale pour l'emploi prouvent que la crise atteint tous les jeunes, quel que soit leur degré de qualification. Seules quelques filières fortement sélectives paraissent préservées.

L'existence d'un fort taux de chômage parmi les jeunes résulte bien évidemment de la réduction des offres d'emploi due à la crise économique. *Mais les problèmes* d'insertion professionnelle tiennent pour une large part aux modifications intervenues dans la structure des offres d'emploi et au renforcement de la qualification des jeunes sortis de l'appareil éducatif. La crise, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, a joué un rôle de révélateur et d'amplificateur de tendances profondes.

Selon des travaux récents, le niveau d'accroissement de qualification des premiers emplois offerts tend à fléchir. Plusieurs causes peuvent être avancées : *restructuration industrielle*, développement de l'automation, ralentissement de la création d'emplois qualifiés dans le secteur public, etc. Face à cette évolution de l'offre, on assiste depuis plus de deux ans à une modification importante de la demande due à l'élévation générale du niveau d'éducation. C'est ainsi que le nombre d'élèves du second degré dépasse le million et que, chaque année, plus de 200 000 jeunes obtiennent leur baccalauréat.

Dans l'avenir, le problème posé par la liaison formation-emploi n'est donc pas celui d'une insuffisance de main-d'œuvre qualifiée, comme certains continuent de l'affirmer, reprochant ainsi au système éducatif de contribuer directement au chômage, mais bien celui de la surqualifica*tion (1).*

Cette divergence a pour conséquence un renforcement de la sélection qui s'opère soit à l'occasion de l'entrée dans la vie active, soit par étapes successives tout au long de celle-ci. Dans le premier cas, *les meilleures garanties* d'emploi et de carrière sont attribuées à la minorité qui a franchi les barrages successifs : la correspondance entre la formation reçue et l'emploi occupé est alors généralement assurée. La majorité, qui ne possède pas les diplômes professionnels les plus recherchés, est condamnée à accepter les conditions des em*ployeurs qui sélectionnent selon* des critères de moins en moins universitaires parmi une réserve croissante de main-d'œuvre.

Un marché parallèle

Dans le second cas, celui de la sélection au cours de la vie active, l'accent est mis sur la formation continue ; les jeunes sont invités à quitter au plus tôt l'appareil éducatif (pourquoi pas dès quatorze ans ?), sous couvert d'expériences professionnelles et moyennant la promesse d'une promotion ultérieure qui sera fonction des capacités révélées dans la vie active. Cet accroissement de la sélection par la formation initiale ou continue paraît inéluctable à moyen terme, dans la mesure où il repose *sur des impératifs économiques* adaptés à la nouvelle situation de l'emploi et où il rencontre l'adhésion des principaux acteurs concernés : les employeurs, qui renforcent ainsi leur contrôle sur la main-d'œuvre ; les enseignants, qui consolident leur pouvoir par le caractère sélectif des diplômes délivrés ; les jeunes, qui réclament des diplômes garantissant un emploi qualifié ou des expériences professionnelles plus précoces : les parents enfin, qui, selon leur niveau culturel, incitent leurs enfants soit à poursuivre leurs études aussi loin que possible, soit à *quitter l'école* dès la fin de la scolarité obligatoire.

Une telle tendance pénalise cependant une majorité de jeunes en les enfermant dans un marché parallèle de l'emploi *réservé à tous ceux qui n'ont pas* d'expérience professionnelle et qui ne peuvent se prévaloir d'un diplôme recherché. Elle contredit directement la recherche d'une égalisation des chances, dans la mesure où la sélection dans la *formation initiale* repose encore largement sur des critères culturels et où la formation continue ne peut offrir de promotions ultérieures, en l'absence d'une formation de base suffisante.

Les réflexions récentes menées sur les problèmes de formation professionnelle et d'emploi, notamment à l'occasion des travaux préparatoires du VIIe Plan, montrent que l'amélioration des conditions d'insertion professionnelle des jeunes passe par des actions coordonnées portant à la fois sur la formation et sur l'emploi.

Plus de deux cent mille jeunes sortent chaque année du système scolaire sans formation professionnelle véritable. Un problème aussi grave appelle des réformes *structurelles* rapides. Se contenter de reporter la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de dix-huit ans risque de déplacer le problème sans le résoudre réellement. Ne serait-il pas plus pertinent de définir désormais la scolarité obligatoire en termes d'années de scolarité minimum ? Un tel système respecterait davantage le rythme de l'élève et permettrait d'*imposer plusieurs* années de formation professionnelle à temps plein ou en alternance.

Pour des réformes structurelles

La lutte contre une sélection aveugle condamnant définitivement nombre de jeunes à des emplois de faible *intérêt* exige, particulièrement dans notre pays, que l'avenir professionnel, et donc social de l'individu, ne soit pas définitivement conditionné par sa filière de formation. Cela *implique* un changement important de mentalités de la part des employeurs lors du recrutement et une plus grande attention portée à l'éducation permanente dont les diplômes restent très dévalués par rapport à ceux de l'enseignement initial.

L'aménagement d'un passage entre l'école et l'emploi devrait permettre la réduction d'une partie du chômage des jeunes, dans la mesure où celui-ci résulte souvent d'un échec lors de la première insertion avec, pour conséquence, une *grande instabilité* et de multiples réinscriptions à l'Agence nationale pour l'emploi. La nécessité d'un tel « sas » n'est donc plus à prouver. Il reste à l'organiser de manière *suffisamment* souple, et à définir les catégories de jeunes concernés tout en évitant le risque d'une assistance sociale généralisée à la sortie de l'école.

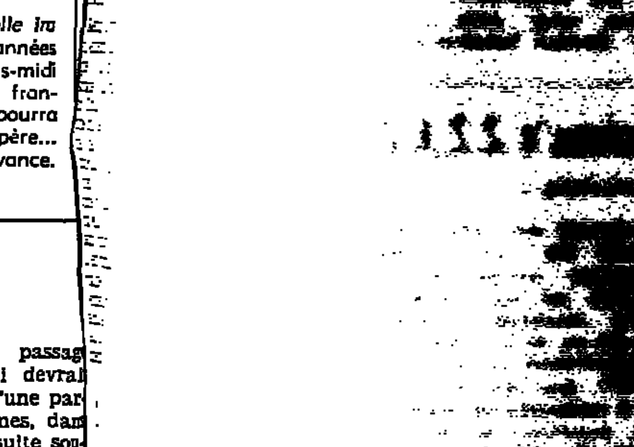
La majorité des premiers emplois offerts sont peu qualifiés et peu attrayants, d'où l'accroissement des désillusions et de l'instabilité professionnelle. La lutte *contre le* chômage des jeunes passe par une restructuration progressive de ces emplois qui tienne compte autant que possible de l'évolution du niveau de qualifications acquises. Il convient d'utiliser au maximum le capital humain, tout en conservant l'exigence de compétitivité.

Toutefois, quels que soient les *efforts* entrepris pour *revaloriser* le travail manuel, il apparaît que les limites d'une telle politique sont rapidement atteintes pour certains emplois peu qualifiés dont le contenu ne peut être en tout état *de cause modifié à court* et à moyen terme. Ne vaut-il pas mieux dans ce cas reconnaître notre impuissance et offrir aux jeunes qui accepteront ces emplois pour une période déter*minée* les garanties et les compensations auxquelles ils ont droit : travail à mi-temps, emploi occupé par plusieurs personnes, congé sans solde, congé de formation rémunéré préparant à une qualification et conduisant à une promotion dans le cadre de la branche professionnelle, etc. ?

Réduire le chômage des jeunes exige donc, outre une politique active de *création d'emplois*, toute une série de réformes structurelles les concernant et associant le système éducatif et le monde du travail.

(1) Un tel phénomène est d'ailleurs déjà amorcé. On estime à plus d'un tiers la proportion des titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle qui connaît une déqualification au moment de son entrée dans la vie active.

(*) Chargé de mission au secrétariat général à la formation professionnelle. Rapporteur de la commission éducation du VIIe Plan.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

« Malaise »

par BRUNO SCHACHTEL (*)

…ormation-emploi

LES DIVISIONS DU MONDE ARABE

Les participants à la « conférence du refus » de Tripoli sont profondément divisés

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — La confusion la plus totale régnait, ce mercredi matin 30 novembre, dans les milieux politiques et diplomatiques de la capitale libanaise. Les réserves de l'Algérie, les objections de l'Irak, les réticences de la Syrie et les inquiétudes de l'O.L.P., sans parler des interventions en coulisse de l'Arabie Saoudite et du Koweït, paraissaient conduire à l'ajournement *sine die* de la « *conférence de la contestation* » qu'a convoquée à Tripoli le colonel Kadhafi.

Même si le « sommet » de Tripoli devait se tenir à la date prévue, soit jeudi 1er décembre, rien n'indique que les participants parviendront à y prendre des décisions concrètes, tant ils paraissent divisés sur le fond du problème en discussion. Pour la Libye, le président Sadate a « *trahi la cause arabe* » par le seul fait de s'être rendu en Israël. Tout en partageant le point de vue libyen, l'Irak n'est pas disposé à rompre ses relations avec l'Egypte. Contre toute logique, Bagdad estime que le président Assad est « *mille fois plus coupable* » que le raïs et refuse dès lors de prendre part au « sommet » avant que la Syrie ne rejoigne le Front du refus arabe, notamment en dénonçant formellement la résolution 242 du Conseil de sécurité.

Malgré les véhémentes attaques lancées contre le président Sadate, Damas cherche à éviter le « *divorce* » avec Le Caire, selon les termes du président Assad. Les deux capitales sont, en dernière analyse, d'accord sur l'essentiel. Elles souhaitent un règlement de compromis avec Israël fondé sur l'évacuation des territoires occupés. En matière de procédure, elles ne récusent ni l'une ni l'autre la médiation américaine et la conférence de Genève comme moyens de parvenir à un accord avec l'Etat hébreu.

Leurs divergences, quoi qu'elles en disent, sont de nature tactique : le président Assad s'est opposé à la visite de M. Sadate en Israël, soutient-on ici, non parce qu'il est hostile, par principe, à des contacts directs, mais parce qu'il a estimé l'initiative du chef de l'Etat égyptien inopportune et néfaste dans la mesure où elle constitue une concession sans contrepartie. Par-dessus tout, il est persuadé que le raïs vise en réalité à conclure avec le gouvernement de Jérusalem une paix séparée, laissant ainsi la Syrie et les autres belligérants arabes à la merci d'Israël.

Les inquiétudes de l'O.L.P.

Forte de ses pétrodollars qu'elle aurait l'intention de distribuer généreusement, la Libye — tout comme l'Irak — exigerait qu'on adopte au « sommet » de Tripoli des résolutions appelant au démantèlement de « *l'entité sioniste* » ou, pour le moins, conduisant à la mise en quarantaine de l'Egypte. On comprend dès lors les réticences du chef de l'Etat syrien à se rendre à une conférence qui risque de l'entraîner dans les sables mouvants du Front du refus.

Paradoxalement, l'O.L.P. est plus inquiète que la Syrie des conséquences de sa participation à la réunion de Tripoli. La centrale des fedayin, on le sait, n'est pas fondamentalement opposée à la stratégie commune du Caire et de Damas. Largement financée par l'Arabie Saoudite, qui pousse à un règlement global, elle est tout autant favorable à un compromis avec Israël. Mardi encore, M. Mahmoud Labadi, le porte-parole de l'O.L.P., nous déclarait : « *Nous sommes toujours disposés à fonder notre propre Etat en Cisjordanie et à Gaza, soit sur un territoire qui représente 22 % seulement de la Palestine. En clair, cela signifie que nous sommes disposés à coexister avec l'Etat d'Israël, à établir des rapports avec lui qui restent à définir. Pour cela, nous sommes prêts à nous rendre à la conférence de Genève à condition bien entendu que nous y soyons conviés comme représentants légitimes du peuple palestinien.* »

L'attitude de l'O.L.P. à l'égard du rapprochement israélo-égyptien est, à tout prendre, plus nuancée que celle de la Syrie. M. Labadi nous faisait remarquer avec un sourire entendu que la centrale des fedayin s'était abstenue de traiter M. Sadate de « *traître* », comme l'on fait les organes d'information de Damas ainsi que M. Zoheir Mohsen, le chef de la Saïka, organisation palestinienne d'obédience syrienne. « *Pauvre Sadate !*, ajoutait M. Labadi. *Il s'est fourvoyé. Au moment même où il appelle à des conversations préliminaires au Caire avec les repérsentants du gouvernement de M. Begin, ce dernier multiplie les déclarations intransigeantes sur le futur tracé des frontières, assure qu'il ne rendra pas la Cisjordanie à un pouvoir arabe quel qu'il soit, ou ne négociera jamais avec l'O.L.P. N'est-il pas significatif que deux nouvelles colonies juives soient fondées aujourd'hui même en Cisjordanie ? Tout porte à croire que M. Begin tient davantage à conserver les territoires occupés qu'à favoriser la « mission de paix » de M. Sadate. Croyez-moi, Israël ne nous encourage pas, c'est le moins que l'on puisse dire, à assouplir nos propres positions...* »

Le conseil central de l'O.L.P., qui se réunit ce mercredi à Damas, ne peut que rejeter l'invitation que lui a adressée le président Sadate d'envoyer ses représentants à la réunion du Caire. Là encore, il ne s'agit pas d'un refus de principe. « *M. Yasser Arafat*, nous a dit l'un de ses plus proches collaborateurs, *a, au premier abord, accueilli avec beaucoup d'intérêt l'invitation. Mais il n'a pas tardé à se rendre compte que celle-ci ne le conviait pas à participer aux travaux de la conférence du Caire, mais seulement à des « consultations » avec le gouvernement égyptien pour déterminer comment « les Palestiniens » pourraient être associés aux négociations de Genève. Ayant appris encore que M. Sadate avait convoqué dans le même but des Arabes d'Israël et de Cisjordanie, M. Arafat a compris le sens de la manœuvre : le chef de l'Etat égyptien essaie de mettre sur pied une délégation palestinienne qui conviendrait à Israël, c'est-à-dire excluant l'O.L.P., formule à laquelle nous nous opposerons de toutes nos forces.* »

M. Arafat ne veut pas pour autant rompre les ponts avec Le Caire. Outre le fait qu'il a toujours considéré l'Egypte comme une pièce maîtresse dans la stratégie du mouvement national palestinien, laquelle ne diverge d'ailleurs pas fondamentalement de celle du président Sadate, il estime dangereux de se couper du pays qui lui a servi jusqu'ici de contrepoids à la Syrie. Cette dernière, fait-on remarquer dans toutes les organisations de fedayin, n'est pas en réalité favorable à la création d'un Etat palestinien indépendant.

Etant donné l'idéologie panarabe du parti Baas au pouvoir à Damas, les Syriens préféreraient nettement que la Cisjordanie et Gaza fassent partie d'une entité arabe élargie, vraisemblablement au sein d'une « grande Syrie » dotée d'un système unitaire ou confédéral qui engloberait la Jordanie et le Liban. L'Egypte au moins, ajoute-t-on, est hostile à un tel projet et, en tout cas, ne s'est pas livrée, comme la Syrie, au massacre des Palestiniens. Ces derniers, militants ou simples réfugiés, ne sont pas près d'oublier de sitôt l'attitude impitoyable à leur égard de l'armée syrienne lors de la guerre civile libanaise.

« La mort nous guette... »

Il en découle que M. Yasser Arafat cherche désespérément à éviter un tête-à-tête syro-palestinien. L'un des dirigeants de l'O.L.P. nous a dit à ce propos : « *C'est la nouvelle politique de Sadate à l'égard d'Israël qui nous impose une alliance que nous redoutons par-dessus tout. Dans la pratique, nous n'avons jamais été dans une situation aussi périlleuse. La mort nous guette de part et d'autre : la Syrie est en mesure de nous exterminer physiquement ; l'Egypte pourrait nous réduire à néant politiquement. C'est dire avec quelle énergie nous nous défendrons et à quelles méthodes extrêmes nous auront éventuellement recours pour survivre.* »

En attendant, la tactique de l'O.L.P. consiste, malgré les apparences, à ne pas déserter le camp arabe modéré pour celui du « Front du refus », à maintenir l'alliance avec la Syrie sans pour autant fermer définitivement les portes du dialogue avec l'Egypte. C'est pourquoi le « sommet » de Tripoli n'enchante pas M. Arafat et ses amis. Leur porte-parole, M. Mahmoud Labadi, nous confiait encore : « *Nous doutons qu'une telle réunion puisse réussir. Mais nous n'avons pas le choix. Si nous avions refusé d'y aller, on nous aurait accusés de trahir la cause palestinienne, de soutenir en sous-main la politique de Sadate. En y allant, nous risquons à coup sûr de nous attirer les foudres de certains pays arabes qui verraient d'un mauvais œil notre rapprochement avec Kadhafi.* » Le responsable de l'une des organisations de fedayin, après avoir tenu des propos analogues, concluait tristement : « *En définitive, nos ennemis les plus dangereux ne sont pas les Israéliens, mais nos soi-disant frères arabes...* »

Deux déclarations faites dans la nuit de mardi à mercredi ont fait renaître l'espoir dans les milieux palestiniens. Un dirigeant de l'O.L.P., de retour de Ryad, M. Abou Meizer, a affirmé à Damas que l'Arabie Saoudite « *avait l'intention* » de prendre part au sommet de Tripoli. En faisant contrepoids à l'influence du colonel Kadhafi, elle aurait voulu ainsi avoir la possibilité d'atténuer les résolutions qui seront prises à la conférence. Toutefois, aucune information en provenance de Ryad n'était venue confirmer cette « *intention* » mercredi en fin de matinée. La proposition de M. Kurt Waldheim de convoquer une réunion préparatoire à la conférence de Genève suscite ici l'optimisme. Palestiniens et Syriens seraient en mesure d'assister à une telle réunion, puisqu'elle ne se tiendrait pas sous les auspices de l'Egypte et qu'elle aurait la bénédiction des deux super-puissances, en particulier de l'Union soviétique. La négociation, relancée « *en terrain neutre* » et sous le patronage du secrétaire général des Nations unies, pourrait déboucher, pense-t-on encore, sur des résultats plus concrets que ceux que pourrait engendrer la conférence du Caire.

ÉRIC ROULEAU.

Après avoir désigné un représentant à la conférence du Caire

M. Waldheim propose de réunir « toutes les parties intéressées en terrain neutre »

De notre correspondant

Nations unies (New-York). — Après avoir annoncé, mardi 29 novembre, au cours d'une conférence de presse, qu'il comptait désigner le général Ensio Siilasvuo, coordonnateur des Nations unies pour les opération du maintien de la paix au Proche-Orient, pour le représenter à la conférence du Caire, le secrétaire général de l'ONU a proposé de convoquer « *au siège des Nations unies ou dans un endroit neutre accepté par tous, d'ici quinze jours, une conférence préparatoire à la conférence de Genève, à laquelle participeraient toutes les parties qui ont été invitées au Caire* ». « *Une conférence à participation aussi large*, a-t-il déclaré, *pourrait, après la conférence du Caire, faciliter la convocation prochaine d'une conférence de Genève constructive* ».

Il a précisé qu'il avait présenté sa suggestion en termes généraux aux deux coprésidents de la conférence de Genève, mais qu'il la présentait seulement maintenant de façon officielle. La réunion proposée aura pour objectif de « *maintenir l'élan enregistré depuis quelques jours* ». Il note que « *seul un nombre limité de participants se rendra au Caire* » et qu'il convient de « *réunir toutes les parties intéressées en terrain neutre* ».

Que cette idée soit la sienne propre, comme on l'assure dans son entourage, ou quelle lui ait été soufflée par la diplomatie américaine, comme de nombreux indices peuvent le faire croire, importe assez peu : l'initiative est, de toute façon, habile. Elle pourrait permettre de replacer la conférence de Genève sur les rails de la stratégie soviéto-américaine et rendre aux deux Super-Grands le contrôle des opérations que le dialogue israélo-égyptien leur avait fait perdre.

Elle pourrait enfin permettre de ressouder les fragments épars du monde arabe et de réunir autour de la table des négociations l'Egypte, la Syrie et l'O.L.P.

En fait, la conférence proposée par M. Waldheim comme un relais entre celle du Caire et celle de Genève a toutes les chances de déplaire à la fois aux Israéliens — qui le diront sans ambages, — et aux Egyptiens, qui s'exprimeront de façon plus nuancée. Le gouvernement israélien se méfie en effet, d'une conférence liée de trop près à l'O.N.U. Il craint de s'y heurter à la surenchère arabe et aux solutions imposées. En outre, Jérusalem ne veut pas se voir imposer la participation de l'O.L.P.

Le gouvernement israélien pourrait même être contraint de refuser d'y participer, dans la mesure où le secrétaire général a déclaré, en réponse à une question, que la conférence préparatoire qu'il envisageait « *devrait se tenir sur la base de toutes les résolutions appropriées* », c'est-à-dire non seulement la 242 et la 338, sur lesquelles est fondée la conférence de Genève, mais aussi la 3 161, qui demande que l'O.L.P. participe à la conférence. Le délégué permanent d'Israël, M. Chaïm Herzog, a d'ailleurs répété, mardi, qu'Israël refusera de négocier avec l'O.L.P. « *à l'ONU où sur la Lune* ».

De grandes manœuvres diplomatiques se sont déroulées au Palais de verre, à la suite de la conférence de presse de M. Waldheim. Ce dernier s'est entretenu avec MM. Cyrus Vance, Oleg Troyanowski, délégué permanent de l'U.R.S.S., Chaïm Herzog, délégué d'Israël, Abdel Meguib, délégué de l'Egypte, Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P. et Allaf, représentant de la Syrie, auxquels il a expliqué le but de son initiative. Les premières réactions américaines et soviétiques ont été « *discrètement favorables* ».

LOUIS WIZNITZER.

L'U.R.S.S. n'assistera pas à la conférence du Caire

(Suite de la première page.)

Au cours des dernières semaines, ils ont été placés, deux fois au moins, devant le fait accompli par les initiatives du président égyptien, soutenu en sous-main — on en est convaincu ici — par les Américains.

L'hypothèse que l'U.R.S.S. est en train de procéder à une révision de sa politique proche-orientale ne saurait être écartée. Sans doute M. Gromyko a-t-il rappelé au cours du déjeuner offert à son collègue syrien, la position traditionnelle de son pays : libération totale des territoires arabes occupés par Israël, défense et protection des droits légitimes du peuple palestinien — y compris la création d'un Etat souverain, — garantie pour tous les peuples et Etats de la région d'avoir un développement libre et indépendant.

Mais, jusqu'à maintenant, la presse soviétique avait insisté sur la nécessité de convoquer la conférence de Genève, rappelant même que la déclaration commune soviéto-américaine avait fixé la fin de cette année comme terme souhaitable. Or, M. Gromyko s'est montré beaucoup plus réservé dans son discours, qui constitue la première prise de position officielle de Moscou depuis l'annonce du voyage de M. Sadate à Jérusalem : « *Nous préférerions ne pas tirer dès à présent de conclusions définitives sur l'avenir de la conférence de Genève. Néanmoins, l'on peut dire aujourd'hui qu'elle est placée dans une situation plus complexe qu'auparavant et que les difficultés concernant notamment sa convocation se sont multipliées. Nous verrons ce que donneront les pourparlers et les consultations en cours.* »

Dans sa réponse, M. Khaddam lui a fait écho en déclarant : « *Une nouvelle situation s'est créée et nous devons l'analyser exactement. Ce n'est qu'après avoir analysé minutieusement la conjoncture actuelle que nous pourrons dire si la porte de la conférence de Genève est toujours ouverte.* »

Une telle « réévaluation » de la situation est compréhensible de la part des Soviétiques. La conférence de Genève, dont ils sont les coprésidents, leur apparaissait comme le seul moyen d'être partie prenante dans la tentative de règlement du conflit au Proche-Orient. Par ses gestes spectaculaires, M. Sadate a brouillé les cartes et Moscou peut se demander maintenant, après l'avoir dénoncé, sans y croire vraiment, si le président égyptien ne va pas signer une paix séparée avec Israël sous l'égide des Etats-Unis, voire de l'ONU. « *Si un pays se sépare démonstrativement de l'ensemble du front arabe et s'il sacrifie les intérêts de l'ensemble des Etats arabes, et, en premier lieu, les intérêts des victimes de l'agression israélienne, est-il possible d'approuver de telles actions ? Non*, a déclaré M. Gromyko. *Est-ce que ces actions visent à contribuer au succès de la conférence de Genève ? Non ; ces actions visent à faire exploser cette conférence, et peut-être même avant qu'elle ne se réunisse.* »

Les ministres des affaires étrangères soviétique et syrien ont insisté sur les bonnes relations entre leurs deux pays et sur la volonté de coordonner leurs politiques. L'U.R.S.S. a déjà fait savoir au gouvernement américain qu'elle ne répondrait pas à l'invitation du président égyptien de se rendre au Caire, ce qui ne saurait surprendre.

Si la conférence de Genève échoue avant d'avoir commencé l'U.R.S.S. ne devra plus compter, au Proche-Orient que sur les Palestiniens de l'O.L.P. et la Syrie. Mais l'unité de l'O.L.P. est sujette à caution, et la Syrie n'est pas une alliée facile, comme elle l'a montré dans l'affaire libanaise. L'U.R.S.S. se trouve donc dans une position délicate : montrer de la fermeté pour regrouper autour d'elle les Etats hostiles à l'Egypte, tout en ne faisant rien qui puisse compromettre ses chances de participer à un règlement. Si Moscou était convaincu de l'échec inévitable de M. Sadate, il est permis de penser que la condamnation du président égyptien prendrait des formes beaucoup plus brutales.

DANIEL VERNET.

Les manifestations de soutien au chef de l'État se poursuivent en Égypte

De notre correspondant

Le Caire. — Les diplomates égyptiens ont le sourire. La journée de mardi a, en effet, apporté au projet du raïs de tenir au Caire une réunion préparatoire à la conférence de Genève sur le Proche-Orient, la caution internationale qui lui manquait encore : le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a annoncé qu'il serait représenté aux travaux du Caire par le général Ensio Siilasvuo, chef des opérations de maintien de la paix au Proche-Orient. Cet officier — diplomate finlandais, polyglotte et bon connaisseur du dossier du Proche-Orient (il a participé nitamment aux conservations égypto-israéliennes du kilomètre 101 après la guerre d'octobre 1973) — avait rencontré ces jours derniers M. Boutros-Ghali; ministre des affaires étrangères par intérim, et le général Gamassi, vice-premier ministre égyptien et ministre de la défense.

Outre la présence des Etats-Unis et d'Israël, on espère ici que le roi Hussein de Jordanie pourra désigner un « observateur », qui se transformerait en représentant à part entière dès que la Syrie accepterait de venir au Caire.

L'absence de représentation palestinienne, en tout cas de celle de l'O.L.P., à l'ouverture des travaux de la réunion préparatoire ne serait pas un mal, pensent nombre d'observateurs, dans la mesure où elle éviterait de « braquer » les Israéliens d'entrée de jeu. La nature de la délégation palestinienne à la conférence de Genève devrait, aussi, être l'un des thèmes majeurs de la renconte du Caire.

Toutefois, certains diplomates des pays arabes « modérés » ou « radicaux » tombent d'accord pour estimer qu'Israël et l'Egypte se sont déjà entendus virtuellement au sujet de la représentation palestinienne aux pourparlers de paix. Selon d'autres sources diplomatiques, Le Caire aurait recours aux notables cisjordaniens si Israël refusait toujours de discuter avec l'O.L.P. ou si celle-ci se murait dans son refus de la nouvelle donne au Proche-Orient.

La tentative libyenne de réunir dès jeudi un « sommet » arabe anti-égyptien, ou, le cas échéant, de rassembler les ministres des affaires étrangères, est considérée au Caire comme « *une péripétie sans importance* ».

Pour ce qui est de l'Arabie Saoudite, on fait valoir ici que le prince héritier, l'émir Fahed, s'est abstenu, au contraire, de critiquer l'Egypte. Quant à l'ambassadeur saoudien près la Ligue arabe, au Caire, il a exprimé, mardi, devant une commission afro-arabe, la « *vénération* » de son pays pour le raïs. Le Koweït, pour sa part, n'ira à Tripoli que si tous les Etats arabes y sont représentés, ce qui est une manière polie de décliner l'invitation du colonel Kadhafi. On compte au Caire sur les émissaires du roi du Maroc au Proche-Orient, MM. Boucetta et Dlimi, pour contribuer à inciter les capitales pro-occidentales de la région à apporter un « *soutien ouvert* » au raïs.

Le président Sadate « acquitté »

En Egypte même, les manifestations de soutien au président Sadate se poursuivent. Mardi, quatre-vingt-dix mille commerçants ont défilé dans les rues du Caire en acclamant le chef de l'Etat et les ouvriers de l'arsenal d'Alexandrie s'apprêtent à faire de même ce mercredi. La popularité du raïs est à son zénith dans la population.

En revanche, le Parti du rassemblement progressiste et unioniste (marxiste-nassérien) a dénoncé mardi « *les résultats négatifs, dont l'affaiblissement de la position arabe* » et « *la voie qui mène à un accord bilatéral égypto-israélien* », à la suite des récisions du président Sadate d'aller à Jérusalem et de convoquer une réunion préparatoire au Caire. Le Rassemblement progressiste compte quatre députés au Parlement. Il entretient de bons rapports avec des régimes arabes « *radicaux* » comme ceux de Bagdad et d'Alger.

Visant la Syrie sans la nommer, le président a stigmatisé « *les critiques systématiques et irresponsables* » à l'égard de son « *initiative de paix* », en recevant, mardi 22 novembre à Ismaïlia, le Conseil supérieur de la magistrature. La cour d'appel d'Ismaïlia avait auparavant rendu un « *jugement* » inédit, en « *acquittant* » le raïs des accusations de « *trahison* » formulées contre lui par certains gouvernements arabes...

Au Caire on estime que la réunion préparatoire pourrait s'ouvrir le lundi 5 décembre au Mena House. Cet ensemble hôtelier, situé au pied même des pyramides de Guizeh et géré par une chaîne indienne, a été récemment entièrement refait. C'est là que Churchill avait convoqué des réunions interalliées durant la seconde guerre mondiale.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

— Libres opinions —

La logique du processus

par CLAUDE BOURDET

BEGIN n'a jamais fait mystère de ses plans d'expansion. Et malgré cela les puissances, petites et grandes, se rassurent en commentant les attitudes momentanées que Begin prend et les déclarations de circonstance par lesquelles il déguise parfois ses projets, poussé en cela par l'habile Dayan. Or l'annexion de la Cisjordanie est un fait.

Begin a déclaré sans ambages, dès sa prise de pouvoir, que les territoires dits « occupés » étaient en réalité « libérés ». Dimanche encore, répondant aux demandes de Sadate concernant les Palestiniens, il a déclaré qu'il discuterait aussi avec les *« représentants réels des Arabes d'Eretz Israël »* : il ne s'agissait évidemment pas des Arabes d'Israël, représentés à la Knesset, mais des Palestiniens des territoires occupés, considérés d'ores et déjà comme sujets israéliens. Cela signifie peut-être que Begin pourrait accepter certains de leurs délégués à Genève et, qui sait, créer un ou deux « Bantoustans » sous strict contrôle politique et militaire israélien. A peu près personne dans la presse, sauf Eric Rouleau, n'a relevé cette remarquable déclaration. Et d'ailleurs, qui en France sait que le *mythique* « Eretz Israël » *biblique* s'étend, *selon* les plus extrêmes des sionistes comme Begin, à la totalité de la Palestine, plus une partie de la Jordanie et au moins quelques arpents de Syrie ?

∴

Sadate aurait pu, avec plus de chances de succès pour la paix, approcher Rabin et Allon : c'est Begin et Dayan qu'il a choisis. Mais passons. Pour Sadate, dont les forces militaires sont au plus bas, l'essentiel est d'éviter une guerre. De plus, comme sa situation *est branlante à cause d'une économie* en déconfiture malgré l'énorme soutien saoudien, l'essentiel c'est aussi d'obtenir un grand succès diplomatique : la restitution d'une tranche importante du Sinaï. Il s'agit là d'une concession acceptable par Begin, à condition qu'il obtienne de l'Egypte un engagement de non-belligérance qui, encore *mieux que le premier accord du Sinaï et* que le cordon de troupes de l'ONU, rendra caduque l'alliance militaire syro-égyptienne et donnera à Israël les mains libres au nord et à l'est.

Tout *cela n'est pas improvisé* ; les préliminaires de l'accord ont peut-être été posés par Begin lors de sa visite à Bucarest *au mois d'août. Les choses ont été à peu près certainement mises* en forme lors de la visite secrète de Dayan au Maroc vers le 16 septembre. Hassan, allié de Sadate dans cette affaire comme dans d'autres, recevrait, dit-on, pour prix de ses bons offices l'appui du lobby pro-israélien aux Etats-Unis lors de l'éventuelle *guerre algéro-marocaine.*

Sadate sait ce qui est en jeu. S'il avait encore eu des doutes, le discours de Begin à la Knesset aurait mis les points sur les i. Est-ce à dire qu'il abandonne Syriens, Jordaniens et Palestiniens à leur sort, en échange d'un marché dont les conditions essentielles *sont d'ores et déjà définies ? Est-ce à dire qu'en reprenant point* par point les clauses de la résolution 242, et en montrant la nécessité de l'Etat palestinien, il n'a fait qu'amuser la galerie ? Pas tout à fait. Mais ce qui est important c'est le tournant pris, le mécanisme mis en marche.

Sadate ne peut pas, que ce soit à Genève *ou en dehors de* Genève, accepter d'emblée une paix séparée. Peut-être — soyons optimistes — n'y songe-t-il même pas encore. Mais quand au Caire ou à Genève Begin repoussera toute idée d'évacuation militaire, sauf en ce qui concerne le Sinaï et peut-être une petite tranche du Golan, Sadate pourra-t-il *politiquement refuser l'accord* possible et immédiat en faveur d'espoirs hypothétiques et lointains ? Ne sera-t-il pas nécessairement amené (peut-être à regret...) à se contenter de la seule satisfaction de l'intérêt égyptien ?

∴

Je ne dénie au geste de Sadate ni sa hardiesse, ni sa liberté. Mais le courage et la volonté des hommes sont moins importants en politique que la logique des processus, et cette logique fait que l'on comprend l'inquiétude des Palestiniens et des Syriens. D'ores et déjà, le changement des rapports israélo-égyptiens est tel que le gouvernement israélien n'a plus à se préoccuper de sa frontière du sud-ouest ; le rapport des forces dans la région est ainsi totalement modifié. Qu'il y ait là l'origine d'une nouvelle guerre n'est pas certain. Mais que des hommes d'Etat aussi perspicaces que les dirigeants israéliens n'en profitent pas pour accentuer leur politique d'annexion et d'expansion me paraîtrait inconcevable.

Il est vrai aussi que le geste de Sadate a mis en mouvement une autre dialectique : celle de l'opinion publique. En Israël comme *en Egypte, et comme dans le monde entier, les populations croient* maintenant à la paix possible au Proche-Orient. Et l'opinion israélienne s'exprime librement. Mais aura-t-elle le moyen d'imposer à un visionnaire comme Begin, à des impérialistes comme Dayan et Weizmann, des concessions qui nous semblent naturelles, mais qui *sont le déni de ce qu'ils ont toujours pensé et proclamé ? Ne* sera-t-il pas facile de manipuler de nouveau cette opinion, en soulignant la volonté de paix israélienne face à l'Egypte et en faisant retomber sur les autres Arabes la responsabilité des impasses ? Après Munich, l'opinion était partout enthousiaste et *croyait à la paix. Cela n'a rien empêché. Espérons qu'il en sera* autrement.

Alger pourrait chercher des cautions à Tripoli pour sa politique au Sahara occidental

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie *« souscrit à l'initiative libyenne de provoquer immédiatement la tenue d'une session extraordinaire des ministres arabes des affaires étrangères »*, écrit l'agence Algérie-Presse-Service, mardi 29 novembre, à la suite du message adressé par M. Ali Triki, chef de la diplomatie libyenne, à son collègue algérien, M. Abdelaziz Bouteflika.

De son côté, *El Moudjahid* laisse entendre que le « sommet » proposé par Tripoli pour le 1er décembre pourrait se tenir le 5.

Critiquant la conférence du Caire, qui risque de *« se réduire à un tête-à-tête israélo-égyptien sous les auspices américains »*, le journal gouvernemental assure *que le chef de l'Etat égyptien s'est* lourdement trompé *« en voulant faire passer le caramel israélien enrobé de cellophane égyptienne »*.

El Moudjahid note que la réunion de Tripoli regroupera *« ceux qui refusent la stratégie des Horaces contre les Curiaces que veut prôner Israël, ceux qui croient encore que l'amitié du monde arabe peut être une réalité »*.

L'Algérie, *pour qui la crise du* Sahara occidental représente une préoccupation prioritaire, soutient qu'il n'est pas possible de dissocier ce qui se passe au Maghreb de ce qui se passe au Proche-Orient. A ce propos, la presse rappelle que dans son discours à la Knesset M. Begin a adressé ses félicitations à Hassan II qui avait lui-même encouragé le président Sadate *à se rendre en Israël.* On peut d'ailleurs se demander si, au nom de la solidarité, l'Algérie ne cherchera pas à obtenir, à la réunion de Tripoli, le soutien des pays du Front du refus dans l'affaire du Sahara occidental. — P. B.

● ERRATUM. — Un lapsus a déformé une phrase de l'article de Daniel Junqua, « Un dialogue de sourds », publié dans la page relative au conflit du Sahara occidental (*le Monde* du 30 novembre). Il fallait lire : « *La Cour* (de La Haye) *n'admettait-elle pas, avant l'arrivée du colonisateur espagnol* (et non « *marocain* », comme écrit par erreur), *l'existence d'un lien juridique d'allégeance entre le sultan et certaines tribus nomades du Sahara occidental ?* »

● *Le collectif national pour la Palestine* (1) a publié mardi 29 novembre un communiqué dénonçant *« les positions capitulardes et séparatistes d'Anouar El Sadate, qui n'ont même pas réussi à amener les dirigeants israéliens à admettre l'existence du fait national palestinien »*.

(1) B.P. 146, 75263 Paris Cedex 06.

DIPLOMATIE

A LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

Les mesures destinées à renforcer la confiance font l'objet de plusieurs propositions

De notre correspondant

Belgrade. — Parallèlement aux problèmes se rattachant au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la conférence de Belgrade a consacré jusqu'à présent une grande attention aux mesures destinées à renforcer la confiance entre les blocs et à certains aspects de la sécurité *et du désarmement* de la première « corbeille ». Elle a constaté que, dans ces domaines, il n'y a pas eu, depuis Helsinki, de violation de l'Acte final, que certains pays ont appliqué de façon plus ouverte ses dispositions facultatives, mais que, en matière de désarmement, les progrès ont été très insuffisants. Aussi, pour assurer une mise en œuvre plus efficace de l'Acte final, les pays de l'Est et de l'Ouest et le groupe des neutres et des non-alignés ont présenté une *dizaine* de propositions.

La première analyse de ces documents *indique l'existence* de points de convergence, mais aussi, dans plusieurs cas, de divergences prononcées. Les textes des uns et des autres n'ont donc pas de chances de recueillir le consensus indispensable à leur inscription dans le document de clôture de la conférence, dont l'élaboration ne saurait commencer qu'après la mi-janvier 1978. C'est le cas, par *exemple, de la « plate-forme* d'action » soviétique, qui réitère en substance les propositions déjà connues de M. Brejnev sur le non-recours en premier à l'arme nucléaire et le non-élargissement des « groupements et alliances politiques et militaires antagonistes ». La majeure partie des pays occidentaux considèrent, en effet, que cette plate-forme dépasse le cadre des tâches dévolues à la conférence.

Certaines délégations font valoir par ailleurs que les décisions de l'Acte final laissent pour l'essentiel les deux super-puissances en dehors des mesures prévues — le territoire des Etats-Unis tout entier, alors que celui de l'U.R.S.S. n'est concerné que pour une bande de 200 kilomètres le long de sa frontière occidentale, — que ces puissances n'ont pas l'intention de renoncer au droit de participation aux alliances reconnu par la charte des Nations unies et l'Acte final, que la politique d'alliance ne doit pas être automatiquement assimilée à celle des blocs, que le désarmement enfin n'est pas uniquement un problème européen.

A l'inverse de la plate-forme soviétique, qui traite principalement des questions du désarmement, les propositions présentées par la Norvège (avec le Canada, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas), par la *Roumanie et* par le groupe des neutres et des non-alignés, mettent surtout l'accent sur ce qu'on appelle les mesures de confiance. Elles concernent la notification des mouvements de troupes et des manœuvres, et le statut des observateurs militaires. La Roumanie a élargi son texte à la non-prolifération des bases militaires en Europe et à la notification des manœuvres navales et aériennes.

Plusieurs pays occidentaux ont laissé entendre que la proposition roumaine, notamment ses dispositions sur les manœuvres navales et *aériennes, était difficilement* applicable et comportait des risques de malentendus.

La délégation française a participé à tous les débats sur les mesures de confiance et le désarmement. Elle ne s'est pas encore prononcée définitivement sur le fond des propositions avancées. Elle a toutefois exprimé le souhait que le document de clôture de la conférence manifeste la volonté des signataires de contribuer efficacement au processus du désarmement qui va être engagé à l'ONU.

PAUL YANKOVITCH.

Les Occidentaux devraient tenter d'obtenir des résultats substantiels

estiment les militants soviétiques pour les droits civiques

De notre correspondant

Moscou. — Les représentants du groupe de surveillance pour *l'application des accords* d'Helsinki ont critiqué, le lundi 28 novembre, au cours d'une conférence de presse, l'attitude des pays occidentaux à la conférence de Belgrade. « *Malheureusement, nous ne sommes satisfaits* (de cette attitude) *qu'avec certaines réserves précises* », ont-ils dit. Après s'être félicités de la position adoptée par les Etats-Unis, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark, la Suède et la Belgique, ils ont regretté que les *« puissances occidentales n'aient pas pris de décisions conséquentes, gênant ainsi les efforts des participants, qui insistent, eux, sur la fidélité absolue aux clauses humanitaires de l'acte final »*.

Les militants soviétiques pour les droits civiques estiment que la discussion ne doit pas se transformer en un échange de reproches insultants ou en une campagne démagogique, mais que les pays occidentaux devraient insister pour obtenir « des résultats substantiels ». Ils distinguent trois grandes catégories de problèmes :

1) Ceux concernant de larges groupes de population : ce sont les violations de la liberté religieuse et de la liberté de choisir son pays de résidence, les violations de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des accords internationaux, la violation des droits nationaux ;

2) Les violations de l'Acte final de la conférence d'Helsinki, empêchant la multiplication des contacts humains et la circulation de l'information ;

3) La répression politique qui frappe par exemple le groupe de surveillance, dont quatorze membres sont en prison ; elle « *constitue un défi direct aux pays occidentaux qui ont signé l'Acte final. Elle représente la volonté* (des autorités soviétiques) *de tester leur fermeté dans la défense des principes proclamés. Obtenir la libération de ceux qui sont arrêtés ou condamnés est une question d'honneur pour ces pays* », affirment-ils.

Le groupe a attiré l'attention sur les *« situations les plus graves »* : Nicolas Roudenko, emprisonné, invalide de guerre, Merab Kostava et Zviad Gamsakhourdia, qui risquent d'être condamnés à rester dans un hôpital psychiatrique : Sergulenko, Guinzbourg, Choumouk, Chakhverdiam, gravement malades, et Plakhotnyouk, très malades, qui sont dans un hôpital psychiatrique. — D. V.

DEVANT L'U.E.O.

Le général Haig se dit « préoccupé » par le problème de sécurité que soulèverait la présence de communistes au pouvoir

L'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (1), réunie depuis lundi à Paris, entend, ce mercredi 30 novembre, M. J.-F. Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Mardi, le général américain Haig, commandant suprême allié en Europe, s'est inquiété de la *« myopie »* dont on fait preuve à propos de certains problèmes de défense. L'Union soviétique, a-t-il dit en substance, augmente ses dépenses militaires de 3 à 4 % par an depuis dix ans, et accroît ses livraisons d'armes au tiers-monde. La *« menace, a-t-il ajouté, est devenue mondiale et plus offensive »*. Il ne suffit plus de maintenir l'équilibre des forces au centre *du dispositif allié*, il faut aussi se préoccuper des *régions* limitrophes.

Le général Haig a ensuite répondu à de nombreuses questions, en particulier sur une *« révision »* de la position de l'OTAN et des Etats-Unis *en cas d'arrivée des* communistes au pouvoir en Europe. *« Mis devant leurs responsabilités, ne pourraient-ils contribuer à la détente ? »*, a demandé M. Péridier (sénateur socialiste français). Le général Haig a répondu que cette question relevait des affaires intérieures et que chacun devait déterminer ses rapports avec les Etats-Unis.

« En tant que militaire », le général Haig s'est cependant déclaré *« préoccupé »* par cette question : *l'influence que pourrait avoir la participation de communistes à des gouvernements alliés sur le traitement d'informations « hautement secrètes »*, et le danger de *« reléguer au second plan le financement des dépenses militaires »*.

Dans son intervention, le général Haig a souligné aussi que la *« bombe à neutrons »* renforcerait la dissuasion alliée. *« Le bruit fait à propos de cette affaire*, a-t-il dit, *détourne l'attention de la menace que des armes de ce genre permettraient à l'U.R.S.S. de faire peser sur l'Europe. Puissent les hommes politiques de l'Occident ne pas le priver d'une chance de négocier à égalité avec l'Union soviétique. »* (Applaudissements.)

Le rôle de la gauche

L'actuelle session de l'U.E.O. a été marquée par une participation active des parlementaires de gauche, jusqu'ici très discrets. Pour la première fois, l'assemblée a adopté, par cinquante voix contre dix-huit (démocrates-chrétiens allemands et conservateurs britanniques), le rapport d'un communiste (M. Segre, Italie), sur l'application de l'Acte final de la C.S.C.E. La recommandation souligne que *« la nécessité de respecter intégralement »* les dispositions de l'Acte final *« ne constitue pas une ingérence dans les affaires intérieures »*.

Les adversaires du « rapport Segré » lui reprochaient de mettre sur le même pied les violations des droits de l'homme à l'Est et des droits économiques et sociaux à l'Ouest.

L'assemblée a également adopté, par 23 voix contre 1 et 21 abstentions, le rapport de M. Forni (député socialiste de Belfort) sur l'union européenne. M. Forni, qui réclamait une *« moralisation »* des relations internationales, se prononçait pour une défense plus européenne. La recommandation adoptée demande une *« harmonisation des conceptions stratégiques »* des Etats membres et une politique commune pour le commerce des armes. Cette thèse, qui va à l'encontre des idées « atlantiques » traditionnelles, a été critiquée par M. Cermolacce (député communiste de Marseille), qui craint un renforcement de l'OTAN.

(1) *L'U.E.O., seule organisation* européenne compétente pour les questions de défense, groupe l'Allemagne fédérale, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Le dialogue Nord-Sud

QUATRE ANCIENS CHEFS DE GOUVERNEMENT DANS LA COMMISSION BRANDT

La commission constituée par M. Willy Brandt, à la demande du directeur de la Banque mondiale, M. MacNamara, pour étudier et améliorer les relations entre nations industrialisées et pays en voie de développement, sera composée de seize membres.

Parmi ces personnalités, chargées de donner une suite pratique au « dialogue Nord-Sud », figurent quatre anciens chefs de gouvernement : le Britannique Edward Heath, le Français Pierre Mendès France, le Suédois Olof Palme et le Chilien Eduardo Frei.

La commission comprend aussi Mme Katherine Graham, propriétaire du *Washington Post*, et MM. Laksmi Jha, gouverneur de Jammu et du Cachemire, Adam Malik, ancien ministre indonésien des affaires étrangères, Peter Peterson, ancien secrétaire américain au commerce, Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, et Nobuhiko *Ushiba, ministre japonais* sans portefeuille. — *(Reuter.)*

M. Poniatowski à Cuba

LA HAVANE CRITIQUE VIVEMENT LA POLITIQUE FRANÇAISE EN AFRIQUE

La Havane *(Reuter)*. — M. Poniatowski devait poursuivre à Cuba ce mercredi 30 novembre sa tournée dans plusieurs pays des Caraïbes. Le représentant personnel de M. Giscard d'Estaing s'est déjà rendu en République Dominicaine, en Haïti et à la Jamaïque. Les observateurs à La Havane estiment que les entretiens de l'ancien ministre de l'intérieur français porteront essentiellement sur la situation en Afrique, où Cuba joue un rôle important.

Depuis quelques semaines, la presse officielle cubaine critique le rôle de la France sur ce continent. *« Le néocolonialisme français se trompe lourdement s'il pense jouer avec impunité le rôle de policier de l'Afrique »*, écrivait au début de ce mois le journal *Granma* à propos des événements de Mauritanie. Plus généralement, Paris est accusé de soutenir les *« forces réactionnaires »*, de l'Afrique du Sud au Bénin, en passant par le Zaïre.

● *L'agence Tass* a de nouveau accusé, *mardi 29 novembre*, M. Warvariv, membre de la délégation américaine à l'UNESCO, d'avoir collaboré avec les nazis, en Ukraine, pendant la guerre. Déjà, en octobre, se trouvant à Tbilissi pour un congrès scientifique, M. Warvariv avait été attaqué par la presse soviétique et, selon l'ambassade américaine à Moscou, il avait fait l'objet d'une « *tentative de chantage* » *pour* le contraindre à coopérer avec les services secrets soviétiques (*le Monde* des 1er et 3 novembre). Le département d'Etat et M. Warvariv lui-même avaient démenti toutes ces accusations. — *(A.F.P.)*

LA VISITE DE M. BOURGES AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

Abou-Dhabi souhaite acheter des avions Alpha-Jet

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, effectuera à partir du vendredi 2 décembre une visite officielle de trois jours à Abou-Dhabi, sur l'invitation du général Khalifa Ben Zayed, commandant en chef adjoint des forces armées de l'Etat des émirats arabes unis.

La délégation française examinera avec les responsables de la Fédération arabe les moyens de renforcer la coopération militaire entre les deux pays. Elle assistera samedi au défilé militaire — qui marquera le sixième anniversaire de la création de la Fédération, — au cours duquel seront présentés des armements français.

Depuis 1971, six émirats du golfe Persique ont créé une fédération avec, notamment, une défense commune. L'émirat d'Abou-Dhabi a acheté à la France trente-deux avions de combat Mirage-5, des milliers de missiles antichars SS-11 et SS-12 montés sur des hélicoptères Alouette-III et sur des automitrailleuses légères Panhard, ainsi que le système Crotale de défense aérienne à basse altitude.

Entre Abou-Dhabi et la France, des discussions ont lieu actuellement pour la vente d'avions d'entraînement et d'appui Alpha-Jet, qui est de conception franco-ouest-allemande.

هكذا من الأصل

LGRADE

...dentaux devraient tenter d'obte... des résultats substantiels

...es militants soviétiques pour les droits...

De notre correspondant

...alowski à Cuba

LA HAVANE ...IQUE VIVEMENT ...LITIQUE FRANÇAISE EN AFRIQUE

...USALEM - LE 19 NOVEMBRE ... MONDE RETENAIT SON SOUFFLE

ESPOIRS A JERUSALEM

...pages. Photos inédites. Tirage...

UN OUVRAGE QUI VOUS FERA REVIVRE L'INTENSITE DE CES 30 HEURES HISTORIQUES

EUROPE

Portugal

Les dirigeants socialistes estiment que le danger vient de la droite

De notre correspondant

Lisbonne. — M. Mario Soares devait demander au Parlement ce mercredi 30 novembre un vote de confiance pour le gouvernement socialiste homogène qu'il dirige depuis l'été 1976. Avant de prendre cette décision, il s'est longuement entretenu avec le président de la République, le général Ramalho Eanes, et il a exposé à la commission nationale de son parti le résultat de ses négociations avec l'opposition, lesquelles se poursuivront d'ailleurs jusqu'au dernier moment.

La rupture entre socialistes et centristes du C.D.S. semble cependant consommée. « *L'heure est venue pour le gouvernement d'assumer les responsabilités de la politique isolationniste dans laquelle il s'est laissé enfermer* », a déclaré à la télévision M. Amaro da Costa, vice-président du Centre démocratique et social.

Les sociaux-démocrates du P.S.D., quant à eux, ont une attitude plus que réservée au sujet d'un accord global avec le gouvernement. Quelques dirigeants socialistes ont en revanche, ces derniers jours souligné « *l'esprit d'ouverture* » manifesté par le P.C.P. et l'ont opposé à « *l'intransigeance* » des deux partis d'opposition du centre et de la droite. « *Pour nous, socialistes, il faut à tout moment déterminer le danger principal. Aujourd'hui, ce danger est constitué par la droite et par l'extrême droite, qui mettent en question le gouvernement, le président de la République et la Constitution, c'est-à-dire le régime démocratique lui-même* », a déclaré à Sétubal M. Manuel Alegre, secrétaire d'Etat aux affaires politiques. De son côté, M. Antonio Reis, vice-président du groupe parlementaire du P.S., a précisé, lors d'un face à face avec le dirigeant communiste M. Lourenço, que son parti serait disposé à s'engager dans un combat contre le P.S.D. et le C.D.S. de la même manière qu'en 1975 il avait lutté contre les tentatives hégémoniques du P.C.P.

Pour que la motion de confiance soit refusée, la majorité absolue des deux cent soixante-trois députés en exercice est nécessaire. Le nombre des parlementaires centristes et sociaux-démocrates étant de cent quatorze, la décision finale dépendra ainsi du comportement des représentants du P.C.P. M. Soares a pourtant affirmé à plusieurs reprises qu'il n'accepterait pas une « *majorité de gauche* » au Parlement. Ainsi le gouvernement donnera sa démission même si, défié par la droite, il est appuyé par les seuls communistes.

Cette crise politique se développe avec, en toile de fond, les discussions avec le Fonds monétaire international. Celles-ci doivent reprendre le 5 décembre. On ne voit pas comment les partis pourront parvenir rapidement à un accord permettant de satisfaire une des conditions imposées par le F.M.I. : l'approbation, avant la fin de l'année, du plan à court terme (1) et du projet de budget pour 1978.

Faute d'un accord avec l'organisme international le gouvernement pourrait difficilement bénéficier d'un prêt de 750 millions de dollars qui lui avait été promis par un consortium de pays, dont les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale. Le Portugal risque de se trouver d'ici à quelques mois en état de cessation de paiement, et la crise serait alors beaucoup plus grave.

JOSÉ REBELO.

(1) Le gouvernement a présenté les grandes lignes de ce plan au Parlement le mardi 29 novembre, indique l'agence France-Presse. Le plan propose notamment « *un programme de stabilisation économique* » ayant comme objectifs prioritaires : la réduction d'un tiers du déficit de la balance des paiements ; la réduction du taux d'inflation à 20 % ; une croissance modérée du produit intérieur brut ; le maintien de la tendance à l'amélioration du marché du travail et la réduction des charges sociales afférentes au chômage. Le gouvernement de M. Soares se propose, en outre, de mettre l'accent sur les activités orientées vers l'exportation et de réduire le déficit du secteur public à 6 % du P.N.B.

Italie

Les partis politiques resserrent les rangs face à la flambée de violence

De notre correspondant

Rome. — L'actualité italienne est dominée, ces jours-ci, par l'agitation sociale et la violence politique. Les deux aspects sont liés, et la grande manifestation des métallos prévue à Rome pour vendredi 2 décembre fait surtout craindre des incidents provoqués par des groupuscules gauchistes. Déjà, à Bari, le mardi 29 novembre, certains d'entre eux ont voulu répondre à l'assassinat d'un militant communiste par une attaque en règle contre l'extrême droite. Il en est résulté des scènes de guérilla urbaine, tandis que le P.C.I. faisait calmement défiler des dizaines de milliers de personnes et obtenait la fermeture de la fédération locale du Mouvement social italien.

La journée du 29 novembre a également été marquée par la mort de M. Carlo Casalegno, directeur adjoint de *la Stampa*. Blessé treize jours plus tôt à coups de feu par les Brigades rouges, il est le premier éditorialiste italien à avoir péri par les armes depuis la libération. « *C'est un jour noir pour la République* », écrit le *Corriere della Sera*, dont l'indignation et l'inquiétude sont unanimement partagées. Agé de soixante et un ans, M. Casalegno était l'un des journalistes les plus connus. Sa chronique hebdomadaire dans *la Stampa*, souvent consacrée ces derniers temps au terrorisme, faisait autorité. La mort de cet ancien résistant turinois est associée, dans les commentaires, à celle du jeune communiste tué à coups de couteau à Bari. Les assassins appartiennent à deux bords opposés, affirment la presse et les partis, mais leur dessein est le même : empêcher la collaboration entre les forces politiques, créer la panique et renverser les institutions.

Chaque nouvel assassinat ne fait, au contraire, que resserrer les rangs. On parle avec de plus en plus d'insistance d'une entrée des communistes dans la majorité gouvernementale. Ce serait la dernière étape avant leur participation au pouvoir exécutif. Nombre d'observateurs commencent à penser qu'un tel pas pourrait être franchi avant l'élection présidentielle de décembre 1978. Ils se fondent sur les déclarations ambiguës des dirigeants démocrates-chrétiens qui, tout en refusant haut et fort le « *compromis historique* », soulignent la nécessaire « *collaboration* » entre les partis politiques dans l'intérêt suprême du pays.

Les communistes, qui ont maintes raisons d'applaudir, gardent cependant les yeux sur les syndicats : ceux-ci s'accommodent de moins en moins de ce climat d'union nationale. Le grand défilé des travailleurs de la métallurgie dans les rues de Rome — trente-cinq trains spéciaux ont été commandés — en sera, vendredi, une preuve. Les orateurs éviteront sans doute de donner à cette manifestation un caractère anti-gouvernemental — dans la mesure où ils appartiennent eux-mêmes, pour la plupart, aux partis qui soutiennent le cabinet Andreotti. Mais il n'est pas dit que la base se contentera de réclamer une modification de la politique économique, un déblocage des négociations dans le secteur public et la défense de la démocratie. Interprétant l'événement à sa manière, le quotidien d'extrême gauche *Il Manifesto* écrit : « *Les métallos sont prêts à envahir Rome, comme en 1969, et demandent, comme alors, un véritable tournant politique.* »

ROBERT SOLÉ.

● *Un nouvel enlèvement* — le soixante-cinquième depuis le début de cette année — a été signalé le mardi 29 novembre. La victime, M. Antonio Parma, âgée de dix-neuf ans, est le fils d'un industriel de la région milanaise. L'enlèvement d'un industriel en prothèses dentaires, M. Gianfranco Lanzani, survenu le 28 novembre à Seveso, a, d'autre part, été revendiqué, mardi, par le groupe clandestin Prima Linea, qui se réclame de l'extrême gauche. — (A.F.P., A.P.)

● *Une partie de la rançon versée en florins pour la libération de M. Caransa* — industriel néerlandais enlevé le 28 octobre dernier à Amsterdam — a été retrouvée à Rome, alors qu'un employé des chemins de fer italiens, M. Cesare Sannini, tentait de la changer en lires. M. Sannini, interrogé par la police, a déclaré avoir reçu cette somme d'un marchand ambulant, M. Dante Ottaviani, qui n'a pas été retrouvé. — (A.F.P.)

Suisse

NOUVELLE LOI SUR L'EXTRADITION

Berne (A.F.P.). — La Chambre haute a adopté sans opposition, mardi 29 novembre, une nouvelle loi destinée à faciliter l'extradition pour crimes graves contre l'humanité, tels les crimes de guerre et le terrorisme.

Les nouvelles dispositions font suite en particulier aux difficultés soulevées il y a un an par l'affaire Menten : le gouvernement helvétique avait dû admettre que l'expulsion aux Pays-Bas de l'homme d'affaires néerlandais Pieter Nicolaas Menten, accusé d'avoir massacré des juifs durant la deuxième guerre mondiale, reposait sur une base légale fragile.

Le président de la Confédération helvétique, M. Kurt Furgler, a souligné que la collaboration avec les pays méritant le nom d'« Etat de droit » est plus que jamais indispensable pour faire face à la criminalité internationale.

La prescription doit cesser de s'appliquer pour les crimes graves contre l'humanité : « *Pensons*, a dit M. Furgler, *au terroriste qui cause la chute d'un avion de ligne et tue ainsi plus d'une centaine de personnes. Même après vingt ans, il est juste qu'il expie son crime.* »

Pays-Bas

Les libéraux et les chrétiens-démocrates formeront le nouveau gouvernement

De notre correspondant

Amsterdam. — Les chrétiens-démocrates et les libéraux (conservateurs) se sont mis d'accord pour former un gouvernement de centre droit, qui sera désigné par la reine à son retour d'un voyage au Sénégal, vers le 9 décembre.

Pourtant, les résultats des élections du 25 mai avaient clairement montré que les électeurs souhaitaient un gouvernement de centre gauche, dirigé par M. Den Uyl, le premier ministre socialiste sortant. Mais les socialistes et les chrétiens-démocrates, dirigés par M. Van Agt, ancien ministre de la justice, n'ont pas été capables de former le seul ministère stable possible, à savoir une coalition entre socialistes, chrétiens-démocrates et démocrates 66 (radicaux de gauche), qui aurait pu compter sur cent dix des cent cinquante députés.

M. Wiegel, le jeune leader des libéraux, profitant du désarroi des socialistes, a su se montrer accommodant avec les chrétiens-démocrates (*le Monde* daté 27-28 novembre). Il a fait des concessions sur le programme gouvernemental pour amadouer l'aile gauche des chrétiens-démocrates, dirigée par M. Antjes. Néanmoins, celui-ci et cinq de ses collègues ont voté dans la nuit du 28 au 29 novembre contre ce programme, tout en faisant savoir qu'ils ne voteraient pas dans l'immédiat une motion de censure. Le futur gouvernement devra donc gouverner avec le seul appui de soixante et onze des cent cinquante députés.

On ne sait pas encore qui sera le nouveau premier ministre ; le choix de M. Van Agt paraîtrait logique, mais on prononce aussi le nom de M. Jelle Zijlstra, le président de la Banque nationale, un chrétien-démocrate. Il a été, depuis 1952, ministre des affaires économiques et des finances dans différents gouvernements, et fut déjà premier ministre d'un gouvernement de centre droit en 1966-1967.

Pour le socialiste Den Uyl, la formation de ce gouvernement est un échec personnel. Le « compromis historique » à la néerlandaise a donc nettement échoué.

MARTIN VAN TRAA.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

LA DEMISSION DE DEUX DES TROIS COMMANDANTS D'ARMES boliviens a été acceptée par le président Banzer, a annoncé le vendredi 29 novembre le quotidien catholique *Presencia*. La démarche des trois officiers est liée à l'approche de l'élection présidentielle de juin 1978 : le chef de l'Etat, qui n'a cependant pas encore annoncé qu'il serait candidat, avait lui-même demandé, la semaine dernière, à être versé dans le cadre de réserve, après trente ans de carrière militaire. Une cinquantaine d'officiers de l'armée bolivienne auraient fait de même, toujours selon *Presencia*. — (Reuter.)

Colombie

LE PRESIDENT DE LA CHAMBRE BASSE a fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour vol de deniers publics et contre-façon, a-t-on appris le mardi 29 novembre à Bogota. Le cas de M. Alberto Santo Fimio, membre du parti libéral, ancien ministre de la justice, sera examiné par la commission de mise en accusation du Congrès, qui décidera, éventuellement, la levée de son immunité parlementaire. — (A.F.P.)

Grèce

● UN MEDECIN ANARCHISTE ATHENIEN, M. Vassilios Tsironis, chef du groupuscule Front grec pour le non-alignement, a pris en otage, le mercredi 30 novembre, sa famille et s'est barricadé chez lui, ouvrant le feu sur les policiers venus l'arrêter. — (A.F.P.)

Maroc

● HUIT DES MILITANTS MARXISTES - LENINISTES dits « frontistes », condamnés à des peines de dix à quinze ans de prison lors du procès de Casablanca en février 1977, ont fait l'objet de mesures de grâce et ont été libérés e dimanche 27 novembre. Parmi eux se trouve M. Anis Balafrej. La grève de la faim des cent vingt-neuf « frontistes » condamnés en même temps qu'eux entre dans sa quatrième semaine. Selon des informations diffusées en France par le Comité contre la répression au Maroc (14, rue de Nanteuil, 75015), trois jeunes filles détenues auraient dû être hospitalisées. Le comité annonce aussi que cent sept des personnes disparues depuis le mois de mai, dont M. Abdelwahed Belkébir, ancien vice-président de l'UNEM qui avait bénéficié d'un non-lieu en 1976, ont été présentées au juge d'instruction.

Tunisie

● A L'OCCASION DU VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE de la mort de Ferhat Hached, fondateur de l'Union générale des travailleurs de Tunisie (U.G.T.T.), assassiné le 5 décembre 1953 par l'organisation extrémiste « La Main Rouge, le Mouvement de l'Unité populaire (MUP) et le parti communiste tunisien (P.C.T.) organisent le vendredi 2 décembre 1977, à 20 h. 30, 44, de Rennes, 75006 à Paris, un meeting de soutien « *aux luttes ouvrières en Tunisie* ». Ils demandent également « *la libération de tous les détenus politiques dans le cadre d'une amnistie générale* ».

★ MUP, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

EUROPE

Union soviétique

La famille d'Anatole Chtcharansky ne parvient pas à obtenir le concours d'un avocat soviétique

Me Roland Rappaport, Daniel Jacoby et le bâtonnier Pettiti, les avocats français d'Anatole Chtcharansky (l'activiste juif défenseur des droits civiques en U.R.S.S., arrêté en mars dernier), désignés par sa femme Natalya, qui vit en Israël et par sa mère Olga, qui réside à Moscou, ont tenu le mercredi 30 novembre une conférence de presse à Paris. Le syndicat des avocats de France et les avocats communistes de Paris y étaient représentés.

Les défenseurs ont annoncé qu'un de leurs confrères américains, Me Gerald H. Baker, des barreaux de New-York et du New-Jersey, qui s'est rendu en U.R.S.S. du 10 au 21 novembre, y a rencontré la famille du détenu et plus particulièrement sa mère et son frère Mikhaïl.

Ces derniers ont déclaré qu'ils tentaient en vain depuis deux semaines d'obtenir le concours d'un avocat du collège moscovite. Ils en ont contacté une vingtaine. Tous ont refusé de se charger du dossier, expliquant qu'ils devaient au préalable obtenir une autorisation spéciale du collège, ajoutant *« qu'ils ne pouvaient envisager sans crainte les démarches nécessaires »*.

En fait, une avocate qui vient de quitter l'U.R.S.S., Me Kaminskaya, explique dans une lettre à Me Rappaport cette curieuse pratique. Cette autorisation, appelée *« dopousk »* (c'est-à-dire accès), *« mise en œuvre de façon obligatoire et conséquente lors de tous les procès politiques, est absolument illégale »*, étant donné que *« la législation pénale non seulement ne prévoit aucune limitation du choix d'un défenseur parmi les membres du collège des avocats, mais prévoit explicitement le droit de l'accusé ou de sa famille à constituer un avocat selon leur choix »*.

Le présidium du collège des avocats établit ainsi chaque année une liste d'avocats pouvant être admis à la défense dans certaines catégories d'affaires. Cette liste doit obligatoirement être approuvée par le K.G.B. (Comité de la sûreté de l'Etat). Au départ, un tel *« dopousk »* n'était exigé que pour des affaires touchant des secrets d'Etat. Peu à peu, il est devenu obligatoires pour certaines causes et, ces dernières années, toute affaire qui a fait l'objet d'une investigation du K.G.B. nécessite un *« dopousk »* spécial.

En 1970, Me Kaminskaya a été privée d'un tel *« dopousk »* car elle avait défendu M. Ilya Gabal, accusé de diffusion *« d'opinions calomniatrices »*. Et la mère de M. Chtcharansky s'est vue refuser le droit de la désigner pour défendre son fils par M. Skliarsky, vice-président du présidium du collège des avocats de Moscou.

Les avocats français n'ont reçu aucune réponse d'U.R.S.S. aux missives qu'ils ont adressées aux différentes instances juridiques pour tenter d'assurer le droit de leur client à la défense (le recours à des avocats étrangers est une pratique internationale courante). Ils se sont vu refuser tout visa pour l'U.R.S.S. car ils voulaient exercer leur mission sur place et éventuellement assister un confrère soviétique dans cette affaire. Ils vont donc saisir la « procurature » soviétique et lui faire connaître des témoins qu'ils ont pu entendre à Paris et qui ont d'ailleurs déjà témoigné à Moscou dans cette affaire, avant de quitter l'U.R.S.S. Ils envisagent aussi de saisir éventuellement la commission des droits de l'homme de l'ONU. Ils jugent en *tout cas inadmissible qu'avant* même que l'instruction de l'affaire ait été close, des jugements *a priori* soient portés par l'agence Tass, qui écrit récemment : *« Le traître sera jugé et puni à la mesure de ses crimes. »* Ils entreprendront si nécessaire d'autres *actions* qu'ils *annonceront* en temps utile le cas échéant. — A.M.B.

MEETING A LA MUTUALITÉ

Le Comité international contre la *répression organise* ce mercredi 30 novembre, à 20 h. 30, à la Mutualité, un meeting pour la libération de quatre Tchécoslovaques, MM. Lastuvka, Machacek, Lederer et Ornest, contre les nouveaux procès préparés à Prague et à Moscou et contre le procès Chtcharansky. Sous la présidence de Me Jacoby, participeront à cette réunion MM. Bourdet (Comité du 5 janvier), Calef (Ligue des droits de l'homme), Daix (Comité de soutien à la Charte 77), Payement (Union parisienne de la C.G.T.-F.O.), Pelikan, de Poncins (COSEF), Letouturier (FEN), Schwartz (Comité des mathématiciens), Sieffert (UNEF - Unité syndicale), Victor (MAS - Luttes étudiantes) et Mme Elmer (Comité Chtcharansky). Un message de la C.F.D.T. sera lu, et Amnesty International présentera un témoignage.

● *Le général dissident Piotr Grigorenko*, sa femme Zinaïda et leur fils Oleg ont quitté Moscou pour New-York mercredi 30 novembre. A l'invitation de leur fils André qui avait émigré en 1975. Le général doit y subir une opération. Il a été salué à son départ par MM. Sakharov, Kopelev et Voïnovitch. — *(A.F.P.)*



Allemagne fédérale

POUR DES FAITS ÉCARTÉS PAR LES JURIDICTIONS FRANÇAISES

De nouvelles charges sont notifiées à Me Croissant

Les avocats français de Me Klaus Croissant viennent de révéler qu'un nouveau mandat d'arrêt a *été délivré par le tribunal* de Stuttgart contre Me Croissant.

Ce mandat est daté du 17 novembre, soit le lendemain de l'extradition. Non seulement il annule le mandat du 15 juillet dernier sur lequel a été fondé l'avis favorable à l'extradition rendu le 16 novembre *par la chambre* d'accusation de Paris, mais encore il complète les incriminations retenues contre Me Croissant et rajoute des faits qui avaient été écartés par la juridiction française. Les avocats *affirment* que les autorités ouest-allemandes violent ainsi la convention franco-allemande et le décret d'extradition qui précise que désormais les poursuites contre la personne extradée doivent se limiter aux seuls faits retenus par la chambre d'accusation. A moins d'engager une procédure d'« extension », ce qui n'a *pas été* fait.

On relèvera que le nouveau mandat déclare : « L'accusé a favorisé l'action de l'association criminelle RAF (« Rote Armee fraktion », autrement nommée groupe Baader), en appelant certains prisonniers à faire leur autocritique (...) pour le maintien de la discipline et en participant à l'exclusion du système d'information des prisonniers, par exemple de son client Bernhard Braun, en *représailles de son interruption* d'une grève de la faim. »

L'arrêt de la chambre d'accusation — et donc le décret d'extradition — avait expressément rejeté ces faits, en précisant que « les initiatives prises par Croissant dans le domaine des grèves de la faim ne pourraient être considérées comme punissables au regard de la loi française ».

L'extradition n'est pas possible lorsque les faits incriminés ne sont pas punissables selon la loi de l'Etat à qui l'extradition est demandée.

A l'époque de l'extradition, le ministre allemand de la justice avait indiqué : « Je dois respecter le fait que la chambre d'accusation n'a suivi qu'en partie la demande allemande. »

Quant à Me Croissant, une demande de mise en liberté le concernant a été rejetée, mardi 29 novembre, par le tribunal de Stuttgart.

Au ministère de la justice, on déclare ignorer l'existence de ce nouveau mandat d'arrêt.

L'Association des avocats ouest-allemands affirme que les droits de la défense sont souvent mieux respectés dans leur pays qu'à l'étranger

De notre correspondant

Bonn. — Les avocats ouest-allemands ont réagi contre les campagnes étrangères suggérant que l'Etat de droit était menacé en République fédérale. M. Helmut Wagner, président de leur Association, qui groupe les deux tiers des trente mille avocats, s'est vigoureusement élevé mardi 29 novembre à Bonn contre les critiques dont la justice allemande est l'objet depuis les suicides de Stammheim et l'extradition de Me Klaus Croissant.

Me Wagner, qui est aussi vice-président de l'Union internationale des avocats, estime que les polémiques étrangères sont alimentées par une « poignée d'avocats » ne jouissant pas du moindre soutien de leurs collègues. Il s'est efforcé de ne pas utiliser un langage excessif, mais il a cependant attaqué Me Croissant, exclu de l'Association il y a deux ans, pour avoir, dit-il, *« violé le code d'honneur des avocats »*. M. Wagner n'a pas craint d'affirmer que les déclarations de Me Croissant critiquant la justice ouest-allemande traduisaient *« un degré de mensonge rarement atteint »*.

Analysant les reproches étrangers, il a fait de son mieux pour démontrer que, dans la plupart des domaines, la République fédérale a des règles plus libérales que beaucoup d'autres « pays cultivés ». Les défenseurs ouest-allemands sont ainsi fermement opposés à la surveillance des échanges entre avocats et clients, telle qu'elle est proposée notamment par le parti chrétien démocrate. Ils s'élèvent aussi contre le projet qui consiste à séparer les défenseurs de leurs clients par une paroi de verre empêchant toute transmission illégale d'objets. M. Wagner a fait remarquer que la surveillance des conversations entre avocats et inculpés est possible dans de nombreux pays européens, en particulier en Grande-Bretagne, en Autriche, en Italie, en Suède, aux Pays-Bas et dans certains cantons suisses.

Il a reconnu qu'en France, ces échanges ne sont pas contrôlés. A son avis, il faudrait toutefois tenir compte du fait que les membres du barreau en France obéissant à une discipline beaucoup plus stricte et que les bâtonniers jouissent d'un pouvoir dont aucune autorité ne dispose en République fédérale.

Des réactions émotionnelles tout à fait « inacceptables »

Certains défenseurs ouest-allemands auraient, certes, renoncé à l'intégrité de leur profession pour se faire les complices des terroristes. Mais ces « failles » existent dans des pays aussi divers que la France, la Grande-Bretagne, le Danemark, la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas ou la Suède. En revanche, l'Allemagne fédérale est sans doute le seul pays où un avocat peut insulter les juges en les traitant de « cochons fascistes » sans qu'il ait à craindre les conséquences d'une telle déclaration.

Autre innovation causée par l'aggravation du terrorisme : le nombre des défenseurs par inculpé est désormais limité à trois. Cette réforme provient du fait que certains accusés choisissaient jusqu'à dix ou quinze défenseurs, ce qui leur permettait de faire traîner les procès en longueur d'une façon intolérable. Dans ce cas également, la réglementation serait plus stricte en Suisse, en Italie et en Grande-Bretagne notamment.

En conclusion le porte-parole des avocats a soutenu qu'il serait à la fois *« ridicule et scandaleux »* de suggérer que l'Etat de droit se trouverait menacé en République fédérale. Selon lui, les accusations étrangères, entièrement fondées sur des réactions émotionnelles, sont tout à fait *« inacceptables »*. Encore plus regrettable lui paraît être le fait que certains groupements d'avocats à l'étranger, très critiques à l'égard de la justice ouest-allemande, s'abstiennent de venir constater sur place la manière dont les droits de la défense sont respectés, autant et *« même mieux »* que dans d'autres pays démocratiques.

Si les défenseurs des terroristes ne respectent pas toujours les « bonnes manières », les inculpés eux-mêmes peuvent aller aussi loin que les avocats les plus audacieux. Un nouvel exemple en a été fourni au cours du procès de Verena Becker qui s'est ouvert lundi à Stuttgart. Accusée de six tentatives de meurtre en ayant tiré sur les policiers lors de son arrestation, au printemps dernier, Verena Becker, après avoir refusé de comparaître devant le tribunal, y a été amenée de force. Soutenant qu'elle entend choisir elle-même le moment où elle aura quelque chose à dire, elle a lancé au président du tribunal : *« Arrête-toi de déblatérer, vieux cochon. Je ne suis pas prête à prendre part aux débats. »* A la suite de cet éclat, sa revendication a été satisfaite : la cour a décidé d'exclure l'inculpée de l'audience publique pour quatre jours.

JEAN WETZ.

HEINRICH BOELL : le peuple allemand court le double danger de la soumission et de l'apathie.

Bonn. — L'écrivain Heinrich Boell a estimé, mardi à Bonn, que *« le peuple allemand courait le double danger de la soumission et de l'apathie, après les récents événements terroristes en R.F.A. »*.

Le prix Nobel de littérature a remarqué qu'après l'enlèvement de Hanns Martin Schleyer il *« était devenu impossible de voir les choses de manière différenciée »* et que *« tout était ramené au terrorisme »*.

« Il est faux et injuste, a-t-il dit, *de comparer Stammheim et Auschwitz. La R.F.A., en tant qu'Etat, n'a rien à voir avec Auschwitz. »*

Evoquant l'affaire Kappler, il a déclaré que *« la première réaction du gouvernement fédéral avait été très maladroite, même si aux termes de la loi il lui est interdit de livrer à l'étranger un citoyen ouest-allemand »*.

Revenant sur les réactions après l'affaire Schleyer, M. Boell a déclaré qu' *« il était aujourd'hui nécessaire que les responsables contribuent à dissoudre la paralysie intervenue. Cette paralysie, ce découragement de l'esprit critique ne sert que les gens de la « contre-réforme »*. — *(A.F.P.)*

● *Plusieurs membres de la Fraction armée rouge* détenus à Hambourg auraient été poussés au suicide par leurs gardiens, ont déclaré mardi 29 novembre les avocats de Werner Hoppe, Helmut Pohl et Wolfgang Beer. Ils *ont, d'autre part, révélé que les* gardiens de la prison ont, le lendemain des suicides de Stuttgart-Stammheim, crié à leurs clients : *« Pends-toi enfin aussi... Il ne le fera pas tout seul, il faut que quelqu'un l'aide. »* — *(A.F.P.)*

● *Le chancelier ouest-allemand Schmidt* a estimé mardi 29 novembre, dans une interview à la télévision italienne, que les *« tendances autoritaires »* qui existent dans son pays, *« comme dans d'autres pays européens »*, n'influent pas sur *« les décisions de son gouvernement et du Parlement ouest-allemand »*. — *(A.F.P.)*

POINT DE VUE

Pour le retour du «prisonnier de Stammheim»

par STÉPHANE BORDIER, ROLAND DUMAS, JEAN-JACQUES DE FÉLICE et JOE NORDMANN (*)

Dans son article (*le Monde* du 26 novembre), M. Alain Peyrefitte a attribué les commentaires défavorables suscités par l'extradition de Me Klaus Croissant *« souvent à l'ignorance, parfois à la passion »*.

C'est faire peu de cas de l'opinion du conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris, qui *« s'émeut des formes et des conditions dans lesquelles une décision judiciaire a été exécutée par les autorités concernées dès après le prononcé de l'arrêt et avec une hâte inhabituelle, en dépit des pourvoi et recours formés tant auprès de la Cour de cassation que du Conseil d'Etat »*, et qui *« rappelle avec force que l'exécution d'une décision de justice, pour être comprise et accueillie avec sérénité, doit avant tout veiller au respect scrupuleux des traditions et des principes du droit des gens comme de celui des droits de la défense »*.

C'est faire peu de cas des déclarations du président de l'Union syndicale des magistrats, qui juge *« regrettable que le pouvoir n'ait pas manifesté un plus grand respect des autorités judiciaires »*.

C'est faire peu de cas des prises de position des organisations représentatives du monde judiciaire (1), des professeurs de droit et des associations de défense des droits de l'homme.

De quel côté rencontre-t-on *« l'ignorance »* et *« la passion »* ?

La preuve est faite aujourd'hui que le gouvernement français a bafoué le droit en passant outre à l'effet suspensif du pourvoi en cassation et en se substituant à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Il a bafoué les juges français en ignorant le pouvoir du Conseil d'Etat d'ordonner le sursis à exécution du décret d'extradition. Or, une permanence avait été assurée pour recevoir en temps utile le recours saisissant cette haute juridiction.

Le garde des sceaux va jusqu'à nier cette vérité.

Le gouvernement français a bafoué le droit d'asile dans son principe même.

Il a bafoué les règles de l'extradition ; en effet, le garde des sceaux reconnaît que le gouvernement avait pris d'avance, dans le cas d'un avis favorable de la chambre d'accusation, la décision politique d'extrader Me Croissant.

Il a bafoué même la chambre d'accusation par l'inadmissible amalgame fait par le garde des sceaux, dans son article, entre Me Croissant et *« les otages de Mogadiscio, le pilote abattu froidement, l'assassinat de Schleyer et de ses gardes du corps »*.

Du moins restait-il au garde des sceaux à affirmer que les juges allemands se conformeraient à la décision française. Il écrit à ce sujet : *« La justice allemande doit se soumettre à la décision de la justice française et ne juger Croissant que pour les faits retenus dans l'avis de la chambre d'accusation (...). Cela résulte impérativement de la convention franco-allemande d'extradition que les juridictions allemandes ont toujours appliquée avec autant de rigueur que les juridictions françaises, et que la justice allemande vient de s'engager, une fois de plus, à appliquer dans ce cas particulier. »*

Personne ne pouvait s'imaginer qu'il en fût autrement, à s'en tenir au texte.

La chambre d'accusation n'a accordé l'extradition que sur la base du mandat d'arrêt du tribunal régional de Stuttgart, en date du 15 juillet 1977, à l'exclusion de tout autre mandat, et en en limitant les effets à une incrimination mineure.

Le décret d'extradition, signé Alain Peyrefitte, garde des sceaux, est ainsi formulé :

« ARTICLE PREMIER. — *L'extradition du nommé Klaus Croissant est accordée aux autorités fédérales allemandes pour l'exécution du mandat d'arrêt du 15 juillet 1977 du tribunal régional de Stuttgart.* »

C'est donc la seule base légale sur laquelle repose la livraison à la R.F.A. de Me Klaus Croissant.

Or, le 17 novembre 1977, jour de l'arrivée de celui-ci à la prison de Stammheim, les juges signataires du premier mandat ont manifesté l'estime dans laquelle ils tenaient le garde des sceaux et le gouvernement français, en décernant contre Klaus Croissant un nouveau mandat qui se termine par la phrase suivante : « *Le mandat d'arrêt du tribunal régional de Stuttgart du 15 juillet 1977 est annulé.* »

La stupeur égale l'affront qui vient d'être fait à la France, le lendemain même du jour où l'extradition avait eu lieu.

Klaus Croissant se trouve en R.F.A. illégalement puisque cette décision prive l'extradition de sa seule justification juridique.

Sous le couvert de leur décision, les juges allemands ont substitué au document leur permettant de détenir Me Klaus Croissant un document nouveau, lequel est conçu dans une formulation qui retient contre Klaus Croissant le fait d'avoir adopté les idées de l'association et d'avoir favorisé son action en appelant certains prisonniers à faire leur autocritique à la suite d'une interruption d'une grève de la faim. Ceci est contraire à l'avis de la chambre d'accusation. La justice de la République fédérale d'Allemagne procède donc, de sa seule initiative, à une extension des poursuites. M. Peyrefitte aura ainsi l'occasion de manifester en protestant « que le gouvernement français ne cède pas au diktat » du gouvernement allemand et ne « s'incline pas devant la justice allemande ».

Toute autre attitude de la part du gouvernement français serait inadmissible. Elle trahirait — n'en déplaise au garde des sceaux — l'alignement de notre pays sur le modèle allemand, caractérisé par le mépris des droits de la défense (soixante-dix avocats poursuivis en vertu d'une législation d'exception), par les interdits professionnels, le délit d'opinion, les conditions inhumaines de détention des prisonniers politiques, le maintien en fonction de juges anciennement nazis, et à ce titre anciennement terroristes, l'impunité accordée aux criminels de guerre, la dénonciation des opposants au régime comme sympathisants des terroristes, la délation organisée.

Nul ne doit s'y méprendre : au-delà de « l'affaire Croissant » et de la défense du « prisonnier d'Etat » de Stammheim, se trouve posé en France le grave problème de la menace qui pèse sur les libertés.

(1) Syndicat de la magistrature, Confédération syndicale des avocats, Syndicat des avocats de France, Fédération nationale des unions de jeunes avocats, Mouvement d'action judiciaire, Association française des juristes démocrates.

(*) Avocats au barreau de Paris.



EUROPE

La République fédérale en mouvement

Les Allemands de l'Ouest ont découvert, au cours des dernières années, que, s'ils n'avaient plus le monopole de leur patrie, ils avaient un Etat et des bureaucraties (voir « le Monde » du 30 novembre). Aujourd'hui, ils s'interrogent sur l'identité de la République fédérale. Pourquoi ?

II. — Le miroir d'un peuple

De notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

Mannheim. — Sur l'autre rive du Rhin, c'est Ludwigshafen, la chimie internationale, l'un des ports fluviaux les plus importants d'Europe. Ici nous sommes dans une création non moins artificielle mais de proportions plus modestes. Fuyant la « terre brûlée » qu'avaient laissée derrière eux les soudards de Louvois, l'électeur palatin s'y installa en 1702. Entre 1720 et 1760, la dynastie palatine érigea sur ce périmètre tiré au cordeau le plus vaste — et l'un des plus monotones — palais de l'époque baroque. Héritière de la Bavière, elle se transporta à Munich en 1778, quatre ans avant la première des *Brigands* de Schiller au théâtre entretenu par un mécénat qui n'est pas oublié. « *Avez-vous relu* Die Raüber ?, nous confiait un grand juriste auquel la retraite donne des loisirs. *Je vous assure qu'ils rendent un son très contemporain. C'est leur apologie du redresseur de torts, en infraction avec l'ordre établi qui valut à Schiller l'accueil enthousiaste de ses étudiants d'Iéna. Nous ne vivons pas tout à fait dans l'inédit...* »

« Grasse Allemagne » et « Grande Allemagne »

Depuis 1964, l'ancien palais palatin, bombardé, rénové, agrémenté de vertes pelouses, est le siège d'une université dont le noyau d'origine fut une école d'administration des affaires. Une école de droit et des départements de sciences sociales ont porté ses effectifs à près de 7 000 étudiants. Nous venons nous entretenir des évolutions de la société allemande avec le professeur Wolfgang Zapf, qui, en collaboration avec des collègues de Francfort, dirige un groupe de chercheurs qui s'attache à les comprendre. Ils ont mis au point un « *système des indicateurs sociaux et des facteurs de décision de la République fédérale* », S.P.E.S. en abrégé, qui n'a pas l'ambition de fournir une interprétation globale et péremptoire du phénomène social allemand mais qui croit pouvoir en dégager les principaux éléments « *dans toutes leurs dimensions* ». L'équipe a juste achevé un gros recueil de dix rapports consacrés aux « *conditions de vie en R.F.A.* » et qui, malgré la prudence de ses appréciations, a déjà fait quelque bruit (1).

A lui seul, le titre intrigue. Aura-t-il fallu attendre 1977 pour apprendre ce qu'il en était ? N'a-t-on pas tout dit sur le « miracle économique », ses promesses et ses parvenus, sur l'opulence écrasante de ce pays où toutes les voitures d'un parc automobile qui atteint maintenant vingt millions d'unités — soit neuf voitures pour dix ménages — ont l'air aussi rutilantes qu'à la sortie de l'usine ? Envie ou méconnaissance, l'image d'une « grasse Allemagne », repue, étendant ses tentacules commerciaux sur tous les continents, ne s'est-elle pas substituée à celle de la « *Grande Allemagne* », soudée par le fer et par le feu ? L'expansion *économique* aurait, en quelque sorte, pris la relève des conquêtes d'antan. Pourquoi la première aurait-elle plus d'amis que n'en firent les secondes ?

L'histoire du corps social germanique reste à écrire. Son unification politique, réussie par un mélange d'astuce et de violence, retarda peut-être jusqu'à nos jours son unité intérieure. « Démocratie improvisée », déchirée par des factions qu'elle était impuissante à arbitrer, la République de Weimar ne put que gérer de crise en crise le passif légué par Guillaume II. Hitler lui-même se contenta d'accommoder et de galvaniser ces restes : à ses yeux, l'Allemagne qu'il mena au désastre n'était pas vraiment nazie. On aviserait plus tard, après la victoire finale.

Rétrospectivement, on reproche parfois à l'Allemagne de l'Ouest de n'avoir pas saisi « la grâce du retour à zéro », d'avoir raté l'occasion de la réforme monétaire de juillet 1948 pour l'accomplir dans une perspective de régénération spirituelle et sociale, au lieu de céder à la fatalité d'une « restauration » capitaliste. La question reste pendante, mais la République fédérale, qui vit le jour un an après l'introduction du DM (et qui, rappelons-le, était encore une sorte de proconsulat américain), repose sur les principes jumeaux du *Rechtsstaat* et du *Sozialstaat*. Elle garantit à la fois l'égalité devant la loi et l'égalité d'accès au bien-être. C'est sous l'angle de ces critères qu'il faut juger ses résultats.

« *Reconnaissons que dans la moitié des secteurs que nous avons étudiés*, observe le professeur Zapf, *et qui vont de la démographie à la démocratie (entendue, faute de mieux, comme « participation politique et sociale »), la R.F.A. a su résoudre les problèmes qui affligent les sociétés développées et que, dans les autres, elle n'a compris que sur le tard qu'il lui incombait de guider le progrès pour en limiter les retombées négatives.* »

Un certain statisme social

De fait, jusqu'à il y a une dizaine d'années, la croissance semblait avoir réponse à tout. Les appréhensions provoquées par l'automation, les premières manifestations estudiantines, la brève récession de 1966-1967, l'entrée massive des générations d'après-guerre dans des universités trop vieilles ou trop fraîchement inaugurées, la crise de l'énergie, ont contraint les dirigeants allemands à rompre avec la complaisance de leurs prédécesseurs. Dans l'espoir de n'être pas dépassées, des commissions et des instances nouvelles furent chargées d'éclairer à long terme la démarche gouvernementale. Les tristes exploits de la bande à Baader et de ses émules vont-ils détourner l'attention de cet effort de prévision ?

Relevons tout d'abord que, malgré une avalanche de libelles qui fait la joie des libraires, la paix sociale n'est pas affectée et que la machine allemande ne s'arrête pas de tourner et d'amasser. Une toute récente étude de la Banque fédérale (Deutsche Bundesbank) relève que le revenu, la consommation, l'épargne et la formation de capital des personnes privées ont connu ces dernières années une puissante augmentation. Leur niveau a presque triplé en dix ans. Les salariés possédaient a la fin de 1976 un capital moyen (assurances non comprises) de 34 000 DM (70 000 F environ). Celui des retraités a grimpé de 6 400 à 21 000 DM.

Les professions indépendantes ont sans doute préféré étaler leur mise, puisqu'en termes bancaires elles l'ont seulement doublée. Le coefficient d'épargne de la population, calculé sur la base du « revenu disponible », serait passé de 11 à 15 % en dix ans. Les retraités toutes catégories ont eu les moyens de mettre annuellement de côté, entre 1970 et 1976, sept fois plus que dans les années 60. Le gouvernement fédéral a confié à une « commission des transferts » l'analyse spectrale des ressources de ces « sous-privilégiés » d'hier, qui, par le cumul de versements divers, dont personne ne tient la comptabilité, vivraient plus à l'aise que le législateur ne l'avait demandé. Les experts considèrent d'ailleurs que les Allemands épargnent trop et n'investissent pas assez.

Pourtant, et c'est ce qui a frappé le plus l'équipe du professeur Zapf, cet enrichissement généralisé ne signifie pas que la société allemande en soit arrivée au stade « post-industriel » (terme fourre-tout, il est vrai) ni même qu'elle se caractérise par une large « couche moyenne » à l'intérieur de laquelle la circulation d'une « strate » à l'autre se ferait en douceur. Au contraire, elle observe que la proportion d'ouvriers dans le salariat total (qui représentait en 1975 86 % des détenteurs de revenus) a atteint 43 %, c'est-à-dire cinq points de moins seulement qu'en 1950, alors que dans le même temps la proportion des fonctionnaires doublait et celle des prestateurs de « services » passait de 18 à 30 %. Plus instructifs encore sont des sondages de 1960 et 1971 suggérant que *grosso modo*, les deux tiers des adultes masculins (entre trente et un et quarante ans) exerçaient une profession différente de celle de leur père. Cette mobilité entame à peine le milieu ouvrier.

Il s'agit, certes, d'ouvriers nantis, bien payés, de plus en plus associés à la marche de leur entreprise, couverts contre tous les risques du métier, protégés par des syndicats puissants aux caisses pleines, et dont les conditions de travail, sauf exceptions non négligeables (bruit, travail de nuit, monotonie des chaînes de montage) ne cessent de « s'humaniser ». Il n'en reste pas moins que les quatre cinquièmes des enfants d'O.S. et presque les deux tiers des enfants d'ouvriers qualifiés n'ont guère de chances d'échapper au « *confinement du monde des manuels* ». Il est vrai qu'en revanche, si l'on peut dire, environ la moitié des enfants « *du haut de la classe moyenne* », mais aussi, empressons-nous d'ajouter 20 % de « fils du peuple » descendent quelques barreaux de l'échelle sociale — tout comme la majorité des paysans quittant la terre. Faut-il hasarder l'hypothèse que le dynamisme économique allemand n'exclut pas un certain statisme social, et qu'il est moins tendre qu'ailleurs pour les « rentes de situation » ?

Les marginaux

Ce qui est certain, quoique non surprenant, « *c'est qu'il est faux de croire que le problème de la pauvreté disparaît de lui-même avec la prospérité* ». Le rapport Zapf distingue quatre degrés de pauvreté allant de la « pauvreté absolue » à la « pauvreté tempérée », mais comme il n'a pour appliquer ces « indicateurs » et leurs corrélations que des statistiques imparfaites remontant à 1969, il ne s'avance qu'avec circonspection. Néanmoins, il décèle une frange de pauvreté d'environ 10 % de la population, où se mêlent personnes seules et familles nombreuses. Il est révélateur que l'expression *Randgruppen* (littéralement : marginaux) soit maintenant assez fréquemment utilisée en R.F.A. Elle désigne avant tout les réfractaires à la société d'abondance, déchus en tout genre, drogués, etc. Mais elle embrasse également — de plus en plus ? — les inadaptés involontaires et tous ceux qui se « débrouillent mal ».

Quant à la quasi-perpétuation du milieu ouvrier, on peut l'attribuer à deux causes, dont la plus importante est la dégradation des centres de formation professionnelle, jadis force et fierté de l'économie allemande. Ils ont végété par rapport au reste du système éducatif et ne peuvent plus accueillir qu'un postulant sur trois. En outre, 10 % seulement des étudiants viennent d'un foyer ouvrier. On se demanderait ce qu'il advient de tous ces laissés-pour-compte si l'on ne savait que, tout comme aux Etats-Unis, l'industrie allemande a développé un réseau « parallèle » de formation (des jeunes et des moins jeunes), initiale et permanente, conforme à ses besoins et à ses prévisions technologiques, pour lequel elle ne dépense pas beaucoup moins de milliards de D.M. que les budgets de l'enseignement public.

Ouvrière ou bourgeoise, la jeunesse au sens large — la classe d'âge entre dix-huit et trente-cinq ans — est évidemment le facteur principal de la fermentation de la République fédérale. D'abord, parce que, pour la première fois depuis la guerre, elle pâtit du chômage. En 1975, 5,8 % des moins de vingt ans étaient sans emploi. Le pourcentage baisse l'année suivante d'un point. Les comptes de 1977 ne devraient pas être beaucoup plus brillants. L'avenir, en tout cas, n'est pas rose. Une sélection très sévère a été imposée à l'entrée des seules facultés — sciences, médecine — qui promettent des débouchés à peu près assurés. Il est question de comprimer la durée des études et donc d'intensifier l'effort d'assimilation demandé, ce qui est contraire à la tradition universitaire germanique, et au relâchement relatif des années 60.

Est-ce parce que les études supérieures, dans ces conditions, « ne riment plus à rien » et qu'elles restituent à l'élite sa priorité que semblent s'en détourner une proportion croissante des bacheliers ? Plus de 9 % y renoncent, 15 % hésitent à les entreprendre (contre 7,1 % en 1971). En mai 1974, 18 408 diplômés, dont 13 033 jeunes gens, s'étaient inscrits au chômage, constat d'échec provisoire devant lequel beaucoup reculent jusqu'à la dernière minute. Le débouché classique du diplômé allemand — juristes en premier lieu, caste suprême en l'absence de « grandes écoles » à la française, — à savoir le service public, tend à se resserrer. L'Etat (inclus le système universitaire) et les collectivités absorbaient dans leur circuit 60 à 70 % de chaque promotion. Ils n'en accueilleront bientôt plus que le dixième.

Le marché du travail n'est pas plus prometteur. La productivité par heure de travail (144 aujourd'hui sur la base de 1970 : 100) progressant sans accroc, la main-d'œuvre totale a plafonné. De 1961 à 1970, elle aurait augmenté de 0,2 % tandis que les demandeurs d'emploi sortant de l'université avec un titre augmentaient de 36 % ; en chiffres ronds, 400 000 diplômés. D'ici 1985, il faudrait en caser 600 000 de plus. L'issue est-elle de prolonger la scolarité obligatoire jusqu'à dix-huit ans, comme le proposait il y a quelques jours M. Klaus von Dohnanyi, ancien ministre fédéral de la recherche scientifique ? « *Normalement*, conclut le professeur Zapf, *tout, dans ce domaine, devrait aller de plus en plus mal. On l'écrit partout, nous préparons un prolétariat intellectuel virtuellement explosif... Mais regardez l'histoire de la République fédérale. Ce ne sont pas les prophéties dramatiques qui se sont réalisées. Et ce qui s'est produit de plus positif — dites-moi quand, dans le passé, les Allemands ont été logés comme ils le sont aujourd'hui ? — l'avions-nous prédit ?* »

Il se pourrait, d'après les prospections démographiques de notre interlocuteur, que la population de la R.F.A., travailleurs étrangers et leur familles mis à part (leur embauche a été stoppée en 1973), dont le taux de reproduction est déficitaire depuis 1970, tombât de 61,83 millions à 57 millions en l'an 2000 — hypothèse extrême. Ce délestage procurerait un certain répit sans freiner brutalement la croissance et permettrait un « changement » dans le sens d'un plus grand épanouissement pour chacun. Déjà, la plupart des citoyens ne confondent plus niveau de vie et bulletin de paie. Jamais la cote du deutschemark n'a été si élevée sur le marché des changes. Jamais cette monnaie florissante n'a occupé un rang aussi modeste sur la liste des motivations et des vœux de l'Allemagne d'après-guerre. Une nouvelle sensibilité germerait-elle derrière les confrontations qui emplissent l'actualité ? Mais la lutte pour les biens immatériels ne sera-t-elle pas au moins aussi ardente que la course aux satisfactions matérielles ?

Prochain article :

L'ÉTAT EN SON DÉSERT

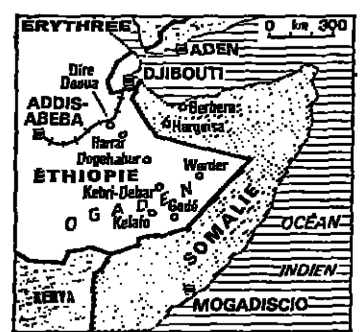
(1) Wolfgang Zapf, *Lebensbedingungen in der Bundesrepublik. Sozialer wandel und Wohlfartsentwicklung*, Campus Verlag, Frankfurt, 1977. Sur les méthodes des « indicateurs sociaux », combinant facteurs objectifs et perceptions subjectives de la « qualité de la vie », voir les deux brochures éditées par l'O.C.D.E.: *Liste des préoccupations sociales*, Paris, 1973, et *Eléments subjectifs du bien-être*, Paris, 1974.

AFRIQUE

Ethiopie

Les combats se poursuivent pour le contrôle de Harrar

« La bataille pour Harrar a atteint un point crucial », a déclaré, mardi 29 novembre, devant la presse étrangère, à Mogadiscio, M. Abdoulaye Hassan Mahmoud, secrétaire général du Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), et les *« forces de libération somalies »*, si elles ne contrôlent pas la ville, *« ont l'avantage sur l'ennemi »*. Il s'agissait en fait d'une mise au point, M. Abdoulaye ayant reconnu qu'il avait tenu la veille des propos qui *« pouvaient laisser entendre que le Front contrôlait Harrar »*. Cette localité, a-t-il dit, n'a pas encore été *« libérée »*. Il a cependant indiqué que la route entre Harrar et Babilé, bourgade située à une quarantaine de kilomètres à l'est, avait été coupée par les forces de libération.



La prise de Harrar avait été de nouveau démentie de façon catégorique mardi par deux diplomates éthiopiens, l'un à Londres et l'autre à Moscou. Ce dernier, M. Girma Alamu, avait indiqué : *« Il y a seulement des combats sporadiques »* autour de la ville.

● *A Khartoum*, le président Gaafar el Nemeiry et son homologue somalien, M. Mohamed Syaad Barre, arrivé mardi dans la capitale soudanaise, ont accusé l'Union soviétique d'exercer une constante menace sur la corne de l'Afrique et l'ensemble du continent.

Le président soudanais venait du Caire, où il a rencontré le président Sadate, et a poursuivi son voyage, après une courte escale soudanaise, en Arabie Saoudite.

● *A Moscou*, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, a lancé, mardi, un appel aux pays africains pour qu'ils soutiennent l'Ethiopie dans son conflit avec la Somalie. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

République de Djibouti

Le meurtre d'un instituteur français serait l'œuvre de « rebelles » afars

L'instituteur français tué mardi matin 29 novembre à Galafi, sur le territoire de la République de Djibouti, près de la frontière éthiopienne, aurait été abattu par ses ravisseurs, des Afars, qui tentaient de gagner l'Ethiopie, déclare-t-on à Paris de source autorisée. Les ravisseurs étaient au nombre de quatre, à bord de deux voitures et armés de pistolets-mitrailleurs Kalachnikov, de fabrication soviétique.

Ce groupe d'Afars, précise-t-on de même source, se serait introduit lundi après-midi au domicile de l'instituteur, à Yoboki, à une quarantaine de kilomètres de la frontière éthiopienne, et aurait attendu le retour de ce dernier, qui était accompagné de sa femme, pour les prendre en otages. C'est en leur compagnie que ce groupe d'Afars projetait de forcer le barrage frontalier de la garde nomade djiboutienne.

Ayant constaté qu'ils ne pourraient finalement pas réussir leur opération, ils auraient, avant de prendre la fuite, tiré une rafale d'arme automatique sur leurs captifs, tuant l'instituteur et blessant sa femme. A la suite de ce meurtre, les vingt-cinq coopérants français isolés à l'intérieur du territoire djiboutien ont été ramenés dans la capitale par des hélicoptères de l'armée française. (Voir nos dernières éditions du 30 novembre.)

[Conformément aux accords de coopération signés en juin dernier entre Paris et la nouvelle République, la France entretient dans ce pays 350 coopérants, dont 128 instituteurs ; 4 150 militaires français stationnent encore à Djibouti dans le cadre de la coopération militaire. On précise à Paris que la mesure — temporaire — de rapatriement sur la ville de Djibouti des coopérants isolés en brousse ne remet nullement en cause le principe de la coopération franco-djiboutienne.]

Rhodésie

Londres et Washington condamnent les derniers raids contre le Mozambique

L'évêque Abel Muzorewa, l'un des dirigeants nationalistes rhodésiens modérés, a condamné, mardi 29 novembre, les derniers raids de l'armée rhodésienne au Mozambique, affirmant que les victimes de ces opérations étaient pour la plupart des réfugiés, hommes, femmes et enfants. Ces raids auraient fait mille deux cents morts, selon Salisbury.

Mgr Muzorewa, qui dirige le Conseil national unifié africain (U.A.N.C.), a précisé qu'il avait adressé une lettre à ce sujet au premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, lettre qu'il se propose de rendre publique. L'évêque a ajouté que son mouvement allait appeler à une semaine nationale de deuil et que le dimanche 4 décembre *« serait une journée de prière »*.

Le Front patriotique du Zimbabwe a lancé, pour sa part, un appel à la communauté internationale pour qu'elle vienne en aide aux populations du Mozambique victimes des raids rhodésiens. L'un des porte-parole de ce Front, M. Shamuyarira, a déclaré, mardi à Rome, que l'action des *forces* rhodésiennes avait *« tué tout ce qui restait des propositions anglo-américaines pour l'établissement d'un accord dans la région »*.

Londres et Washington ont condamné ces raids rhodésiens, qui avaient déjà été dénoncés, lundi, par M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies. M. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique, a déclaré, mardi : *« Cette dernière attaque, avec le défi qu'elle comporte à l'intégrité territoriale du Mozambique, souligne la nécessité d'un règlement international acceptable et met en lumière le grave danger d'un élargissement du conflit qui pourrait concerner la totalité de l'Afrique australe. »*

Le porte-parole du département d'Etat américain, M. Hodding Carter, a déclaré, pour sa part : *« Nous condamnons cette escalade majeure de la violence qui enfreint l'intégrité territoriale d'un pays membre de l'organisation des Nations unies. » « Ainsi que le souligne le communiqué nationaliste sur cette attaque*, a-t-il poursuivi, *l'action du régime de M. Smith a nettement accru l'amertume »* des Noirs de Rhodésie, et *« complique les efforts anglo-américains en vue d'un règlement »*.

En dépit de ces raids, la récente initiative de M. Ian Smith pour un règlement interne du problème rhodésien doit dominer les discussions du comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine qui ont débuté le 28 novembre, à Dar-Es-Salaam (Tanzanie). Les trois commissions permanentes du comité de libération sont réunies pour préparer la session plénière de janvier prochain, à Tripoli.

Les discussions entre partisans de la guerre à outrance et partisans d'une formule de compromis pourraient prendre un tour assez vif, estime-t-on de même source. Des militants siégeant au comité de libération insisteront à ce propos sur la « duplicité » du régime Smith, qui, d'un côté, se déclare prêt à négocier, tandis que, de l'autre, il commet une fois de plus une agression contre un pays africain voisin.

Les autorités de Salisbury, quant à elles, ont démenti qu'il y ait eu d'autres raids au Mozambique à la suite des attaques contre Chimoio et Tembue. Elles ont affirmé qu'il n'était pas question de lancer un raid analogue sur ce territoire du Botswana. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

ASIE

Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS ORDONNE LA RÉOUVERTURE DU PROCÈS DE M. AQUINO

Manille (A.F.P.). — Le président Marcos a ordonné mardi 29 novembre la réouverture du procès de l'ancien chef de l'opposition, M. Benigno Aquino, condamné à mort vendredi par une cour militaire (« le Monde » daté 27-28 novembre). Cette décision a été prise pour permettre à M. Aquino de présenter sa défense, précise-t-on à Manille. M. Aquino avait contesté la compétence de la juridiction militaire devant laquelle il comparaissait et avait fait appel devant la Cour suprême. Son avocat s'est déclaré sceptique quant à l'issue d'un nouveau procès, car il semble que les juges seront encore des militaires.

Chine

Les relations avec l'Albanie se détériorent rapidement

De notre correspondant

Pékin. — Les relations sino-albanaises se détériorent rapidement. Aucun des quatre vice-présidents du comité central du P.C. chinois n'assistait mardi 29 novembre à la réception offerte par l'ambassadeur d'Albanie pour le trente-troisième anniversaire de la libération, alors que le vieux maréchal Yeh Chien-ying et M. Li Hsien-nien s'étaient déplacés l'an dernier pour la même occasion. La présence à l'ambassade d'Albanie de deux membres du bureau politique — MM. Ulanfu et Keng Piao — répondait aux exigences, sans plus, du protocole entre partis théoriquement frères. A la différence encore de l'an passé, aucun discours n'a été prononcé et *le Quotidien du peuple* rompt cette année avec la tradition en s'abstenant de saluer par un éditorial la fête nationale albanaise. Le journal se borne à rendre discrètement compte en page quatre de la réception de mardi.

L'ampleur des réalignements en cours parmi les amis, anciens et nouveaux, de la Chine, est souligné par un éditorial de l'organe du P.C. albanais, *Zeri I Populit*, diffusé à Pékin par les soins de l'agence albanaise de presse. Ce texte, daté du 24 novembre, dénonce avec vigueur l'attitude observée à propos de la visite à Jérusalem du président Sadate aussi bien par *« les théoriciens et les tenants du Mouvement des non-alignés »* que par ceux de *« la théorie des trois mondes »*. Le journal albanais, qui rejette pour sa part toute idée *« d'arrangement »* ou de *« compromis »* avec Israël, renvoie ainsi dos à dos Yougoslaves et Chinois. Le fait est que ces derniers n'ont fait état de la visite en Israël du président égyptien que le 27 novembre dans une dépêche de l'agence Chine nouvelle aussi peu compromettante que possible et qui se bornait à citer quelques phrases du discours de M. Sadate devant la Knesset. La position de Pékin dans cette affaire est fort délicate, la diplomatie chinoise éprouvant d'une part quelques difficultés à choisir entre ses différents amis arabes et n'ayant aucun goût d'autre part pour s'aligner sur les positions de l'U.R.S.S. *« On comprend*, écrit Zeri I Populit, *la position particulièrement embarrassante des tenants de la « théorie des trois mondes », dont l'arrangement et le compromis avec Israël ont embrouillé le schéma »*.

ALAIN JACOB.

● *A la réception offerte à Paris* par l'ambassadeur d'Albanie à l'occasion de la fête nationale, la Chine n'était représentée que par le premier conseiller de l'ambassade en France. En revanche, les ambassadeurs de plusieurs pays du Pacte de Varsovie étaient présents.

Bangladesh

Selon le « Guardian »

DES CENTAINES D'OPPOSANTS ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS

Des centaines d'opposants au régime du général Ziaur Rahman ont été exécutés après avoir été jugés à huis clos dans les casernes de Dacca, à la suite de la tentative de coup d'Etat d'octobre dernier (*le Monde* des 4, 20 et 28 octobre), a écrit le quotidien britannique *the Guardian* du mardi 29 novembre.

Le nombre exact des exécutions n'est pas connu, mais des étrangers vivant près des quartiers militaires sont souvent réveillés en pleine nuit par les salves de pelotons d'exécution. Selon d'autres sources, également citées par le *Guardian*, des pendaisons auraient lieu quotidiennement à la prison centrale de Dacca. La plupart des personnes qui passent en jugement sont des militaires, mais des opposants civils seraient aussi déférés devant les « juges » militaires, en particulier les dirigeants du parti de gauche J.S.D. (Jatyo Samajtantrik Dal, ou parti socialiste national.

AMÉRIQUES

Argentine

Un cas parmi sept mille cinq cents

Buenos-Aires (A.F.P.). — Une liste de sept mille cinq cents prisonniers politiques et disparus en Argentine a bien été remise au ministère des affaires étrangères argentin, a confirmé, le mardi 29 novembre, l'ambassadeur des Etats-Unis à Buenos-Aires, M. Raul Castro. Au cours d'une conférence de presse, le diplomate américain a précisé que cette liste avait été présentée à Washington au président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, par les communautés juive et catholique et par un groupe indépendant.

Le ministère des affaires étrangères argentin avait démenti, vendredi dernier, que la délégation qui accompagnait le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, dans sa récente visite à Buenos-Aires, ait remis une telle liste aux autorités militaires.

Le groupe 48 de la section belge d'Amnesty International nous fait parvenir le dossier qu'il a établi sur le cas de M. Victor Benamo. Cet avocat aux sympathies péronistes, ancien recteur de l'université argentine de Bahia Blanca, a été arrêté le 23 avril 1976. Il a été détenu, depuis lors, en diverses prisons. Il se trouverait actuellement interné à Resistencia, dans la province du Chaco.

La situation de M. Benamo est néanmoins significative. Bien qu'il ait fait l'objet, en août 1976, d'accusations très graves de la part du commandant en second du 5e corps d'armée argentin, aucune action judiciaire n'était, aux dernières nouvelles, menée contre lui. Le général Acdel Vilas avait reproché à l'ancien recteur d'avoir, dans son discours, fait état de positions « socialistes révolutionnaires » .

De façon plus générale, M. Benamo était accusé d'avoir favorisé la « pénétration gauchiste » *et l'*« infiltration idéologique et socio-culturelle » *dans l'établissement dont il avait eu la responsabilité de mai 1973 à mars 1974. Seize autres personnalités de l'université de Bahia-Blanca — pour la plupart des enseignants de la faculté des sciences économiques — ont été arrêtées en juillet 1986. Trente et une autres, recherchées, avaient pu s'enfuir avant d'être interpelées.*

Le général Vilas avait, lors d'une conférence de presse en août 1976 à Bahia-Blanca, où il avait dénoncé un vaste plan de « pénétration marxiste » *dans l'université, également mis en cause M. Gustavo Malek, ancien ministre de l'éducation et de la culture du général Alejandro Lanusse — de 1971 à 1973. L'ancien chef de l'Etat avait, en la circonstance, pris la défense de M. Malek, ce qui lui avait valu cinq jours d'arrêt de rigueur.*

Le groupe 48 de la section belge d'Amnesty International indique M. Benamo, qui est âgé de quarante-huit ans, a été tellement torturé et mal traité qu'il a perdu 50 kilos en dix-huit mois, qu'il n'a plus l'usage de ses membres supérieurs et que son équilibre nerveux est gravement compromis.

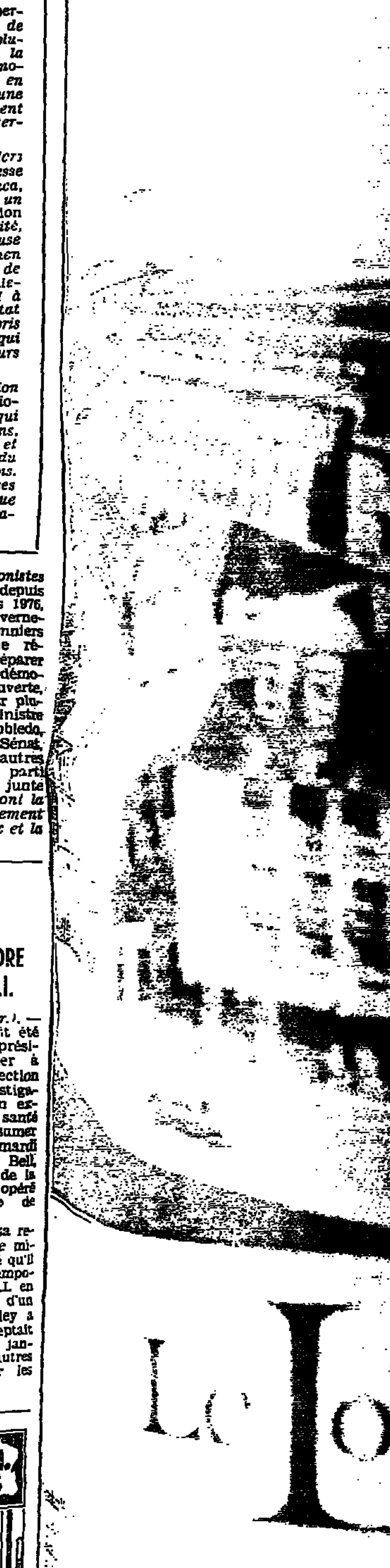
●*Sept personnalités péronistes* ont, pour la première fois depuis le coup d'Etat du 24 mars 1976, demandé clairement au gouvernement de libérer les prisonniers politiques, d'envisager une réforme économique et de préparer la voie a un retour de la démocratie. Dans une lettre ouverte, publiée le 28 novembre, par plusieurs journaux, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Angel Robledo, l'ancien président du Sénat, M. Italo Luder, et cinq autres membres importants du parti péroniste demandent à la junte de relâcher les citoyens *« dont la libération ne peut sérieusement remettre en question la paix et la sécurité du pays »*.

Etats-Unis

M. FRANK JOHNSON NE POURRA PAS PRENDRE LA DIRECTION DU F.B.I.

Washington *(A.F.P., Reuter.)*. — M. Frank Johnson, qui avait été choisi au printemps par le président Carter pour succéder à M. Clarence Kelley à la direction du Federal Bureau of Investigation (F.B.I.) s'est récusé en expliquant que son état de santé ne lui permettait pas d'assumer ce poste, a annoncé mardi 29 novembre M. Griffin Bell, attorney général (ministre de la justice). M. Johnson a été opéré en août d'un anévrisme de l'aorte.

M. Kelley devait prendre sa retraite le 1er janvier 1978. Le ministre de la justice a affirmé qu'il lui demanderait de rester temporairement à la tête du F.B.I. en attendant la désignation d'un nouveau directeur. M. Kelley a déclaré de son côté qu'il acceptait de conserver ses fonctions en janvier, mais qu'il avait d'autres projets professionnels pour les mois suivants.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet d'indemnisation des rapatriés est jugé inacceptable par la majorité des députés

La discussion générale du projet de loi d'indemnisation des rapatriés, qui s'est terminée mardi soir 29 novembre à l'Assemblée nationale, a confirmé l'opposition de la majorité des députés au texte présenté par le gouvernement.

Comme les rapatriés eux-mêmes, ainsi que l'ont révélé les travaux du congrès extraordinaire réuni mardi après-midi par le mouvement du RECOURS, les différentes formations politiques sont, à l'exception du parti républicain, partagées entre le désir de repousser un projet jugé insuffisant et la crainte de voir le gouvernement retirer son texte pour qu'il ne soit pas approuvé grâce aux abstentions. Dans ce dernier cas, les rapatriés perdraient le bénéfice d'améliorations certaines, et dont personne ne conteste l'intérêt, par rapport à la situation actuelle.

Les représentants du R.P.R., des centristes-réformateurs, du P.S. et du P.C. devaient arrêter leur position mercredi soir, à la fin de la discussion des articles. Ils se montraient d'autant plus déterminés à faire pression sur le gouvernement que dans son discours, mardi après-midi, M. Dominati, en présence de M. Raymond Barre, n'a pas dit un seul mot de la possibilité d'indexer sur le coût de la vie les créances qui seraient reconnues aux rapatriés, alors que la satisfaction de cette revendication est considérée par les intéressés et la grande majorité des députés comme la condition « sine qua non » de l'approbation du projet.

Le gouvernement a estimé, de toute évidence, que ni les rapatriés ni les formations de la majorité n'oseront prendre le risque de voir l'examen du dossier reporter « sine die ». Au cours de l'allocution qu'il se proposait de prononcer, mercredi après-midi 30 novembre, M. Raymond Barre devait présenter plusieurs amendements visant, dans un souci de compromis, à assouplir les dispositions prévues en faveur des personnes âgées et de certains cas sociaux et à compenser légèrement les effets éventuels de l'inflation sur le montant des indemnités, mais les indications fournies, mardi soir, à ce sujet, ne paraissaient pas de nature à satisfaire, loin de là, les députés.

Dès le début de la discussion, il semblait exclu que les divergences au sein de la majorité puissent provoquer une crise politique. M. Claude Labbé a laissé entendre que la majorité du groupe R.P.R. n'engagerait pas une épreuve de force avec le gouvernement, même si les députés du Midi, notamment M. Mario Bénard, délégué gaulliste aux rapatriés, tiennent un langage moins conciliant. Le R.P.R. estime qu'il a atteint son objectif électoral en se posant, depuis plusieurs mois, comme le meilleur défenseur des rapatriés au sein de la majorité.

Le gouvernement ayant décidé de ne pas céder, quelle que soit la conclusion du débat, le contentieux entre les « pieds-noirs » et l'État ne sera pas définitivement réglé, contrairement à ce que souhaitait M. Valéry Giscard d'Estaing, le 8 juillet 1977, à Carpentras.

Mardi *29* novembre, sous la présidence de M. Franceschi (P.S.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, et en présence d'une centaine de députés et d'un public très nombreux, le projet de loi relatif à l'indemnisation des Français rapatriés d'outre-mer dépossédés de leurs biens (voir notamment *le Monde* du *27* octobre et des 17, 27-28 et 29 novembre). Ce texte pose le principe de l'indemnisation intégrale des dommages subis tout en prévoyant un plafond de 1 million de francs pour un couple et de 500 000 francs pour personne seule. Les indemnités versées compléteront la contribution accordée par la loi de 1970. Le coût global sera de 30 milliards, qui s'ajouteront aux 10 milliards versés au titre de la loi de 1970.

Pour M. TISSANDIER (P.R.), rapporteur, ce projet ne résout pas un certain nombre de problèmes jugés fondamentaux par la commission des finances unanime : le champ d'application, la détermination des bases de l'indemnisation, les barèmes d'indemnisation, les modalités du règlement, la protection contre l'inflation et la cessibilité des titres.

Il conclut : « *Ce projet, qui soulève les passions, entraîne une profusion de propositions, pour les unes démagogiques, pour certaines irrecevables. Il y a quinze ans, les rapatriés avaient moins d'amis qu'aujourd'hui. A présent, l'unanimité s'est faite. Ce projet est nettement plus satisfaisant que les lois précédentes, mais il paraît indispensable de le compléter par l'adoption des amendements de la commission. Enfin, cette nouvelle loi doit rester ouverte à l'avenir.* »

Répondant aux principales revendications des associations de rapatriés, M. DOMINATI, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, explique pourquoi le gouvernement estime préférable de s'en tenir aux barèmes d'évalutation des biens perdus, fixés en 1970. Il avance deux raisons : « *Toute réévaluation accroîtrait la charge budgétaire dans des proportions insupportables pour le Trésor public. D'autre part, près de la moitié des dossiers d'indemnisation ayant été liquidés, modifier les bases de réévaluation serait remettre sur le chantier l'ensemble des dossiers, donc retarder la liquidation des indemnités.* »

Puis il indique pourquoi il n'a pas paru « *possible ni souhaitable* » d'indemniser intégralement les biens abandonnés outre-mer : « *D'abord, pour des raisons budgétaires évidentes ; ensuite, car la solidarité nationale, qu'il est normal de faire jouer, doit trouver non moins normalement sa limite dans l'institution d'un plafond.* »

Après avoir précisé qu'avec le nouveau texte chaque rapatrié devrait percevoir en moyenne 240 000 francs contre 62 000 actuellement, M. Dominati explique pourquoi le gouvernement n'a pas non plus retenu la possibilité pour les rapatriés de négocier librement les titres d'indemnisation qu'ils recevront : « *On pouvait craindre que la majeure partie des bénéficiaires cherchent à négocier leurs titres ou certificats. Dans la conjoncture financière actuelle, et compte tenu de la lutte contre l'inflation, il n'eût pas été sage de retenir un tel système.* »

De plus, « *la négociation quasi simultanée de l'ensemble des titres remis aurait conduit à un effondrement de la valeur de* ces *titres. Nous n'avons pas voulu que les créances représentatives du patrimoine perdu risquent de faire l'objet d'une « décote » préjudiciable en fin de compte aux intérêts des rapatriés.* »

M. BENARD (R.P.R.) : ambigu donc trompeur

Dans la discussion générale, M. SAVARY (P.S., Haute-Garonne) observe que « *socialistes et radicaux de gauche n'ont pas attendu la veille des élections législatives pour affirmer le droit à une juste réparation et ont déposé de nombreuses propositions qui n'ont jamais pu venir en discussion* ». Il s'interroge « *sur la vertueuse indignation du R.P.R., comme si M. Chirac n'avait pas été premier ministre de juin 1974 à août 1976* ». Constatant qu'un capital de 1 franc en 1962 ne représente plus que 38,2 centimes aujourd'hui, il affirme : « *Ainsi, l'indemnisation est une peau de chagrin.* »

Pour M. MARIO BENARD (R.P.R., Var), « *ce projet tel qu'il est n'est pas acceptable : il est ambigu, donc trompeur, car on est loin d'une indemnisation générale et complète. Il risque de conduire à des situations plus anormales encore que celles résultant de la loi de 1970. Si le gouvernement estimait que le coût d'une indemnisation complète et générale excédait les possibilités du pays, il devait le dire et n'annoncer qu'un complément partiel d'indemnisation.* » M. Bénard présente ensuite les contre-propositions de son groupe qui reposent sur trois idées-forces : « *Le problème doit être traité en termes de droit commun, une clause de sauvegarde doit être prévue contre l'inflation, les « réinstallés » doivent pouvoir continuer à vivre et à travailler dans la paix et la sécurité.* »

Pour M. GARCIN (P.C., Bouches-du-Rhône), « *le pouvoir et sa majorité portent l'entière responsabilité du retard scandaleux dont les rapatriés souffrent depuis quinze ans...* ».

Le député relève que certains rapatriés, dépossédés en 1962, devront attendre 1997 pour être complètement indemnisés et souligne que pendant ce temps « *leur indemnité aura été laminée par l'inflation.* » « *Le projet,* déclare-t-il, *appelle des aménagements importants.* »

Pour M. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine), « *l'indemnisation doit être à la fois un dédommagement de la perte matérielle subie et une réparation du délai d'attente imposé* ». Le dispositif proposé doit être amélioré.

M. LAFONT (non-inscrit, Var), rapatrié et membre du RECOURS, insiste sur la nécessité « *absolue* » d'indexer les titres et de dédommager « *immédiatement* » les personnes âgées sous la forme, par exemple, d'une retraite indexée. Il suggère le lancement d'un grand emprunt national qui permettrait un règlement « *définitif et rapide* » du problème. Pour M. GANTIER (P.R., Paris), « *il faut voter cette loi de justice et de réconciliation, même si elle n'est pas parfaite* ».

M. BAYOU (P.S., Hérault) constate que « *les gouvernements qui se sont succédé ont fait preuve d'un grande persévérance dans l'erreur, et l'erreur,* déclare-t-il, *s'appelle ici « injustice* ».

La discussion se poursuit en séance de nuit sous la présidence de M. BROCARD (R.P.R.). Pour M. BONHOMME (app. R.P.R., Tarn-et-Garonne), « *les rapatriés, victimes d'une injustice éclatante, ont été sacrifiés à une politique illusoire dont la réalisation a permis l'avènement d'un régime militaro-bureaucratique* ». Pour M. SOUSTELLE (réf., Rhône), « *ce projet, qui impose aux rapatriés un emprunt forcé, comporte plus d'une insuffisance et d'une injustice* ». Aussi souhaite-t-il que le gouvernement écoute la majorité et modifie son projet, sous peine de laisser à l'opposition le monopole de la défense des rapatriés, ce qui serait, à son avis, paradoxal. M. LIMOUZY (R.P.R., Tarn), critique l'article concernant les prêts de réinstallation.

« *Depuis quinze ans,* affirme M. LOO (P.S., Bouches-du-Rhône), *les gouvernements n'ont jamais tenu leurs promesses et rien n'a été fait ; aujourd'hui, on utilise l'inflation comme arme contre les rapatriés. En réalité,* conclut-il, *ce projet n'apporte que du vent.* » Pour M. PLANTIER (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques) le projet en discussion, qui doit être amélioré, ne constituera qu'une seconde étape puisqu'il ne règle pas le sort de tous les rapatriés. Pour M. GODON (R.P.R., Yvelines) « *il aurait été souhaitable d'aller jusqu'au bout comme le voulait le R.P.R.* »

« *Les pieds-noirs,* déclare M. FRECHE (P.S., Hérault), *sont le remords de la majorité, qui leur doit tant. Le projet soumis,* estime-t-il, *ne représente pour eux qu'une nouvelle station sur le chemin de croix.* » A son avis, il est « *indispensable* » de retenir le principe de l'indexation.

M. ROLLAND (R.P.R., Allier) plaide en faveur des harkis et des Français qui ont participé au développement industriel de l'Algérie dans le cadre du plan de Constantine. Enfin, M. HAMEL (P.R., Rhône) comprend la prudence du gouvernement, mais estime qu'on ne peut pas exclure totalement l'indexation. « *Ce texte,* conclut-il, *n'est qu'un pas en avant.* »

La séance est levée à 23 h. 50.

PATRICK FRANCÈS.

M. LABBÉ (R.P.R.) : ce texte ne ferme pas le dossier.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 29 novembre, après la réunion du bureau et du groupe, que la proposition de loi d'indemnisation des rapatriés qu'avait déposée M. Mario Bénard, député du Var, avait été à l'origine du texte du gouvernement. « *Après la première étape de la réinstallation, nous allons franchir une seconde étape, celle de l'indemnisation* », a déclaré M. Labbé. « *Mais ce texte,* a-t-il ajouté, *ne ferme pas le dossier, ni toute indemnisation future.* »

« *L'idée générale de notre groupe est d'aller vers un vote de ce texte* », a poursuivi M. Labbé, qui a souligné que le projet du gouvernement avait le double mérite, aux yeux du R.P.R., de se rapprocher du droit commun quant à la preuve de la dépossession, et de hâter l'indemnisation des personnes âgées.

Interrogé sur le terme de « fronde » employé par certains journalistes pour désigner l'attitude des députés R.P.R. dans cette affaire, M. Labbé a répondu : « *Si vraiment le fait de faire notre métier de députés, de présenter des amendements, de nous concerter avec le gouvernement, si cela s'appelle la fronde, alors, vive la fronde !* »

Evoquant l'élection cantonale partielle de Strasbourg, M. Labbé a déclaré que, si elle devait constituer un test, il fallait aussi considérer l'élection de Saint-Aulaye en Dordogne, comme un test. Cependant, a-t-il ajouté, M. Chirac a souligné que la majorité ne devait pas plus s'adonner aujourd'hui à l'optimisme qu'elle ne devait se laisser aller au pessimisme avant la rupture de l'union de la gauche. Le président du R.P.R. estime qu'il faut renforcer « *la cohésion et l'unité de la majorité* », ce dont l'entrevue qu'il a eue à Rouen, la semaine dernière, avec M. Jean Lecanuet, donne un bon exemple, a dit M. Labbé.

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Réunie mardi 29 novembre au Palais-Bourbon, la conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des prochaines séances de l'Assemblée nationale :

MERCREDI 30 NOVEMBRE : questions au gouvernement et indemnisation des rapatriés.

JEUDI 1er DECEMBRE (matin, après-midi et soir) : collectif budgétaire pour 1977 ; sociétés à gestion participative ; tribunaux administratifs.

VENDREDI 2 : questions orales (matin) ; régime commercial en Polynésie ; gratuité des actes de justice.

MARDI 6 et MERCREDI 7 : complément familial et protection de la maternité dans les DOM ; sécurité sociale des ministres du culte ; généralisation de la Sécurité sociale.

JEUDI 8 : projet relatif aux prix (suite) ; police de la Nouvelle-Calédonie ; protection des consommateurs ; coopératives ouvrières de production.

VENDREDI 9 : questions orales ; insolvabilité ; Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie (C.M.P.).

هكذا من الأصل

AU SÉNAT

Défense : deux sous-marins nucléaires sont en service de façon permanente, précise le ministre

Le Sénat a adopté, mardi 29 novembre, les crédits de la défense s'élevant, a précisé le rapporteur M. Francou (Un. centr., Bouches-du-Rhône), à 67 milliards 654 millions de francs, qui représentent 17 % du budget de l'État et 3,23 % du produit industriel brut (PIB).

La part des dépenses ordinaires est en légère diminution, tandis que les dépenses en capital sont en augmentation. L'objectif fixé pour 1978 par la loi de programme sera atteint et même légèrement dépassé.

M. LEGOUEZ (Ind., Eure), rapporteur spécial des dépenses ordinaires, note que les crédits destinés aux rémunérations et charges sociales représentent les deux tiers de ces dépenses et près de la moitié de l'ensemble du budget de la défense. Après M. FRANCOU, remplaçant de M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) comme rapporteur spécial du service des essences, on entend M. GENTON (C.N.I.P., Cher), qui exprime l'avis de la commission de la défense (section commune), et estime que l'évolution des crédits consacrés aux forces nucléaires s'explique par le fait que le programme Pluton arrive à son terme. Il faut, souligne-t-il, lancer maintenant le développement du missile air-sol de moyenne portée.

M. GAUTIER (R.P.R., Maine-et-Loire), rapporteur pour avis de la section gendarmerie, considère que l'amélioration des casernements est une mesure urgente, car les collectivités locales ne pourront faire face à la dépense.

M. CHAUMONT (R.P.R., Sarthe) évoque le problème de la réorganisation de l'armée de terre, et se demande quelle en est la finalité.

M. VOILQUIN (ind., Vosges) note avec satisfaction un certain redressement des crédits destinés à l'armée de l'air. Toutefois, estime-t-il, ces sommes n'atteignent pas les 21,29 % du total prévu par la loi-programme. Le retard cumulé est estimé à ... milliards.

M. MAX LEJEUNE, rapporteur des crédits de la marine, craint que ceux-ci soient insuffisants pour poursuivre les études nécessaires dans le cas d'une guerre électronique. Les commandes d'unités nouvelles, souligne-t-il, sont, pour l'essentiel, renvoyées aux années à venir. La mise en œuvre de la force océanique stratégique demeure la mission prioritaire de la marine.

« Priorité reste donnée au nucléaire, affirme dans sa réponse M. YVON BOURGES, ministre de la défense. *Le nucléaire,* précise-t-il, *reçoit 30 % des autorisations de programme, 32,56 % des crédits de paiement et au total 17 % du budget de la défense. Le coût des expérimentations dans le Pacifique s'est beaucoup abaissé en quelques années, ce qui fait que le pouvoir d'achat des crédits nucléaires augmente de 8,9 %. La dissuasion*, déclare encore le ministre, *c'est « le taux d'ennuis » que l'on peut causer à l'adversaire et qui doit être supérieur aux gains qu'il pourrait escompter d'une agression. Nos armements tactiques,* répond-il à M. CHAUMONT, *exercent une fonction d'avertissement et font partie de la stratégie de la dissuasion (...). Dès à présent,* annonce M. BOURGES, *deux sous-marins nucléaires sont de façon permanente en service. En 1978 il y en aura trois et au cours de la décennie, à une date que je ne puis préciser, quatre. »*

M. BOUCHENY (P.C., Paris) estime que ce budget confirme la volonté gouvernementale de marcher vers une armée de métier. Il dénonce l'insuffisance du matériel d'instruction et le fait que les aptitudes des jeunes ne sont pas prises en considération.

M. BOURGINE (CNIP, Paris) prend acte de la déclaration du ministre selon laquelle il y a en ce moment deux sous-marins nucléaires à la mer. Devant l'Assemblée nationale, M. BOURGES avait déclaré : *« C'est volontairement que nous n'en avons pas deux à la mer... pour laisser une rotation aux équipages. »* Le sénateur de Paris estime que ces sous-marins *« devraient y être tout le temps »*, quitte à former des équipages supplémentaires.

On entend ensuite MM. KAUSS (R.P.R., Bas-Rhin), d'AILLIERES (ind., Sarthe), PALMERO (Un. centr, Alpes-Maritimes), LONGEQUEUE (P.S., Haute-Vienne), PERRON (P.S., Var), et MAX LEJEUNE, qui déplore l'absence d'uniformes dans les rues. M. SCHWINT (P.S., Doubs), président de la commission des affaires sociales, critique la non-application de la législation qui a reconnu la pleine égalité de droits entre les anciens combattants d'Afrique du Nord et ceux des conflits antérieurs.

Puis les crédits du ministère de la défense sont adoptés, communistes et socialistes votant contre.

INDUSTRIE

M. MONORY : notre main-d'œuvre est chère

Les sénateurs examinent les crédits de l'industrie, dont le rapporteur est M. DESCOURS-DESACRES (ind., Calvados), qui craint notamment que les services de la surveillance des installations nucléaires ne soient insuffisamment dotés, et s'interroge sur la cohérence de l'action publique dans le domaine de l'informatique.

M. COLLOMB (non-inscr., Rhône), qui exprime l'avis de la commission des affaires économiques, estime que la France doit se tourner en priorité vers les activités de pointe : électronique, chimie fine, construction électrique, mécanique de précision, etc.

M. PINTAT (ind., Gironde), rapporteur des crédits de l'énergie, souhaite le dépôt d'une loi-programme et estime que le nucléaire est la source d'énergie la plus sûre et la moins polluante.

M. SCHUMANN (R.P.R., Nord), rapporteur des crédits de la recherche scientifique, souligne que l'exploitation des fonds marins permet de développer nos exportations par la vente de technologies de pointe.

M. MONORY, ministre de l'industrie, déclare notamment avant d'obtenir le vote de ses crédits : *« La politique industrielle de demain sera forcément marquée par les contraintes internationales. En 1974, nous achetions pour 10 milliards de pétrole ; nous serons bientôt à 100 milliards.*

» J'ai dit l'autre jour que nos exportateurs peuvent parfois s'engouffrer dans un « boulevard », tant ils y trouvent peu de concurrence dans ces secteurs. Hélas ! il y a de moins en moins de ces « boulevards », du fait que notre main-d'œuvre est chère et que la concurrence de pays en voie de développement commence à se faire durement sentir sur divers marchés de faible technologie. (...) Priorité, donc, aux investissements — aux investissements rentables. (...) Nous avons choisi l'économie de concurrence — quitte à étudier, ensuite, une meilleure répartition du profit. Je crois qu'il n'y a pas de danger réel de dérapage à libérer les prix, du moins si certains paramètres peuvent être atteints — et ils sont en train de l'être. » — A. G.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Sarre dénonce la campagne de la majorité auprès des électeurs résidant à l'étranger

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, candidat aux élections législatives dans la 9e circonscription, a dénoncé, mardi 29 novembre, au cours d'une réunion publique, les procédés utilisés par la majorité pour gagner les voix des Français de l'étranger.

M. Sarre a tout d'abord rappelé les principales étapes de l'« affaire », qui débute avec le vote de la loi du 30 juin 1977 tendant à faciliter le vote des Français établis hors de France. Le texte, adopté dans la précipitation des ultimes navettes de la session de printemps, avait été repoussé en première lecture par le Sénat. Le 6 juillet, le président de la République lui-même annonce les nouvelles mesures sur les ondes de Radio-France international. Le 5 septembre, il fait adresser à tous les électeurs concernés (près de huit cent mille) une lettre qui porte sa signature et dans laquelle il leur rappelle la nouvelle législation et leur témoigne sa « considération » et son « affection » (*le Monde* du 24 novembre).

La sollicitude du chef de l'État va bien au-delà : M. Georges Sarre, s'appuyant sur des documents qui lui ont été transmis par des Français résidant en Autriche, a affirmé que la majorité ayant choisi une quarantaine de circonscriptions « *gagnées de justesse* » en 1973 soit par la majorité soit par l'opposition, s'efforce de diriger les Français de l'étranger vers ces circonscriptions où « *le résultat est particulièrement incertain* ».

Les documents permettent en effet d'établir que les électeurs résidant en Autriche ont reçu une note d'information (*lire l'encadré*) émanant des sénateurs qui les représentent, MM. Paul d'Ornano (P.R.) et Frédéric Wirth (indép.), leur « conseillant » de s'inscrire dans les 9e et 10e circonscriptions de la capitale (1).

Il ressort également de ces textes que l'électeur ainsi contacté aura deux possibilités. La première consiste à « demander l'aide » des sénateurs signataires de la note d'information. Il lui sera alors fourni une liste de mandants (appartenant à la majorité), à l'un desquels il pourra remettre une procuration (2). La seconde possibilité consiste à refuser l'aide des sénateurs. L'électeur qui prendra ce risque devra alors demander la liste des autres partis en présence et trouver lui-même un mandataire.

Au vu des documents produits au cours de cette réunion publique, et dont nous publions ci-dessous un extrait, et des informations que nous ont transmises plusieurs correspondants, il semble que M. Sarre soit fondé à dénoncer les atteintes ainsi portées au libre choix des électeurs comme à l'anonymat du scrutin.

(1) Le député de la 9e circonscription est M. André Fanton (R.P.R.), celui de la 10e est M. Jacques Chambaz (P.C.). Au second tour des élections de mars 1973, M. Fanton l'avait emporté par 14 418 voix contre 12 951 au candidat du P.C.F. M. Chambaz avait recueilli 17 821 voix contre 16 794 à M. Claude Martin, député sortant U.D.R., et 4 533 à M. Bion, réformateur.

(2) L'une des dispositions de la loi du 30 juin 1977 porte de deux à cinq le nombre des procurations dont un mandataire peut disposer. D'autre part, le texte précise que le nombre des Français de l'étranger dans une circonscription ne peut excéder 2 % des inscrits.

LA « NOTE D'INFORMATION » AUX FRANÇAIS D'AUTRICHE

Voici des extraits de la « note d'information » qui a été remise, à l'initiative de MM. d'Ornano et Wirth, aux Français résidant en Autriche :

« A la demande des sénateurs représentant les Français d'Autriche, vous avez obtenu la mise en application de mesures nouvelles destinées à faciliter l'exercice de votre droit de vote. D'après la loi, si vous êtes immatriculé au consulat, vous pouvez vous faire inscrire librement sur les listes électorales d'une ville de plus de trente mille habitants.

» Ces sénateurs estiment qu'il est essentiel de faire usage de ce droit de vote et conseillent, afin de ne pas disperser les voix, que les électeurs d'Autriche s'inscrivent dans la neuvième et dixième circonscription de Paris, où l'éventail politique sera particulièrement ouvert. De plus, ce regroupement vous permettra de jouer un rôle plus efficace dans la prochaine Assemblée.

» Pour vous faciliter les démarches administratives obligatoires auprès des services consulaires de l'ambassade de France, les sénateurs ont désigné les personnes suivantes :

(...) (c'est une liste de onze personnes).

» La date limite des inscriptions sur les listes électorales étant en métropole fixée au 31 décembre, il est absolument indispensable que vos demandes parviennent au service consulaire de l'ambassade de France avant le 15 décembre 1977.

» Voter est un droit. C'est aussi un devoir. »

● *M. Georges Sarre*, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, a dénoncé, mardi 29 novembre, dans une interview à l'A.F.P., les conditions « *qui confinent à l'absurde* », dans lesquelles les élus de l'opposition exercent leur mandat. Il a ajouté : « *Si la gauche l'emporte, il faudra adopter, dans les trois premiers mois, un nouveau statut. Cette révision consistera à organiser des municipalités élues au suffrage universel au niveau des arrondissements parisiens, donner au maire et au Conseil des pouvoirs de police, changer la fiscalité, et ainsi leur donner une liberté réelle en matière d'investissement, créer des liens sous la forme d'un syndicat interdépartemental entre Paris et les départements urbanisés qui l'entourent. Pour les mêmes raisons de démocratie et d'efficacité, l'assemblée régionale devra être élue au suffrage universel avec un président jouissant du pouvoir exécutif. Les préfets seront supprimés. Les commissaires du gouvernement exerceront un contrôle* a posteriori.

RECTIFICATIFS. — C'est par erreur que dans la liste des candidats du M.R.G., publiée dans *le Monde* du 30 novembre, l'investiture du P.S. accordée à M. Thierry Lévy, dans la 16e circonscription du Nord, n'était pas mentionnée.

D'autre part, M. Armand Jung, candidat à l'élection cantonale de Strasbourg-5, nous précise que, contrairement à ce qu'a indiqué *le Monde*, notamment dans ses éditions des 22 et 29 novembre, il est toujours membre du P.S.U.

LA TOURNÉE DE M. CHIRAC DANS LE HAUT-RHIN

Sous le signe de l'union de la majorité

De notre envoyé spécial

Colmar. — Dès les premières étapes de son voyage dans le Haut-Rhin, mardi 29 novembre, après-midi, — voyage qui ne comporte pas moins de quatorze visites de villes dans les cinq circonscriptions législatives — M. Jacques Chirac s'est ostensiblement affirmé comme un partisan de l'union de la majorité. A Colmar, il a affirmé qu'il effectuait cette tournée « *dans le plus strict esprit majoritaire* », ajoutant à Andolsheim : « *La majorité est unie, ceux qui s'y réfèrent ne doivent pas se tromper d'adversaire ; ce serait maladroit et criminel* », et à Munster il a évoqué « *le strict respect de la stratégie majoritaire sans laquelle il est exclu que nous puissions gagner* ».

M. Chirac s'est toujours appliquer à faire l'éloge des candidats que le R.P.R. présentera dans chacune des cinq circonscriptions qui étaient détenues par les députés gaullistes jusqu'en 1973, mais dont deux, celles de Mulhouse et de Colmar ont alors été conquises respectivement par M. Emile Muller, fondateur du Mouvement démocrate socialiste de France et par M. Justin Hauscherr, réformateur. Ce dernier renonçant à briguer un nouveau mandat, le R.P.R. estime avoir de bonnes chances de gagner le siège de Colmar avec M. Yves Muller, bâtonnier de l'ordre des avocats et président de la fédération alsacienne de football. Or la fédération départementale du Centre des démocrates sociaux qu'anime M. Schiélé, sénateur, et vice-président du C.D.S., souhaitait que son représentant, M. Fuchs, fût le seul candidat de la majorité. Aucun accord n'étant intervenu entre gaullistes et centristes, ces derniers menacent de présenter des candidats dans les autres circonscriptions détenues par le R.P.R. : celle de Guebwiller où le maire, M. Charles Haby espère succéder à M. Georges Bourgeois, député sortant R.P.R., qui se retire, et celle de Mulhouse-Campagne contre M. Antoine Gissinger, député sortant R.P.R., qui ne se représente pas. A Thann, M. Pierre Weisenhorn (R.P.R.) ne semble pas en danger.

De telles candidatures C.D.S. pourraient gêner dangereusement certains candidats gaullistes, si les reports de voix centristes, dans ce département où la tentation socialiste est forte, se faisaient aussi mal sur les gaullistes que lors de la récente élection cantonale partielle de Strasbourg-V.

Les élus centristes mêlés aux gaullistes ont accueilli M. Chirac avec amabilité et *même* gentillesse, saluant en lui « *le maire le plus célèbre de l'Hexagone* » et lui offrant des cadeaux — des fleurs et des fromages de Munster — pour son quarante-cinquième anniversaire (M. Chirac est né le 29 novembre 1932). Dans sa réponse devant les élus locaux, ainsi que devant les personnalités socio-professionnelles, le président du R.P.R. a surtout évoqué la réforme des collectivités locales, qui devra, selon lui, être réalisée en priorité par la future Assemblée nationale. Il a *précisé*, rendant des hommages appuyés à M. Alain Poher (centriste), président du Sénat et président de l'Association des maires de France, qu'il faudrait « *exclure toute forme de regroupement autoritaire des communes, mais inciter à une coopération accrue entre les maires et réformer le système des finances locales et des subventions* ».

ANDRÉ PASSERON.

M. Giscard d'Estaing s'inquiète du petit nombre de femmes candidates

Le président de la République devait recevoir à déjeuner, mercredi 30 novembre, trois des quatre membres féminins du gouvernement et plusieurs femmes parlementaires, « *afin d'exprimer*, indique-t-on à l'Élysée, *sa préoccupation devant le nombre insuffisant de femmes candidates aux élections législatives* ». M. Giscard d'Estaing souhaite que son geste soit, « *pour l'ensemble des formations politiques, une invitation à reconsidérer leur position sur ce point* ».

Mmes Simone Veil, ministre de la santé, Hélène Missoffe, secrétaire d'État auprès du ministère de la santé, et Christiane Scrivener, secrétaire d'État chargé de la consommation, devaient assister à ce déjeuner ; Mme Alice Saunier-Séïté, secrétaire d'État aux universités, était retenue au Sénat.

Mmes Brigitte Gros, sénateur (non inscr.) des Yvelines, Aliette Crépin, député (réf.) de l'Aisne, Anne-Marie Fritsch (réf., Moselle), Nicole de Hauteclocque (R.P.R., Paris), Florence d'Harcourt (R.P.R., Hauts-de-Seine), Yvonne Stéphan (P.R., Morbihan) et Jacqueline Thome-Patenôtre (rad. g., Yvelines), ont répondu positivement à l'invitation du chef de l'État.

En revanche, Mmes Jacqueline Chovanel, Hélène Constans et Gisèle Moreau, députés communistes de la Seine-Saint-Denis, de la Haute-Vienne et de Paris, ont publié, mardi 29 novembre, un communiqué dans lequel elles déclarent qu'elles ne participeront pas à la « *nouvelle opération publicitaire* » que lance, selon elles, le président de la République, et que « *l'amélioration de la condition féminine et la promotion de la femme exigent autre chose que des propos de table* ».

M. BARRE ANNONCE DES MESURES EN FAVEUR DES DOM

Au cours d'un déjeuner-débat organisé mardi 29 novembre, à Paris, les présidents des chambres de commerce et d'industrie des départements d'outre-mer ont exposé à M. Barre les problèmes économiques des régions françaises éloignées de la métropole. En leur nom, M. Panhard, président de l'A.P.C.C.I. (Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie), a notamment demandé au premier ministre de « *prendre en considération, définitivement et sans ambiguïté, l'intérêt national* » des DOM.

Parmi les mesures annoncées à cette occasion par le chef du gouvernement en faveur des DOM figurent notamment : « une attribution « plus large » de l'allocation logement, l'extension du régime d'assurance maladie à de nouvelles catégories sociales, l'attribution d'une allocation nouvvelel aux femmes enceintes, ûune priorité d'embauche sur les chantiers publics avec versement d'une allocation supplémentaire pour les chômeurs licenciés pour des raisons économiques, et, pour les agriculteurs, la parution prochaine de plusieurs textes qui adapteront aux départements d'outremer les procédures métropolitaines en matière d'indemnité viagère de départ et d'indemnisation en cas de calamités agricoles.

Les présidents des C.C.I. des départements d'outre-mer devaient être reçus mercredi après-midi 30 novembre, à l'Élysée, par le président de la République.

Après les propos du député R.P.R. sur l'espionnage soviétique en France

L'AGENCE TASS TRAITE M. CRESSARD DE « POLITICARD RÉACTIONNAIRE »

Moscou (*A.F.P.*). — L'agence Tass a violemment réagi mardi 29 novembre contre les propos d'un député français, M. Jacques Cressard (R.P.R.), sur l'existence de liens entre les mouvements autonomistes corses et bretons et l'Union soviétique (*le Monde* du 26 novembre). Ces mouvements étaient accusés d'espionnage en France au service de l'Union soviétique.

L'un des observateurs politiques de Tass, M. Vladimir Gontcharov, écrit que ces accusations constituent « *une calomnie* » et des « *inventions fantastiques, inconsistantes et mal intentionnées* ».

Le journaliste soviétique ironise sur les activités littéraires du responsable des problèmes de défense du R.P.R. Son intervention, écrit-il, fait partie des « *inventions ridicules antisoviétiques et anticommunistes* » auxquelles ont recours les « *politicards réactionnaires* », notamment à la veille d'élections.

[Accusé, de son côté, par le député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine de servir les intérêts stratégiques de l'Union soviétique, le P.C.F. avait également réagi la semaine dernière. « L'Humanité » du samedi 26 novembre avait qualifié d'« énormités » les propos de M. Cressard. « Ces énormités désignent en termes grossiers et grossis l'ennemi extérieur et intérieur dont le pouvoir veut entretenir le mythe pour poursuivre sa politique de droite », était-il écrit.]

● *Le conseil général de la Meurthe-et-Moselle* a repoussé, mardi 29 novembre, le budget supplémentaire par 16 voix contre 15. Les conseillers généraux de l'opposition qui ont voté contre le budget étaient « majoritaires » en raison de l'absence de cinq des vingt membres de l'assemblée départementale favorables à la majorité.



LÉGISLATIVES

SEINE-SAINT-DENIS : MM. Fajon et Berthelot (P.C.F.) ne se représentent pas

La fédération communiste de la Seine-Saint-Denis a rendu publics, mardi 29 novembre, les noms de ses candidats pour les élections législatives.

1re CIRC. (Saint-Ouen, Epinay), Mme Paulette Frost, membre du comité central, adjoint au maire de Saint-Ouen. Le député sortant, M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F., né en 1906 et élu pour la première fois en 1936, ne se représente pas.

2e CIRC. (Saint-Denis), M. Pierre Zarka, secrétaire général adjoint du Mouvement de la jeunesse communiste. Le député sortant, M. Marcelin Berthelot (P.C.F.), maire de Saint-Denis, ne se représente pas.

[Né le 9 octobre 1927, à Thorailles (Loiret), M. Marcelin Berthelot, ancien ouvrier agricole puis agent à l'Electricité de France, a été élu conseiller municipal de Saint-Denis, pour la première fois, en 1959. Il est élu en juin 1968 député de la Seine-Saint-Denis en remplacement de M. Fernand Grenier qui ne se représentait pas, et dont il avait été le suppléant en 1967. Il est maire de Saint-Denis depuis mars 1971.]

3e CIRC. (Aubervilliers, La Courneuve), M. Jack Ralite, député sortant.

4e CIRC. (Drancy, Le Bourget), M. Maurice Nilès, maire de Drancy, député sortant.

5e CIRC. (Noisy-le-Sec, Bondy), M. Roger Gouhier, maire de Noisy-le-Sec, député sortant.

6e CIRC. (Bagnolet, Pantin), Mme Jacqueline Chonavel, maire de Bagnolet, député sortant.

7e CIRC. (Montreuil, Rosny-sous-Bois), M. Louis Odru, député sortant.

8e CIRC. (Aulnay-sous-Bois), M. Robert Ballanger, maire d'Aulnay-sous-Bois, député sortant.

9e CIRC. (Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand), Mme Marie-Thérèse Goutmann, sénateur, maire de Noisy-le-Grand. Le député sortant est M. Raymond Valenet (R.P.R.).

VOSGES : la candidature de M. Stoléru provoque la démission de trois adjoints du maire de Saint-Dié.

(De notre correspondant.)

Epinal. — A la suite des remous provoqués au sein du conseil municipal de Saint-Dié par l'annonce de la candidature de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (*le Monde* du 25 octobre et du 9 novembre), MM. Scareder, Runge et Weibel, tout trois adjoints au maire, ont donné leur démission, lundi 28 novembre, tout en conservant leur mandat de conseiller.

Les trois adjoints ont expliqué leur décision par « *la manière dont sont conduites les affaires communales* » et surtout par « *le non-respect* » par le maire, M. Jeandon, de l'« *apolitisme* » dont se réclamait l'ensemble de la liste qu'il conduisait aux élections municipales de mars dernier. Ils reprochent au maire d'avoir rompu un contrat en annonçant qu'il serait le suppléant de M. Stoléru, si sa santé le lui permettait. Cette attitude, estiment-ils, est « *équivoque* ».

M. CHARBONNEL COMPTE PRÉSENTER UNE QUARANTAINE DE CANDIDATS

M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), a déclaré mardi 29 novembre au Club de la presse de Rennes que sa formation présentera une quarantaine de candidats lors des élections législatives. Ces candidatures ne seront « *ni de principe ni de chantage* », a-t-il précisé.

Le maire de Brive a ajouté : « *Il s'agit de réconcilier les gaullistes de gauche avec le mot sérieux et d'obtenir un nombre de voix suffisant pour présenter un résultat significatif.*

» *Notre dialogue se poursuit avec toutes les composantes de la gauche sans relations privilégiées. Quant à nos relations avec les partis de la majorité, nous sommes plus réservés que M. Robert Fabre. Nous ne fermons pas la porte à ceux qui peuvent nous rejoindre mais nous ne voyons pas ce qu'un dialogue politique peut apporter.* »

Sur une énigme présidentielle

(Suite de la première page.)

La deuxième et la troisième interprétation ne prêtent à aucune discussion. La première au contraire, qui serait la plus vraisemblable si l'on s'en tenait à la lettre du texte présidentiel, condamnerait la procédure mise en œuvre à deux reprises par le général de Gaulle. Aussi Georges Vedel disait-il s'attendre à des protestations gaullistes contre ces propos, qui en effet pourraient alors paraître insinuer que de Gaulle se serait rendu coupable de forfaiture — comme il fut dit par quelqu'un à l'époque — pour avoir violé la Constitution dont il était garant.

Or plus de deux semaines se sont écoulées depuis, sans que rien ait, à ma connaissance, été dit ou écrit à ce sujet par ceux qui se targuent d'être les héritiers politiques de de Gaulle et utilisent sans vergogne son nom quand ils pensent en tirer avantage, méconnaissant par là ce que de Gaulle dit à Malraux le 11 décembre 1969 : « *Souvenez-vous de que je vous ai dit : j'entends qu'il n'y ait rien de commun entre moi et ce qui se passe* », parole que le général me répéta à Colombey quelques jours plus tard. Etrange silence qu'il m'incombe de rompre.

Le recours à l'article 11

En 1962 et en 1969 les adversaires du recours à l'article 11 ont argué de ce qu'un autre article de la Constitution, l'article 89, est intitulé *De la révision*, pour en conclure que la procédure instituée par cet article est la seule permise pour réviser la Constitution. Or les titres donnés aux articles d'une loi sont dépourvus de portée juridique, puisque, lors de délibérations parlementaires, ils ne donnent jamais lieu à un vote.

En 1969 j'ai exposé en tant que ministre d'Etat, à la tribune du Sénat, les raisons juridiques qui justifient le recours à l'article 11 concurremment à l'article 89. Si l'on prétend que l'article 11 ne peut servir à réviser la Constitution parce que l'article 89 a prévu une procédure spéciale pour cela, on doit admettre que l'article 11 ne peut être utilisé pour modifier une loi organique, puisqu'un article 4 prévoit une procédure spéciale pour cette catégorie de loi, ni davantage pour adopter une loi ordinaire, puisqu'un article 45 institue une procédure à cet effet.

Il n'y aurait aucune raison, après s'être refusé à accepter l'existence de deux voies parallèles pour le vote des lois constitutionnelles, de l'admettre pour d'autres lois. Ainsi l'article 11 ne pourrait-il jamais être mis en pratique. Ce serait absurde et contraire à la règle d'interprétation de tout texte, qui veut qu'on s'attache à lui donner un sens. S'il n'en avait aucun, pourquoi le rédacteur l'aurait-il écrit ? En l'espèce le rédacteur de l'article 11, qui était précisément le général de Gaulle, n'a cessé de proclamer le sens à lui donner.

Cela ne signifie pas que n'importe *quelle disposition constitutionnelle puisse être révisée par cette voie.* Dans son allocution du 8 novembre le président Giscard d'Estaing a utilement souligné que le Conseil constitutionnel ne s'est pas borné « *à veiller au respect des dispositions de la Constitution relatives à l'organisation des pouvoirs publics* » et que « *par un choix capital, d'ailleurs conforme à notre tradition juridique,* [il a] *décidé d'inclure dans les principes dont* [il a] *à assurer le respect* ceux qui sont énoncés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et dans le préambule de la Constitution de 1946, *principes auxquels la Constitution de 1958 proclame solennellement son attachement et qui définissent les libertés des citoyens français* ».

Cette distinction entre deux sortes de dispositions constitutionnelles est fondamentale. La procédure de l'article 11 ne pourrait être utilisée pour modifier le préambule et le titre premier de la Constitution, qui énoncent les principes de notre république, parmi lesquels le respect des libertés. Elle ne peut servir qu'à modifier l'organisation des pouvoirs publics.

Aux raisons d'en admettre pour cela l'usage tirées de l'analyse des textes promulgués en 1958, s'en est ajouté d'autres depuis la rédaction de ceux-ci. C'est par application de l'article 11 qu'en 1962 un amendement a introduit dans notre Constitution l'élection du président de la République au suffrage universel. La large approbation populaire d'alors, 62 % des suffrages, a validé, si besoin était, l'utilisation par le président du référendum direct, ainsi que Georges Vedel l'a écrit dans *le Monde* (4). Puis le fait qu'à trois reprises des hommes politiques issus de partis opposés aient été candidats à la présidence de la République conformément aux dispositions de l'amendement ainsi voté, sans jamais mettre en cause les conditions de son adoption, a créé une solide coutume constitutionnelle.

S'il n'avait pas été possible de recourir à l'article 11, cette réforme, qui constitue désormais un élément essentiel de notre système politique et sur laquelle nul ne propose de revenir car elle a assuré la stabilité et l'autorité de l'Etat, n'aurait jamais pu être accomplie. Le Sénat et peut-être l'Assemblée nationale s'y seraient opposés, considérant abusivement que, selon la formule de Paul Reynaud, la souveraineté nationale ne s'exprime pas par le peuple, mais seulement par ses représentants.

Si l'actuel président de la République avait, comme il peut paraître à première vue, voulu contester la validité de la procédure utilisée en 1962 pour modifier l'organisation constitutionnelle des pouvoirs publics, il aurait en vérité sapé sa propre légitimité, puisqu'il aurait par là déclaré vicieuse la genèse de celle-ci. Telle n'a pu, me semble-t-il, être son intention. On en est d'autant mieux assuré lorsqu'on se souvient qu'en 1962, lorsque le général de Gaulle demanda au gouvernement, dans lequel Valéry Giscard d'Estaing était ministre des finances, de lui proposer d'amender la Constitution par voie de référendum sans vote préalable des Assemblées parlementaires, un seul ministre, Pierre Sudreau, marqua son désaccord, de l'unique manière qui convenait en une affaire aussi grave, en démissionnant.

Tout cela rappelé, l'énigme est-elle déchiffrée et dissipée la crainte que les prétendus gaullistes auraient dû manifester ?

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

BIBLIOGRAPHIE

« M. MITTERRAND VOUS N'ÊTES PAS SOCIALISTE » de Gabriel Taïx

M. Gabriel Taïx, ancien maire de Monbadon (Gironde), a longtemps milité à la S.F.I.O. et a appartenu, après l'élection présidentielle de 1965, au groupe permanent de la Convention des institutions républicaines, formation créée autour de M. François Mitterrand. Parce que son chef de file chercha vainement à l'empêcher de se présenter en 1970 à l'élection législative partielle qui a permis à M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, de retrouver son siège de député, il a rompu avec lui. Il lui reproche notamment de « *friser excessivement le culte de la personnalité* ».

Le congrès d'Epinay-sur-Seine en 1971, qui permit à M. Mitterrand de prendre la tête du P.S., évoque pour M. Taïx « *Bonaparte s'emparant de l'idéologie révolutionnaire* ». Le gonflement des effectifs de la nouvelle formation est une nouvelle source d'effroi. La masse croissante de militants d'origine confessionnelle, explique-t-il, « *embrassent le socialisme pour mieux l'étrangler* ». Quant à la signature du programme commun, elle offre à l'auteur une justification théorique. Ce « *bréviaire pour Alice au pays des merveilles* » prépare l'avènement du communisme en France (1).

Méditant au Musée Jean-Jaurès de Castres, M. Taïx en vient à conclure qu'il n'y a probablement « *aucun responsable* » du P.S. « *digne de recevoir le label du socialisme* ». Ni plus ni moins. Farouche défenseur de la « *vraie foi* », il se propose, après avoir ainsi lancé les anathèmes, de combler « *le vide idéologique* » dans lequel les sociétés contemporaines menacent de sombrer. Ni plus ni moins. T. P.

★ *M. Mitterrand, vous n'êtes pas socialiste*, de Gabriel Taïx, éditions France-Empire, 179 pages, 20 francs.

(1) M. Louis Lamartel vient, sous le titre *le Programme commun, promesses et réalité*, de publier une brochure qui vise, elle aussi, à démontrer que ce projet tend à instaurer la « *démocratie selon Marx* » en France (coll. Vérités actuelles, 96 pages, 10 francs).

Le Monde

société

APRÈS L'INTERDICTION TEMPORAIRE DE Mlle GUÉMANN

Le Syndicat de la magistrature estime que son vice-président a légalement agi

« L'interdiction temporaire » *d'exercer ses fonctions qui frappe, depuis le 28 novembre* (le Monde *du 29 novembre*), *Mlle Monique Guémann, vice-président du Syndicat de la magistrature et premier substitut du procureur de la République de Draguignan, en vertu de l'article 47 du statut de la magistrature, a suscité un certain nombre de réactions que l'on lira ci-dessous. Le 18 novembre, au tribunal de police, Mlle Guémann avait déclaré que l'extradition de Me Klaus Croissant, avant que les recours engagés par ses défenseurs aient reçu réponse,* « constituait une violation des droits fondamentaux de la défense » (le Monde *daté 20-21 novembre).*

Le Syndicat de la magistrature, dans un supplément à son mensuel *Justice 77* — paru ce mercredi 30 novembre et que publie *Libération*, — indique notamment, à propos de l'« *interdiction temporaire* » dont Mlle Monique Guémann, premier substitut auprès du procureur de la République de Draguignan, fait l'objet : « *Le magistrat ne peut défendre les libertés que s'il est libre lui-même. Cette liberté du magistrat s'applique également au siège et au parquet.* »

« *Pour ces derniers, c'est à l'audience et sur la base de l'article 33 du code de procédure pénale que s'exprime cette liberté qui distingue fondamentalement un magistrat du parquet d'un autre fonctionnaire d'Etat.*

» *Cet article pose le principe selon lequel le ministère* « développe librement les observations orales qu'il croit convenable au bien de la justice ». *Il échappe, dans cette fonction, au contrôle hiérarchique.* »

Le Syndicat de la magistrature demande également : « *Peut-on dire qu'un magistrat, qui défend les libertés dans l'exercice de ses fonctions, manque aux devoirs de son état ou à l'honneur de la magistrature ? Peut-on dire que l'acte de Monique Guémann constitue un manquement à la « délicatesse » ? ou bien encore qu'il est contraire à la subordination hiérarchique du parquet alors que, précisément, celle-ci ne s'applique pas aux prises de parole à l'audience ?* »

Le supplément à *Justice 77* indique d'autre part : « *Il faut enfin ajouter que le ministre* (de la justice) *n'a pas la même rigueur quand un inspecteur général de l'administration pénitentiaire, Mme Solange Troisier, dans l'exercice de ses fonctions, tient des propos scandaleux sur les prisons, propos démentis par son auteur mais confirmés par les journalistes présents, propos qui violent de surcroît le secret médical.* »

Le parti socialiste unifié (P.S.U.) s'indigne « *de la plus grave escalade contre les libertés à laquelle nous assistons depuis l'affaire des soldats de 1975* ».

La C.G.T. exprime « *sa sympathie et son soutien* » à Mlle Guémann ainsi que la fédération de la police C.G.T.

La fédération autonome des syndicats de police estime, entre autres, que « *la grave sanction prise à l'encontre de Monique Guémann doit être considérée comme une atteinte à la liberté d'expression* ».

Le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup-F.E.N.) « *demande l'annulation de cette mesure* » et « *assure de son entière solidarité* » le vice-président du Syndicat de la magistrature.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) affirme de même « *son entière solidarité avec Monique Guémann* (...) ».

SPORTS

Voile

LE VOILIER « 33 EXPORT » EST TRÈS BIEN PLACÉ DANS LA COURSE AUTOUR DU MONDE

Sept des quinze concurrents de la Course autour du monde étaient arrivés, le mardi 29 novembre, à Auckland (Nouvelle-Zélande), terme de la deuxième étape. Après « Condor » (G.-B.) et « Great-Britain-II », (« le Monde » daté 27-28 novembre), avaient successivement franchi la ligne : « King's-Legend » (G.-B.), « Flyer » (Pays-Bas, vainqueur de la première étape), « Disque d'Or » (Suisse), « A.D.C.-Accutrac (G.-B.) et « 33 Export » (France).

Le bateau français commandé par Alain Gabbay et Jean-Claude Parisis réalise ainsi une brillante performance et peut bouleverser le classement de l'étape en temps compensé. Compte tenu de son handicap, il lui est en effet possible d'occuper une des toutes premières places, si ce n'est la première, selon la date à laquelle l'actuel premier, « estimé », « Traité de Rome », parviendra à Auckland.

L'aspect le plus surprenant de cette seconde étape est la réédition du duel entre « King's Legend » et « Flyer ». De même longueur, crédités du même handicap, ces deux voiliers ne se « lâchent » pas. Ils avaient pris les deux premières places de la première étape (en temps réel comme en temps compensé). Au Cap, « Flyer » avait devancé le concurrent anglais de cent vingt minutes seulement, ce qui paraissait déjà extraordinaire après 11 660 kilomètres de mer. A Auckland, au terme d'une course de quelque 13 600 kilomètres, c'est « King's Legend » qui l'emporta avec... soixante-treize minutes d'avance (il reste donc un avantage de quarante-sept minutes à « Flyer »).

BASKET-BALL. — *Au terme d'un match comptant pour le championnat de France, Bagnolet a battu le Racing 87-75.*

SKI. — *La Française Fabienne Serrat a gagné, mardi 29 novembre, le slalom féminin disputé à Crans-Montana (Suisse). Elle est suivie par Hanni Wenzel (Liechtenstein) et Lise-Marie Morerod (Suisse).*

Un congrès à Milan

Violence et psychanalyse

A Milan, les congrès se suivent et ne se ressemblent pas. Entre celui de 1977 sur la violence, qui vient de se terminer, et celui de 1976 sur la folie, un seul point commun est certain : tous deux ont été organisés par M. Armando Verdiglione et par le collectif italien Sémiotique et psychanalyse. Mais, de l'un à l'autre, bien des choses ont changé. Les dimensions, d'abord : une centaine d'exposés répartis sur quatre salles du Musée des sciences et des techniques contre plus de deux cents interventions éclatées à travers toute la ville l'an dernier. L'atmosphère, ensuite : aux vastes *happenings* de 1975 et de 1976 a succédé, cette année, un colloque bien tranquille, où les interventions les plus... violentes n'ont pas soulevé de débats excessifs : tout au plus, a-t-on noté, ici ou là, quelques échanges de piques.

Du terrorisme, on a dit tout et le contraire de tout ; mais on a retenu, entre autres, un exposé de M. René Major sur le problème allemand. Quant à la violence d'Etat, on l'a abondamment dénoncée — surtout, bien entendu, celle qui s'exerce dans les pays socialistes. Avec les dissidents de l'Est — le Soviétique Victor Fainberg, le Roumain Jon Vianu, — le stalinisme s'est retrouvé sur la sellette. MM. Philippe Sollers et Bernard-Henry Lévy, eux aussi, ont pourfendu le marxisme, tandis que M. Armando Verdiglione dénonçait la collusion des Jésuites, des disciples de Gramsci et des psychanalystes jungiens dans l'Italie du « compromis ». L'analyse du pouvoir s'est d'ailleurs poursuivie dans d'autres directions, M. P. Kaufmann démontant l'illusion politique, M. D. Grisoni la confusion entre force et violence, et M. J.-P. Faye le langage révolutionnaire.

Mais il ne faudrait pas croire que tous les exposés aient porté uniquement sur des problèmes d'actualité. Bien au contraire : avec les communications de M. Jean Oury sur la mélancolie et de Mme Cristina De Angeli sur le démoniaque, avec celles de MM. Ph. Roger et G.-G. Lemaire sur la violence de la langue, sans oublier celle de M. Henri Collomb sur le sacrifice dans les thérapeutiques africaines — l'un des temps forts de ce colloque, — on peut dire que les disciplines et les approches les plus diverses ont trouvé, à Milan, un théâtre pour s'exprimer.

Peut-être ne se sont-elles pas toujours comprises. Pourtant la confusion des langues, si elle rend bien souvent le dialogue difficile, doit avoir des côtés fascinants, puisque le public accourt toujours nombreux aux réunions organisées par M. Verdiglione — qui a fixé le prochain rendez-vous à Paris, les 4 et 5 février 1978, sur le thème de « la dissidence de l'inconscient ».

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

Faits et jugements

Un adolescent tue un ressortissant tunisien.

Un Tunisien âgé de vingt-deux ans, El Ghoul Arami, a été tué vendredi soir 25 novembre d'une balle dans la nuque par un Français de dix-sept ans, Alain, sur un trottoir de Puteaux (Hauts-de-Seine). Selon les policiers du commissariat de Puteaux, « ce jeune homme, Alain, a été agressé par plusieurs individus de type nord-africain. L'un d'eux, Djamel Bouaouina, lui a volé son portefeuille. Après avoir échappé à ses agresseurs, Alain est allé chercher une carabine 22 long rifle, est revenu et a tiré dans le tas ». El Ghoul Arami a été tué sur le coup.

Alain a été arrêté et inculpé d'homicide involontaire. Les policiers, après avoir recueilli plusieurs témoignages, ont également arrêté Djamel Bouaouina pour vol et coups et blessures. Ils sont tous les deux incarcérés à Fleury-Mérogis. Tous les jeunes gens qui ont participé à cette bagarre étaient connus des services de police. Ils se retrouvaient souvent au café. « Ils ne faisaient pas partie de bandes rivales, indique-t-on à Puteaux. Ici il n'y a pas d'affrontements systématiques entre Nord-Africains et Français. »

Un commerçant tué par balles à Valence.

M. Jean-Paul Mounier, âgé de vingt-sept ans, commerçant à Valence (Drôme) depuis un mois et demi, a été tué par balles dans une rue du centre de cette ville alors qu'il y circulait à pied, lundi soir 28 novembre. Un témoin aurait affirmé que son meurtrier était un automobiliste au visage masqué par une cagoule. La victime aurait récemment déclaré que des menaces anonymes lui étaient parvenues par téléphone depuis qu'il s'était installé à Valence.

L'expulsion d'un travailleur sans histoire.

Alors que M. Moussaid El Idrissi jeune travailleur marocain, âgé de vingt-trois ans, a été refoulé dans son pays natal, jeudi 24 novembre (*le Monde* du 26 novembre), la municipalité de Chambon-Feugerolles (Loire) et les syndicats et partis de gauche ont réuni, mardi 29 novembre, une conférence de presse.

M. Jean Moulin, maire (P.S.) de Chambon-Feugerolles, après avoir noté : « *Il nous faudrait, d'une part des crédits pour modifier en conséquence le patrimoine H.L.M. par la transformation des appartements existants et, d'autre part, prendre des mesures efficaces contre les mauvais garçons, qui nous font tant de mal, étrangers ou non* », a souligné : « *Il est donc tout à fait naturel que nous exprimions notre amertume lorsqu'un travailleur sans histoire est expulsé alors qu'il est pratiquement impossible d'obtenir des solutions rationnelles à nos véritables problèmes.* » Depuis le 1er janvier 1977, douze autres immigrés ont été frappés d'une mesure de refoulement dans la Loire. — *(Corresp.)*

La « série noire » des permissions de sortir.

Le dernier membre, toujours en fuite, du groupe de malfaiteurs appréhendés lundi 28 novembre après une fusillade à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), puis à Colombes (*le Monde* du 30 novembre), a été identifié. Il s'agit d'un détenu âgé de trente ans, Gérard Dupré, qui n'avait pas regagné, au mois de juillet, la maison centrale de Melun après une permission.

L'un des hommes arrêtés lundi, Alain Rodier, a été mis hors de cause après vérification et remis en liberté mardi 29 novembre dans la soirée.

Un autre permissionnaire en fuite, Francis Sauvez, qui aurait dû regagner le 20 novembre la maison d'arrêt de Niort (Deux-Sèvres), a été arrêté mardi 29 novembre à Pavilly, près de Rouen.

« *Peut-être la « série noire » actuelle doit-elle nous inciter à prendre plus de précautions* », a indiqué mardi 29 novembre, M. Pierre Aymar, directeur de l'administration pénitentiaire, qui a déclaré ne pas vouloir « *mettre en cause les permissions de sortir* ».

Vol d'une barrette de radium.

Une barrette de radium 226, enveloppée dans une chape de plomb de 8 millimètres d'épaisseur et enfermée dans un boîtier de plastique translucide, a été dérobée, lundi 28 novembre, dans une voiture en stationnement devant le numéro 92 de la rue Richelieu, à Paris. La barrette se trouvait dans la serviette d'un ingénieur de la firme Klaus Esser-France, dont le siège social est situé 1, avenue d'Orléans, à Brunoy (Essonne).

La direction de la police judiciaire demande au voleur de ne pas détériorer l'enveloppe protectrice, ce qui libérerait des radiations nocives.

Douze cents renvois de livrets militaires en quatre ans

De nombreux adeptes de la « désobéissance civile » font l'objet de poursuites judiciaires

Poursuivi pour avoir renvoyé son livret militaire, M. Michel Fournier, quarante et un ans, ancien de la guerre d'Algérie, a comparu, mardi 29 novembre, devant le tribunal correctionnel du Mans. Militant de la paix, il a expliqué son geste par des motivations philosophiques et politiques ; le général Paris de Bollardière était venu témoigner en sa faveur. Après un réquisitoire modéré du procureur de la République reconnaissant la bonne foi de M. Fournier, le jugement a été renvoyé au 12 décembre.

Ce procès fait suite à une longue série de poursuites visant, depuis quelques semaines, des renvoyeurs de livrets militaires. Le 23 novembre, cinq jeunes gens de la région nantaise âgés de vingt-deux à vingt-sept ans ont été pour ce fait condamnés par la cour d'appel de Rennes à une amende de 800 F chacun et à la privation, durant cinq ans, de leurs droits civils, civiques et de famille pour leur comportement « *qui révèle, à l'évidence, une intention politique antimilitariste, pour ne pas dire antinationale* ».

Le même jour, alors que deux objecteurs de conscience comparaissaient devant le tribunal de Mâcon, douze personnes — dont la moitié appartenant au monde agricole — renvoyaient leur livret militaire pour manifester leur opposition à la législation sur l'objection de conscience, mais aussi à la façon « *anti-démocratique* » dont sont prises certaines décisions (par exemple, l'extension du camp de Larzac), à la course aux armements et aux ventes d'armes.

Le 17 novembre, à Avignon, M. Jean-Pierre Molinier a été emprisonné pour vingt jours : il avait refusé d'acquitter l'amende de 500 F à laquelle l'avait condamné, en janvier dernier, le tribunal de Tarascon pour le renvoi de son livret. La veille, à Angoulême, M. Michel Adam répondait du même chef.

Pourquoi ?

Au total, depuis quatre ans, mille deux cents personnes ont renvoyé leur livret militaire, ce qui a valu à environ cent vingt d'entre elles des poursuites judiciaires. Quel est le sens de ce mouvement ? Un lecteur, M. Pierre-Yves Cazin, membre de la Coordination régionale de renvoi de livrets militaires de Nancy, l'explique :

« *Plusieurs objectifs ont été déterminants depuis 1973 :*

» *Le Larzac. — Protester contre l'extension du camp militaire de la Cavalerie, c'est refuser la militarisation progressive des sols, des hommes, de la vie « civile ». En renvoyant leurs papiers militaires, des centaines de personnes protestent ainsi contre la militarisation de notre P.N.B., de nos impôts, de la vie en société.*

» *Le refus d'une identité militaire. — Les jeunes gens ayant effectué leur service national, sous quelque forme que ce soit, sont incorporés d'office à l'armée de réserve. La loi prévoit donc un asservissement complet à l'Etat dans l'Etat que constitue véritablement l'armée. A l'heure actuelle, il est beaucoup plus facile d'abandonner sa nationalité française en se faisant naturaliser que de perdre son identité militaire.*

» *L'objection de conscience. — Il est très difficile d'obtenir le statut d'objecteur, et il est même interdit de parler de la loi de 1963 qui régit ce statut. Le « décret de Brégançon » (2 septembre 1972) soumet l'objecteur à un service para-militaire avec permissions, punitions et travail gratuit pour l'Office national des forêts, qui emploie ainsi une main-d'œuvre bon marché au détriment de nombreux demandeurs d'emploi. Quoi d'étonnant que de plus en plus d'objecteurs s'insoumettent ! Leur combat pour un véritable droit à l'objection pour tous, à tout moment et pour tout motif rejoint celui des insoumis. Car eux-mêmes ne peuvent plus obtenir le statut d'objecteur* a posteriori *et eux-mêmes s'insoumettent à un service de réserve.*

» *Violer une loi pour obtenir une amélioration de la loi, tel est le but recherché par tous ceux qui pratiquent la désobéissance civile. Il y a eu des précédents historiques et non des moindres : pendant la crise d'Algérie, de Gaulle et Michel Debré ne poussèrent-ils pas le contingent basé en Algérie à désobéir à leurs chefs ?* »

● *Un engin de fabrication artisanale*, déposé dans la boîte aux lettres de l'agence du Crédit lyonnais située 188, boulevard Haussmann, à Paris-8e, a fait explosion mercredi matin 30 novembre, vers 3 heures. La porte d'entrée de l'agence a été brisée par la déflagration. Des vitres ont été soufflées dans des immeubles voisins. Trois automobiles en stationnement ont été endommagées. L'attentat n'a pas été revendiqué.

TROIS DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

ITALIE : des statues à Lavinium et les soubassements du Colisée de Rome

De notre correspondant

Rome. — Deux découvertes intéressantes — sans rapport entre elles et d'importance d'ailleurs inégale — viennent d'être faites presque en même temps par des archéologues italiens. Tandis qu'une équipe de l'Institut de topographie antique de l'université de Rome mettait à jour sur le site de Lavinium une cinquantaine de statues antérieures au troisième siècle avant Jésus-Christ, une autre équipe dégageait sous le Colisée de grosses fondations qui font mieux comprendre la solidité du célèbre amphithéâtre.

« *La découverte des statues de Lavinium est un fait unique en son genre* », nous a déclaré M. Paolo Sommella, qui a conduit les fouilles dans l'ancienne ville d'Enée, située à une trentaine de kilomètres au sud-est de Rome. Le nombre de ces statues en terre cuite, leur âge (du sixième au troisième siècle avant Jésus-Christ) et leur excellente conservation sont, en effet, assez exceptionnels. De grandeur nature ou un peu plus petites, certaines sont entières ; d'autres ont été seulement brisées en deux, et leur reconstitution ne devrait poser aucun problème. « *Nous nous battrons pour qu'un musée soit construit sur place* », affirme M. Sommella.

Certains journaux italiens ont également présenté les fondations du Colisée comme une découverte exceptionnelle. M. Claudio Moccheggiani Carpano, directeur de la Surintendance archéologique de Rome, est plus nuancé. « *Il s'agit surtout de la confirmation d'une hypothèse* », nous a-t-il dit. On pouvait imaginer que les piliers du fameux monument prenaient appui sur un monument souterrain de forme circulaire, constitué d'un conglomérat de chaux, de pouzzolane et de morceaux de silex.

Le Colisée n'a cependant pas été construit sur le tuf comme on le pensait, mais sur un banc d'argile. Cela explique en partie qu'il ait si bien résisté à divers tremblements de terre. *Il reviendra maintenant à d'autres spécialistes de prendre la relève des archéologues pour étudier les techniques de construction.* « *Ce monument est célèbre, mais finalement peu connu scientifiquement*, remarque M. Moccheggiani Carpano. *Au Colisée, tout est encore à étudier.* »

ROBERT SOLÉ.

● *Le Palais de la découverte à Orly-Sud.* — Jusqu'au 23 avril 1978, deux expositions consacrées aux « *très basses températures* » et aux « *relevés photogrammétriques d'architecture de l'inventaire général des monuments et richesses de la France* », sont présentées dans l'aérogare d'Orly-Sud par le Palais de la découverte (1) Tous les après-midi (sauf le samedi) des exposés et expériences complètent l'information des visiteurs sur l'intérêt des méthodes cryogéniques et des techniques photogrammétriques.

(1) Ouvert tous les jours, de 9 heures à 20 heures. Entrée de l'aérogare : 2 F. Groupes scolaires reçus gratuitement sur rendez-vous pris au Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris, tél. 359-16-65.

M. BENOIST-MÉCHIN : une trouvaille capitale.

M. Jacques Benoist-Méchin, dont le livre *Alexandre ou le Rêve dépassé* a été réédité en 1976 (Librairie académique Perrin), a bien voulu nous faire remarquer l'importance capitale de la découverte de la tombe de Philippe de Macédoine, égale à ses yeux à la découverte par Schliemann du site de Troie et des trésors de Mycènes et à la mise au jour par Carnavon du tombeau de Toutankhamon.

Jusqu'à présent, le royaume de Macédoine n'était guère connu que par des écrits, mais on ne disposait que de très peu d'objets apportant un témoignage concret sur cette période de l'histoire grecque qui a changé la face de l'ancien monde.

GRÈCE : la tombe de Philippe II de Macédoine

De notre correspondant

Athènes. — *Le tombeau de Philippe II, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, ennemi des Athéniens et adversaire de Démosthène, souverain que plus tard il n'a pas jugé digne de figurer dans sa galerie de portraits, a été découvert à Verginas, petit village situé près de Verria, à 80 kilomètres de Thessalonique.*

Les fouilles, qui commencèrent en 1952, furent suspendues pour être reprises en 1962-1963. Elles ne furent systématiquement poursuivies qu'à partir de septembre 1976. Le professeur Manolis Andronikos avait le sentiment qu'un tumulus, de 100 mètres de diamètre et de 12 mètres de haut devait abriter une tombe royale. Au début du mois d'octobre dernier, les archéologues, qui dirigeaient à Verginas les fouilles, découvrirent tout d'abord un mur puis une première tombe suivie d'une seconde sépulture et d'une petite pièce. Pour en arriver là, un bulldozer avait dégagé 20 000 mètres cubes de terre. Les archéologues découvrirent alors une peinture murale représentant Pluton enlevant Perséphone et datant d'il y a environ deux mille trois cents ans.

Puis ils découvrirent une grande tombe surmontée d'une autre peinture murale de 5,5 mètres de long sur 1,20 mètre de haut, d'une composition déjà plus poussée. Cette peinture représente des cavaliers, une tête de cheval, des arbres, des montagnes. La porte d'entrée en marbre était fermée.

Par une ouverture, les archéologues virent des vases en argent et en bronze, un casque, un cuirasse ornée de huit lionceaux et un fer de lance. Un bouclier ciselé était couvert d'ornements en or et en dents d'éléphant ; un sarcophage se trouvait dans la tombe et contenait une urne en or massif, de 40 cm sur 30 cm, pesant 11 kilos. Le dessus de l'urne représentait un soleil, emblème des rois de Macédoine. L'urne contenait les ossements du défunt roi, qui avaient été lavés avec du vin et présentaient une couleur bleu foncé. Une couronne en or et en argent était tressée comme des cheveux. Elle est semblable à celle que portait Alexandre le Grand. Cinq têtes de statuettes, découvertes dans le tombeau, représentaient Philippe, Alexandre, Olympias (la première épouse de Philippe et la mère d'Alexandre), et deux parents du roi macédonien. Le professeur Andronikos estime que les objets découverts datent de 350 à 320 avant Jésus-Christ.

Entre la tombe et le vestibule fut découvert un autre sarcophage contenant une urne plus petite et plus simple que la précédente. Les ossements étaient enveloppés dans un linge tissé de fils d'or. Un carquois avec des flèches fut également découvert, et c'est le second existant dans le monde entier (le premier se trouvant dans un musée de Kiev). Les ossements seraient ceux de Cléopâtre, seconde épouse de Philippe, qu'Olympias poussa au suicide.

MARC MARCEAU.





BONNES FEUILLES

LES JUGES KAKI

Par MICHEL FOUCAULT

Nous publions la préface de Michel Foucault, professeur au Collège de France, à l'ouvrage les Juges kaki *par Mireille Debard et Jean-Luc Hennig. (Editions Alain Moreau, 304 p., 34 F.)*

QUAND les soldats rendent les honneurs, quand le président est en toge et les juges en uniforme, quand un public rare les attend debout dans une salle introuvable au fond d'une caserne, ça vaut la peine : la majesté de la justice fait son entrée dans le petit monde de la discipline indéfinie. Loi plus règlement : c'est l'ordre lui-même en sa perfection.

La justice militaire a traîné longtemps l'infamie de l'affaire Dreyfus. Peut-être en a-t-elle bénéficié : on la guettait surtout dans ses grands scandales et ses crimes séculaires. Mais sa routine quotidienne, quand elle a à juger le petit déserteur, celui qui chaparde, injurie son sergent ou bien oublie de rentrer de permission ? Détails, sur lesquels peut-être il faudrait passer, si on veut ne pas perdre le fil de la vraie question.

Non, justement ; on l'y retrouve, ce fil, rouge et bien visible. Lisez toutes ces menues histoires. Pas une, quel qu'en soit le protagoniste ou les péripéties, qui ne tourne de près ou de loin autour de « la » question : accepter ou refuser l'ordre militaire, rejeter en bloc ou en partie les principes qu'il fait jouer. Pas un accusé qui ne serait prêt à dire finalement cette simple phrase par laquelle un d'entre eux, un jour, désarçonna les juges, les laissant bafouiller de colère : *« Je n'aime pas l'armée. »* Il y a bien peu de ces indisciplines qui ne touchent, d'un geste distrait souvent, comme si par hasard ou naïveté elles l'effleuraient, à la rébellion.

Ne sont pas anecdotiques non plus ces traits qui marquent presque sans exception les comptes rendus d'audience du T.F.P.A. : la hargne et la vulgarité des procureurs, la sottise des juges, leur chiennerie à tous. C'est qu'ils ont une fonction précise. Ils ne déparent pas la cérémonie. Au moment où la raideur des rites sert à hausser le pouvoir qui condamne, ils forment comme autant de contre-rites qui « réduisent » la question posée par celui qu'on va condamner. Il y a des lieux et des moments où le grotesque est indispensable au pouvoir ; il a besoin de s'humilier pour offenser.

« Etat de droit » et « Etat de peur »

C'est pourquoi il ne faut rire qu'à moitié quand on entend la bonhomie bêtasse du président : *« Vous êtes bon garçon, vous n'êtes pas bien intelligent, en somme vous n'êtes pas tout à fait comme tout le monde. »* Ou bien : *« Vos frères et vos sœurs sont normaux, vous avez hérité de mauvais chromosomes. Vous avez fait pipi au lit jusqu'à un âge avancé. Vous n'êtes donc pas normal, rapprochez-vous du Français moyen. »* Autant dire d'ailleurs : *« Entre vous qui n'êtes que ça et moi qui ne dis rien d'autre, vous n'allez pas nous faire croire qu'on peut poser la grande question du droit de l'armée à juger ceux qui la refusent. »* Et bafouant ceux qu'ils jugent, la grossièreté des magistrats amenuise, jusqu'au dérisoire, le problème de la justice qu'ils rendent.

La force calme de l'Etat, on le sait, enveloppe sa violence ; ses lois, l'illégalisme ; ses règles, l'arbitraire. Tout un grouillement d'abus, d'excès, d'irrégularités, forme non pas l'inévitable déviation, mais la vie essentielle et permanente de l' « Etat de droit ». Le mauvais caractère du procureur ou l'indigestion du juge, la somnolence des jurés, ne sont pas des accrocs à l'universalité de la loi, ils en assurent l'exercice réglé. Et ces jeux, avec tout ce qu'ils comportent d'incertitudes, d'aléas, de menaces et de pièges, organisent, non pas certes une terreur, mais un niveau moyen et courant de craintes — ce qu'on pourrait appeler un « Etat de peur » qui est l'envers vécu par les individus de l'Etat de droit.

Tel est alors le problème qu'il faut bien poser dans toute société qui fonctionne sur ce modèle : comment extraire cet illégalisme de la légalité qui l'abrite ? Comment arracher cette violence à la prénombre et à la familiarité qui la rendent presque invisible ? Comment les faire ressortir parmi la grisaille des mécanismes généraux qui leur donnent l'air d'être inévitables, donc, en fin de compte, tolérables ?

On peut défier la violence cachée pour l'amener à sortir des formes réglées avec lesquelles elle fait corps. On peut la provoquer, appeler de sa part une réaction si forte qu'elle échappera à toute mesure, et se rendra inacceptable au point qu'en effet on ne pourra plus l'accepter. On peut exaspérer l'état de peur moyen et le porter au rouge. Stratégie de guerre par la « montée aux extrêmes ».

On peut aussi procéder à l'inverse : au lieu de rendre plus menaçants les mécanismes du pouvoir, abaisser le seuil à partir duquel on supporte ceux qui existent déjà, travailler à rendre plus irritables les épidermes et plus rétives les sensibilités, aiguiser l'intolérance aux faits de pouvoir et aux habitudes qui les assourdissent, les faire apparaître dans ce qu'ils ont de petit, de fragile, et par conséquent d'accessible ; modifier l'équilibre des peurs non pas par une intensification qui terrifie, mais par une mesure de la réalité qui, au sens strict du terme, « encourage ».

Multiplier les points de répulsion

Le livre de Mireille Debard et Jean-Luc Hennig suit, je crois, ce chemin. On y trouve toute une tactique de l'impatience et de la vérité, un art de faire surgir de l'ordinaire l'exorbitant, et de ce qu'on tolère d'habitude la brutalité qui révolte ; on y trouve aussi une certaine économie de récit sans aucune des emphases qui méprisent le lecteur — bref tout un style d'intervention politique qui a été fort important au cours de ces dernières années et qui n'a certainement pas épuisé ses possibilités. Christian Hennion en a donné récemment un exemple avec son livre sur les flagrants délits (1).

Il s'agit de multiplier dans le tissu politique les « points de répulsion » et d'étendre la surface des dissidences possibles ; il s'agit, dans la bataille contre les institutions de pouvoir, d'utiliser ce que les tacticiens appelaient l' « ordre mince ». On sait qu'il a remporté des victoires.

(1) Il faut lire également le livre remarquable de Bernard Rémy, *Journal de prison* (Paris, 1977), un des ouvrages les plus forts sur l'emprisonnement militaire et, à travers lui, sur l'institution militaire dans son ensemble.

MÉDECINE

LES PSYCHIATRES ET L'ADOLESCENCE

Les difficultés du diagnostic à l'âge de la transition

Les deux cent cinquante psychiatres qui ont participé les 26 et 27 novembre aux premières journées nationales sur l'adolescence, organisées notamment par le Groupement français d'études de neuro-psychologie infantile, ont conclu leur débat par les problèmes que posaient les enfants au moment de leur entrée en cours préparatoire. Il semble, en effet, d'après une enquête fort intéressante portant sur soixante-six jeunes de six à vingt et un ans, que les jeux soient faits très tôt et que les adolescents ressemblent étrangement aux enfants qu'ils ont été. Pour cette raison aussi, les organisateurs de ces journées ont souligné la nécessité de ne pas séparer la psychiatrie de l'adolescence (quelle que soit sa spécificité) du reste de la psychiatrie, comme cela s'est produit dans de nombreux pays.

On présente souvent l'adolescent comme un « *révolté* », « *en crise* », « *drogué généralement* » et « *imputant à la société les échecs dont il est victime* ». Cette image stéréotypée n'est pas celle pourtant qui ressort de l'enquête réalisée par le docteur Colette Chiland (Paris), qui a suivi, de six à vingt et un ans, soixante-six jeunes, choisis en 1962 dans deux cours préparatoires du 13e arrondissement de Paris. Ce groupe ressemble fort aux adolescents d'hier ; il apparaît « *conformiste* », « *terne* », à deux exceptions près : des expériences sexuelles plus précoces, mais rarement avant dix-huit ans, et un jugement plus critique à l'égard du mariage en tant qu'institution, l'image de la famille demeurant intacte.

Une autre idée reçue, notamment chez les parents, est dénoncée par cette enquête : l'avance scolaire à six ans n'est pas un gage de réussite ultérieure. Ainsi, sur les dix enfants qui avaient de l'avance au moment de l'entrée au cours préparatoire, six redoublèrent par la suite et deux échouèrent au baccalauréat. En Suède, où le pourcentage d'enfants dyslexiques est très réduit, les écoliers n'apprennent à lire qu'à l'âge de sept ans.

Le dernier trait frappant de cette enquête tient à l'émergence d'une souffrance psychologique réelle, bien que masquée, chez des individus considérés sinon comme « *normaux* », du moins comme « *moyens* ». Ainsi, l'état psychologique à six ans des deux tiers des jeunes de cet échantillon devait susciter de la part de l'équipe qui a fait ce travail des réserves qui sont apparues pour la plupart justifiées par la suite. Il importe donc, d'après le docteur Chiland, « *moins d'étiqueter cette population à risques que de rendre le milieu scolaire moins pathogène, ne serait-ce qu'en réduisant les effectifs des classes où en formant mieux les maîtres, actuellement trop axés sur le seul rendement* ».

Un faux dilemme

Plus généralement, les médecins ont souligné, durant ces journées, les difficultés d'un diagnostic à un âge qui est, par définition, celui de la transition, où certains troubles peuvent avoir une valeur constructive pour le sujet et enfin qui laisse une place déterminante aux facteurs externes (relations parentales, insertion socio-professionnelle)...

« *Quel serait*, a demandé le professeur Wildocher (Pitié-Salpétrière), *l'état d'un adulte soumis en matière de travail aux mêmes aléas, aux mêmes incertitudes qu'un adolescent ?* » Ainsi, tout diagnostic doit rester prudent et bien tenir compte à la fois, d'après ce médecin, de l'ensemble de la personnalité, des conduites antérieures et de la cohérence plus ou moins grande du comportement actuel. « *Il faut*, affirme le professeur Wildocher, *sortir du faux dilemme qui pose les problèmes de l'adolescent comme une crise existentielle ou comme le symptôme d'une maladie mentale, et envisager les choses de façon dynamique.* »

Ces constatations ont amené de nombreux orateurs à s'inquiéter de l'application de la loi d'orientation en faveur des handicapés de 1975. Cette réglementation, d'après eux, fige les situations en classant comme « *handicapés* » aussi bien les débiles profonds que les malades mentaux. « *Or, il s'agit de préserver à tout prix le caractère réversible de la maladie mentale, qui est la raison même de notre métier* », a affirmé le docteur Liberman (Dijon). Plusieurs participants se sont inquiétés de la confusion qui régnait d'ores et déjà dans certains établissements d'éducation spécialisée qui recrutaient non seulement les débiles mais aussi les psychotiques, alors qu'ils ne sont pas adaptés au traitement de ces derniers.

A partir de ce préalable, ces journées ont permis aussi d'affiner les conditions d'un bon travail thérapeutique dans les institutions, qui prenaient en charge les adolescents : la définition d'un contrat, ou du moins une évaluation des attentes entre soignants et soignés, l'intérêt du rôle thérapeutique des soignés entre eux, souvent passé sous silence par les médecins, enfin l'importance d'une définition et d'une différenciation des rôles entre soignants et éducateurs, afin de donner aux adolescents en quête d'identité, ces points de repère qui leur font défaut.

NICOLAS BEAU.

SEPT CENTS SUICIDES CHEZ LES JEUNES DE 15 A 24 ANS

Le suicide tient la seconde place après les accidents dans la mortalité des jeunes de quinze à vingt-quatre ans : près de sept cents jeunes se tuent chaque année. Si le nombre de suicides réussis est à peu près bien connu, il n'en est pas de même des tentatives de suicide.

L'équipe de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, dirigée par le docteur F. Davidson, a conduit des enquêtes pilotes visant à rechercher toutes les tentatives de suicide ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les services publics et privés de trois zones pilotes totalisant 2 300 000 habitants. Ces enquêtes, menées pendant un an (1973-1974), ont montré que la fréquence des tentatives de suicide concernait, en un an, 3 à 5 pour 1 000 sujets de quinze à vingt-quatre ans. Le rapport était de un décès pour soixante tentatives, mais avec une fréquence plus élevée chez le garçon que chez la fille. Cela voudrait dire, si l'on étendait ces pourcentages à la France entière, qu'environ quarante mille tentatives de suicide ont lieu chaque année.

Les tentatives de suicide des jeunes sont loin d'être aussi anodines que beaucoup le pensent. Un sur trois récidive d'ailleurs très rapidement. D'autre part, des enquêtes suédoises ont montré, chez les suicidants rescapés, une mortalité toutes causes dix fois supérieure à celle de la tranche d'âge considérée.

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR GUY OFFRET

Lors de sa séance du mardi 29 novembre, l'Académie de médecine a élu, dans la deuxième section (chirurgie, accouchements et spécialités chirurgicales), le professeur Guy Offret.

[Né le 28 mars 1911 à Dinard (Ille-et-Vilaine), M. Guy Offret a fait ses études au lycée Condorcet et à la faculté de médecine de Paris. Interne des hôpitaux de Paris en 1934, il devient ophtalmologiste des hôpitaux en 1942, professeur agrégé en 1946, professeur de clinique ophtalmologique en 1963, poste qu'il occupe toujours à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Le professeur Offret est l'auteur de nombreuses publications sur l'ophtalmologie et il a collaboré à de nombreux rapports et traités sur le même thème.]

Lors de la même séance, l'Académie a élu un correspondant national dans la deuxième division : le professeur Pierre Laumonier, chirurgien à Bordeaux.

RELIGION

LE 18e COLLOQUE DES INTELLECTUELS JUIFS

Comment restaurer le dialogue entre Israël et Ismaël

Le dix-huitième colloque annuel des intellectuels juifs, organisé à Paris par la section française du Congrès juif mondial, s'est terminé le 29 novembre après trois jours de travaux (« le Monde » du 30 novembre). Le thème choisi — « La communauté musulmane » — avait pour but de familiariser l'auditoire juif avec une réalité méconnue. « Nous voulons faire éclater les fantasmes et les stéréotypes », avait déclaré M. Jean Halperin, qui présidait la séance d'ouverture.

« *L'islam ne comprend pas autrui ; il le néantise* », écrivait Lévi-Strauss. Ce jugement à l'emporte-pièce fait partie des préjugés courants selon lesquels l'islam est une religion « *fanatique* », « *fataliste* », qui « *ignore la laïcité* » et se jette périodiquement dans une « *guerre sainte* ».

Il aura fallu toute la persuasion et la science des éminents orateurs islamologues — trois chrétiens, deux musulmans et un juif — pour commencer à venir à bout de ces préjugés et à percevoir quelque chose de la richesse de cette religion partagée par huit cents millions d'hommes.

Après les aspects historiques et doctrinaux traités le premier jour, le professeur Louis Gardet, spécialiste des questions islamiques qui a longtemps enseigné à l'Institut pontifical des études islamiques à Rome, a donné un aperçu de la philosophie politique musulmane.

Avec un idéal « *théocratique, égalitaire et laïc* », puisque ce sont des frères gouvernés non pas par un clergé mais par la loi divine, les musulmans sont, contrairement à ce que l'on dit souvent, pleinement responsables de leurs actes.

Le problème actuel, a souligné le professeur Gardet, est de réaliser cet idéal de la cité musulmane aujourd'hui *face* au défi de la modernité. Il s'agit de mener à bien une double tâche : opérer un retour aux sources religieuses traditionnelles tout en répondant au mieux aux besoins de l'heure. Les dangers qui guettent les pays musulmans sont soit la sclérose devant le progrès technique, soit un transfert sans discernement de modèles occidentaux, tel le marxisme par exemple.

En conclusion, le professeur Gardet a signalé un certain nombre de « mutations » actuellement en cours dans le monde musulman. Il a évoqué entre autres le rôle de la femme et de la famille ; le statut et la protection de minorités non musulmanes ; l'élaboration d'un socialisme non marxiste en accord avec les principes de justice et d'égalité énoncés par le Coran ; une nouvelle compréhension enfin de la notion de « guerre *sainte* » sous la forme de propagande pacifiste.

La richesse pétrolière

Le dernier *soir*, sous la présidence de Mme Annie Kriegel, professeur à l'université de Nanterre, M. Mohammed Arkoun, professeur à Paris-III et à Paris-VIII, a abordé la question complexe de « *l'Islam et les problèmes du développement* ». La complexité du sujet vient avant tout de la disparité entre les pays musulmans, dont la plupart appartiennent au tiers-monde pauvre et qui se trouvent ainsi sur le seuil du développement, mais dont certains, en revanche, s'étant enrichis grâce notamment au pétrole, entrent dans un mond eoccidental qui connaît une crise de « surdéveloppement ».

Pour le professeur Arkoun, il s'agit de distinguer entre le noyau métaphysique et le reste, ce qui est intangible dans la doctrine musulmane et ce qui doit être réformé. Il faut selon lui concilier le retour à l'authenticité religieuse avec le développement social et technologique. Et le professeur Arkoun de lancer un appel à la compréhension et à la tolérance aux trois « mondes » : juif, chrétien et islamique, pour qu'ils renoncent à l'exclusivisme de leur enseignement et à leur prétention d'être chacun le peuple élu.

Dans le débat parfois vif qui a suivi ce dernier exposé, on a fini par toucher les problèmes politiques qui avaient affleuré tout au long du colloque. A la suggestion, par exemple, que les pays arabes pouvaient profiter du conflit avec Israël et se voir stimulés dans leur développement, le professeur Arkoun a répondu que la *force* d'Israël est de se prendre pour le *centre* et de réduire les pays musulmans à la *périphérie*.

Les deux derniers jours, et surtout lors du dernier exposé, on avait l'impression, comme l'a souligné le professeur Halperin dans sa conclusion, de quitter l'islam classique quelque peu sclérosé, dont il avait été beaucoup question au début du colloque, pour découvrir une religion vivante et actuelle.

Réunir des juifs pour parler de l'islam tenait de la gageure. S'il était évidemment impossible d'abattre tous les murs en trois jours on peut dire qu'une réflexion commune a été amorcée et un dialogue instauré entre Israël et Ismaël après un trop long silence, ou pire, un trop long monologue de sourds.

ALAIN WOODROW.

LES ÉVÊQUES DU NORD-EST DU BRÉSIL DEMANDENT A PAUL VI DE NOMMER CARDINAL Mgr HELDER CAMARA

Dans une lettre adressée à Paul VI, une vingtaine d'évêques du nord-est du Brésil — la région la plus déshéritée de ce pays, — à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création de la conférence épiscopale du Brésil, expriment le désir que Mgr Helder Camara, archevêque de Recife-Olinda ,soit nommé cardinal.

Mgr Helder Camara a été reçu par le pape le mardi 29 novembre, après un bref séjour à Florence. Rien ne permet de dire actuellement si Paul VI a l'intention d'accéder au désir qui lui a été exprimé et qui est partagé par de très nombreux prêtres, évêques et laïcs du monde entier séduits par les activités de Mgr Helder Camara, sa piété, la pauvreté de sa vie, sa lutte contre la torture et sa défense des populations pauvres.

● *Le Mouvement Paix intérieure* — organisation internationale à but non lucratif qui « *apprend à mieux se connaître soi-même* » — organise une conférence d'introduction le jeudi 1er décembre, à 20 h. 30, à l'hôtel Nikko, 15, rue Robert-de-Flers, tour Reflets, 30 B 2, 75015 Paris. Entrée : 7,50 F.

ÉDUCATION

APRÈS LES SANCTIONS POUR INFRACTION AU PORT DE L'UNIFORME

Grève à l'École polytechnique

La reprise en main des élèves « indisciplinés » s'accentue à l'Ecole polytechnique, à Palaiseau (Essonne). Après les sanctions prises en octobre dernier (*le Monde* du 22 octobre), deux nouvelles punitions viennent d'être infligées à des élèves de troisième année pour infraction au port de l'uniforme.

Lors du bal de l'X, le 25 novembre à l'Opéra de Paris, un élève « *en tenue débraillée* » — selon les militaires — « *ayant ouvert le col de sa veste* » — selon ses camarades, a été rappelé à l'ordre par le général Jean-Noël Augier, directeur de l'Ecole polytechnique. La réponse de l'élève, M. Franck Boileau, a été jugée « *insolente* » et celui-ci a été mis aux arrêts de rigueur pour un mois, c'est-à-dire enfermé dans un « *local de travail* ».

Cette décision a entraîné, le 29 novembre, le boycottage d'une épreuve de mathématiques par la promotion 1975, et une assemblée générale. Une élève qui circulait alors avec un uniforme « panache » (jupe militaire et chemise indienne) a été interceptée par le colonel Perrey, chargé des relations entre l'administration militaire et les élèves, qui lui a infligé quinze jours d'arrêt simple — c'est-à-dire que l'élève doit rester dans sa chambre lorsqu'elle ne va pas en « amphi ».

Une assemblée générale des élèves devait avoir lieu en fin de matinée, ce mercredi 30 décembre, pour examiner la situation.

L'administration militaire de l'Ecole se défend de procéder à la moindre reprise en main. « *Nous ne faisons qu'appliquer les règlements militaires qui régissent l'Ecole depuis toujours.* » Les officiers qui administrent l'X *font* valoir que tous les élèves de l'Ecole — élèves-officiers ayant grade d'aspirant ou de sous-lieutenant et percevant une solde d'officier — se sont engagés à respecter la discipline militaire, qui les oblige à rester en tenue « *pendant les heures de service* », c'est-à-dire de 8 heures à 18 heures.

L'administration considère que cette discipline fait partie de la pédagogie de l'Ecole. « *Ce sont des jeunes qui n'ont jamais rencontré la moindre résistance*, explique le colonel Perrey. *Tout leur a réussi jusqu'à présent. Ni la société ni leur famille ne leur ont jamais rien refusé. Il faut bien que cela commence un jour.* »

Certains vont même jusqu'à dire : « *Nous leur rendons service en les punissant : quand ils sont aux arrêts, au moins ils travaillent.* » L'administration militaire ne semble nullement intimidée par les tentatives de résistance. « *Des punitions, il y en aura d'autres* », a prévenu le colonel Perrey. — R. C.

● *M. Emanuel Rackman, président de l'université Bar-Ilan* à Ramat-Gan (Israël), a été reçu, lundi 28 novembre, à la Sorbonne par le professeur Raymond Polin, président de l'université de Paris-IV, au cours d'une manifestation organisée pour sceller l'accord de coopération culturelle conclu entre les deux universités au début de l'année 1977.

● *La rentrée universitaire* a eu lieu lundi 28 novembre au Centre universitaire des Antilles et de la Guyane de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). A la mi-novembre, le conseil d'administration avait ajourné la rentrée pour protester contre le manque de crédits. Des dotations complémentaires ayant été obtenues, la rentrée a été décidée. Des dispositions sont prévues pour le rattrapage des cours qui n'ont pu avoir lieu en novembre.

● *Un nouveau mouvement lycéen* est né le 12 novembre à Paris : le « C.N.A.D. » ou Comité national d'action et débat. Ce mouvement, constitué essentiellement de militants du Mouvement des jeunesses socialistes, cherche à grouper tous les lycéens qui refusent « l'embrigadement » de l'UNCAL (Union nationale des comités d'action lycéens), animée par les communistes. Lancé par des groupes de lycéens de cinq établissements de la région parisienne (Ermont, Boulogne, Rueil-Malmaison, Maisons-Alfort et lycée Buffon de Paris), le CNAD a réuni le 12 novembre les représentants d'une trentaine de lycées de toute la France.

APRÈS LE CONGRÈS DE TOULOUSE

L'U.G.E. veut lancer une campagne contre la « ségrégation sociale » dans les grandes écoles

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le congrès de l'Union des grandes écoles (U.G.E.) a réuni, du 25 au 27 novembre, dans les locaux de l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, deux cents délégués représentant des élèves de cent vingt des cent soixante-dix grandes écoles. Trois jours durant, ils ont évoqué leurs difficultés d'études, de conditions de vie, de formation et de débouchés professionnels.

La limitation des subventions accordées aux grandes écoles par le secrétariat d'Etat aux universités ou les différents ministères de tutelle provoque, selon les dirigeants de l'U.G.E., un début de démantèlement qui risque d'entraîner la fermeture de certains établissements, comme l'INSA (Institut national des sciences appliquées) de Lyon, la plus grande école de France, avec trois mille élèves.

L'U.G.E. a, cette année encore, développé ses critiques sur la politique de formation des pouvoirs publics. Les délégués ont décidé d'organiser une campagne demandant le déblocage de nouveaux crédits, le retour à la « *démocratie sociale* » *dans DRO* professionnelle, la fin de la « *ségrégation sociale* » dans les grandes écoles. L'U.G.E., qui envisager de publier un « Livre blanc » des grandes écoles, a également réclamé que l'Etat dote du même statut toutes les écoles, publiques et privées. Faisant allusion à la situation politique, M. Didier Lachize, président sortant — qui sera remplacé à ce poste par M. Thierry Meo, étudiant à l'Ecole nationale des statistiques appliquées à l'économie — a déclaré que, « *même en cas de victoire de la gauche en 1978, les grandes écoles ne pourront pas s'épanouir et trouver leur véritable vocation au sein d'une tendance politique quelle qu'elle soit. C'est à tort,* a-t-il ajouté, *que certains nous accusent de vouloir faire du syndicalisme de gauche. Nous sommes seulement un syndicat d'étudiants ouvert à tous.* »

LÉO PALACIO.

[Comme le précédent, ce congrès de l'U.G.E. a été marqué par l'affrontement entre les deux courants existant au sein de cette organisation : l'Union des étudiants communistes (U.E.C.), majoritaire, et qui, comme à l'UNEF (ex-Renouveau), occupe la quasi-totalité des sièges du bureau national, et les étudiants du CERES (la minorité du parti socialiste). Cest trois journées ont toutefois révélé une combativité plus forte du courant socialiste, d'une année sur l'autre, et, sur certains votes, la majorité ne l'a emporté que de justesse. Ce rééquilibrage progressif depuis un ou deux ans a maintenu le congrès dans un climat de tension permanente, notamment à la commission des mandats. A plusieurs reprises, des délégués ont abordé la question de la démocratie interne de l'U.G.E. et les débats ont parfois tourné à des querelles de personnes. — Ph. Bg.]

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

LE SIÈCLE DE RUBENS AU GRAND PALAIS

LE FESTIN DES DIEUX

APRES Anvers, Vienne, Florence et Londres, Paris fête l'année Rubens par deux expositions dont l'une est présentée au Grand Palais et l'autre au pavillon de Flore dans la série des dossiers du département des peintures. La première, qui se veut à grand spectacle, illustre « Le siècle de Rubens dans les collections publiques françaises », la seconde, plus modeste, mais d'un intérêt peut-être plus soutenu, fait l'historique des tableaux flamands du dix-septième siècle entrés au Louvre depuis Louis XIV jusqu'à ces derniers jours.

Allons d'abord au Grand Palais. « Le siècle de Rubens » continue cet ensemble d'expositions souvent mémorables qui, depuis celle des primitifs italiens en 1954, dressent une sorte d'inventaire des tableaux des musées de province (et, ce qui est peut-être plus utile encore, des églises, y compris, c'est le cas ici, des églises parisiennes). Il faut, une fois de plus, souligner l'utilité de telles manifestations, fruit d'un patient labeur et seul moyen de sauvegarder un patrimoine souvent mal connu et plus souvent encore conservé dans des conditions déplorables.

Mais, comme tout le monde ne participe pas au festin des Dieux (la « divine trope » des spécialistes) et comme les expositions sont également faites pour le grand public, vous, moi, que n'enchantent pas nécessairement les problèmes d'attribution et d'analyse lorsqu'ils portent sur des œuvres de faible intérêt artistique, nous nous permettrons de donner quelques conseils au visiteur, afin de lui indiquer ce qui nous a paru être le meilleur et de lui épargner d'assez fâcheuses déceptions.

Entrons. Première salle : les prédécesseurs immédiats, les maîtres, les contemporains de Rubens. Ce n'est pas très gai. Voici Otto Venius, plus heureux dans les petites esquisses du musée de Douai (achat récent) que dans le *Jésus donnant les clefs à saint Pierre*, d'un académisme si gauche et grognon qu'on se demande ce que Pierre-Paul a pu apprendre dans son atelier, où il demeura quatre ans. Jacques de Backer (n'insistons pas), Hendrick de Clerk (insistons moins encore), un Finsonius, qui ferait prendre les jambes à son cou, s'il ne voisinait avec un Pourbus, étonnant de poids, de conviction descriptive et l'étrange *Martyre de saint Sébastien* de Wenceslas Coebergher. L'un et l'autre montrent bien comment la tradition réaliste des Flandres accueille et interprète au début du dix-septième siècle la diversité des influences italiennes. Et voici Abraham Janssens, « le grand rival de Rubens », nous dit-on, un rival bien peu redoutable si l'on en juge par sa *Résurrection de Lazare*, mais dont l'éclatant *Calvaire* (musée de Valenciennes) annonce les splendeurs qui nous attendent dans les salles suivantes.

Des ruisseaux de sang

Les splendeurs, la splendeur, « l'or de leurs corps », la puissance et la gloire, l'œil du Cyclope, le festin des Dieux et c'est, bien sûr, Rubens. Quarante-trois tableaux nous sont ici présentés, certains avec forte participation de l'atelier. L'ensemble est de très haute tenue, malgré la présence d'un péché de jeunesse (*la Fuite d'Enée après l'incendie de Troie*) à propos duquel il n'était pas indispensable d'emboucher les trompettes de la renommée, malgré l'absence d'œuvres capitales (le triptyque de Valenciennes, le *Saint Grégoire* de Grenoble, la *Transfiguration* de Nancy), dont le transport pour des raisons de fragilité et de dimensions était sans doute impossible. Quarante-trois tableaux, sans compter ceux qui sont restés sur place (à Soissons, Lyon, Montpellier, etc...), et ceux qui sont conservés au Louvre, on voit que les collections françaises sont aussi riches en Rubens qu'elles sont pauvres en Rembrandt. La raison principale de cette richesse, la qualité s'ajoutant ici au nombre, est que beaucoup de ses œuvres furent peintes directement pour les couvents et les églises des provinces du Nord (ainsi la merveilleuse *Mise au tombeau* de Saint-Géry de Cambrai) à une époque où celles-ci n'étaient pas encore rattachées au royaume. D'où la prédominance des sujets religieux.

Tout le monde (et nous-même) ayant cette année exécuté son solo de violoncelle à propos de Rubens, il n'est pas indispensable d'ajouter à la partition, et l'on peut renvoyer le visiteur aux commentaires d'un catalogue documenté à souhait et à foison, et dans l'ensemble fort utile malgré le ton un peu héroïco-comique de quelques notices et d'une préface où le « chef-d'œuvre absolu » fleurit avec une certaine intempérance.

Disons seulement que la qualité et la diversité de notre fonds rubénien permettent d'évoquer à peu près toute la carrière de l'artiste, depuis le fâcheux *Enée* et les robustes portraits du musée Granet, exécutés sans doute au retour d'Italie, jusqu'au pathétique passionné, « visionnaire » de la *Madeleine* de Lille et de la *Crucifixion* de Toulouse, jusqu'à la plénitude royale, hellénistique de la *Libéralité* de Lille, une des figures exécutées d'après un projet du maître pour l'arc de triomphe érigé à Anvers en 1635 à l'occasion de la « joyeuse entrée » du nouveau gouverneur général des Pays-Bas, le cardinal-infant Ferdinand d'Autriche.

Bon équilibre chronologique, bonne répartition aussi entre les genres, le pictural et le décoratif, le sacré et le profane, l'esquisse et l'œuvre achevée. Le catalogue remarque avec raison que préférer systématiquement l'esquisse à l'œuvre est un des tics les plus irritants de notre époque. On n'en admirera pas moins l'ensemble exceptionnel qui nous est ici présenté : la *Sainte Lucie* de Quimper, les esquisses pour les tapisseries du *Triomphe de l'Eucharistie* et la décoration de la Torre de la Parada (Bayonne) et surtout ces deux merveilles que sont les panneaux destinés à la *Tenture d'Achille*, qui sont conservés au musée de Pau.

Que dire encore ou ne pas dire, au risque d'ennuyer ou de paraître négligent, blasé ? Que les morceaux d'apparat, les grands airs d'opéra baroque voisinent ici avec des œuvres plus libres, plus rudes, moins immédiatement séduisantes, ainsi ce *Miracle de saint Just* (Bordeaux) dont Delacroix admirait la « franchise de clair obscur » et le « gros dessin ». Que l'on verra au Grand Palais un de ces tableaux de chasse (*la Chasse au tigre*, Rennes) qui faisaient défaut à l'exposition d'Anvers et où la vitalité de Rubens s'exaspère en une sorte de violence barbare, primitive, presque folle, avec ces ruisseaux de sang qui faisaient défaillir Fromentin, des combats titanesques dans le flamboiement des cuirasses, des géants invincibles aux joues rebondies et aux fabuleux biceps, capables d'ouvrir la gueule d'un lion d'un revers du petit doigt. Que partout, devant cette prodigieuse faconde épique, on pense à ce que Burckhardt disait de Rubens, qu'il était le plus grand conteur que l'humanité ait produit depuis Homère.



« Saint Judas Thaddée », de Van Dyck, Metz, musées municipaux (dépôt du Louvre).



Homère, Rubens : le rire des géants et la grâce des jeunes filles, l'archiduchesse et la marchande de poisson, la pourpre et le haillon, le prince et le palefrenier, il n'est guère d'autres artistes qui aient su à ce point mélanger les genres, parcourir toute l'échelle des conditions et des expressions humaines. Que de pompe, d'éclat, de symboles de fécondité et de puissance dans l'*Abraham et Melchisédech* de Caen, mais aussi quelle bonhomie familière, quelle cordialité simple de bourgeoisie provinciale ou de ferme flamande dans le visage rebondi, rose et barbu du grand prêtre ! Et quelle tendresse dans le regard de la jeune fille, une amie, une sœur, qui prépare sainte Catherine au supplice ! Comparons un instant l'*Adoration des bergers* (Rouen) et l'*Adoration des mages* (Lyon) : ici les rois, là les gueux, mais quel autre peintre aurait eu l'idée de jeter sous la coupe d'or où la Vierge reçoit l'obole d'un vieillard drapé d'hermine, une botte de navets ?

Sans vouloir abuser des transitions faciles, nous voici en position d'aborder la seconde partie de l'exposition. Rotonde du premier étage : un ensemble assez morne de paysages qu'éclairent deux précieuses *Allégories* de Brueghel de Velours et surtout deux des quatre natures mortes d'Osias Beert, « chefs-d'œuvre absolus » du musée de Grenoble. La section des natures mortes est d'ailleurs intéressante soit par le brio, la qualité du métier, ainsi dans la *Marchande de fruits* de Pieter Van Boucle ou la *Guirlande à Léopold* de Daniel Seghers, soit par la rareté, la bizarrerie du sujet, remarquables surtout dans *Le cerf entrant dans une salle à manger*, d'auteur inconnu et dans une composition presque effrayante de Snyders, *les Aigles et le Loup noir*, Snyders qui est aussi représenté par une *Poissonnerie*, lustrée, humide et inquiétante comme une pêche miraculeuse qui tournerait au cauchemar.

En dehors de quelques Teniers, peu de scènes de genre (tant mieux), des paysages encore, qui n'abondent pas en chefs-d'œuvre absolus et même relatifs, et une toile délicieuse de Jan Miel, *Enée et Didon à la chasse*, dont le charme est déjà celui du meilleur dix-huitième siècle. Ne nous attardons pas, revenons à la rotonde en admirant au passage un étonnant portrait de femme morte d'auteur inconnu, et passons aux héritiers de Rubens.

L'héritage de Rubens s'est partagé entre Van Dyck et Jordaens : l'un a pris la cour, l'autre le peuple, la kermesse, la Bacchus villageois. Van Dyck est bien représenté par les excellents portraits de Strasbourg et du musée Jacquemart-André, et si son *Martyre de saint Jacques* est assez fade, le *Christ en croix* de Lille émeut par la noblesse et la discrétion de sa sensibilité;. Jordaens ? Très bien. Jovial, pétulant, irrésistible dans les scènes de chasse et de ripailles, il atteint à une sorte de comique, involontaire ou parodique dans les sujets mythologiques et à une vraie grandeur, triviale peut-être mais saisissante, convulsive, dans l'épisode sacré. Si ruiné qu'il soit, le *Calvaire* de l'église Sainte-Catherine à Honfleur est une des toiles les plus singulières de l'exposition.

Une lettre désespérée

Et la suite ? Ah ! la suite ! Enfin vous verrez bien. Certes, il y a encore de bons tableaux : la *Diseuse de bonne aventure* de Jan Coselers, le *Martyre de sainte Catherine* de Gaspar de Crayer, un peu vide mais d'exécution brillante, le portrait du fils de Corneille (il lui ressemble comme deux gouttes d'eau) de Jean de Reyn. Passe encore pour les Pieter Van Moel et les Theodor Van Thulden. Mais le *Massacre des Innocents* de Cornelis Schut, *la Mise au tombeau* de Pieter Van Lint, l'innommable *Martyre de saint Jacques* de Willeboirts Bosschaert, peut-on imaginer rien de plus bavard, soufflé et, pour tout dire, intégralement nul ? A quoi bon restaurer et exposer tout cela qui est à vous dégoûter de la peinture en général et de la peinture flamande en particulier, laquelle en France n'a jamais eu tellement d'amis ?

Si, quelques-uns font de même, et fort heureusement inspirés, comme on peut le voir par l'exposition du pavillon de Flore. Au commencement il y eut, bien sûr, la galerie Médicis mais c'est avec Louis XIV que tout prend véritablement forme et fortune. Quel homme ! Au début du règne, le cabinet du roi compte 200 tableaux, dont une trentaine de flamands ; à la fin, plus de 2 000 œuvres, dont 250 flamandes. si « la Régence et le règne de Louis XV apportent un net ralentissement dans l'enrichissement des collections royales », y entrent tout de même pour la première fois un Jordaens (*Jésus chassant les marchands du temple*) et un admirable Rubens (*la Fuite de Loth*). L'esprit des « Lumières » aidant, on commence à parler de Muséum, c'est-à-dire de musée encyclopédique, et le comte d'Angiviller, directeur des bâtiments du roi sous Louis XVI, sut pallier de façon particulièrement brillante la relative insuffisance des collections royales en œuvres flamandes. Citons parmi ses achats les plus prestigieux (le principal intermédiaire étant le peintre et marchand Jean-Baptiste Lebrun, le mari de Mme Vigée-Lebrun) : plusieurs Jordaens, le *Charles Ier* de Van Dyck, *l'Adoration des mages* de Rubens ainsi que le merveilleux portrait d'Hélène Fourment et de ses enfants, provenant de la collection du comte de Vaudreuil.

Pour la suite, on renverra au catalogue, qui est un modèle d'information discrète et précise, nullement tonitruante et contribuant efficacement à préciser un chapitre important de l'histoire du goût, c'est-à-dire de l'histoire de la culture. Il faut absolument lire les pages consacrées aux saisies révolutionnaires, les rapports invraisemblables de cynisme ou de naïveté des commissaires de la Révolution et de l'Empire, la lettre désespérée qu'écrit Vivant Denon au moment où, les alliés réclamant la restitution des chefs-d'œuvre venus de Flandre et d'Italie, il voit se défaire ce qui fut sans doute le plus beau musée du monde, « *la chambre ardente... des efforts de l'esprit humain dans tous les siècles* ».

Et il faudra enfin voir, *last but not least*, c'est le cas où jamais de le dire, le Rubens récemment entré au Louvre en vertu de la disposition fiscale qui permet d'acquitter les droits de succession par la dation d'œuvres d'art. Le portrait d'Hélène Fourment en costume de cour, que Rubens avait conservé dans sa collection et qui appartint ensuite au duc de Marlborough (puis à Alphonse de Rothschild), est une de ces œuvres devant lesquelles se tait l'admiration et s'intériorise la joie. C'est le festin des dieux, au moment où le maître du banquet lève sa coupe à la beauté des mortelles, à la puissance, à la fécondité, au bonheur des immortels.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Le siècle de Rubens dans les collections publiques françaises, Grand Palais, jusqu'au 13 mars. Commissaires de l'exposition : Jacques Foucart et Jean Lacambre.

★ Le XVIIe siècle flamand au Louvre. Histoire des collections. Pavillon de Flore, jusqu'au 27 mars. Commissaire de l'exposition : Alain Roy.

UN ENTRETIEN AVEC PIERRE SOULAGES

Le peintre, sans anecdote

PIERRE SOULAGES expose à la Galerie de France ses œuvres récentes des « peintures sur papiers » et une série de bronzes, technique utilisée par l'artiste pour la première fois. Dans l'atelier que celui-ci occupe depuis peu et qu'il estime ne pas avoir encore « rodé », il regarde, un à un ses outils : « *Rien n'est innocent. Quand on prend un outil, c'est un choix qui engage la liberté de l'artiste, qui l'engage dans des limites précises, les limites même de l'outil. Chaque outil implique un type de trace, ses pleins, ses déliés, sa plus ou moins grande épaisseur. Il en naît toujours des formes semblables.*

» *Mais les traces qu'apportent un coup de pinceau, de racloir ou une coulée ont une existence picturale, une matérialité qu'il reste impossible de prévoir. Les outils ont donc une grande importance pour moi. J'en invente, j'en fabrique, j'en fais fabriquer, de toutes sortes et de toutes tailles. Certains outils ont même plusieurs fonctions simultanées, puisque avec un même outil, on peut apporter et enlever de la matière, éventuellement dans la continuité d'un seul geste.*

Hasard et intuition

— Les techniques semblent avoir une grande importance ?

— *Les techniques, pour moi, ce sont des manières de me rencontrer. Je cherche à développer ce que je ne connais pas, à ouvrir constamment ma peinture à ce que je ne sais pas. Mais je ne suis pas un « apprenti-sorcier » : l'apprenti, c'est celui à qui on donne les rudiments d'une technique. Lorsque je prends un outil, je le connais, même si c'est une intuition qui me pousse à le prendre. Ce qui m'intéresse alors, c'est ce qui se produit d'imprévu, que j'ai envie d'intensifier, ou d'atténuer. Il y a ainsi des lignes conductrices qui s'établissent vers l'achèvement du tableau.*

» *Prenons l'exemple de l'architecture : ce qui me gêne dans l'architecture, c'est qu'il s'agit d'obéir à un projet. Pour moi, si tant est que j'avais un projet préétabli, il s'agirait d'y échapper. Ce qui arrive à votre insu est toujours important. C'est là que viennent se placer non pas un contrôle, ni des choix successifs de ma part, mais plutôt ma décision. Et dans les décisions que je prends, il y a toutes sortes de composantes.*

» *Avant de commencer un tableau, il m'arrive très souvent de rester devant la toile et d'attendre... Puis, à un moment donné, quelque chose vient s'inscrire sur la toile. Alors ça commence...*

» *C'est de ma réaction devant mon geste que naît l'impulsion suivante ; devant cette existence picturale naît la décision de conserver ce qui est arrivé, de le compléter ou bien de le racler. Mes tableaux avancent ainsi jusqu'à contenir dans leur organisation quelque chose à quoi je ne peux plus toucher. Ainsi, j'ai toujours tenté systématiquement de laisser le hasard jouer devant moi. J'aime beaucoup ce mot de Rainer Maria Rilke, où il dit :* « Cela nous sub» merge. Nous l'organisons. Cela tombe en » morceaux. Nous l'organisons de nouveau, » et nous tombons nous-même en mor» ceaux. » *D'une certaine façon, cela peut évoquer mon travail : je laisse le cuivre être submergé par les hasards de l'acide...*

— Vous avez prononcé le mot geste. N'est-ce pas un mot dont vous vous méfiez ?

— *Le mot geste a plusieurs sens, mais un seul qui me convienne : pour apporter de la peinture sur une toile, il faut un geste, et il se trouve que je laisse ce geste apparent. Mais cela n'a rien à voir avec le geste d'un peintre « gestuel ». Le peintre gestuel pur, c'est celui qui ne regarderait pas ce qu'il fait. Chez certains, le geste et les traces qu'il provoque peuvent être liés, enchaînés. Pas chez moi.*

» *J'ai commencé par faire des choses assez graphiques que je n'ai jamais montrées. A travers les lignes, on retrouvait une anecdote, l'inscription d'un mouvement. Tout cela m'a très tôt gêné. L'anecdote « romantique », ce qui fait du tableau un témoin du moment où l'artiste a peint, ne m'intéresse absolument pas.*

» *J'aime que le tableau soit là, simplement, et qu'on le regarde. Un tableau doit être présent, il doit affronter le regard. Je n'aime pas d'ailleurs qu'on regarde une toile de profil : une toile doit faire face.*

— La durée du travail, le moment de la création sont donc des éléments qui ne doivent plus intervenir une fois l'œuvre peinte ?

— *Le temps de travail nécessaire à l'aboutissement d'un tableau n'a en effet rien de commun avec le temps comme composante de l'œuvre achevée. Le fait que le tableau se soit organisé rapidement ou avec lenteur ne compte pas. Si le spectateur avait à retrouver le temps qui a été celui de la création, ce serait déjà une manière romantique de vivre l'œuvre d'art. Le tableau cesserait d'exister comme présence. Il ne serait plus là que comme trace d'un événement qui s'est autrefois produit, et il perdrait sa force d'objet. Essayer de retrouver ce temps, c'est plus ou moins se compromettre dans les états d'âme du peintre. Le tableau n'est plus alors que trace, vestige.*

— Et les groupes dans lesquels on vous place, les titres qui vous sont donnés ?

— *J'accepte les classements. Mais lorsqu'on étudie ce qui apparaît comme un groupe, il reste des personnalités qui ne se laissent pas réduire. On a voulu me classer parmi les abstraits lyriques, ou parmi les expressionnistes abstraits. J'aurais préféré que l'on m'appelle concret, mais concret avait déjà été donné. Je suis classé. Bon, je le reste... Un seul point me semble néanmoins essentiel à l'heure actuelle. C'est d'échapper à ce qui apparaît trop souvent comme les deux pôles nécessaire de l'abstraction : l'abstraction géométrique et l'expressionnisme.*

Une sorte de stèle

— Vous échappez maintenant à la toile et au papier : à quoi correspondent vos bronzes ?

— *Pour ce qui est de la matière, elle correspond à un choix personnel, sans aucun symbole de richesse : on sait que des matériaux comme le carton sont aujourd'hui considérés comme nobles... L'idée de ces bronzes m'est venue des planches de cuivre que je grave à l'acide. En voyant ces planches accrochées au mur, elles m'ont fait une certaine impression, mais sans me satisfaire totalement. Cela fait très longtemps que j'y pense, mais ce n'est qu'il y a trois ans que j'ai décidé de donner à ces formes une vie qui les fasse exister par elles-mêmes. J'ai alors agrandi la forme obtenue d'une plaque de cuivre ; j'en ai fait un bronze qu'à nouveau j'ai travaillé à l'acide. Puis, je l'ai poli pour faire vivre la lumière. La surface de ces bronzes n'est en effet pas plane : elle a de faibles mouvements qui permettent à la lumière de bouger, de couler.*

» *Il y a donc deux niveaux : morsure par l'acide, et travail de la surface. Le résultat de ce procédé, c'est une sorte de stèle. Mais pas une sculpture, car mon travail est celui d'un peintre. Contrairement aux bas-reliefs, qui créent leur propre espace, l'espace imaginaire propre aux trois dimensions de la sculpture, c'est ici la lumière qui joue le rôle de troisième dimension. Les parties sur lesquelles joue la lumière sont constamment changeantes et s'opposent à des parties sombres fixes.*

» *Jusqu'à présent, tous les bronzes que j'ai ainsi travaillés partent tous d'une plaque de cuivre. Leurs formes correspondent à celles créées par la corrosion de l'acide à ce premier niveau. Mais il n'est pas certain que je m'en tienne à ces seules plaques de cuivre.* »

Propos recueillis par FREDERIC EDELMANN.

★ Pierre Soulages, bronzes et peintures sur papier. Galerie de France, jusqu'au 30 décembre.



Marco Ferreri tourne « Rêve de singe »

La société va disparaître, et les hommes restent

MARCO FERRERI vient d'achever, à Rome, dans les studios de Cinecitta, son dernier film, *Rêve de singe (Bye Bye Monkey !)*. Il avait d'abord pensé l'appeler *le Dernier Singe*. Le tournage avait commencé à New-York, pour trois semaines d'« extérieurs ». « *Je ne suis pas allé chercher New-York,* dit Ferreri, *mais un décor où, en 1980, on trouve à la fois le passé, le présent foutu et le futur.* » Sur la plage semée d'ordures de l'Hudson River, il avait fait échouer la carcasse de son Macho-Kong, plus gigantesque encore que le King-Kong de Laurentiis. Mais cette fois le mythe est pelé, inerte et enceint. Un petit chimpanzé grelotte à l'intérieur. Alors, ce n'est plus un bébé, comme dans *la Dernière Femme*, que Gérard Depardieu porte dans ses bras. C'est le petit chimpanzé : il le recueille lui fait téter un gant de caoutchouc percé, lui fabrique un berceau avec ses pull-overs, l'habille d'une layette bleue et va le reconnaître comme son fils au bureau des déclarations de naissance. De nouveau, Ferreri fait assumer à son personnage une paternité très maternelle. Mais, pour lui, ces mots sont vieux : il préfère parler de complicité. Il n'a jamais eu d'enfant.

Pourquoi le singe a remplacé l'enfant, il ne le sait pas exactement lui-même. « *Le singe est toujours présent dans les moments de transition,* dit-il. *On ignore si c'est la limite ou l'ouverture. Je ne cherche pas à savoir ce que ça représente, je sens qu'il y a une nécessité de cette représentation.*

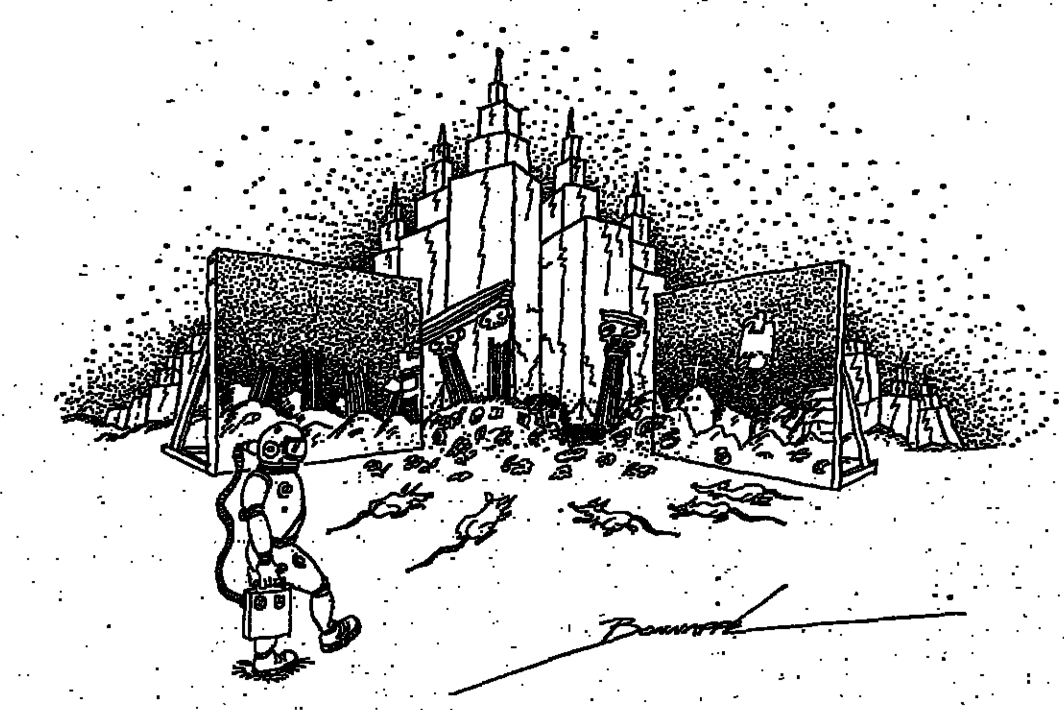
» *Je parle toujours de la même chose. Mais, plus que parler ou raconter, je veux illustrer la vie aujourd'hui. A travers mes images, je m'aperçois que la société va disparaître et que les hommes restent. Alors, c'est impossible pour l'homme de conserver une fausse image de l'homme dans une fausse image de la société.* » Et il ajoute : « *Les hommes ne voient pas les choses de la même façon que les artistes. Moi, j'essaye de montrer les images qui sont communes à tous les gens.* »

Plus loin que le cinéma

Lire le scénario de *Rêve de singe* provoque un régal plein d'inquiétude. On dirait une farce tragique, mais à nouveau Ferreri n'est pas d'accord *(« Ça impliquerait de définir les situations de la farce et du sentiment, de travailler avec des schémas trop définitifs. »)* On dirait donc une fable un peu trop lucide. Ferreri brasse des thèmes actuels — la violence, la drogue, le sexe, la vieillesse — et les précipite. « *Je ne veux pas faire un discours sur l'écologie ou le féminisme,* dit-il, *mais un discours sur l'image que l'homme cherche de lui.* »

Des fleurs en plastique poussent entre les immondices. Des employés sanitaires habillés en cosmonautes tentent vainement de débarrasser la ville de ses rats. Une petite fille vend du bonheur et de l'oubli en pilules. Une vieille femme pleure de n'être plus désirée. Un vieil Italo-Américain asthmatique se pend dans son jardin, entre ses carrés de tomates. Les féministes violent et font du strip-tease. Un directeur de musée de cire mégalomane veut reconstituer, à New-York, l'empire romain, pour préserver « *une image de l'homme civilisé* ». Survient un employé du « service psychologique » qui lui propose, contre une somme d'argent, de réactualiser des représentations, de donner à Néron la tête de Nixon et à Jules César celle de J.-F. Kennedy. Ferreri continue de casser des mythes, en s'amusant. Ce scénario — qu'il a écrit avec Gérard Brach, scénariste de la plupart des films de Polanski, — il ne veut pas qu'on y fasse référence, qu'on en désamorce la charge. Quand il tourne, il le révise fréquemment, « *ce n'est qu'un escalier dans lequel on monte les images* », dit-il.

Le musée de cire a été entièrement construit en studio par Dante Ferreti, le décorateur des films de Pasolini et du prochain Fellini, préparé à Cinecitta dans le plus grand secret (Fellini habite sur place). Cinecitta, c'est un rêve de cinéphile. On voudrait s'y promener comme au travers d'un musée du cinéma, retrouver tout le décorum fellinien. Mais les décors sont barricadés, et détruits dès qu'on a fini de tourner dedans. Il ne reste qu'une ville déserte et silencieuse, couleur ocre, avec quelques palmiers et des débris d'accessoires qui font peur aux chiens errants. Un paquebot en carton continue de sombrer sur l'herbe grillée. Dans un studio, on tourne déjà un *remake* de *la Guerre des étoiles*, dans un autre film pour enfants avec un yéti. Ferreri occupe le plus grand studio avec son musée de cire. En une dizaine de tableaux « vivants », avec leurs décors peints en trompe-l'œil et leurs statues de cire en polystyrène, on retrouve tout l'empire romain des manuels scolaires, naïf, sadique et *paradisiaque* : Néron joue de la lyre en regardant Rome brûler ; Cléopâtre se promène sur le Nil avec Antoine affublée d'un déshabillé vaporeux et de la tête d'Elizabeth Taylor ; Pyrrhus se fait piétiner par un éléphant ; Spartacus transpire sur sa croix ; Messaline, sosie de la Capucine du *Satyricon*, mange du raisin dans une scène de



débauche ; le Christ de la Cène est auréolé d'un néon psychédélique, et on trouve même Ferreri peint sur une des fresques, en toge parmi les sénateurs de César. A la fin du film, le musée flambe.

Ferreri a voulu faire un rapprochement, non explicatif, entre la décadence de l'empire romain et notre époque. Il dit songeusement : « *L'empire romain s'est terminé en deux cents années.* » On lui demande : « Vous êtes désespéré ? » Il répond : « *Non, je crois dans les hommes. Ils sont comme les fourmis, comme les rats. La seule chose qui peut les faire disparaître, c'est la glaciation, la solarisation, la peste ou le choléra...* »

Pour la deuxième fois, Ferreri a repris Depardieu, masse d'organique et d'instinct. « *Quand on joue* Shakespeare, dit-il, *c'est bien d'être un acteur. Moi, je demande à Depardieu d'être Depardieu. C'est l'homme qui m'intéresse, avec sa façon d'être sûr de lui et ensuite fragile.* » Dans le film, Depardieu s'appelle Lafayette. Dans les rues de New-York, Lafayette déambule sur un vélo avec son chimpanzé sur les épaules. Durant la journée, il règle les reconstitutions historiques du musée de cire. Le soir, il est éclairagiste dans le théâtre féministe. Et à ses moments perdus, bénévolement, il va promener des petits vieux.

Depardieu tient Bella, la petite chimpanzé (car on découvrira que c'est une femelle), dans ses bras. Agée de quelques mois, Bella est l'attraction de l'équipe. Entre deux prises, tout le monde vient la regarder et l'emprunte à son dresseur, un vieux monsieur très doux qui élève aussi des tigres. Tout le monde, et Ferreri en premier, la touche, la caresse, admire ses doigts d'aristocrate et fait le singe devant elle. Depardieu parle de Bella, de ses crises d'énervement, de ses « inondations » subites, de ses siestes en pleine prise. Un coach lui fait répéter au fur et à mesure son texte en anglais, dont il ne savait pas un mot au début du tournage. Il n'a même pas lu le scénario, il raconte : « *On travaille sur le plateau, à chaud, à vif. On tape le fer. Le scénario sert surtout pour monter l'affaire, pour justifier l'argent que les producteurs vont donner. Ferreri laisse venir les choses. Il prend son angoisse sans la transmettre aux autres. Avec lui, on a vraiment l'impression d'être un enfant. Ses films sont des concentrés de vie dans lesquels il se passe des choses importantes. Il n'y a pas de psychologie, enfin. Il y a un singe et des vieux fous.*

» *Ferreri n'aime pas les acteurs. Il aime les gens. Un jour il m'a dit :* « Ne fais pas trop de films, tu vas devenir un acteur. » *Je pense qu'on devient un « acteur » quand on ne s'appartient plus, quand on commence à justifier. Pour l'instant je travaille trop, je suis un peu embrouillé. Il me semble vivre trop fort des impressions trop rapides. On croit que c'est bien, mais ce n'est qu'une étincelle, ça part tout de suite, ce n'est pas la forme. J'ai fait six films cette année, et entre chaque film je n'avais qu'un week-end pour prendre un personnage en main. Pour pouvoir m'arrêter et refaire du théâtre, pour jouer en janvier* Les gens déraisonnables sont en voie d'extinction, *de Peter Handke, j'ai été obligé de m'y prendre un an et demi à l'avance, car on est bloqué par les impôts. En même temps, je suis un peu déçu par le cinéma, et par le public. On fait des films intéressants, et il ne vient même pas les voir. Il veut toujours qu'on fasse exploser des hélicoptères.* » Puis il parle de Marcello Mastroianni, qu'il admire beaucoup : « *Il n'est pas dupe comme les acteurs qui se sentent vieillir.* »

Ferreri a beaucoup développé le rôle de Mastroianni au moment du tournage. Il l'avait écrit pour Ugo Tognazzi, qui s'est désisté au dernier moment, prétextant que le rôle ne lui convenait pas. Alors il a appelé Mastroianni pour lui proposer d'être Luigi, un vieil Italo-Américain, ancien graveur, qui cultive des tomates dans son jardin.

Marcello Mastroianni passe tous les jours sur le plateau, même lorsqu'il ne tourne pas. A Cinecitta, tout le monde le connaît, lui dit bonjour. Sa gentillesse est très peu démonstrative, sa simplicité sans coquetterie : « *La vision de Ferreri est inquiétante d'acuité,* dit-il. *Elle concerne notre vie à tous, et c'est quelque chose qui va plus loin que le cinéma. Avec lui, on ne se prête pas seulement en tant qu'acteur. On se sent lié à sa vision un peu apocalyptique et dramatique. On est placé dans un jeu intelligent et utile.*

» *Je me baignais avec ma petite fille quand il m'a téléphoné :* « J'ai besoin de toi, prends l'avion demain matin pour New-York. » *Je ne savais rien du film. L'idée de l'imprévu m'excitait. Je n'ai même pas lu le scénario. En trois mots Ferreri m'a dit l'idée générale. Il travaille avec des acteurs qui peuvent le comprendre sans exiger une explication théâtrale et exacte. Mon personnage est un homme fatigué, malade, plein de nostalgie. Petit à petit, il a grandi : Ferreri fait le travail en vous regardant, il adapte son idée à la nature de l'homme. On m'a un peu vieilli. On m'a mis des cheveux blancs et une petite moustache. L'attitude de mon père, qui était devenu aveugle, m'est revenue : une certaine fixité dans le regard, quelque chose d'un peu méchant. Ça me paraît un caractère très fort, au bord des larmes.*

» *Peut-être est-ce lié à mon origine théâtrale, j'ai toujours préféré la composition. Dans* la Dolce Vita, *j'incarnais le jeune premier, le séducteur. Le public veut souvent vous voir comme il vous a vu pour la première fois. Moi je crois que l'âge aide beaucoup dans cette profession. Le plus beau rôle arrive à quarante-cinq ans.*

Plus près de la vie

» *Il faut arriver à faire oublier une image stéréotypée et conventionnelle de soi, choisir des rôles un peu plus complexes dans lesquels on peut se déguiser. Autrefois, l'acteur était prêt à tout faire. Aujourd'hui, c'est devenu plus « sérieux ». On ne peut pas rester comme un imbécile sur son piédestal, comme une statue. Il faut abandonner l'idée de Movie Star et être plus près de al vie.* »

Ferreri regarde rarement dans la caméra. Il laisse faire son opérateur, Luciano Tovoli (directeur de la photo de *Profession reporter*). Il se contente de crier : « *Silencio ! Motore ! Actionne* ou *Fanculo !* », de donner quelques indications aux acteurs. Il est un peu fatigué des neuf semaines de tournage. Une fois le montage terminé, il ira avec sa femme en Afrique pêcher des gros poissons. Tous les soirs, après le tournage, il se rend avec elle dans la salle de projection pour voir les rushs des scènes tournées la veille. Ce soir-là, il s'est fait passer la scène où Depardieu trouve son chimpanzé mort, dévoré par une masse grouillante de rats. Il chuchote : « *Impressionante !* » Sa femme lui dit que les rats n'ont pas l'air assez féroces. Il réplique : « *Les rats ne sont pas méchants.* » Il y a beaucoup d'animaux dans ce film. Outre le singe et les rats, une chouette a remplacé au dernier moment les chats abyssins qui devaient errer dans le musée. On ne manque jamais de rappeler que Ferreri a fait ses études de vétérinaire et que son œuvre est parcourue d'un bestiaire fabuleux (on se souviendra, entre autres, des fauves du *Harem*).

Ferreri n'est pas facile à interviewer. Il faut beaucoup de patience pour lui arracher quelques mots. Comme d'autres, il dirait : « Mes films parlent pour moi ; à vous d'en parler et non à moi. » Il dit : « *Je veux aussi casser les schémas traditionnels de l'interview. Je suis confiné dans une structure artistique. Il faut choisir si on veut parler de soi ou des autres. Moi, je chasse les images qui appartiennent à tout le monde. J'ai été fait pour être un animal culturel et je dois chercher à être un animal physiologique.* »

HERVÉ GUIBERT.

هكذا من الأصل

Des films soviétiques en France

Le réalisme détourné

ANCIEN élève et ami d'Eisenstein, le cinéaste soviétique Stanislav Rostotski, cinquante-cinq ans, écrit dans un récent article de la revue *le Film soviétique* (août 1977) : « *Comme tous les jeunes gens de mon âge, je fus soldat. Là encore j'ai eu de la chance. Selon les statistiques, seuls 3 % des jeunes nés en 1922 ont survécu. Moi, je suis un de ces 3 %.* » Un peu plus loin, dans le même article, Stanislav Rostotski indique que son film de guerre, *Les aubes étaient douces* « *a été vu en un an par 135 millions de personnes* » en Union soviétique.

Ce cinéaste, visiblement populaire et apprécié des autorités, résume là peut-être deux des caractéristiques principales du cinéma soviétique aujourd'hui : cinéma de très forte consommation qui, malgré le développement de la télévision, mobilise les foules ; cinéma d'un pays qui ne peut pas, qui ne veut pas oublier l'atrocité de la « *guerre patriotique* », comme on appelle là-bas la guerre contre l'Allemagne nazie. Que des films témoignent inlassablement de cet événement, à tous les niveaux d'ambition, qu'il s'agisse de l'admirable *Vingt Jours sans guerre* (1976), d'Alexei Guerman, du très simple, très fort, très direct *l'Ascension* (1977), de Larissa Chepitko, de l'indigeste superproduction en 70 millimètres et plusieurs épisodes *Libération*, de Yuri Ozerov, cette insistance du pouvoir à revenir toujours sur le passé s'explique peut-être pour nous, Français, si nous nous rappelons quels furent nos rapports avec l'Allemagne dans des temps pas tellement éloignés.

Ajoutons au souvenir de la guerre ce qu'on nomme depuis le XXVe congrès du P.C. soviétique, de février-mars 1975, le « *thème de la production* » proposé en priorité à l'industrie cinématographique, avec pour modèle le film *la Prime*, de Serguei Mikaelian, qui symbolisera peut-être au cinéma l'ère Brejnev, comme quarante ans plus tôt, le *Tchapaiev*, des frères Vassiliev, résuma pour Staline le « *réalisme socialiste* » à son degré le plus achevé.

Comme l'écrit assez justement le critique Emile Breton dans sa présentation du cinéma soviétique (vingt films peu connus ou inédits en France), cette semaine au Centre Georges-Pompidou, sous le patronage de *la Nouvelle Critique* : « *Le cinéma en U.R.S.S. est affaire d'Etat. Il n'y a aucune place dans cette organisation pour la « marginalité »... Dès les années de fondation, années de pénurie et de misère, qui suivirent la révolution d'Octobre, le cinéma soviétique a été en état de mobilisation permanente.* » Et de noter, un peu plus loin, dans cette même introduction : « *...C'est moins par l'approfondissement de la réflexion ouverte dans les années 20 sur le langage cinématographique que par leur thématique, leur exploration des rapports interindividuels dans une société socialiste, que ces films annoncent un cours nouveau.* »

Le « Panorama du cinéma soviétique de 1917 à 1977 », qui vient juste de s'achever dans une grande salle des Champs-Elysées, louée pour la circonstance, témoignait déjà de cette ambiguïté d'un cinéma qui se veut « *révolutionnaire* » plus sur le papier que dans le choix des thèmes ou leur exécution. L'art pour l'art, par exemple, dans les deux films récents de Nikita Mikhalkov (frère cadet de Andron Mikhalkov-Kontchalovski, l'auteur du *Premier maître)*, présentés à Paris, *l'Esclave de l'amour* (1976), primé au Festival du jeune cinéma d'Hyères, et *Partition inachevée pour piano mécanique* (1977), Grand prix du Festival de San-Sebastian, est le refuge naturel de ceux qui refusent de suivre la ligne officielle.

Une mièvrerie de bon aloi

L'un et l'autre pourront être admirés pour leur virtuosité, leur science consommée du récit par petites touches (*l'Esclave de l'amour* fait revivre une star du cinéma russe au moment de la révolution, *Partition* adapte librement *Ce fou de Platonov*, pièce de jeunesse d'Anton Tchekhov), la qualité exceptionnelle de la direction d'acteurs — et les acteurs soviétiques sont encore plus forts que les acteurs américains, — ils révèlent tous deux un « auteur » au sens où nous l'entendons en France depuis *les Cahiers du cinéma*. Ils tracent en même temps les limites d'un cinéma d'art qui n'ose pas ou ne peut pas « *aller plus loin* ». L'ellipse, la litote, la prétérition, cautionnées et amplifiées par l'utilisation délibérée du style « rétro » à la Daniel Schmid, même si le cinéaste n'a probablement jamais vu *la Paloma* et *l'Ombre des anges*, renforcent encore l'étrangeté, dans un sens presque brechtien, d'œuvres fascinantes et cauchemardesques.

Mais cet art savamment distillé n'arrive pas à faire retour sur la réalité contemporaine, les films « de production », chers à Leonid Brejnev, restent plats, les films strictement romanesques ne dépassent pas une mièvrerie de bon aloi. Dans la première catégorie, *Mon opinion personnelle*, déjà vu au Festival de Paris, moins habile que *la Prime*, semble toucher un large public en Union soviétique même, aborde des problèmes qui ne relèvent pas de la plus fine psychologie, mais frappent immédiatement l'imagination de spectateurs plus sensibles que nous aux réalités quotidiennes.

Un psychologue et une sociologue viennent de Moscou dans une ville de province voir ce qui ne va pas à la grande usine locale. Ils sont mal acceptés, l'homme, qui s'éprend d'une jeune ouvrière, est brutalisé. Conflit public, on récite en fait les lettres de protestation, triées et canalisées, des organismes officiels ; conflit privé, la jeune ouvrière ne veut pas aller à Moscou avec le psychologue. Celui-ci, qualifié non sans humour par *le Film soviétique* d'« *homme d'affaires de la révolution scientifique et technique* », fera coup double en s'installant en province : il servira bien l'Etat, il aura une jolie fille en « prime ». *La parole est à la défense* s'inscrit franchement dans la seule catégorie romanesque. Une jeune femme, avocate, défend une jeune femme de son âge, employée des postes, qui, en voulant se suicider avec son amant qui la trompait, a failli provoquer la mort de celui-ci. L'avocate démonte le cas, gagne le procès et, à la veille de se marier, s'enfuit à la campagne loin de celui qu'elle aime et devait épouser.

Ce « Panorama du cinéma soviétique de 1917 à 1977 », s'il a permis de voir une copie toute neuve, complète, avec des plans absents dans les cinémathèques, et, plus important encore, projetée à la vitesse requise, du *Cuirassé Potemkine*, d'Eisenstein, s'il a montré des actualités du temps de la révolution, ne comprenait aucun documentaire récent, même pas *la Vie d'un communiste*, tourné en l'honneur de Leonid Brejnev, Grand Prix dans sa catégorie du dernier Festival fédéral de Riga 1977. M. Vladimir Mayatsky, président de Sovexportfilm, en déplacement à Paris, nous assure de l'importance de cette forme de cinéma (le documentaire) en U.R.S.S., sans que nous puissions juger si est ou non fondée la rumeur concernant le retard soviétique dans le domaine des techniques légères (le direct date d'il y a quinze ans, on ne « suit » pas une action, un personnage, même à la télévision.

Notre plus grande déception vint de l'absence du dernier film du Géorgien Otar Iosseliani, *Pastorale*, qui, sans être interdit *stricto sensu*, voit sa diffusion considérablement freinée par les autorités. Y aurait-il une liste noire du cinéma soviétique ? Pas du tout, déclare M. Mayatsky, chargé de défendre les seuls intérêts commerciaux : « *Si* Pastorale *n'a pas été vendu, c'est que personne ne s'est proposé pour l'acheter. Nous sommes prêts à vendre tous les films si on nous paye ce que nous voulons.* » Ainsi *le Miroir*, le dernier film d'André Tarkovski, a été acheté par la Gaumont il y a déjà un an. La Gaumont est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié de Sovexport : elle propose en province, dans ses salles, des semaines soviétiques ; en retour, l'Union soviétique organise des semaines Gaumont à travers le pays. On a ainsi pu récemment voir à Moscou, Leningrad, Kiev, Tiflis, Novossibirsk, un choix du catalogue Gaumont, avec des films comme *le Pays bleu*, *F. comme Fairbanks*, *le Chasseur de chez Maxim's*. « *Nous ne comptons pas négocier uniquement avec Gaumont* », ajoute M. Mayatsky.

M. Philippe Ermach, président du Goskino, c'est-à-dire ministre de la cinématographie soviétique, arrive cette semaine à Paris pour amplifier la coopération franco-soviétique dans le domaine du cinéma. Discutera-t-on du cas de Serge Paradjanov, l'auteur des *Chevaux de feu*, toujours détenu après sa condamnation à six ans de prison, et dont le dernier film, *Sayat Nova* (1968), remonté par Serge Youtkevitch, reste difficile à obtenir pour l'exportation ? Une protestation est déjà émise par Emile Breton, au nom de *la Nouvelle Critique*, dans son introduction à la semaine soviétique de Beaubourg, de même qu'il est fait état du refus de montrer *Pastorale*, « *sans que les raisons de ce refus nous aient été données* ».



Hors des chemins tracés

La Nouvelle Critique avait été la première en 1974, à Avignon, à s'intéresser à un renouveau du cinéma soviétique à une époque où on l'ignorait, sinon le méprisait. Elle avait montré *la Prime*, alors peu connue en U.R.S.S., avant qu'elle ne devienne un symbole. Elle avait révélé Vassili Chouchkine. A Paris, elle mettra l'accent sur des œuvres révélatrices, hors des chemins tracés. Elle permettra de voir ou revoir, sur des copies neuves assez extraordinaires, venues de Moscou, *Trois dans un sous-sol*, d'Abram Room (1927), comédie américaine avant la lettre, qui n'attend que la parole ; deux films de Boris Barnet, dont *Okraïna* (1930) ; des films des républiques d'U.R.S.S., comme *Elisso* (1930, muet), qui marque les débuts du cinéma géorgien moderne. *J'ai vingt ans*, de Marlen Khoutsiev (1964), reste le film « khrouchtchévien » par excellence, le film du XXe congrès, et de la déstalinisation, même s'il provoqua une très violente critique, reproduite dans le programme, de Khrouchtchev lui-même. *Lettres d'autrui* (1976), d'Ilia Averbak, traite sur le ton intimiste du rapport des adolescents avec la pédagogie soviétique d'aujourd'hui.

Un débat sur le cinéma soviétique contemporain, le mercredi 7 décembre à 21 h., clôturera cette manifestation qui complète utilement le panorama officiel des Champs-Elysées.

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, grande salle (du 30 novembre au 7 décembre), 19 h. et 21 h. ; petite salle, 3e étage (du 30 novembre au 9 décembre), 19 h.

« Nous sommes des Juifs en Israël »

NAISSANCE D'UNE COMMUNAUTÉ

par EGLAL ERRERA (*)

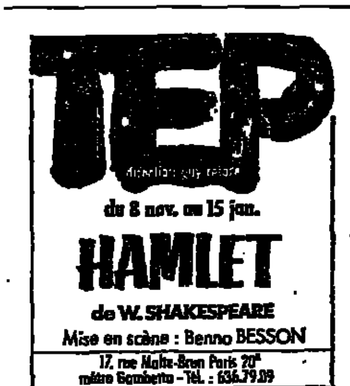
« JUIFS orientaux » ou « Sépharades », « Juifs originaires des pays d'Afrique et d'Asie » ou « Juifs arabes ». Querelle de désignation ; querelle idéologique autour de l'identité d'un groupe auquel Igal Niddam consacre son film « Nous sommes des Juifs arabes en Israël ». La critique sévère qu'en a faite Amnon Kapeliouk dans « le Monde » du 15 novembre en est une illustration significative.

Kapeliouk reproche à Niddam le caractère apolitique de son film et son manque d'analyse sociologique. Cela est sans doute légitime, et d'autres l'auront noté. Mais il est toujours dangereux de réduire la réalité d'un groupe social à sa seule expression politique. S'il est vrai, comme le souligne Kapeliouk, que les Sépharades sont en Israël plus faucons que colombes et qu'ils sont « plus sensibles que les autres communautés à la propagande nationaliste », cela est dû en fait à leur situation de classe prolétarienne et petite-bourgeoise, à leur aliénation économique, et non à leur personnalité culturelle. On pourrait rapprocher l'attitude de « frères ennemis » des Sépharades à l'égard des Arabes de celle qu'adoptent aux U.S.A. les « petits Blancs » face aux Noirs C'est une évidence, mais il est indispensable de la dire.

L'immense mérite du film d'Igal Niddam est de dévoiler, de l'intérieur, avec pudeur — et non pas avec « prudence » — la richesse culturelle et spirituelle de cette communauté. Des scènes émouvantes comme celle de l'interview du joueur de luth marocain qui se déclare heureux de sa vie israélienne, alors que de toute évidence elle lui pèse, est un exemple de cette retenue orientale qui traverse le film. Une retenue qui, en termes d'analyse rationnelle, peut passer pour naïveté ou fuite de la réalité.

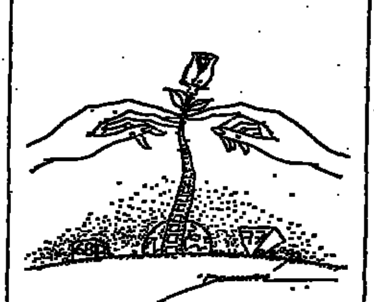
« L'exil de la sépharadité », comme le dit si bien Samuel Trigano dans son livre « le Récit de la disparue » (Gallimard, 1977) « a été le temps de l'histoire de l'Israël moderne ». Le film de Niddam contribuera sans aucun doute à cristalliser la conscience sépharade, dépouillée d'elle-même, dans une perspective à long terme qui ne peut être que politique.

(*) Coauteur avec Doris Bensimon de *Israël et ses populations*, éd. Complexe, 1977.





une sélection



« Le fond de l'air est rouge » vu par Bonnaffé.

cinéma

FORTINI CANI
de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub

Le poète italien Franco Fortini lit un texte de lui, très beau, écrit au moment de la guerre de six jours en 1967 : un petit bourgeois juif italien remonte le cours de son existence, le fascisme quotidien, les camps, le projet, puis la naissance d'Israël et les désillusions. La mise en images est d'une rigueur provocante, qui n'a plus rien à voir avec ce qui se passe pour le « réalisme cinématographique ».

JULES LE MAGNIFIQUE
de Michel Moreau

Le dernier-né de ces documents canadiens, photographié par le père fondateur du cinéma direct et du cinéma québécois, Michel Brault : un critique d'art, Jules Arbec, paralytique cérébral, qui a surmonté son infirmité, intervient à Montréal en faveur de ses camarades handicapés. Le spectateur attentif découvre un homme qui lutte et qui triomphe, grâce à une société amicale et à un prodigieux effort de volonté.

L'ARGENT DE LA VIEILLE
de Luigi Comencini

Bidonville contre multinationale. Le chiffonnier Alberto Sordi et sa femme Silvana Mangano guignent l'argent de la vieille dame riche, l'indestructible flambeuse Bette Davis, qui s'amuse en les provoquant à une sorte de poker, le scopone scientifico. La naïveté ni la passion haineuse ne peuvent rien contre les milliards, la morale sociale est sauve, et les acteurs sont magnifiques.

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS
de Gérard Zingg

Une partie de cache-cache troublant entre la fiction et la réalité, où un certain Watson entraîne une petite fille. Gérard Depardieu s'ébroue en toute liberté et Zingg propose un divertissement charmant.

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE
de Chris Marker

Quatre heures de plongée dans la mémoire de gauche. Au Viet-nam (la grande cassure) à la mort du « Che », d'avril à mai 68, de 68 à Prague à l'Union de la gauche française, du Chili à — « quoi au fait ? » demande Chris Marker. Un bel hommage aux révolutionnaires des années 60.

BRANCALEONE AUX CROISADES
de Mario Monicelli

Un Tartarin moyenâgeux, chevalier de pacotille, Vittorio Gassmann-Brancaleone, met en pièces, par sa faconde et son inconscience, les idées reçues de son époque.

BOBBY DEERFIELD
de Sydney Pollack

Elle (Marthe Keller), en sursis dans un sana suisse, lui (Al Pacino, admirable comme toujours), sportif, homme d'action, soudain confronté à l'amour et à la mort. La plus récente preuve du retour d'Hollywood à sa grande tradition romanesque.

REPÉRAGES
de Michel Soutter

Un cinéaste réunit dans un hôtel suisse trois comédiennes pour préparer le tournage des Trois sœurs. *Il y a la femme qu'il aime, celle qui est si jeune et celle qui travaille si bien. Le film et le cinéaste progressent par le seul mouvement des sentiments.*

— ET AUSSI : *Une sale histoire*, de Jean Eustache (deux miroirs pour le désir de l'homme) ; *les Orphelins*, de Nicolaï Goubenko (un romancier à la recherche de souvenirs d'enfance) ; *le Crabe-tambour*, de Pierre Schoendoerffer (comment les choix et les reniements déterminent une vie) ; *la Ballade de Bruno*, de Werner Herzog (pauvre Gaspard) ; *Nous irons tous au paradis*, d'Yves Robert (une très belle comédie).

théâtre

DOIT-ON LE DIRE ?
à l'Odéon

« Ma grosse poularde, as-tu trouvé sur le tapis de ta chambre un couteau ? » — Réclamer un couteau à la femme qu'on aime, je trouve ça petit, dit le mari. — Ce n'est pas pour le couteau, répond l'amant, c'est pour la scie et le tire-bouchon. Car il s'agit, dit Labiche, d'un couteau suisse-espagnol, très pratique à la campagne. Deux heures de rire éblouissantes.

SOLNESS LE CONSTRUCTEUR
a Biothéâtre

Une femme qui a perdu ses enfants dans l'incendie de sa maison essaie d'empêcher son mari architecte de monter au sommet d'une tour. Un conte de théâtre qui défile comme un rêve, mais les dialogues d'Ibsen sont aussi coupants que ceux d'Ingmar Bergman.

L'EDEN CINÉMA
au Théâtre d'Orsay

L'enfance de Marguerite Duras en Indochine, aux côtés de sa mère, qui, après avoir travaillé comme pianiste à l'Eden Cinéma de Saigon, essaya de rendre cultivables des terres marécageuses près de la frontière du Siam. Madeleine Renaud joue la mère.

MARTIN EDEN
à Nanterre

Théâtre-récit raconté par les comédiens de la Salamandre, histoire d'un voyou qui devient écrivain, riche, et meurt de solitude. L'Amérique des films entoure cette tragédie américaine. Une tragédie burlesque dont les rires incessants s'éteignent doucement dans le calme de la mort. Jusqu'au 4 décembre.

DAVID COPPERFIELD
à la Cartoucherie

Théâtre-récit encore, ou plutôt théâtre sur les souvenirs d'un roman. L'Angleterre des chansons victoriennes est la toile de fond d'un parcours sinueux, drôle, tendre et superbement joué, vers l'enfance.

LES VACHES DE CUJANCAS
à Aubervilliers

Dona Isabelle, propriétaire portugaise, ne cultive pas ses terres, elle se contente de les parcourir en talons-aiguilles en chantant des airs de Verdi. Des vaches musiciennes lui donnent la réplique. Une fable de Teresa et Richard Demarcy, pour enfants et grands.

musique

LE « DIEU » DE PIERRE HENRY

Point final des Semaines Pierre Henry, à Lille : création de Dieu, *action de voix et de gestes, d'après Victor Hugo, une œuvre de « théâtre sonore », élaborée, à partir des fragments laissés par le poète, par le compositeur au cours d'un été à Patmos, l'île de l'Apocalypse. Mise en scène, en espace, en lumière et en acoustique par Pierre Henry, avec, pour unique acteur, chanteur, danseur, clown, mime et acrobate, Jean-Paul Farré (palais de justice de Lille, les 6 et 7 décembre).*

CYCLE XENAKIS

Ce mois de décembre peut marquer une étape décisive dans la connaissance de l'œuvre de Xenakis, systématiquement explorée et analysée, avec le concours des plus grands ensembles parisiens ; cette semaine, « Xenakis avant Xenakis », par Maurice Fleuret (Conservatoire, le 3, à 17 h. 30) ; concert dialogué avec Xenakis et ses interprètes : Evryali, Dmaathen, Kottos, Khoaï, Psappha, Herma, Nuits *(Musée d'art moderne, le 3, à 20 heures) ; aux Concerts Colonne,* Polla ta dhina, Eridanos, Oresteia *(Châtelet, le 4, à 18 h. 30) ;* Metastasis *et* Pithoprakta, *analysés et dirigés par Maurice Le Roux (Conservatoire, le 6, à 20 h. 45).*

« PASSAGE DU XXe SIECLE » S'ACHEVE

Deux concerts de l'Orchestre et des chœurs de la B.B.C., dirigés par Pierre Boulez, clôturent le festival inaugural de l'IRCAM, qui va maintenant « entrer en loge » et commencer son travail de recherche ; un premier concert de référence alliant Debussy (Jeux), Ives, Berg et Schœnberg, avec les Variations, *op. 31 (Pleyel, le 30, à 20 h. 30) ; le second résumant les débuts de l'école post-sérielle avec* le Soleil des eaux *de Boulez et la fresque bouleversante de Luigi Nono sur des lettres de condamnés à mort* (Canto sospeso), *puis offrant trois créations de Hans Zender, Gyorgy Ligeti* (San Francisco Polyphony) *et David Lumsdaine, un Australien de quarante-six ans encore inconnu (Pleyel, le 1er décembre, à 19 h. 30).*

SEMAINES MUSICALES D'ORLEANS

Pour entendre de la musique vraiment nouvelle et inconnue, on peut aller au Carré Saint-Vincent d'Orléans, où les « Semaines musicales » poursuivent leur courageux travail de défrichage, avec aussi les Percussions de Strasbourg, les Solistes de Madrid, P. Mefano, G. Frémy, des œuvres de Kotonski, Ohana, B. Jolas, Halffter, Amy, Mache, etc. (M.C.O., Carré Saint-Vincent, du 2 au 16 décembre).

— ET AUSSI : *Tintomara*, opéra filmé de L.J. Werle, donné en présence du compositeur (Hôtel de Marle, 11, rue Payenne, le 1er décembre, à 20 h. 30) ; Liszt, Duruflé, Brahms et Reubke, par J.-L. Gil, organiste (Saint-Germain-des-Prés, le 2) ; « Schubertiade », avec U. Reinemann et M.-C. Arbaretaz, présentation du livre de B. Massin (Hôtel Scrive, Lille, le 2) ; *Benvenuto Cellini* (Opéra de Nice, les 2 et 4) ; *Ariane à Naxos* (Metz, les 2 et 4) ; Rachmaninov et Brahms, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, avec D. Wayenberg (Joinville, le 2 ; Boussy-Saint-Antoine, le 3 ; Pavillons-sous-Bois, le 4, à 15 h.) ; Debussy et les *15e et 16e Quatuors* de Beethoven, par le Quatuor Talich (Th. de la Madeleine, le 3, à 17 h.) ; Ph. Entremont joue des concertos de Beethoven et Rachmaninov avec l'Orchestre Pasdeloup (Champs-Elysées, le 4, à 17 h. 45) ; l'Itinéraire : œuvres de Sciarrino, Bousch, Villarojo, Risset, Koering (Nouveau Carré, le 5) ; Ch. Eschenbach dirige l'English Chamber Orchestra (Pleyel, le 5) ; *Elektra* (Opéra de Paris, les 5 et 7) ; Concerts bleus : Bach, Schumann, Mozart (Palais des Congrès, le 6, à 18 h. 30) ; N. Zabaleta (Gaveau, le 7 décembre).

danse

FESTIVAL DE DANSE DE PARIS
au Théâtre des Champs-Elysées

Au forum de la danse, où se produisent cinq compagnies axées sur les techniques de la modern dance, succède le Théâtre de la danse de Poznan. (Une recherche d'expression spécifiquement polonaise.)

GISELLE
au Palais Garnier

Pour cette reprise d'un chef-d'œuvre du répertoire, l'Opéra a invité Natalia Bessmertnova, du Bolchoï, une des meilleures interprètes de Giselle (30 novembre), et deux prestigieux danseurs qui interpréteront le rôle d'Albert aux côtés de Noël la Pontois : Helgi Tomasson, du New York City Ballet (8, 9, 10 décembre), et Mikhaïl Barychnikov (24, 26, 28 et 31 décembre).

— ET AUSSI : Le ballet-jazz de Montréal à la Maison des arts de Créteil, les 7 et 8 décembre. (Sur un rythme forcené.) Deux créations de Milko Sparembleck à l'auditorium de Lyon, les 2, 3, 4, 6 et 7 décembre. (Les premiers contacts du public lyonnais avec son nouveau chorégraphe.)

expositions

LE SIECLE DE RUBENS
au Grand Palais

ET LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND
au Louvre

— *Lire notre article page 17.*

ART PRECOLOMBIEN
au Petit Palais

Art précolombien du Pérou, du Panama et du Costa-Rica, en deux expositions parallèles. Plus de cinq cents pièces, au total, pour révéler l'étonnante richesse de la céramique, réserver quelques surprises avec les pierres sculptées, éblouir avec des tissus malheureusement trop peu nombreux.

GUSTAVE COURBET
au Grand Palais

Les étapes d'un chemin parcouru délibérément en dehors de l'art officiel, et autrement plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. L'exposition-anniversaire a le grand mérite de proposer un ensemble d'interprétations qui, convaincantes ou non, mettent en relief la singularité d'un art qualifié trop simplement de réaliste.

TROIS VILLES, TROIS COLLECTIONS
au Centre Georges-Pompidou

La collection d'art d'avant-garde depuis 1960 de trois villes de province : Marseille, Grenoble, Saint-Etienne. Elle se présente sous son meilleur jour dans deux grandes salles du Centre Georges-Pompidou.

LES COLLECTIONS DE LOUIS XIV
à l'Orangerie

Une exposition extrêmement brillante présentée par les soins conjugués du département des dessins du Louvre et de la Bibliothèque nationale. Elle réunit, en deux salles pleines, quelque deux cents dessins italiens et allemands de la Renaissance et contemporains de Louis XIV.

NANCY, ARCHITECTURE 1900
à l'hôtel de Sully

L'œuvre des architectes Weissenburger et Emile André, des ébénistes Majorelle et Vallin, du verrier Gruber... La soudaine explosion d'art nouveau *dans l'architecture des maisons bourgeoises au moment où montait une nouvelle classe de riches commerçants dans l'ancienne capitale des ducs.*

JUAN GRIS
à la galerie Berggruen

A l'occasion de la publication par Douglas Cooper du Catalogue raisonné de l'œuvre de Juan Gris, vingt-six tableaux et dix dessins qui, pour la plupart, ne figuraient pas à la rétrospective de l'Orangerie en 1974. Il faut courir les voir avant qu'ils ne réintègrent les collections particulières d'où ils sortent.

ANDRÉ MALRAUX
au Musée de l'ordre de la Libération

Pour le premier anniversaire de la mort d'André Malraux, œuvres d'art, photos, documents de toute sorte retracent l'itinéraire d'une vie mouvementée, dont les dernières années ont trouvé le refuge au bureau de Verrières, reconstitué avec ses tableaux familiers.

— *Et aussi : François Morellet* (rétrospective : trames, sphères, lumière, mouvement) ; *Cuba, peintres d'aujourd'hui* (en cent cinquante peintures et dessins), *Anna-Eva Bergman* (une ascèse picturale), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. *La Descente de croix* (un groupe sculpté italien du treizième siècle, rare, acquis récemment par le Louvre) et *Chagall* (à l'heure de la méditation et de l'approfondissement pictural), au Louvre.

variétés

COLETTE MAGNY
à l'Elysée-Montmartre

Une grande bonne femme fraternelle avec sa passion, ses chansons-tracts, ses chansons-poèmes, ses grands cris de lutte et d'espoir (21 heures).

LLUIS LLACH
au Palace

L'un des plus brillants et des plus attachants représentants de la nouvelle chanson catalane, si riche d'hommes de talent et de générosité (21 heures).

GILBERT BÉCAUD
à l'Olympia

Bécaud aime la scène d'amour, il y trépigne, il se roule littéralement avec volupté, heureux, tellement heureux d'être encore une fois à la fête.

RAYMOND DEVOS
au Théâtre Antoine

Devos revient d'un nouveau voyage dans son monde où le réel, l'imaginaire et la féerie se rejoignent étrangement pour nous faire rire sur nous-mêmes et sur notre propre univers.

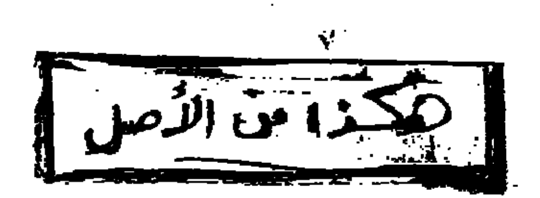
YVAN DANTIN
au Théâtre de la Ville

L'un des meilleurs auteurs-compositeurs de la nouvelle génération dans un spectacle chaleureux, drôle, dynamique, un peu fou, vivifiant (18 h. 30, à partir du mardi 6 décembre).

rock

DONOVAN ET YES
au Pavillon de Paris

Concert de Donovan, le gentil troubadour et de Yes, le groupe un peu précieux, sophistiqué (les 5 et 6 décembre, à 20 heures).



L'art dissident à la Biennale

LES OUBLIÉS DE VENISE

par PAUL THOREZ (*)

VENISE en novembre est très vide et très sage. L'air est vif, mais le grand soleil d'hiver attire vers midi sur le quai des Esclavons les pas de promeneurs clairsemés. Là, c'est l'éblouissement et le bonheur. Mais le charme est rompu et ne peut rien contre la tristesse après une visite à l'exposition du Nouvel art soviétique au Palazetto dello sport et quelques heures passées au colloque sur les arts plastiques en Europe de l'Est organisé à cette occasion dans l'aile Napoléon de la place Saint-Marc.

Les responsables de ces deux manifestations de la Biennale, Enrico Crispolti et Gabriela Moncada, ne le sont évidemment pas de l'accablement durable où elles laissent. Ils ont au contraire rassemblé la meilleure exposition qu'on ait vue dans le genre exhaustif : le panorama de l'art non officiel « disponible » est complet et sa distribution par tendances change de la confusion constatée l'an dernier au Palais des Congrès de Paris.

Le malaise n'est donc pas circonstanciel mais tient au sentiment de malheur et d'impuissance qui accompagne toute plongée dans l'univers dément de la répression et dans les eaux informes, souvent douteuses, du commentaire qu'en fait d'abondance l'Occident.

On lit dans la plupart des œuvres exposées — au-delà d'un provincialisme qu'il serait malhonnête de critiquer, car il est celui de l'isolement forcé — le désespoir d'être interdites au public soviétique, leur premier destinataire et seul juge si la censure ne s'interposait.

Ce désespoir s'est pour ainsi dire insinué et cristallisé dans les traits, les couleurs, les compositions, quels que soient le sujet ou le genre pictural. Il n'a que très rarement, chez deux ou trois peintres sur près d'une centaine, l'éclat de la colère, l'impact de l'humour ou le flamboiement du défi. Il ne faut pas s'en étonner. Il ne faut pas non plus le taire mais tâcher de comprendre.

Or, ce que cet art a de misérable et de poignant du fait de l'injustice, ou pire : d'ennuyeux, comme l'a dit l'un des exposants, Alexandre Melamid, n'a guère été pris en considération lors du morne colloque. Nous avons entendu d'interminables monologues académiques traitant d'esthétique et d'histoire, divers spécialistes occidentaux étirant chacun son tour sa petite idée, c'est-à-dire le paysage mental d'une carrière universitaire ou journalistique.

Le seul intérêt de ce rituel étant de permettre aux orateurs de délirer en toute liberté, qu'il aurait été bon d'y participer à Moscou ou à Leningrad, rêve sans espoir ! A Venise, tout cela a paru inutile, hors de propos et même indécent, à preuve le pénible dialogue de sourds entre les Russes et les têtes pensantes de l'Ouest : quand le sculpteur Ernst Nleizviestny, taillant dans le vif du sujet, a décrit les manœuvres d'étouffement dont il fut victime « là-bas » *(tam)*, l'impossibilité de disposer de la pierre, du plâtre, du bronze nécessaires à son art, la réquisition de son atelier, il s'est trouvé une voix professorale pour asséner qu'il n'y était pas du tout et que, de toute manière, la création n'était pas une affaire de moyens matériels.

S'exiler pour renaître

Les organisateurs de la Biennale avaient pourtant tout tenté pour éviter cette impasse et frayer la voie à une discussion franche sur les sujets du moment. Ils avaient proposé une confrontation culturelle ouverte et invité des représentants officiels de l'Union soviétique. Mais sitôt que ce programme fut rendu public, il suscita une opposition politique violente et toute une gamme de pressions personnelles et économiques. Le refus de prendre en considération la dissidence, niée en tant que phénomène culturel affectant toutes les sociétés, était étendu aux arts plastiques dont elle est le moteur. La Biennale ne pouvait être dès lors qu'une occasion perdue, un rendez-vous manqué.

Plus grave, cette situation confirme que l'art « autre » paraît condamné à se perdre dans le vide : vide du non-être à l'intérieur de l'U.R.S.S. ou inanité de son action, sinon de son identité, après une expulsion sans retour au-delà des frontières.

La plupart des peintres exposés à Venise ont quitté l'Union soviétique depuis quelques années, ou viennent de partir, ou sont sur le point de le faire. Sont-ils encore des peintres soviétiques ? Dissidents, mais soviétiques ? La question est obsédante et la réponse ne viendra qu'avec le temps. Mais la poser et l'expliciter, c'est déjà dépasser bon nombre de clichés et d'alibis démagogiques qui servent des intentions troubles et troublantes.

L'idée d'une « peinture soviétique en exil », et qui serait la seule peinture soviétique digne de ce nom face à un réalisme socialiste disqualifié, paraît un peu courte pour d'autres raisons que sa nouveauté. Elle escamote la réalité du déracinement auquel n'échappe aucune émigration et qui, dans le cas présent, est amplifié par la vertigineuse différence des régimes sociaux, de la fonction de l'art et de la condition de l'artiste.

En d'autres temps, Gontcharova et Pougny ont formé avec d'autres migrants, comme Picasso et Modigliani, ce qu'on a appelé l'école de Paris, Kandinsky a animé le *Blau Reiter* puis le *Bauhaus*, et Max Ernst fut plus et autre chose qu'un peintre allemand en exil. Toutes nationalités confondues, Paris et New-York sont depuis un demi-siècle les creusets d'un art universel.

Coupé du contexte soviétique, l'artiste russe qui émigre vient s'insérer dans ce vaste système, celui de la dissidence culturelle permanente et tous azimuts. Il change de monde et de vie. Lidia Masterkova, qui a quitté Moscou en 1975, pouvait dire que Paris a fait d'elle un être neuf, un être renaissant, *un vrai peintre* : l'existence d'un « art russe en exil » est une proposition discutable, la vérité voulant que des peintres fuient la Russie afin de se trouver eux-mêmes par l'exercice du droit et du devoir de non-conformisme.

Etrange conformisme, en revanche, que la russomanie folklorique des professionnels de l'émigration. En marge de l'inquiétude et du combat pour la liberté de l'art en Union soviétique prospère toute une mode de la dissidence, avec ses play-boys et ses oukases non moins totalitaires que l'adversaire désigné. Ici, la réussite artistique et le souci d'identité ne passent pas par la recherche et l'approfondissement d'un apport spécifique à la culture mondiale et d'une réponse convaincante aux prétentions de l'idéologie, mais par un exhibitionnisme de bazar.

Une imagerie vieillotte s'empare du thème du Goulag de la même façon que l'académisme au pouvoir exalte la vie kolkhozienne et les héros de l'industrie. Cette « russité » n'est pas moins douteuse que la « judaïté » où l'on prétend parfois enfermer Chagall.

Profession émigré

Ainsi a-t-on pu rencontrer pêle-mêle dans l'almanach *Apollon*, publié cette année à Paris et donné pour le phare de la dissidence, un éloge excessif et chauvin de l'art non officiel, un coup de chapeau à quelques vieilles gloires des cabarets russes de Paris et tout un salmigondis de textes très « âme slave » : des théories dont l'anti-marxisme s'exprime par clichés hyper-jdanoviens, des poèmes où la légèreté néo-maïakovskienne s'épure jusqu'à l'insignifiance, et ce qu'il faut de pornographie pour séduire l'Occident dont l'école soviétique n'aura pas démontré en vain la perversité.

L'exil conséquent et la rupture ou la fausse dissidence et le totalitarisme à l'envers : à l'Ouest, les choses en sont là. A l'Est, la culture officielle ressasse son enflure et le vide gonfle ; « vacuum », le mot-clé et la conclusion de toute conversation en confidence avec les intellectuels et les artistes soviétiques, qu'ils soient en place ou sans place. Ceux-là, qui sont souvent des exilés de l'intérieur, furent les oubliés de Venise, en dépit des intentions de la Biennale. Ils sont pourtant le présent et l'avenir de la culture soviétique, une réalité douloureuse et un espoir fragile. Mais aussi tout un univers méconnu que des penseurs occidentaux en mal de bonne conscience réduisent à quelques schémas. Et quand les faits démentent le schéma, on recourt à des contre-vérités insultantes : que n'a-t-on dit de Iouri Lioubimov ! Or, de ce côté-ci du monde, notre devoir est de connaître, de comprendre et de soutenir le combat culturel de l'autre côté tel qu'il est effectivement mené.

(*) Critique d'art.

LA NUIT, C'EST LA NUIT

par ANDRÉ FERMIGIER

CONSACREE à la dissidence culturelle dans l'Europe de l'Est sous tous les aspects par lesquels elle peut plus ou moins clandestinement se manifester (littérature, cinéma, théâtre, religion, etc.), la Biennale de Venise 1977 fait une large part aux problèmes des arts plastiques tels qu'on peut les connaître par les témoignages des émigrés et des observateurs, tels qu'on peut les entrevoir à travers certaines des œuvres passées en Occident. Plusieurs débats ont porté sur « l'avant-garde et la néo-avant-garde dans l'Est européen » et une exposition présentée au Palais des sports de l'Arsenal tentait de définir « la nuova arte sovietica : una prospettiva non officiale », titre en lui-même assez bizarre ou trop prudent, puisqu'il semble bien qu'un des principaux caractères de cette peinture « non officielle » soit précisément de se vouloir « non soviétique ».

Il n'est pas utile de rappeler longuement ce qui caractérise l'organisation de la vie artistique en Russie depuis l'époque stalinienne. Tout repose plus ou moins sur la commande d'Etat, fondée sur une orthodoxie, contrôlée par une hiérarchie de type académique et garantie par un ensemble d'associations professionnelles dont la plus importante est l'Union des artistes, et en dehors desquelles il n'est point de salut, quelles que soient les qualités éventuelles de la personne considérée.

Les refusés d'aujourd'hui

Comme le disait en effet un des participants russes du colloque, ce qui compte dans la carrière d'un peintre (laquelle peut être fort confortable), ce n'est pas son talent ou sa manière, mais la nature des sujets par lui illustrés. Si vous décidez de sculpter un buste de Lénine, ou de peindre un tracteur chantant la fécondité du sillon soviétique, on vous trouvera toujours une petite place. Et comme on a sculpté beaucoup de bustes de Lénine depuis cinquante ans, cela fait beaucoup de gens attachés à un système dont la rigidité tient peut-être moins à la vigilance des autorités politiques qu'à la résistance des milieux académiques, particulièrement acharnés, en Russie comme ailleurs, à défendre leurs privilèges.

Certes, le réalisme socialiste a peut-être ses plus beaux jours derrière lui, on a pu constater ces derniers temps une sorte d'adoucissement dans le choix des sujets (plus fleuris, plus quotidiens, moins exclusivement politiques), on a même vu dans des expositions officielles, ainsi récemment au Grand Palais, un Kandinsky abstrait, un Malevitch un peu plus que cubiste, et en principe rien n'interdit à un peintre de peindre ce qu'il veut.

Mais cette liberté ne signifie rien pour l'artiste non engagé dans le système, sinon un travail solitaire, une existence matérielle très difficile et constamment menacée, l'absence d'informations et de contacts, la difficulté à se procurer matériaux et outils et, ce qui est plus grave encore, la difficulté à se faire connaître au-delà d'un cercle très restreint d'amis, de diplomates, de touristes parfois alléchés par l'éventuelle bonne affaire, bref, l'impossibilité d'exposer. Or un artiste qui n'expose pas est un mort-vivant et la situation des artistes russes d'aujourd'hui est exactement celle des « refusés » du siècle dernier : forcer le barrage du Salon fut le constant souci de Manet ou de Courbet, et, avant d'être un mouvement, une esthétique, l'impressionnisme est une coopérative de peintres décidés à exposer ensemble, librement.

On a souvent évoqué les épisodes du combat mené par les dissidents contre la situation incroyablement archaïque qui est la leur : la découverte de la peinture occidentale lors du Festival mondial de la jeunesse à Moscou en 1957, le relatif dégel de la période krouchtchevienne, le regel, les expositions dispersées par la police, l'épisode burlesque, digne de Gogol, de ces peintres autorisés à montrer leurs œuvres pendant quatre heures dans un jardin public et, aujourd'hui, une demi-tolérance de fait, d'ailleurs toujours menacée par un imprévisible retour de bâton. Comme l'écrit Igor Golomstock, « l'art non officiel n'a jusqu'à présent conquis que le droit de ne pas être physiquement annihilé ».

C'est quelque chose, ce n'est pas tout, et il en faudrait beaucoup plus pour rattraper le retard pris par deux générations de peintres et de sculpteurs (les architectes s'en sont un peu mieux tirés, comme le montrait un numéro publié en 1969 de l'Architecture d'aujourd'hui consacré à l'architecture soviétique). En effet, lorsqu'on voit l'exposition de Venise, lorsqu'on pense à la peinture russe du début du siècle, aux profonds et savants calculs, à la perfection technique, au raffinement intellectuel de l'avant-garde des années 20, on ne peut qu'être saisi par l'évidence de la régression : puisqu'ils ne savaient rien, puisqu'ils ne voyaient rien, les dissidents ont dû repartir à zéro pour sortir « du trou d'eau des détritus de l'art académique », comme disait Malevitch, et le chemin qui mène de Cézanne à Picasso, Pollock et au-delà n'est pas de ceux que l'on parcourt en un jour.

Le repli sans espoir

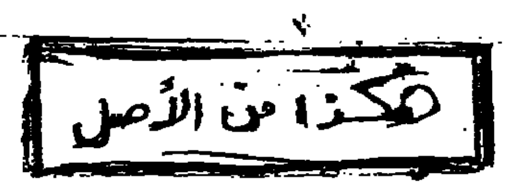
La manifestation de la Biennale n'est pas la première du genre : on se rappelle celles de L'Aquila (1965), de Bochum (1974), du palais des Congrès à Paris (1976), pour ne citer que les plus importantes, et sans oublier les courageux efforts déployés par Dina Vierny pour faire connaître ces peintres presque maudits. Et l'on dira sans doute de l'exposition de Venise ce que l'on a dit de toutes celles qui l'ont précédée : qu'elle est incomplète (tous les tableaux proviennent de collections particulières européennes), partiale, qu'elle comporte des omissions et même des exclusives, inévitables d'ailleurs dans les milieux d'émigrés. C'est sans doute vrai, mais le panorama aurait été plus complet et « objectif » que l'impression d'ensemble ne serait sans doute pas différente.

Ce qui manque en effet à cette peinture, ce n'est pas le tempérament ni la sincérité, mais le métier, l'audace, la contemporanéité, l'élan que donne la confrontation avec la réalité de l'art vivant : si Picasso était resté à Malaga ou même à Barcelone, il n'aurait jamais été Picasso. Ce que nous avons vu à Venise est une peinture de la nuit, de la prison, du repli sans espoir, de la garnison, de la province lointaine où s'étiolent les héroïnes de Tchekhov et, comme il est normal lorsque le malheur est profond, la plainte condamnée à demeurer souterraine, l'expressionnisme paraît être le caractère commun de la première génération des dissidents : Oskar Rabin, le sculpteur Ernst Neizvesthyj, Elit Beljutin, dont les portraits, après tout, ne manquent pas de vigueur.

D'autres s'en remettent à des solutions moins violentes mais également éprouvées : Vladimir Vejsberg travaille dans le sillage de Morandi et Boris Svesnikov (membre de l'Union des artistes comme Vejsberg), pratique un pointillisme qui ne serait pas sans charme si ses paysages et ses visions n'étaient encombrés d'anecdotes surréalistes qui ne sont pas plus convaincantes en Russie qu'ailleurs. Ici, on s'essaye, avec un certain bonheur, au collage et à l'assemblage (Vladimir Nemuchin, Lidja Masterkova) ; là, on flirte avec le pop (Erik Kulakov) et l'art conceptuel, ou l'on s'engage avec véhémence dans la voie du cinétisme. Les illustrateurs, les graphistes, sont peut-être les plus convaincants de tous les artistes : Eduard Stejnberg d'un néo-suprématisme fort subtil, Ilja Kavakov et Vagric Bachcanjan, dont l'ironie fait merveille dans le cryptogramme et le message détourné.

Encore une fois, ce n'est pas le Pérou. Mais où est le Pérou aujourd'hui ? Lorsqu'on a vu la dernière Biennale de Paris, on ne se sent plus le droit d'être sévère à l'égard d'une peinture dont les faiblesses ont au moins l'excuse des conditions matérielles et politiques dans lesquelles elle est née. Les écrivains, m'objectera-t-on ? Certes, ils sont allés plus loin. Mais la situation n'était pas la même : les livres étaient là, les ponts n'étaient pas coupés et les mots sont le véhicule naturel de la révolte. Il y a eu des écoles des beaux-arts, on n'a jamais entendu parler d'école de poésie et, si tout était détruit, interdit, oublié, l'écriture pourrait être réinventée dans une île déserte. La peinture, non. Dans le domaine des arts plastiques, le rouleau compresseur a été si fort que la dissidence ne pouvait être que ce qu'elle est, et il n'y a pas lieu de se faire d'illusions à son propos : la nuit, c'est la nuit. Quelqu'un disait : « Tout est possible grâce aux dissidents. » Et : « Les dissidents ont apporté la preuve qu'on peut résister à toutes les oppressions. » Si tristement qu'il faille le reconnaître, ce que nous avons vu et entendu à Venise montrerait plutôt le contraire.





Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (entrée libre le dimanche).

TROIS VILLES - TROIS COLLECTIONS : Saint-Etienne, Grenoble et Marseille. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 1er janvier.

THEO VAN DOESBURG. Projet pour l'Aubette : 1926 - 1928. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

DESSINS DE JEAN GORIN. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER D'AUJOURD'HUI : 3. Max Reithmann et Louis Quilici. Jusqu'au 12 décembre.

ATELIER BRANCUSI. — Sur la place.

Centre de création industrielle (entrée libre).

LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage). Jusqu'au 13 février.

LES MAINS REGARDENT. Exposition de l'atelier des enfants. Entrée libre. Du 3 décembre au 9 janvier.

LA MARQUE. Jusqu'au 12 décembre.

ANATOMIE D'UN CONCOURS EN VILLE NOUVELLE : MELUN-SENART. Jusqu'au 12 décembre.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE THEATRALE. — Foyer de la petite salle. Jusqu'au 3 décembre.

COMMENT PREPARER LE REPAS. Jusqu'au 12 décembre.

Forum

LE MUSEE SENTIMENTAL ET LA BOUTIQUE ABERRANTE, de Daniel Spoerri. — **LE CROCRODROME.** — Jusqu'au 31 décembre.

MUSEES

GUSTAVE COURBET. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée libre le 19 décembre. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

PORCELAINES DE VINCENNES. Les origines de Sèvres. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 janvier.

SALON D'AUTOMNE : Vincent Van Gogh. Fête du cinéma. — Grand Palais (359-46-07). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 décembre.

COLLECTIONS DE LOUIS XIV. Dessins, albums, manuscrits. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 9 janvier.

MARC CHAGALL. Peintures récentes (1967-1977). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche ; 3 F. Jusqu'au 2 janvier.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

ESTAMPES BOUDDHIQUES JAPONAISES : XIIe-XVIIIe SIECLES. Les précurseurs de l'Ukiyô-e. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 janvier.

XUL SOLAR. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'à fin décembre.

FRANÇOIS MORELLET. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

ANNA-EVA BERGMAN. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

PEINTRES CUBAINS CONTEMPORAINS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 janvier.

TRAVAUX PARIS 77. Dix jeunes artistes parisiens. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

TENDANCES DE LA PHOTOGRAPHIE EN FRANCE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 janvier.

LE CAFÉ-CONCERT. — 1870-1914 : affiches de la bibliothèque du Musée. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 janvier.

PORTRAITS D'HELENA RUBINSTEIN. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 12 décembre.

JOUETS AMERICAINS DE LA PETITE ENFANCE : 1925-1975. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 16 janvier.

PHOTOLITHOGRAPHIES CONTEMPORAINES. Œuvres d'Adami, Bai, Folon, Glaser, Moore, etc. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 janvier.

ANDRÉ MALRAUX. — Musée de l'ordre de la Libération, 51 bis, boulevard de Latour-Maubourg (705-35-15). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; le mercredi, de 10 h. à 22 h. Jusqu'au 19 décembre.

NANCY, ARCHITECTURE 1900. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 9 janvier.

IMAGERIE PARISIENNE : XVIe-XIXe SIECLES. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

LA GUERRE ET L'ENFANT. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cour d'honneur, corridor de Valenciennes. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; dimanche, de 14 h. à 17 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 15 janvier.

1936 : LE FRONT POPULAIRE A TRAVERS LA CARICATURE ET L'AFFICHE. — Bibliothèque Faidherbe, 18, rue Faidherbe (371-71-16). Jusqu'au 10 décembre.

TISSAGE CONTEMPORAIN. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (261-14-00). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

ANDRÉ MAUROIS. — Bibliothèque nationale (galerie Mansart), 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 4 décembre.

PORTRAITS PEU CONNUS DE PERSONNAGES CONNUS. — Bibliothèque nationale. Galerie de Louvois, 4, rue de Louvois. Jusqu. 16 janvier.

Le Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02), est ouvert tous les jours, y compris les jours fériés, sauf le lundi, de 10 h. à 18 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE

MARIONNETTES ET MAROTTES D'AFRIQUE NOIRE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 15 décembre.

PHOTO-JOURNALISME. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 décembre.

CENTRES CULTURELS

CARL MAGNUS, Peintures et aquarelles. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 décembre.

BIRGIT SKIOLD. Peintures, gravures, photographies. — Centres culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 janvier.

JAN TOOROP. Impressionniste, symboliste, pointilliste. — Jusqu'au 4 décembre. - **FERRY FREDRIKSZ.** Photographies. Jusqu'au 11 décembre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. ; mercredi, de 13 h. à 22 h. Entrée libre.

ART MURAL U.S.A. — Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail (326-58-59). Jusqu'au 16 décembre.

IMOGEN CUNNINGHAM. Soixante-quinze ans de photographie. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 22 décembre. Les 30 novembre, 5 et 15 décembre, à 19 h. ; le 10 décembre, à 16 h. : projection de courts métrages consacrés à Imogen Cunningham.

NINO CALOS. Œuvre de 1956-1977. M.J.C. Les hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 30 décembre.

TISSUS ET CERAMIQUES DU PEROU ANCIEN. — Nouvelle Acropole, 147, avenue Malakoff (500-90-34). Sauf dim., de 15 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 décembre.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars.

AIS YUNG KIM : Fenêtres. — Ambassade de Corée, 125, rue de Grenelle. Sauf. sam. et dim., de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 16 décembre.

GRAPHICANADA. — Société centrale de banque, 43, rue Cambon. Jusqu'au 20 décembre.

UWE BREMER. Peintures à l'huile, aquarelles et eaux-fortes. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 décembre.

FRANAS. Peintures et dessins. — Bibliothèque internationale de musique contemporaine, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 22 décembre.

TADJO. Peintures. - **VUILLEMET.** Sculptures. — American Center 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 décembre.

PEINTRES ET GRAVEURS CONTEMPORAINS DE LA RUSSIE SOVIETIQUE. — Association France-U.R.S.S., 61, rue Boissière (533-88-22).

AM STRAM GRAM. Jeux et livres d'enfants. — Hall de la maison de Radio-France. Jusqu'au 4 décembre.

GALERIES

SUPREMATISME. — Galerie Jean-Chauvelin, 4, rue Furstenberg (326-17-89). Jusqu'au 25 décembre.

ICONES GRECQUES ET RUSSES DU XVe AU XVIIIe SIECLE. — Galerie Nikolenko, 220, boulevard Saint-Germain (548-20-62). Jusqu'au 23 décembre.

FEMMES, GRAPHISMES, TEXTES, MUSIQUES, ACTIONS. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 janvier.

ARMES ET ARMURES JAPONAISES. — Galerie Robert-Burawoy, 12, rue Le Regrattier. Jusqu'au 24 décembre.

PEINTURES DE COUR DANS LE JAPON DU SEIZIEME SIECLE. — Galerie Janette-Ostier, 26, place des Vosges. Sauf dimanche et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 janvier.

GREVE GENERALE EN TURQUIE. QUATRE ARTISTES PEINTRES : Canan Coker, Orhan Taylan, Yusuf Taktak, Nil Yalter. — Galerie Jean-Larcade, 20, rue du Temple (272-89-56). Jusqu'au 10 décembre.

EDWARD WESTON ET CLAUDE BATHO. Photographies. — Galerie Agathe-Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (277-38-24). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

BOUILLON, DEVEZ, PANDINI. — Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie. Sauf dimanche, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ADO. Sérigraphies originales. — Galerie Ikvo, 11, rue des Grands-Augustins (329-56-39). Jusqu'au 15 décembre.

BAUDUIN. Sculptures : 1976-1977. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 23 décembre.

ROBERT BENAYOUN. Underground. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 24 décembre.

OLIVIER BRICE. Antiques drapés 1973. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-58-51). - Objets drapés 1972. — Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 24 décembre.

BERNARD BUFFET. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 15 décembre.

SAMUEL BURI. — Galerie Jean-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 24 décembre.

COLETTE BRUNSCHWIG. — Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 20 h. Jusqu'au 17 décembre.

JEANNE CHAMPION. Le musée imaginaire. — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-35-85). Jusqu'au 24 décembre.

CHASSE-POT. — Galerie Messine, 1, avenue de Messine (227-25-04). Jusqu'au 16 décembre.

ROBERT CONTE. Sculptures 1971-1977. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix (227-51-24). Jusqu'au 14 décembre.

PIERRE COURTIN. Peintures, gouaches, gravures. — Les Arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Du 2 décembre au 28 janvier.

CUIXART. — Galerie Tour de Nesle, 38, rue Mazarine (633-67-82). Jusqu'au 17 décembre.

SONIA DELAUNAY. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'u 31 décembre.

JEAN DUBUFFET. Sculptures et praticables. — Galerie Daniel-Gervis, 34, rue du Bac (261-11-73). Jusqu'au 20 décembre.

H.L. EDEN. — Galerie Vendôme, 12, rue de la Paix (261-73-91). Jusqu'au 15 janvier.

FEDERICO FELLINI. Dessins. — Galerie Paul Pachetti, 6, rue des Saints-Pères (260-76-22).

JAMES GUITET. Peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 17 décembre.

TIMOTHY HENNESSY. Variations sur le jardin de Venise. — Atelier/galerie Annick Le Moine, 21, avenue du Maine (222-47-01). Jusqu'au 15 décembre.

JEANCLOS. Kaddish. — Galerie Lacloche, 24, rue de Grenelle (222-74-75). Jusqu'au 31 décembre.

FRITZ KOTHE. — Galerie Darthea-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 10 décembre.

LEDANNOIS. Peintures sur papier. — Galerie Melki, 55, rue de Seine. Jusqu'au 17 décembre.

LOUTREUIL ET SES AMIS. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (033-47-80). Jusqu'au 10 décembre.

MAIRWOGER. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

RAYMOND MASON. Sculptures et dessins. — Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 janvier.

MAYO. Dessins. — Galerie, 10, rue de Seine. Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-CLAUDE MEYNARD. Série noire. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 22 décembre.

PIERRE MEURICE. Peintures, dessins, écrits 1947-1977. — Galerie La Mandragore, 18, rue des Coutures-Saint-Gervais (887-24-60). Jusqu'au 16 décembre.

DANIEL NADAUD. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 17 décembre.

NEMOURS. — Galerie Roger d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 17 décembre.

BERNARD PAGES. — Galerie G. Piltzer, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 14 janvier.

SATISH PANCHAL. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-68-79). Jusqu'au 31 décembre.

RONALD SEARLE. Lithographies 1975-1977. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Jusqu'au 15 janvier.

MARC SAINT-SAENS. Tapisseries. — Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Jusqu'au 10 décembre.

JOEL SHAPIRO. — Galerie Gillespie-de Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71).

SOULAGES. — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 décembre.

TAKIS. Les Hydromagnétiques. — Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 31 décembre.

JAN VOSS. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 20 décembre.

EN BANLIEUE

ARCUEIL. Jacques Lagrange : paysages à l'aqueduc : 1937 - 1957. — Galerie de l'Hôtel de Ville, avenue Paul-Doumer (656-24-30). Jusqu'au 18 décembre.

COLOMBES. Les bandes dessinées. — Décembre YO MARCHAND. Jusqu'au 24 décembre. — M.J.C.-Théâtre, 14, rue Thomas-d'Orléans (783-42-70). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 14 h. et de 18 h. à 20 h.

DUGNY. Cent cinquante ans de photographie française. — Salle des fêtes Victor-Hugo, place Gabriel-Péri, de 17 h. à 19 h. ; le dim. de 10 h. à 12 h. (830-08-95). Jusqu'au 11 décembre.

GIF-SUR-YVETTE. Calude Teyssié. — CESI, point F, plateau du Moulon. Jusqu'au 12 décembre.

ILE-SAINT-DENIS. L'art contemporain en Ile-Saint-Denis. — Centre culturel Jean-Vilar, 3, rue Lénine. De 15 h. à 19 h. 30 ; sam. de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 10 décembre.

LA DEFENSE. Peintures et marionnettes d'Indonésie. — Galerie de l'Esplanade (775-96-08). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

ORLY. Sculptures contemporaines. — Centre Elsa-Triolet-Louis-Aragon, 1, avenu Marcel-Cachin (684-55-00). Jusqu'au 7 décembre.

SAINT-CLOUD. Chazottes, Malziard, peintures. — Janlin, sculptures. — Galerie Lefor-Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-96-33). De 13 h. 30 à 19 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 25 décembre.

SAINT-DENIS. Lars Bo, estampes originales en couleurs, monotypes, aquarelles. — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 23 janvier.

VITRY. Novembre à Vitry. Prix de Peinture. — Galerie municipale, rue de la Glacière, et Foyer culturel, place de la Heunière. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

EN PROVINCE

ANGERS. Un siècle de vie musicale en Anjou. — Logis Barrault, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 15 janvier.

AMIENS. Joël Hubaut. Epidémie. — Maison de la culture (91-83-36). Jusqu'au 8 janvier.

BEAUVAIS. Tapisseries modernes - tapisseries anciennes : point-contrepoint. — Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-29-93). Jusqu'au 3 avril 1978.

CAEN. Présence de la Turquie. — Musée des beaux-arts (81-78-53). Jusqu'à fin décembre.

CLERMONT-FERRAND. *Habitat rural en basse Auvergne.* — Musée Bargoin. Jusqu'au 3 avril.

DIEPPE. « Falaise », de Dorny. — Château-musée. Jusqu'au 31 décembre.

GRENOBLE, Bandes dessinées. — Musée, place de Verdun. Jusqu'au 2 janvier.

LE CREUSOT. La représentation du travail : mines, forges, usines. — Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'en février 1978.

LE HAVRE. La caricature populaire 1830-1913. — Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'au 26 février 1978.

LYON. Langages au féminin. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache. Jusqu'au 2 janvier.

MARC-EN-BARŒUL. L'Egypte des Pharaons. — Centre d'art Septentrion (78-30-33). Jusqu'au 8 janvier 1978.

NICE. Les gravures chinoises de la collection Kwok-On. — Musée Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre.

ORLEANS. Les nécropoles de Tavers - La campagne de fouilles de 1974. — Hôtel Cabu. Jusqu'au 20 février.

MARSEILLE. Jean Lamouroux. — Dessins et peintures. — Galerie H et Multiples, 24, rue Sylvabelle (37-56-31). Jusqu'au 17 décembre.

MULHOUSE. Soulages Peintures et estampes. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel. Jusqu'au 17 décembre.

RENNES. Calligraphie japonaise. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 30 décembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Tissus coptes. Collection photographique du musée : la stéréophotographie. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 8 janvier.

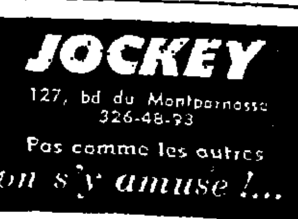
SAINT-OMER. Léon Belly. Rétrospective : peintures et dessins. — Musée de l'Hôtel Sandelin (38-00-94). Jusqu'au 26 décembre.

STRASBOURG. Hans Hartung. Gravures. — Musée d'art moderne, ancienne douane. Jusqu'au 26 décembre.

TOURS. Tours-Multiple 1977. Propositions pour une définition d'un art fantastique contemporain. — Musée des beaux-arts (05-68-73). Hôtel de Ville. Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 18 décembre.









[T]héâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

[Le]s salles subventionnées

[OP]ERA (073-95-26) (L.), le 30, à [1]9 h. 30 : Giselle ; les 1er, 5 et 7, 20 h. 30 : Elektra ; les 2, 3, et à 19 h. 30 : la Belle au bois [d]ormant ; le 4, à 18 h. 30 : Concert.
[OP]ERA-STUDIO (742-59-69), les 28, [3]0, 2 et 6, à 20 h. 30 : The Rake's [P]rogress, ou la Carrière d'un [li]bertin
[CO]MEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), [le]s 30, 3, 4 et 7, à 14 h. 30 ; le 3 à [20] h. 30 : les Acteurs de bonne foi, [O]n ne badine pas avec l'amour ; [le]s 4, 5 et 6, à 20 h. 30 : Le roi se [m]eurt ; les 30, 1er et 2, à 20 h. 30 : [S]oirée littéraire (centenaire de [Mi]losz).
[CH]AILLOT, grande salle, le 7, à [20] h. 30 : Ballet-théâtre Joseph [R]ussillo. — Salle Gémier, les 30, [1er], 3, 6 et 7, à 20 h. 30, le 2, à [1]8 h. 30, les 4 et 6, à 15 h. : Till [E]ulenspiegel.
[OD]EON (325-70-32) (D. soir, L.), [2]0 h. 30 ; mat. dim., 16 h. : Doit-on [le] dire ?
[PE]TIT ODEON (325-70-32) (L.) [1]8 h. 30 : Mercredi trois quarts.
[T.E.]P. (636-79-09), le 30, à 14 h. 30, [le]s 2, 3, 6 et 7, à 20 h. 30 ; le 4, [à] 15 h. : la Tragique Histoire [d']Hamlet, prince de Danemark ; [le]s 30, 1er à 20 h. : le 3, à 14 h. 30 : [Fi]lms.
[PE]TIT T.E.P. (636-79-09), les 30, 2, [3], 6 et 7, à 20 h. 30 ; le 4, à 15 h. : [la] Force des faibles ; le 4, à [2]0 h. 30 : Rencontre avec P. Avron [et] C. Evrard.

[Le]s salles municipales

[CH]ATELET (233-40-00) (L., Ma.), [20] h. 30 ; mat. sam., 14 h. 30 ; [d]im., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; [le] 27, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, [di]r. P. Dervaux (Beethoven).
[NO]UVEAU CARRE (277-88-40), les [3]0, 3, 4 et 7, à 15 h. 30 : Cirque [...]russ à l'ancienne. — Salle Papin, [le] 7, à 14 h. 15 : Mercredis verts ; [le] 5, à 20 h. 30 : Arts et techniques [d]u cinéma et de la télévision ; les [3]0, 1er, 2, 3, 6 et 7, à 20 h. 30 ; [le] 4 à 18 h. : Agrupacion Musica, [d]e Buenos Aires. — Grande salle, [le] 30, à 21 h. : Nuova Colonia ; [le] 3, à 17 h. 30 : Libre parcours, [r]écital (Radio-France) ; le 5, à [2]1 h. : Concert de l'Itinéraire, [l']instrument et le dialogue.
[TH]EATRE DE LA VILLE (887-35-39), [le]s 30, 3, 6 et 7, à 20 h. 30 : la [Pl]ante polaire ; les 1er et 2, à [20] h. 30 : Santé publique ; les 30, [1er], 2 et 3, à 18 h. 30 : P. Amoyal, [...] Lodéon, M. Boegner ; les 6 et [7] à 18 h. 30 : Yvan Dautin, le 5, [à] 20 h. 30 : Ars nova.

[Le]s autres salles

[AIRE] LIBRE (322-70-78), 20 h. 30, [di]m. à 18 h. et 20 h. 30 : Nuits [sa]ns nuit (dern. le 4) ; Vend. à [...] h. 30 : Chansons de femmes ; [le] 6 à 18 h. 30 : la Maison de [B]eceste.
[ARTS]-HEBERTOT (387-23-23) (D. [soi]r, L.), 20 h. 45, mat. dim. à [15] h. et 18 h. 30 : Si t'es beau [t']es con.
[ATE]LIER (606-49-24) (L.), 21 h., [ma]t. dim. à 15 h. : le Roi des [co]ns.
[ATH]ENEE (073-27-24) (L.), 21 h., [ma]t. dim. à 15 h. 30 : Equus.
[...] THEATRE - OPERA (261-44-16) [(D.] soir, L.), 21 h., mat. dim. à [15] h. et 18 h. 30 : Solness le [con]structeur.
[BOU]FFES-DU-NORD (280-28-04) (D., [L.]), 20 h. 30 : Ubu (à partir du 3).
[BOU]FFES - PARISIENS (073-87-94) [...]), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : [le] Petit-Fils du Cheik.
[CAR]TOUCHERIE DE VINCENNES, [Th]éâtre de l'Aquarium (374-99-61) [(M]er., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. [à] 18 h. : les Belles histoires n'ont [pa]s d'issues. — Théâtre du Soleil [(37]4-24-08) (Mer., J., D. soir), [20] h. 30, mat. sam. et dim. à [15] h. 30 : David Copperfield.
[CEN]TRE CULTUREL DU Xe (208-[..]-12) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : [...]ivoisons.
[CEN]TRE CULTUREL DU XVIIe [(22]7-68-81), les 30, 1er, 2 et 3 à [20] h. 30 : Poètes, vos papiers.
[CITE] INTERNATIONALE (589-38-69) [...] Resserre (D., L.), 21 h. : l'Avare.
[COM]EDIE - CAUMARTIN (073-43-41) [...]), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : [Bo]eing-Boeing.
[COM]EDIE DES CHAMPS-ELYSEES [(35]9-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, [ma]t. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : [le] Bateau pour Lipaia.
[DAU]NOU (261-69-14) (J., D. soir), [21] h., mat. dim. à 15 h. : Pepsie.
[ED]OUARD-VII (073-76-90) (D. soir, [L.]), 21 h., mat. dim. à 15 h. : [Un] ennemi du peuple.
[FON]TAINE (874-74-40) (D. soir, [Ma]r.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et [18] h. 30 : Rendez-vous à Hollywood.
[GAI]TE-MONTPARNASSE (633-16-18) [(D.] soir, L.), 21 h., mat. dim. à [15] h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy, [...]mme, Jane et Vivi.
[GYM]NASE (770-16-15), 21 h. : [Ar]rête ton cinéma (dernière le 3).
[HUC]HETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : [la] Cantatrice chauve, la Leçon.
[IL] TEATRINO (322-28-92) (J., D. [soi]r.), 20 h. 30 : Lettres de prison, [d'A]. Gramsci ; Mar. et J. à 20 h. 30 : Ragionamenti de l'Aretin.
[LUC]ERNAIRE (544-57-34) I : (L.), [...] h. 30 : la Belle vie ; 20 h. 30 : Ecrits de Laure ; 22 h. 30 : [Ri]chard Wagner ; II : 20 h. 30 : [Pe]tite Mao Boîte ; 22 h. 15 : Zoo [sto]ry, les 2, 3, 4 à 24 h. : la [C]olombe et l'Arc en ciel.
[MAD]ELEINE (265-07-09) (Mer., D. [soi]r) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : [Pe]au de vache.
[MAR]IGNY (256-04-41) (D. soir, L.), [21] h., mat. dim. à 14 h. 45 et [18] h. 30 : Nini la chance.
[MAT]HURINS (265-90-00) (D soir, L), [20] h. 45, mat. dim. 15 h et 18 h. : [La] ville dont le prince est un [enf]ant.
[MIC]HEL (265-35-02) (L.), 21 h., mat. [di]m. 15 h. : les Vignes du Seigneur.
[MIC]HODIERE (742-95-22) (D. soir, [L.]), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et [18] h. 30 : Pauvre Assassin.
[MON]TPARNASSE (326-89-90) (L.), [21] h., mat. dim. 15 h. : Trois lits [pou]r huit.
[MOU]FFETARD (336-02-87) (D. soir, [L.]), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : les [Pré]cieuses ridicules.
[NOU]VEAUTES (770-52-76) (J., D. [soi]r), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 et [18] h. 30 : Apprends-moi Céline.
[ŒUV]RE (874-42-52) (D. soir, L.), [21] h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Magouille.
[ORS]AY (548-38-53), I : les 30, 1er déc. [et] 2, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; [le] 6, à 20 h. 30 : la Vie offerte. — [II] (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. [15] h. et 18 h 30 : Albert Nobbs ; [le] 3, à 20 h. 30, le 4, à 15 h. et [18] h. 30 : l'Eden Cinéma.
[PAL]AIS-ROYAL (742-84-29) (L.), [20] h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage [au]x folles ; le 5, à 20 h. 30 : Ren[con]tres (les Paradoxes, d'oscar [Wi]lde).
PLAINE (842-32-35) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Un sang fort.
POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et dim. 22 h. 30 : Sigismond.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
PRESENT (203-02-55) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim. 17 h. : les Derniers (dernière le 4).
RECAMIER (548-63-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Hernani.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h. 30 : le Testament de César Girodot (dernière le 4).
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 15 et 18 h. 45 : les Dames du jeudi.
THEATRE DE L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE (329-12-25) (Mer., D.), 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 21 h. : Elle, Elle et Elle.
THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 15 h. : Vive Henri IV.
THEATRE DES 400-COUPS (329 39-69) (D.), 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visites ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus.
THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Le Week-End des patriotes.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (D.), 18 h. 30 : la Ligne de partage.
THEATRE 13 (588-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45 : Arlequin poli par l'amour.
THEATRE 14 (201-81-29) (D., L.), 20 h. 30 : En attendant Godot.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Ménagerie de verre.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Ovni soit qui mal y pense.
TROGLODYTE (222-93-54), J. et V., à 21 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire ; Sam. à 14 h. 30 et 21 h., Dim. à 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92 (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Féfé de Broadway.
28, RUE DUNOIS-13e 584-72-00), les 30, 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 : l'Affaire Schlumpf.

Festival d'automne

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, (225-44-36) : Forum de la danse : Jusqu'au 3 décembre : 18 h., Koreoa, Argentine (le 4 à 21 h 15) ; 20 h., The Open Eye, U.S.A. (le 4 à 20 h 30) ; 21 h 15, Lucinda Child, U.S.A. (le 4 à 21 h. 45) : 22 h. 30, Tokyo Modern Dance Group, Japon (le 4 à 23 h.) .
ATRIUM DU THEATRE, les 1er, 2 et 3 décembre, 21 h. 15 : M. Varma, Inde : du 5 au 11, 20 h. 30 : Théâtre polonais de la danse.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 45 : Le motif ; 22 h. : Youth (comédie musicale) ; 23 h. 15 : Seule dans la boîte.
AU COUPE-CHOU (227-01-73) (D.) 20 h. 30 : Néocid 77 ; 22 h. : Les Frères ennemis ; (D., L.), 23 h. 30 : Les mystères du confessionnal ; J., V., S. à 19 h. : Rina Singer.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : Pardon, je m'escuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Les autruches.
LA BRETONNERIE (272-24-81) (D., L.), 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat, dialogades.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I : 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. ; Douby. — II. 22 h 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. : Plantons sous la suie ; (D., L.), 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. : Reynald Bouchard ; 21 h. 30 : Sugar Plum ; II. 20 h. : L'espoir gravé ; 21 h. 15 : Parade.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Imago ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : Le pyromane.
DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 15 : Les jumelles.
LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; (D.), 20 h. 45 : Le président.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 22 h. 30 : Le peplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 18 h. 30 : Girasol (groupe brésilien) ; 22 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : Jim et Bertrand.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h. 15 . Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 . La rage des hommes ; 22 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Green et Lejeune.
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I. 20 h 45 : Les noces à l'envers ; 22 h. : Vos petites compagnes ; II. 21 h. : Les bonnes ; 22 h. 30 : N. Sateu.
LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
LA TANIERE (337-74-39), les 1er, 2 et 3 à 22 h. 30 : Hubert Félix Thiefaine.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I. 18 h. 30 . Drame musical instantané ; 20 h 30 : Rictus : 21 h 45 Soli-loques ; 23 h . Antenne 1.000 ; I. 20 h. 45 : J Antonin ; 22 h. . J-C. Abadie : 23 h. . Christian Séguret.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 22 h : Le secret de Zonga

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 2, à 20 h. 45 : Macbeth ; le 6, à 21 h. : Mort Shuman, Paul Préboist. — Bibliothèque municipale, le 3, à 15 h. : Max Rongier.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 30, 2, 3, 6, à 20 h. 30 ; le 4, à 17 h. : les Vaches de Cujancas ; Barracas 75.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Et la fête continue...
BOURG-LA-REINE, C. A. E. L. (350-76-98), le 2, à 21 h. : John Littleton.
CERGY-PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 3, à 21 h. : Risibles Amours. — ESSEC, le 2, à 20 h. 30 : Nuit de l'ESSEC (avec Henri Tachan, Michel Ripoche...).
CHOISY - LE - ROI, Caféteria du théâtre (890-89-79), le 3, à 21 h. : G. André, G. Naudin, J.-Y. Joanny.
CLICHY, Théâtre Rutebeuf, le 4, à 15 h. : Isabelle Aubret, Jean Amadou.
COLOMBES, M.J.C.-Théâtre (782-42-70), le 2, à 20 h. 30 : Mouloudji.
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 1er, à 21 h. : Providence, jazz au rock ; le 3, à 21 h. : Guilleminot, Bleugrass Cheval, folk.
CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 2, à 20 h. 30 : la Cerisaie ; le 3, à 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; le 4, à 16 h. : Nova et Trio Martial Solal.
ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 4, à partir de 14 h. : Rencontres chorales des Yvelines
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 4, à 16 h. : le Tube.
FONTENAY-AUX-ROSES, église des Blagis, le 2, à 20 h. 30 : Los Calchakis (Missa Criola).
FONTENAY-LE-FLEURI, Centre Pablo-Neruda (460-20-85), le 3, à 21 h. : Les Ménestriers.
GENNEVILLIERS, Théâtre municipal (793-26-30), les 1er, 2, 3 et 6, à 20 h. 45 ; le 4, à 17 h. : Les Burgraves.
GOUSSAINVILLE, Théâtre Pablo-Neruda (988-99-52), le 3, à 21 h. : Gargantua.
MAISONS-ALFORT, salle des fêtes (375-97-00), le 2, à 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas ; le 4, 15 h. : P. Roge et P. Amoyal.
MARLY - LE - ROI, M.J.C. - Théâtre (958-74-87), le 3, à 21 h. : Cuarteto Cedron.
MEUDON, CC (626-41-20), les 3 et 6, à 21 h. : George Dandin.
MERY-SUR-SEINE, église Saint-Germain, le 3, à 21 h. : Duo de guitares (Vivaldi).
MONTREUIL - SOUS - BOIS, auditorium du Conservatoire, les 1er, 2 et 3, à 20 h. 30 : le 4, à 16 h. 30 : les Comédiens-Mimes de Paris.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), I : les 1er, 2 et 3, à 21 h. : Martin Eden. — II : les 1er, 2, 3 et 6, à 20 h. 30 : la Discothèque.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 3, à 20 h. 30 : Bernard Lavilliers.
SARTROUVILLE, Théâtre (962-42-83), le 2, à 21 h. : Djamel Allam.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 3 et 6, à 21 h. : la Cerisaie.
SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (506-57-18), le 2, à 21 h. : Henri Gougaud ; le 6, à 21 h. : Mademoiselle Julie (répétition générale).
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 3, à 21 h. : la Mégère apprivoisée.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 2, à 21 h. : le Barbier de Séville.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 4, à 15 h. : Mailcorne.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 3, à 21 h. : Macbeth.

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 NOVEMBRE. — 15 h. : la Plus Grande Aventure de Tarzan, de J. Guillermin ; 18 h. 30 : Judex, de G. Franju ; 20 h. 30 : Mona, de H. Colpi ; 22 h. 30 : l'Homme des vallées perdues, de G. Stevens.

JEUDI 1er DECEMBRE. — 15 h. : les Rapaces, de E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Vingt ans après, de H. Diamant-Berger ; 20 h. 30 : Au-delà des grilles, de R. Clément ; 22 h. 30 : Riz amer, de G. de Santis.

VENDREDI 2 DECEMBRE. — 15 h. : Normandie-Niemen, de J. Dréville ; 18 h. 30 : la Bataille du rail, de R. Clément ; 20 h. 30 : Au cœur de l'orage, de J.-P. Le Chanois ; 22 h. 30 : Muriel, de A. Resnais.

SAMEDI 3 DECEMBRE. — 15 h. : Que viva Mexico, la Kermesse funèbre, de S.M. Eisenstein ; 18 h. 30 : l'Opium et le Bâton, de A. Rachedi ; 20 h. 30 : les Sorcières, de L. Visconti, M. Bologni, P.P. Pasolini, F. Rossi, V. de Sica ; 22 h. 30 : Mouchette, de R. Bresson.

DIMANCHE 4 DECEMBRE. — 15 h. : les Sept Samouraïs, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : la Vie passionnée de Van Gogh, de V. Minnelli ; 20 h. 30 : la Main gauche du seigneur, de E. Dmytrik ; 22 h. 30 : Viva la muerte, de Arrabal.

LUNDI 5 DECEMBRE. — Relâche.

MARDI 6 DECEMBRE. — Le cinéma et le théâtre : 15 h. : Ventres glacés ; 18 h. 30 : la Révolte des pêcheurs de Santa-Barbara ; 20 h. 30 : la Danse de mort, de M. Cravenne ; 22 h. 30 : Salomé, de E. Schroeter.

CENTRE POMPIDOU

Grande salle (L., Mar.), 15 h. : Films sur Charles Simonds ; 19 h. et 21 h. : Cinéma d'U.R.S.S.

Les exclusivités

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galeria Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : *U.G.C.-Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-83) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).

LES CHASSEURS (Grec., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DES ENFANTS GATES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) H. Sp ; Marignan, 8e (359-92-82).

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'ENFER DES MANDINGOS (A.) (**) : v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Olympic, 14e (542-67-42).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), *Gaumont-Convention*, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Action-La-Fayette, 9e (878-80-50).

L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), les Templiers, 3e (272-94-56).

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), Rio-Opera, 2e (742-82-54), les Templiers, 3e (272-94-56), Fauvette, 13e *(331-51-16)*, *Montparnasse-Pathé*, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp., Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Ternes, 17e (380-10-41).

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; *Colisée*, 8e (359-29-46) ; *Gaumont*-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, vers. arabe) : Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DES VERS-GEANTS (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94).

LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : *U.G.C.-Gare de Lyon*, 12e (343-01-59).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; *14-Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

PARADIS D'ETE (Suède, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Miramar, 14e (326-41-02) ;

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

REPERAGES (Suis.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Olympic*, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).

TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-22) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e *(033-47-62)* ; *Paramount-Odéon*, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; *Paramount-Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les films nouveaux

FORTINI CANI, film français de Jean-Marie Straub. Vers. ital., sous-titres fr. : Le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30 et 20 h. 15.

JULES LE MAGNIFIQUE, film français de Michel Moreau : La Clef, 5e (337-90-90), Lucernaire, 6e (544-57-34).

PARADISO, film français de Christian Bricout : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

L'HIVER, film français de Marcel Hanoun : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.

L'ARGENT DE LA VIEILLE, film italien de Luigi Comencini. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE PIEGE INFERNAL, film américain de Michael Apted (**). V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. — Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA, film américain de W. Reitherman : V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e en matinée, U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).

SWEET, SOUL MUSIC, film américain de P. Clifton : V.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Bilboquet, 6e (222-87-23), Dejazet, 3e (887-97-34).

SI CE N'EST TOI, C'EST DONC TON FRERE, film italien de Fernandino Baldi : V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

SCHIZO, film américain de Pete Walker : V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Balzac, 8e (359-52-70). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DRAGON CONTRE MAFIA, film chinois de E. See Yuen (*) : V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

ALICE CONSTANT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

AMARCORD (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 22 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 30.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 h.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

MISSOURI BREAKS (A., *v.o.*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 16 h.

PANORAMA DU FILM UNDERGROUND (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S et D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h. ; v.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. à 17 h.

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. à 21 h.

SERAIL (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.

WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

Cinéma

Les grandes reprises

Les festivals

Les cinémas de banlieue

la Vie devant soi. — Club (950-17-98), Mer., D., 14 h. 30, S., 17 h. : le Voyage au bout du monde ; Mer., D., L., 21 h. : Profession reporter (v.o.) ; J., V., 21 h. (v.o.), D., 17 h. (v.f.) : Pain et Chocolat ; S., Mar., 21 h. : Casanova, un adolescent à Venise.

ESSONNE (91)

BURES, ORSAY, Ulis (907-54-14) : la Vie devant soi ; Bernard et Bianca ; la Guerre des étoiles ; Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Guerre des étoiles ; Bobby Deerfield ; Repérages ; Nous irons tous au paradis ; le Crabe-Tambour.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) Mer., V. : Vanessa (**) ; J., S., D. : l'Amour en herbe ; V., S., D. : les Grands Fonds (*).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Casanova, un adolescent à Venise ; Casanova, de Fellini. — Salle Desnos : F. comme Fairbanks.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Bernard et Bianca ; la Nuit des vers géants (**) : l'Ile des adieux.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Nous irons tous au paradis. Repérages. Bobby Deerfield.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : l'Animal.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : les Charlots font l'Espagne. Une journée particulière.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63), Merc., V., S., Mar. 21 h., D. 15 h. : la Ballade de Bruno ; salle Desnos, VS, 21 h. : About Jimmy Hendrix.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Nous irons tous au paradis. La guerre des Etoiles. Studio (749-19-47) : Enfer mécanique (**). La Toubib aux grandes manœuvres. Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : l'Animal. S. 17 h., Mar. 21 h. : More (v.o.) (**). L. 21 h. : L'Aventure en Australie.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

BAGNOLET, Cinoche (361-01-02) : Elisa Vida Mia ; Duellistes ; Cet obscur objet du désir.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : L'espion qui m'aimait ; la Toubib aux grandes manœuvres ; Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : L'aventure, c'est l'aventure ; Immersion immédiate ; l'Enfer des Mandingos (**).
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : la Guerre des étoiles ; le Crabe-Tambour ; Nous irons tous au paradis.
LE RAINCY, Casino (927-11-96) : L'espion qui m'aimait.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : le Piège infernal ; Bernard et Bianca ; La nuit des vers géants (**) ; l'Enfer des Mandingos (**) ; Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : l'Animal ; Padre Padrone ; Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
ROSNY, Artel (876-11-31) : L'espion qui m'aimait ; la Vie devant soi ; l'Animal ; Bernard et Bianca ; Brancaleone ; Le mille-pattes fait des claquettes.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : mercr., jeudi, ven., sam. : Une journée particulière.
VINCENNES, Palace (328-22-56) : Une journée particulière.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : L'espion qui m'aimait ; mard. : Phantom of the Paradise.
CHAMPIGNY, Pathé (706-03-04) : la Guerre des étoiles ; l'Enfer des Mandingos (**) ; Marche pas sur mes lacets ; le Crabe-Tambour ; Nous irons tous au paradis.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Nuit des vers géants (**) ; Bernard et Bianca ; le Piège infernal ; l'Animal ; la Vie devant soi ; L'espion qui m'aimait.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Bernard et Bianca ; la Vie devant soi ; Dragon contre mafia (*).
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : Marche pas sur mes lacets ; Nous irons tous au paradis ; la Gifle.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Si ce n'est toi c'est donc ton frère ; Repérages ; la Nuit des vers géants ; l'Animal. — Port : la Vie devant soi.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Schizo (**) ; Un taxi mauve.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : la Guerre des étoiles ; le Crabe-Tambour ; Nous irons tous au paradis ; Marche pas sur mes lacets.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : l'Animal ; la Bataille de Midway ; la Nuit des vers géants : l'Enfer des Mandingos (**) ; Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. — Gamme (981-00-03) : Bernard et Bianca ; Dersou Ouzala ; la Guerre des étoiles ; le Piège infernal.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Nous irons tous au paradis ; la Vie devant soi : le Crabe-tambour ; Bernard et Bianca.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Guerre des étoiles ; Nous irons tous au paradis : le Crabe-Tambour ; la Vie devant soi ; le Point de mire. — Marly : Repérages. — Hollywood : Bernard et Bianca.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Vie devant soi ; la Guerre des étoiles ; Bernard et Bianca ; le Piège infernal ; la Nuit des vers géants (**).

Concerts

MERCREDI 30 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : Orchestre de chambre, cordes et trompettes la Follia (Vivaldi).
RADIO-FRANCE (524-25-16), 20 h. : Orchestre national de France, dir. : H. Gallois, sol. : A.M. Miranda (Chabrier, Gwendoline).
SALLE CORTOT (924-80-16), 20 h. 30 : Récital de chant patronné par le consulat de Pologne.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : B. Janis (Prokofiev, Tchaïkowsky, Rachmaninov).
SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Orchestre symphonique et chœurs de la B.B.C., dir. : P. Boulez (Debussy, Ives, Berg).
LUCERNAIRE (554-57-34) 20 h. 30 : R. Fontaine et A. Motard (Schumann, Schubert, Stravinsky, Poulenc, Berg, Lemeland).

JEUDI 1er DECEMBRE

SALLE PLEYEL, 18 h. 30 : Orchestre symphonique et chœurs de la B.B.C., dir. : P. Boulez et H. Zender (Zender, Ligeti, Boulez, Nono).
NANE STERN (705-08-46), 20 h. : L. Caravassilis (flûte) et M. Podeur (clavecin).
EGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. : J. Poole (Haendel : le Messie).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Concert Lamoureux, dir. : J. M. Cochereau (Bach).

VENDREDI 2 DECEMBRE

SORBONNE, amphi Richelieu, 12 h. 30 : H. Dreyfus (Froberger, Le Roux, Bach).
NANE STERN, 20 h. : voir le 1er.
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. : G. Parnoo, sol. : B. Pasquier et P. Fontanarosa (Mozart).
SALLE GAVEAU, 21 h. : R. Longchambon (Chopin, Schumann).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : J. L. Gil (Liszt, Duruflé, Brahms).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Orchestre Paul Kuentz, dir. : F. Bardot, 300 petits chanteurs (Mozart : Requiem et Messe du Couronnement).

SAMEDI 3 DECEMBRE

THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : Quatuor Talich (Beethoven, Debussy).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : Concert Oubradous (Debussy, Mozart, Ravel).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (De Machaut).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. : Concert dialogue (Xenakis).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : Voir le 2.
SALLE GAVEAU, 21 h. : J.-M. Darre (Mozart, Chopin, Liszt, Ravel, St-Saens).

DIMANCHE 4 DECEMBRE

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : A. Marion et G. Pludermacher (Haydn, Beethoven, Donizetti, Bartok).
EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 11 h. : Orchestre du Cercle Symphonique de Paris et chœurs de St-Louis, dir. M. Tarditti (Beethoven, fanfares du XVIIe) ; 16 h. : R. Tambieff et A. Jodry (Bach, Haendel).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Quatuor Arcana (Beethoven).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Voir le 3.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. P. Entremont (Beethoven, Rachmaninov).
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : L. Thiry (Messiaen).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : O. Bailleux et M. Henry (Froberger, Frescobaldi, Van Noordt).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Bach).

LUNDI 5 DECEMBRE

SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : Trio Deslogères ; 21 h. : F. Thinat (Schumann, Fauré, Liszt, Tremblay).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. C. Eschenbach (Tchaïkovsky, Mozart, Schönberg).
RADIO FRANCE, 20 h. 30 : C. Mathieu et Neues Zurcher Quartett (Britten, Holliger, Tournier, Brahms, Kelemen).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : A. Coppey, J.-L. Pays et P. Desvignes (Duparc, Fauré, Poulenc, Ravel, Roussel).
ATHENEE (073-27-24), 21 h. : English Chamber Wind Ensemble (Haydn, Mozart).

MARDI 6 DECEMBRE

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79), 14 h. 30 : Quatuor instrumental L. Boulay.
PALAIS DES CONGRES (758-24-41), 18 h. 30 : Trio à cordes français (Bach, Schumann, Mozart).
SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : S. Blanc et M. Mercier.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Paolo Pilia (Bach, Villa-Lobos, Britten, Albeniz).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Quatuor instrumental de Paris (Bach, Haydn, Marais).
SALLE BERLIOZ, 20 h. 45 : Orchestre du Conservatoire national de musique, dir. M. Le Roux (Xenakis).
CERCLE INTERALLIE (870-60-62), 21 h. : U. Hœlscher (Bach, Bartok).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 45 : Quatuor L. Boulay (Vivaldi).

LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Le music-hall

AMERICAN CENTER (033-99-92), à partir du 6, à 21 h. : Gilles Naudin.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Zizi Jeanmaire. (A partir du 5.)
CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Parisline.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), le 3, à 21 h. : Los Koyas.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D., L.), 21 h. : Colette Magny.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 30 à 20 h. 30 ; à partir du 1er à 18 h. 30 (D.) : Ondeko Za ; 20 h. 30 : le grand orchestre du Splendid.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Gilbert Bécaud.
PALACE (770-44-37) (D.), 21 h. : Lluis LLach.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 3, à 20 h. 45 : Pauline Julien ; à partir du 5, à 20 h. 45 : Bernard Haller.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), à partir du 6, à 20 h. : les Indiens Yaquis.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 20 h. 45, mat dim. à 15 h. : Claude Vega.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 19 h. 30 : Mohamed Damraoui ; 22 h. 30 : Pierre Akendegue.
THEATRE DU LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 22 h. : Pierre Louki.

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Aux Anes, citoyens.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Le maire est démonté.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.

La danse

Voir Festival d'automne.

RANELAGH (288-64-44) (sf le 1er), 20 h. 30 : Graziella Martinez.
STUDIO CHANDON, le 3 à 21 h. et le 4 à 18 h. : Christiane de Rougemont (danse libre), avec C. Tidiane Fall, percussion et D. Levallet, contrebasse.

Jazz, pop', rock et folk

(Voir aussi les cafés-théâtres dans la région parisienne.)

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), le 30 à 21 h. : Treponem Pal (pop).
OLYMPIA (742-25-49), le 4 à 18 h. : Bijou.
THEATRE MOGADOR (285-28-80), le 2 à 20 h. 30 : Gerry Mulligan et Georges Duvivier.
GIBUS (700-78-88), jusqu'au 3 à 24 h. : Dallas Gang.
ECOLE NORMALE SUPERIEURE, le 30 à 21 h. : H. Bourde et L. Plou.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 30 à 21 h. : Hootnanny avec Gousse d'Ail ; à 20 h. 30, les 1er, 2 et 3 : Aristide Pagygros (folk).
GOLF DROUOT (770-47-25), le 3, à 23 h. : Alain Suzan.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), les 5 et 6 à 20 h. : Yes, Donovan.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 1er à 20 h. 30 : Steve Lacy et Steve Potts.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) les 30, 1er, 2 et 3 à 22 h 30 : Cie Lubat ; les 5 et 6 à 22 h. 30 : R. Raux, J. Brawn et J.-P. Catoire.
AIRE LIBRE MONTPARNASSE (322-70-78), les 30 et 1er à 18 h. 30 : Christian Escoudé et J.-Cl. Capon.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 30 à 20 h. : Louis Hayes Quartet ; le 2 à 20 h. : Doctor Ross (blues) ; le 3 à 20 h. : Art Blakey et les Jazz Messengers ; le 4 à 20 h. : Tete Montoliu ; le 5 à 20 h : Marion Brown Quartet.
STADIUM (583-11-00), le 30 à 22 h. : Charles Mc Pherson Quartet et Georges Arvanitas.
PALAIS DE LA DECOUVERTE (256-01-24), 19 h. 30, 20 h. 45 et 22 h. : Laserium, concert rock au laser.
FESTIVAL D'AUTOMNE (Voir Théâtres subventionnés et dans la région parisienne.)

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 30 NOVEMBRE

Le président de la République annonce à 20 heures, sur TF 1 et A 2, les mesures adoptées en conseil des ministres en faveur des personnes âgées.

D'autre part, les personnels de la Société française de production, appelés par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. à s'associer à la grève du 1er décembre mais qui, du fait du programme minimum, ne sont pas en mesure de manifester leur solidarité jeudi, pourraient suspendre le travail dès ce mercredi. Des émissions enregistrées en partie ou en totalité en direct, comme « L'inspecteur mène l'enquête », sur TF 1, et « Question de temps », sur A 2, pourraient, de ce fait, être perturbées. Dans ce cas, la première chaîne a prévu un film à 20 h. 30 : « la Femme en ciment », de Gordon Douglas, avec Raquel Welsh et Franck Sinatra.

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Un mystère par jour (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (goûters d'enfants) ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (La mort dans le cœur.)

Meurtre d'une jeune femme, fortunée et belle, dans un hôtel près de la frontière belge : une énigme de Pierre Gaspard-Huit soumise au candidat du jour, M. Hubert de Castet.

22 h., Médicale : Le cerveau, par I. Barrère et E. Lalou.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité : Question de temps : La télévision, pour qui ? (Le sénateur Henri Caillavet face à des journalistes) ; 21 h. 3[…] Feuilleton américain : L'échange ; 22 h. 25, La parole à dix-huit ans.

Que pensent les jeunes de la justice ?

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 4[…] Tribune libre : l'Union des athées ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PLEIN SOLEIL, de R. Clément (1959), avec A. Delon, M. Ronet, M. Laforêt, B. Kearns, E. Cri[…] E. Popesco (rediffusion).

22 h. 35, Magazine : Un événement, […] Cl. Lefèvre et G. Pernoud. (Les jouets.)

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 10, *Malraux et son double* ; 19 h. 25, […] science en marche : la thermoluminescence ;

20 h., La musique et les hommes : « Jephté » […] Haendel, par la chorale et l'orchestre Radio-Symphonique de Francfort, dir. H. Rilling ; 22 h. 30, Entretiens avec O. Costa de Beauregard ; 23 h., Rencontre au festival international de danse.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time […] hommes du Président) ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. […] *Présentation du concert, par J. de Solliers* ;

20 h. 30, Saison lyrique en direct du grand auditorium... Orchestre national de France et chœurs de Radio-France, dir. H. Gallois : « Gwendoline » opéra en quatre actes, poème de Catulle Mendès (Chabrier), avec A. M. Miranda, C. Meloni, P. Garn[…] 23 h., France-Musique la nuit... Passez donc au stu[…] avec Juliette Gréco ; 0 h. 5, La dernière image[…] R. Vaughan Williams.

JEUDI 1er DÉCEMBRE

En raison de la grève nationale à laquelle s'associe l'ensemble des syndicats de la radio et de la télévision, un programme minimum est diffusé comprenant deux bulletins d'information sur TF 1 (à 13 h et à 20 h), un journal à 20 h sur A 2 et à 21 h 55 sur FR 3.

France-Inter, France-Culture et France-Musique diffusent un programme de musique enregistrée et trois éditions du journal (à 8 h, 13 h et 20 h).

CHAINE I : TF 1

13 h., Journal ; 19 h. 20, Emission régionale ; 19 h. 40, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série dramatique : Mariages (deuxième partie : Maxime), d'apr. Ch. Plisnier, réal. T. Erhart ; 21 h. 30, Reportage : Le secret des Mayas.

(Lire notre « Avant-première », page 27.)

CHAINE II : A 2

19 h. 20, Emission régionale ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : On ne badine pas avec l'amour, d'A. de Musset, mise en scène C. Huppert, avec D. Haudepin, I. Huppert, S. Haudepin, J. Benguigui.

CHAINE III : FR 3

20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : JOE KIDD, de J. Sturges (1972), avec C. Eastwood, R. Duvall, J. Saxon, D. Strould, S. Garcia, J. Wainwright.

Un aventurier américain entre au service d'un riche propriétaire pourchassant des Mexicains rebelles ; écœuré par sa brutalité, il change de camp.

Un western de série, vaguement saupoudré de politique et aux effets assez lourds.

21 h. 55, Journal.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 30 NOVEMBRE

— Le magazine « Question de temps » a pour sujet « La télévision » et pour invité, face aux journalistes spécialisés, M. Henri Caillavet, sénateur (Gauche dém.) de Lot-et-Garonne, sur A 2, à 20 h. 30.

— *M. Jacques Dominati*, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, participe à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Pierre Mendès France*, ancien président du conseil, parle de l'évolution politique au Proche-Orient, sur A 2, au cours du journal de 20 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

PAS D'ANGOISSE SURTOUT

C'est à n'y rien comprendre : voilà deux jours qu'on s'inquiète de notre santé, à la télé, sur TF 1, en particulier. Comment vivre vieux, vivre mieux, sans problèmes, sans ennuis ? A défaut de remèdes miracles, une règle d'or : le calme, l'absence de stress, le plaisir d'exister. Exemple : les centenaires heureux cités à l'antenne, lundi soir, par les invités de Robert Clarke, des Géorgiens, des Andains, des hommes — en règle générale les femmes pourtant vivent plus longtemps, — des agriculteurs enfin — la ville cependant conserve mieux que la campagne, contrairement aux idées reçues.

Le régime alimentaire importe moins que l'équilibre psychique. Pas d'âge réglementaire pour une retraite qui devrait se prendre à la carte. Après les Américains, les Soviétiques s'en disent convaincus. Conserver jusqu'à la fin une activité choisie, voulue, un intérêt pour les choses de la vie, pour les choses de l'esprit. Pas d'angoisse surtout !

Cela tombe mal : ce qui caractérise le monde moderne, c'est l'anxiété précisément, c'est le besoin, l'usage immodéré de ce qu'on nomme des psychotropes, c'est une surconsommation de tranquillisants, de neuroleptiques, d'antidépresseurs. Il s'en est prescrit 44 900 000 boîtes l'an dernier en France, nous disait, mardi à 18 heures, « A la bonne heure », Annick Beauchamps. Sans compter toutes celles qu'on distribue dans les services hospitaliers et les cliniques privées.

Gorges nouées, maladies psychosomatiques, insomnies, crises de larmes, qui n'a pas eu recours aux petites pilules roses ou blanches, à la cuillerée de sirop souvent vendu sans ordonnance, destinés à calmer les nerfs, les siens ou ceux de ses enfants ? Tubes et flacons étaient alignés, là, sous notre nez, à l'écran. On lisait très distinctement leurs noms. En quoi sont-ils différents, en quoi sont-ils dangereux et à quelle dose ? Les avis différaient. Côté pharmacien, le professeur Boissier ne leur voyait que des avantages. Côté médecin, le docteur Pradal, auteur d'un livre intitulé le Marché de l'angoisse, *ne leur trouvait que des inconvénients. Mieux vaut, affirmait-il, apprendre à vivre avec son angoisse. D'accord, à condition qu'elle ne soit pas meurtrière conformément à ce qu'on nous avait certifié la veille.*

Il y a pire, il y a mieux, il y a la ménopause dont nous entretenait Pierre Desgraupes en fin de soirée sur Antenne 2. Avec cet air de ne pas y toucher, sur un ton doucereux soulignant au lieu de la dissimuler un ahurissant manque de délicatesse, il arrachait à ses interlocutrices des confidences sur leurs petites misères intimes si précises qu'on en était gêné pour elles. De toute façon, la ménopause, avec ou sans adjuvant hormonal, vous conduira — c'est ce qui ressortait de cette désespérante enquête — au cancer, à la scoliose, à la neurasthénie. Vous deviendrez acariâtre, invivable. Et pour tout arranger, vous aurez des bouffées de chaleur accompagnées de sueurs telles que vous ne pourrez plus prendre le métro. A cause de l'odeur. Elle risquerait d'incommoder les autres voyageurs.

CLAUDE SARRAUTE.

…udi sur TF1

LA DEUXIÈME MORT DES MAYAS

…es grottes du Peten, au Guate…la, *recèlent-elles les vestiges …ne civilisation pré-Maya ?* Les …ouvertes du spéléologue Michel …re, explorant depuis 1974 les …ts tropicales de l'Amérique cen…, *permettent tous les rêves* …chéologie-fiction. Reconverti à …drologie, Siffre cherchait des …pes d'eau souterraines, il est …bé sur les débris d'un monde …du : sanctuaires enfouis, outils …haïques, visages taillés dans la …rre, hantant depuis des centaines …nnées *ces cathédrales naturelles,* …squées par la végétation. Une …nture comme on n'en rencontre …abitude que dans les romans de …er Haggard.

…ulien Galeotti et Jean Perpère ont …isi *d'exploiter le mystère de* …e situation, et son merveilleux. …titre de leur émission, « Le secret … mayas », sonne comme celui des …ines du roi Salomon ». Et des …ernes *se dégage, en effet,* une … de fantastique qui prédispose à …es les *révélations.* On ne serait … étonné de rencontrer on ne sait … peuple *oublié*, accomplissant … rites occultes devant un mur …ulé de traces de mains millé…res.

…rofitant de l'enchantement, …uipe de *TF 1 y introduit les* …rmations qui le tempèrent. A …ne découverts, ces reliefs d'une civilisation sauvée par l'oubli sont menacés de pillage : pour un paysan guatémaltèque qui gagne 15 dollars par mois, ils représentent une manne inestimable. Et derrière l'archéologue on aperçoit vite les fusils de l'armée, ou ceux des milices privées travaillant pour de riches collectionneurs. L'Etat et l'argent s'approprient les richesses culturelles des Indiens Quetchis, descendants des Mayas, et sous prétexte de protéger le patrimoine commun dépouille un peuple prolétarisé de son passé transformé en marchandise. Car, enfermés dans des musées privés, ou vendus à prix d'or sur le marché international, ces trésors restent aussi inaccessibles que dans la jungle, et perdent la signification que leur imprimait le génie de leur lieu d'origine.

Conduit par deux *chicleros* pour qui la forêt n'a pas de secret, Siffre nous offre les premières images d'un royaume ignoré, mais ces images risquent aussi, implacablement, d'être les dernières : l'explorateur n'a ni le temps ni les moyens d'assurer leur sauvegarde *in situ*. De l'autre côté du miroir féerique transparaît la logique d'une civilisation qui ne peut que convoiter la beauté, que détruire pour conserver.

XAVIER DELCOURT.

★ Jeudi 1er décembre, TF1, 21 h. 30.

…es usages futurs des téléviseurs

…Une exposition sur les usages …urs du téléviseur est actuel…ent présentée à la FNAC (1).

L'écran du téléviseur peut montrer bien d'autres choses que les programmes de nos trois chaînes, et ces usages, qui paraissent encore « futuristes », sembleront très naturels dans cinq ou dix ans.

On peut donc voir un prototype du système Titan, extension d'Antiope, qui permet de recevoir sur son téléviseur des textes divers, cours de Bourse ou horaires des trains, par exemple (*le Monde* daté 26-27 septembre 1976). Autre prototype, Tictac, doit permettre de dialoguer avec un ordinateur, les messages destinés à l'ordinateur lui étant envoyés par un poste téléphonique à clavier. Si l'on préfère avoir son ordinateur sous la main, c'est possible : l'exposition présente un micro-ordinateur « domestique », de la taille d'une machine à écrire, dont le téléviseur sert de « périphérique » pour la sortie des informations, et qui coûte moins de 10 000 francs.

Il y a d'autres matériels, des jeux télévisés, dont un peut être qualifié d'intelligent et peut être un outil d'enseignement fort utile ; un téléviseur plat, à cristaux liquides ; divers types de lecteurs-enregistreurs de vidéocassette, etc. De quoi faire rêver les amoureux de la technique.

(1) FNAC-Montparnasse, rue de Rennes ; jusqu'au samedi 3 décembre.

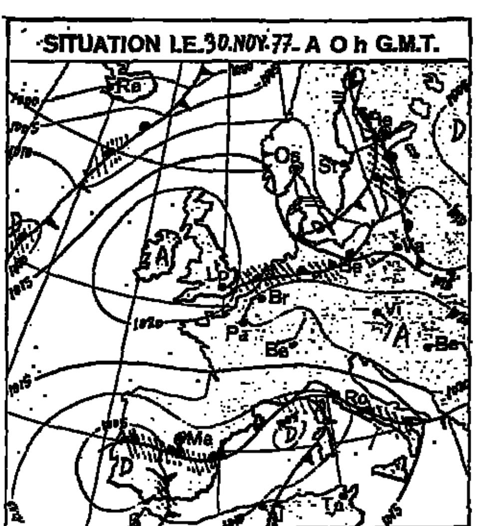
…EMPLOI …JR RADIO-VERTE …ESSENHEIM

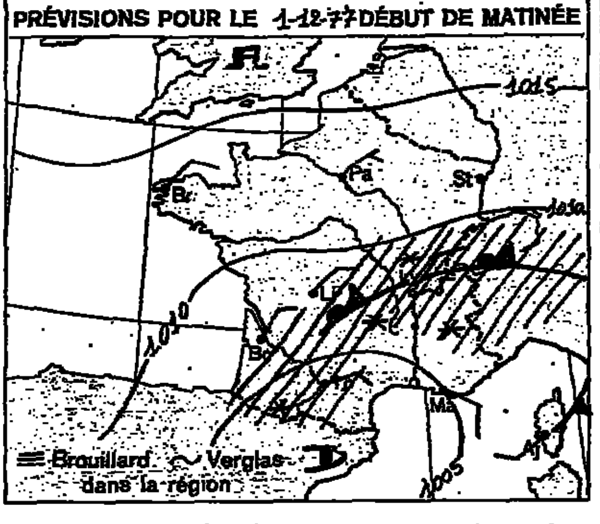
● « Vivre et travailler au pays » … le thème d'une nouvelle série …misisons diffusées par Radio-…rte Fessenheim. La première, … aura lieu le vendredi 2 dé…mbre, à 19 h. 45, sur 101 MHz …ne seconde diffusion sera faite … lendemain samedi 3 décembre …a même heure, même fréquence …ur les habitants de la plaine … Rhin et de la Suisse du Nord). …itera des problèmes de l'emploi …ns les vallées de Masevaux et …ann. Par cette série, Radio-…rte Fessenheim — qui en est …a vingt-troisième émission de…is sa création — entend réali… un trait d'union entre les …tes menées par les écologistes …ur la sauvegarde de l'environ…ment et du cadre de vie et les …tes menées dans les entreprises.

Les émissions de Radio-Verte …ssenheim sont en vente sous …me de cassettes (150 F les dix …issions). (Renseignements : …ain Boos, école de Kutzenhau…, 67250 Soultz-sous-Forets.)

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 novembre à 0 heure et le jeudi 1er décembre à 24 heures :

Des masses d'air froid d'origine continentale évolueront encore lentement en France. Toutefois, des masses d'air maritime moins froid circuleront du nord-est au sud-ouest le long de la Manche, et l'air méditerranéen — plus chaud et très humide — pénétrera sur nos régions méridionales, au moins en altitude.

Jeudi 1er décembre, des Pyrénées au Jura et aux Alpes et aux régions méditerranéennes, le temps sera couvert et moins froid. Il pleuvra de la Corse au Languedoc et à la Provence, et il neigera par moments dans l'intérieur. Les vents, d'est à nord-est, seront modérés.

D'autre part, de la Bretagne à la Flandre, les nuages resteront abondants ; ils donneront encore quelques faibles chutes de neige éparses. Les vents, de nord-est, seront modérés.

Sur le reste de la France, le temps froid et peu nuageux avec vents faibles, de secteur nord, persistera.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 novembre; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 11 et 8 degrés ; Biarritz, 5 et 2 ; Bordeaux, 2 et —4 ; Brest, 4 et 0 ; Caen, 0 et —1 ; Cherbourg, 4 et 1; Clermont-Ferrand, —1 et —4 ; Dijon, 0 et —5 ; Grenoble, 3 et —5 ; Lille, 0 et —1 ; Lyon, 0 et —3 ; Marseille, 8 et —2 ; Nancy, 0 et —7 ; Nantes, 2 et —5 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 1 et —5 ; Pau, 3 et 0 ; Perpignan, 7 et 3 ; Rennes, 2 et —2 ; Strasbourg, 0 et —6 ; Tours, 1 et —4 ; Toulouse, 2 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 11 degrés ; Amsterdam, 3 et 2 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 3 et 0 ; Bonn, 0 et —5 ; Bruxelles, 0 et —1 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 3 et 0 ; Genève, 3 et —3 ; Lisbonne, 11 et 7 ; Londres, 6 et 2 ; Madrid, 8 et 4 ; Moscou, 6 et —8 ; Nairobi, 21 et 13 ; Palma-de-Majorque, 16 et 9 ; Rome, 12 et 12 ; Stockholm, 2 et —5 ; Téhéran, 16 et 4.

VENTES

La collection érotique de Michel Simon

Lyon. — *Ceux qui étaient venus « pour voir » n'ont, en définitive, pas vu grand-chose : allez donc détailler « un petit personnage secret » tenant dans le creux d'une main, et qu'on promène à 10 mètres de vos yeux ; ou découvrir les scènes d'un makemono — sorte de bandes dessinées au mètre — déplié et agité comme une banderole syndicale au-dessus des premiers rangs du public. Mais il importe peu en vérité que les « curieux » se soient sentis frustrés. La plupart de ceux qui ont empli, ou presque, chaque soir, du 21 au 25 novembre, le nouvel Hôtel des ventes de Lyon étaient là non pour regarder, mais pour acheter. Des gens sérieux : antiquaires à l'affût d'un marché qui démarre à peine en France ou particuliers désireux d'acquérir une parcelle de la très importante collection d'objets érotiques accumulés par Michel Simon de son vivant.*

L'étude de Mes Genin, Griffe et Leseuil a obtenu des héritiers de l'acteur le privilège de procéder à la dispersion de sa collection : des miniatures, des aquarelles et gouaches — chinoises ou japonaises — sur soie ou non, des livres. En tout treize mille articles : la plus grande collection du monde rassemblée à partir des propriétés que Michel Simon possédait dans la région parisienne, sur la Côte d'Azur et en Suisse. La vente de la semaine dernière n'a concerné que le dixième environ de la collection. D'autres suivront au printemps 1978, annonce-t-on, mais les experts parlent déjà de succès.

Les collectionneurs sont venus de Suisse — où l'on a beaucoup regretté que la vente n'ait pas lieu, — d'Allemagne, d'Italie, de Belgique et de Suède. La Bibliothèque nationale avait dépêché un représentant qui a fait jouer son droit de préemption pour deux livres, l'un de Paul Morand — 1 700 F, — et l'autre de Nerciat, Matinée libertine *(3 800 F).*

La Nouvelle Justine et l'Histoire de Juliette, *de Sade, avec une centaine de planches gravées, ont coté, en éditions originales, 26 000 F. Les* Contes et Fables de La Fontaine, *publiés en 1883, illustrés de trois cents aquarelles et dessins originaux réalisés par une dizaine d'artistes, dont Marcellin, French, Mars, ont atteint 20 500 F. Une série de vingt petits bronzes patinés, que l'on porte au crédit d'un sculpteur célèbre du dix-neuvième, a été acquise par un seul amateur pour 47 500 F. Enfin, dix-huit dessins à la plume, attribués au peintre britannique Rowlandson, « ont fait » 28 500 F, et dix-sept autres dessins de Félicien Rops 77 000 F.*

A côté de ces pièces dûment expertisées, des dizaines d'autres plus anonymes ont rejoint des collections très privées, parmi lesquelles, assure-t-on, celles de nombreux Lyonnais : éventails en soie, tabatières avec scènes érotiques sous le couvercle, boîtes à tiroirs très spéciaux, miroirs de voyage à double fond, etc. Au total, la vente a porté sur plusieurs centaines de milliers de francs. Impossible d'être plus précis, disent les commissaires-priseurs : les héritiers pourraient faire l'objet d'un rappel du fisc...

BERNARD ELIE.

Jeunesse

● *Animateur de colonies de vacances aux Etats-Unis.* — Le comité national des Unions chrétiennes de jeunes gens (U.C.J.G.) recrute pour les mois de juillet et d'août 1978 quarante jeunes Français de vingt à trente ans pour encadrer des centres de vacances aux Etats-Unis. Les candidats doivent connaître l'anglais, avoir une certaine expérience de l'animation et contacter les U.C.J.G. avant le 31 décembre 1977. Les frais d'inscription et de voyage sont de 790 francs. Les animateurs perçoivent 500 francs pour les deux mois.

★ U. C. J. G., 5, place de Vénétie, 75013 Paris, tél. 583-24-97.

Enseignement

● *L'évolution et les perspectives d'avenir de l'enseignement à distance* est le thème d'une journée d'études organisée à Angers le samedi 10 décembre par le Centre d'enseignement rural pour les carrières agricoles (CERCA) d'Angers.

★ Renseignements et inscriptions : CERCA, 33, rue Rabelais, 49044 Angers Cedex ; tél. (41) 88-58-12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 933

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III			■	■					
IV								■	
V					■				
VI		■			■				■
VII	■						■		
VIII				■					
IX						■			
X			■					■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Elles auraient bien du mal à dormir à poings fermés. — II. Dans le fond, il n'a pas intérêt à être connu ; Abréviation. — III. Déjeuna plus d'une fois sur l'herbe ; Recouverte d'un corps simple. — IV. Cesse quand on parle de lui. — V. Légers ; Sculpteur. — VI. Conseil de déplacement ; Remué. — VII. Ecran opaque ; Grecque. — VIII. Dans une devise latine bien connue ; Le Danube des anciens. — IX. En état de pouvoir se reposer ; Fonce. — X. Pronom ; Pas nécessairement malheureux. — XI. Protégées.

VERTICALEMENT

1. Sa maîtresse a une certaine expérience ; Dépôt. — 2. Fréquents, dans une vie de chien ; Ne jouent leur rôle que lorsqu'elles sont solides. — 3. Conjonction ; Se séparent dans la joie, restent unies dans la douleur. — 4. Abréviation; Figure biblique ; Préfixe. — 5. Invite à une répétition ; Tenter le sort. — 6. Délicatement colorées ; Note. — 7. Retentit dans une nef ; Coin humide. — 8. Remplit bien des trous ; Peu accessibles. — 9. Lieu d'expositions ; Franchies par des canidés affamés.

Solution du problème n° 1 932

Horizontalement

I. Inceste. — II. Voiture. — III. Rus ; Co ; An. — IV. Oseraient. — V. Aisés. — VI. Noue ; Tel. — VII. Eu ; Tito. — VIII. Rare ; Man. — IX. Isis ; Sels. — X. Cor ; Otée. — XI. Ane ; Roses.

Verticalement

1. Ivrogne ; Ica. — 2. Nous ; Ourson. — 3. Ciseau ; Aire. — 4. Et ; Rieurs. — 5. Suças ; Or. — 6. Troie ; STO. — 7. Ee ; Estimées. — 8. An ; Etalée. — 9. Pantalons.

GUY BROUTY.

Journal officiel

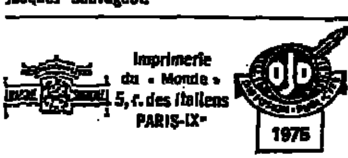
Sont publiés au *Journal officiel* du 30 novembre 1977

DEUX DECRETS :

— Relatif au statut particulier des secrétaires administratifs et des secrétaires d'administration des administrations centrales de l'Etat ;

— Relatif à l'exploitation des voitures dites de « petite remise ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PUBLICATION JUDICIAIRE

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL DE LYON DU 7 JUIN 1977

ENTRE : M. Latour André, Gabriel, Georges, Charles, né le 25 juillet 1900, à Senlis (Oise), ingénieur, demeurant à Grenoble (38), 16, avenue Félix-Viallet, de nationalité française.

D'UNE PART

ET : la société Merlin Gerin, société anonyme dont le siège social est à Grenoble, rue Henri-Tarze, représentée par son président-directeur général en exercice.

D'AUTRE PART.

Attendu, en définitive, qu'au vu des résultats de l'expertise et sans qu'il y ait lieu de recourir à une autre mesure d'instruction, il convient de constater que la société Merlin Gerin n'a pas rapporté la preuve qui lui incombait de ce que les brevets, par elle revendiqués, n'avaient pu être obtenus par Latour que par une usurpation commise à son préjudice ; que l'action engagée doit donc être purement et simplement rejetée comme non fondée.

Attendu, par contre, qu'il est constant que la société Merlin Gerin a fait connaître tant aux membres de son personnel qu'à la société Magrini, cessionnaire des brevets de Latour, l'existence du procès qu'elle lui intentait, en le présentant comme un usurpateur de ses propres brevets et de ses secrets de fabrication ; que cette publicité s'est forcément répandue dans les milieux industriels et scientifiques où Latour était connu comme inventeur et qu'il en est résulté pour lui une atteinte certaine à sa réputation et à son honorabilité ; que ce préjudice moral caractérisé justifie l'allocation d'une somme de 20 000 F à titre de dommages-intérêts et qu'il convient, en outre, d'ordonner la publication par extrait de presse l'arrêt dans trois journaux au choix de Latour ainsi que son affichage sur le tableau d'affichage des usines Merlin Gerin à Grenoble.

Et attendu que les dépens de l'instance seront supportés entièrement par la société Merlin Gerin qui succombe ; qu'en outre il serait inéquitable de laisser à la charge de Latour à qui a été imposé le présent procès, la totalité des frais qu'il a dû engager pour assurer sa défense et qui ne serait pas inclus dans les dépens ; qu'il convient donc de condamner, en outre, la société Merlin Gerin a lui payer conformément à l'article 700 du nouveau code de procédure civile, en compensation de ces frais non répétables, la somme de 10 000 F.

PAR CES MOTIFS.

La cour statuant publiquement et contradictoirement en matière ordinaire et en dernier ressort.

Vu l'arrêt du 9 octobre 1975 et le rapport d'expertise de MM. Combaldieu, Korsakoff et Viennet.

Déboute la société Merlin et Gerin de sa demande en revendication de quatre inventions brevetées par André Latour et en subrogation dans tous les droits qui résultent pour celui-ci des brevets français qui lui ont été délivrés pour ces inventions sous les numéros 1 484 720, 1 488 287, 1 503 536 et 1 553 672.

La condamne à payer à Latour, la somme de 20 000 F à titre de dommages-intérêts en réparation du préjudice moral qu'elle lui a occasionné du fait de l'action intentée à son encontre.

Autorise Latour à publier aux frais de Merlin Gerin, par extrait, ce présent arrêt dans trois journaux de son choix le coût maximum de chaque insertion ne devant pas dépasser 2.000 F.

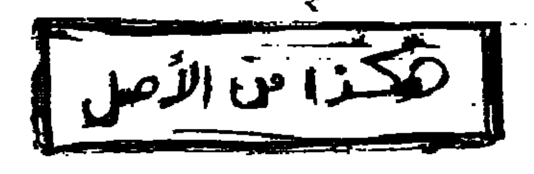
Dit, qu'en outre, la société Merlin Gerin devra afficher pendant quinze jours un extrait du présent arrêt, sur le tableau d'affichage, de chacune de ces usines de Grenoble.

Condamne la société Merlin Gerin aux entiers dépens de première instance et d'appel, y compris les frais de l'expertise et dit, qu'en outre, elle devra verser à Latour une somme de 10 000 F en compensation des frais qu'il a dû exposer pour le présent procès et qui ne sont pas compris dans les dépens.

Ainsi prononcé en audience publique de la première chambre civile de la cour d'appel de Lyon du 7 juin 1977, par M. Coste, président.

pour extrait,

Me Guilhem, avoué.


هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête natio-ale, M. Radomir Radovic, ambas-ideur de Yougoslavie, a donné une ;eption mardi dans les salons de ı résidence

— A l'occasion du trente-troisième anniversaire de la libération de Albanie et de la victoire de la :évolution populaire, l'ambassa-eur de la République populaire ocialiste d'Albanie en France et 'me Dhimiter Lamani ont offert ne réception le mardi 29 novembre.

Naissances

— M. Michel Penvern et Mme, née nne Vallois, ainsi que Fabien, ont joie d'annoncer la naissance de
Jean-Marc,
23 novembre 1977, à Paris.
121, avenue d'Italie, 75013 Paris.

— Daniel et Jacqueline Lepin-ientaud ont la joie d'annoncer la aissance de
Jérôme,
25 novembre 1977.
147, rue de Bercy, 75012 Paris.

— Mr P.A.W. Carpenter et Mrs, ie Sylvie Deroure, Tancrède et iscilla ont la joie d'annoncer la iissance de
Juliette,
Paris, le 25 novembre 1977.
Largo Carlo Lazzarini 7,
00153 Rome.

— M. Roger Ferra et Mme, née icole Pons, sont heureux d'annon-r la naissance de
Pamela,
26 novembre 1977.
Le Mélèze,
140, avenue Saint-Exupéry,
31400 Toulouse.

Décès

— Mme Philippe Benda, son ouse,
Caroline, Isabelle, Jérôme, ses en-nts,
Mme Raymond Benda, sa mère,
Et toute sa famille,
ıt la douleur de faire part du écès, dans sa cinquante-huitième ınée, du
docteur Philippe BENDA,
maître de recherche au C.N.R.S.
Les obsèques ont eu lieu le 28 no-mbre 1977, dans la plus stricte timité.

— M. et Mme Jean-Emmanuel de uville-Maillefeu,
M. et Mme Jacques Delacour,
M. et Mme Thierry de Douville-aillefeu,
M. Gilles Delacour,
M. et Mme Jean Dollfus,
M. et Mme Pierre de Douville-aillefeu,
Mme Marcel Schlumberger et ses fants,
Mme Marcel Malzac et ses en-nts,
Mme Auguste Valayer et ses en-ts,
insi que toute sa famille et ses is,
: la très grande douleur de faire t du décès de
istian de DOUVILLE-MAILLEFEU,
venu accidentellement, dans sa nte-troisième année.
es obsèques auront lieu le ven-di 2 décembre, à 13 h. 45, en lise réformée de l'Annonciation, rue Cortambert, Paris (16e).
et avis tient lieu de faire-part.
« Dieu est amour. »
La Crieu »,
1990 Bernières-sur-Mer.
3, rue Pierre-Guérin,
5016 Paris.
, résidence des Platanes,
4470 Courseulles-sur-Mer.

« Une âme sans corps est aussi inhumaine et atroce qu'un corps sans âme. »
Thomas Mann.

— Benoît GELOT,
rédacteur en chef adjoint à Antenne 2,
mort le 26 novembre 1977, à l'âge quarante et un ans, au terme ne longue maladie.
a fait don de son corps à la lecine.
Mme Benoît Gelot (Martine Bor-) et Thomas,
Mme Marie-Andrée Gelot, Alain et s,
nandent à ceux qui l'ont aimé estimé d'écouter la Neuvième nphonie de Beethoven en souve-de lui.
31 bis, rue Lafayette, 75010 Paris.
) ter, avenue de la Garenne,
4000 Nancy.
tre page 33.

- Le bureau et le comité du Syn-it de la presse artistique fran-e (Association des historiens et iques d'art),
la tristesse de faire part du ès de leur président,
M. Charles KUNSTLER,
de l'Institut,
fficier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier des arts et lettres.
n hommage lui sera rendu le rdi 6 décembre, à 15 h. 30, dans nphithéâtre de l'hôpital Brous-t, 100, rue Didot, où l'on se réu-a avant l'inhumation au cime-e de Montparnasse.
.P.A.F.,
l, rue Berryer, 75008 Paris.
e Monde du 29 novembre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une ré-ction sur les insertions du « Carnet : Monde », sont priés de joindre à w envoi de texte une des dernières ndes pour justifier de cette qualité.

— Le général de corps d'armée et Mme Jean Locomte, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Adrien Dansette,
M. et Mme Hubert Dansette et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Albert-Louis LEGRAND,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu dans sa cent unième année, le 22 novembre 1977.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Fresnicourt (Pas-de-Calais).

[Né à Thumières (Nord) en 1877, fils de Louis Legrand, conseiller d'Etat, Albert Legrand avait longtemps appartenu au groupe pétrolier Texaco, dont il avait animé différentes filiales françaises (Caltex-S.A.F.), Raffineries des pétroles de la Gironde, Overseas Petroleum (France). Il avait été officier de liaison auprès de l'armée américaine en 1918.]

— M. Jacques Loeb,
Les familles Loeb, Furntratt,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mme Jacques LOEB,
née Helga Furntratt,
survenue à Paris, le 22 novembre 1977, à l'âge de trente-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
197, rue de Lourmel, 75015 Paris.

— La Société Pancaldi et B. France,
La direction, les cadres, le personnel,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher président-directeur général,
M. Bruno PANCALDI.
L'inhumation a eu lieu le lundi 28 novembre, à Bologne.

— M. et Mme Germain-Georges Paul, ses parents,
Mme Marcel Paul, sa grand-mère,
M. et Mme Jean Bornette et leurs enfants,
M. le docteur Roger Savin, Mme et leurs enfants,
M. Jacques-Marcel Paul,
M. et Mme Jean-Marie Paul et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de vingt-trois ans, de
Frédéric PAUL.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 1er décembre, à 10 h. 30, en la collégiale Saint-Loup à Brienon.
Réunion à l'église.
Il n'y aura pas de remerciements.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Menu-Bois,
89210 Brienon-sur-Armançon.

— Mme Philippe Sobesky, son épouse,
M. et Mme Jules Sobesky, ses parents,
M. et Mme Jean Boulanger,
Christine, Anne, Claire, Michel et Odile Sobesky,
Alain et Christine Moglia,
Jacques et Chantal Pelliccia,
Emmanuel, Yves, Benoît Boulanger,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Philippe SOBESKY,
à Compiègne, dans sa vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 1er décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Germain de Compiègne.
Réunion à l'église.
Un recueil de signatures tiendra lieu de condoléances.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Verberie, vers 16 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
55, avenue René-Firmin,
60410 Verberie.

— Mlle Yvonne Brem,
Le général et Mme Jean Brem, et leur fils,
Le capitaine de vaisseau et Mme Michel Brem et leurs enfants,
La famille Streicher,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gaston STREICHER,
née Marie-Suzanne Pierrel,
veuve en premières noces de M. Jean Brem.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église d'Adompt (Vosges) le 21 novembre 1977.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gabriel Walckenaer,
Henri et Nathalie de Maublanc et leur fils,
Olivier et Stéphanie Labat,
Pascaline et Emmanuel Walckenaer,
Guillaume et Emmanuel Walckenaer,
Le baron et la baronne Walckenaer,
Mme Jeuffrain,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
M. Gabriel WALCKENAER,
survenu à Saint-Germain, le 28 novembre 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 2 décembre, à 9 heures, en l'église de Saint-Germain-en-Laye.
L'inhumation aura lieu à Quincey (Aube).
1 bis, rue de Fourqueux, 78100.
14, rue Crevaux, 75116.

Remerciements

— Mme Pierre Berger, née Jacqueline Lechelon,
M. Pierre Berger,
Alain, Christine et Thierry,
remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de
M. Maurice LECHELON,
leur père, beau-père, grand-père, décédé à Boulogne le 19 novembre 1977.
Les Pousserettes, Montamise,
86360 Chasseneuil-du-Poitou.

— Dans l'impossibilité de répondre à chacun, les membres du bureau, du conseil d'administration et les adhérents de la Fédération André-Maginot, profondément touchés par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur président fédéral
Marcel BIDAULT,
remercient les personnalités, les représentants des associations, les porte-drapeaux et les personnes qui se sont associés à leur deuil, soit par leur présence aux obsèques, soit par leur message, ils les prient d'accepter l'expression de leur reconnaissance
24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du décès de
Bernard LICHAU,
ancien administrateur de la S.A. Pierre Lichau,
un service religieux aura lieu le 2 décembre, à Paris.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Messes anniversaires

— A l'occasion du treizième anniversaire du décès de
M. Ernest DUFFO,
une messe sera célébrée en sa mémoire, et en la mémoire de
M. Michel ROBINET,
et en celle des collaborateurs de la Garantie médicale et chirurgicale et des membres de leurs familles, en l'église de la Sainte-Trinité, 3, rue de la Trinité, Paris (9e), le lundi 5 décembre 1977, à 12 h. 10 précises.

— Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Simon de NABIAS,
une pensée et une prière sont demandées à ceux qui restent fidèles à son souvenir, en union à la messe qui sera célébrée à son intention, mercredi 7 décembre, à 12 h. 15, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Jeudi 1er décembre, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Liard, M. Michel Estève : « Le Christ, les symboles christiques et l'Incarnation dans l'œuvre de Bernanos ».

— Vendredi 2 décembre, à 15 heures, université de Paris-Sorbonne, centre d'études catalanes (9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris), troisième étage, M. Junji Kawaguchi : « Avoir et il y a en français ».

— Samedi 3 décembre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, M. Michel Nouhaud : « L'utilisation de l'histoire chez les orateurs athéniens au quatrième siècle ».

Communications diverses

— Les Amis du sixième arrondissement font savoir que la conférence « Chine an I », avec exposé de Pierre Bas, député de Paris, adjoint au maire, chargé de la culture, et projection de films et diapositives, aura lieu le mercredi 30 novembre 1977, à 20 h. 45, à la mairie annexe, salle des fêtes, place Saint-Sulpice, et sera répétée le lendemain, jeudi 1er décembre, même lieu, même heure.

— Le docteur Jean-Edouard Desmedt, professeur ordinaire et directeur de l'unité de recherches sur le cerveau de la faculté de médecine de l'université de Bruxelles, vient d'être élu correspondant étranger de l'Académie nationale de médecine. Le docteur Desmedt, né le 19 février 1926 à Wavre (Belgique), est titulaire depuis 1962 de la chaire de physiopathologie nerveuse à la faculté de médecine de Bruxelles, où il a succédé à son maître, le professeur Frédéric Bremer. Son œuvre scientifique porte sur l'exploration électrophysiologique du cerveau de l'homme et sur les mécanismes du mouvement volontaire et des perceptions sensorielles.

— L'Association des écrivains de langue française (mer et outre-mer) organise sa vente annuelle de livres dédicacés, ce mercredi 30 novembre, jusqu'à 20 heures, à l'Unesco (125, avenue de Suffren).

— L'arbre de Noël de l'A.E.C. Presse (Association professionnelle des journalistes des industries d'art et de création) est organisé le mercredi 7 décembre, à partir de 19 heures, à l'hôtel Crillon, place de la Concorde. Les invitations sont à retirer au siège de l'A.E.C. Presse, 48, rue Cambon, tous les jours de 14 heures à 18 heures.

— Le 3 octobre, à l'école Centrale, à Châtenay-Malabry, par la porte d'Orléans (6 kilomètres), trajet fléché, grand gala du centenaire du Groupe de Paris, de 21 heures à l'aube. Nombreux orchestres, spectacle permanent dans les amphis. Bars, thurnes décorées, snacks.
Entrée : 60 F (étudiants : 35 F).

Visites et conférences

JEUDI 1er DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Cité, Mme Pennec : « L'Hôtel-Dieu ».
20 h. 30, 21, rue Notre-Dame des Victoires, Mme Thibaut : « Le règne de Saint-Louis » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : « La sexualité » (L'Art pour tous).
15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris).
15 h., métro Opéra : « L'Opéra et son exposition » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Le Café-Concert ».
13 h. 45, 58, rue de Richelieu : « Exposition André Maurois » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 14 h. 30, centre Jacques-Dolbeau, 122, rue du Bac, M. Louis Beaudoin : « La sauvegarde des droits humanitaires » (CEPRE).
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Françoise Cachin : « Les Nabis ».
15 h., salle des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Venise et l'apport des Croisades ».
20 h. 45 : Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, M. René Lenoir : « Le nucléaire civil » (Carrefour social-démocrate).

VENDREDI 2 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Magnani : « La manufacture royale des Gobelins ».
15 h., devant l'église, place Maurice-Barrès, Mme Bouquet des Chaux : « La chapelle du couvent de l'Assomption ».
15 h., musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « La sculpture romane ».
15 h., 29, avenue Rapp, Mme Pennec : « Paris 1900 ».
15 h., 1, rue de la Perle, Mme Saint-Girons : « Hôtel de Libéral-Bruant » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins, les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).
15 h., métro Cité : « L'Ile de la Cité méconnue » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hager : « L'hôtel de Lauzun ».
14 h. 45, façade, portail de droite, M. de La Roche : « Notre-Dame de Paris secrète ».
15 h., entrée du Louvre, porte Denon : « La peinture française au XVIIIe siècle » (Paris et son histoire).
14 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme Fochier-Henrion : « Faïence de Rouen ».

CONFERENCES. — 15 h., salle de l'église Saint-Leu - Saint-Gilles, 92, rue Saint-Denis, Mme Odette Bachelier : « La Corée ».
18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « La féerie d'un été en Norvège » (Autour du monde, projections).
20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « Oui, on peut éviter le cancer, ce mal qui n'existe que par l'ignorance des hommes » (L'homme et la connaissance).
20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Réalités et dangers de l'hypnotisme » (Loge unie des théosophes, entrée libre).

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

VENTE
S. 2 - Litt. mod., liv. anc. romant.
S. 12 - Estampes anciennes et mod.

EXPOSITIONS
S. 5-6 - Montres XVIIIe, bijoux.
S. 7 - Argenterie, céramique.
S. 8 - Dessins, tableaux modernes.
S. 11 - Faïences et porcelaines anc.
S. 14 - Extrême-Orient.
S. 16-17 - Proven. Château de H... Extr.-Orient, mob. XVIIe et XVIIIe.

PALAIS D'ORSAY - Vente
Beaux bijoux, tabl. anc., argent. anc.

Vendredi

VENTE
S. 5-6 - Montres XVIIIe, bijoux.
S. 7 - Argenterie, céramique.
S. 8 - Dessins, tableaux modernes.
S. 11 - Faïences et porcelaines anc.
S. 14 - Extrême-Orient.
S. 16-17 - Proven. Château de H... Extr.-Orient, mobil. XVIIe et XVIIIe.

EXPOSITION PALAIS D'ORSAY
Art contemporain, tableaux modernes.







	Le ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

Importante Société recherche

INGÉNIEURS

pour chantiers

AFRIQUE ANGLOPHONE

Expérience 3 à 5 ans exigée.
Formation Grandes Ecoles.
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous n° 20.055 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) ds revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E2), B.P. 422-09 PARIS.

ARCHITECTE NAVAL
demandé pour
QUÉBEC - CANADA
min. 5 a. expér., conn. anglais nécess. Entrevue sera arrangée.
Envoyer curriculum vitae à
Mechanical Design Associates Ltd
170-180, boulev. Dorchester Est, Montréal, Québec H2X 1N5 (Canada).

ENTREPRISE B.T.P. niçoise rech. pour Arabie Saoudite un chef comptable expérim., 35 a. min., anglais parlé. Départ en célibataire. Adr. C.V. détaillé à SAF, 10, r. Puget, 06100 NICE.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire OUTRE-MER MUTATIONS, B.P. 141-09 Paris.

BANQUE SUISSE
Un siècle de succès, mais aussi cent années d'un prudent scepticisme, souhaiterait confier le démarchage de ses produits financiers et immobiliers à un conseiller de très haut niveau pouvant également apporter les preuves de sa réussite et de son marché.
Lettre avec C.V. et photo à : Dr A. TONTCHEV, Case postale CH-1961 LES COLONS, VALAIS, SUISSE.

offres premier emploi

Concessionnaire automobiles rech. pour un premier emploi
AIDE VENDEUR
— Formation assurée ;
— Tickets restaurant ;
— Voiture fournie après essai.
GARAGE BOURSAULT, 11, rue Boursault, 75017 PARIS. — 293-65-65.

Société d'études et de formation permanente offre en 1er emploi un poste d'
ATTACHÉ COMMERCIAL
chargé de promouvoir ses produits (stages pratiques), 25 ans. Téléph. 542-73-11.

VS AVEZ ENTRE 21 ET 25 A. LE GROUPE DIFFUS. MOBIL. C.A. 15.000.000 de F par mois
vous propose un
STAGE EXCEPTIONNEL
axé sur une formation financière et commerciale.
Après six mois, garantie d'un premier emploi au poste de
CONSEILLER EN GESTION DE PATRIMOINE
à PARIS ou en PROVINCE.
Ecrire à G.D.M., 5, rue de Tilsitt, 75008 PARIS.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Filiale d'un Groupe International

Région Centre - Loire

... proximité Ville Universitaire

Dans le cadre de son programme de développement pour 1978 recrute :

1) UN INGENIEUR

Formation Physique - Métallurgie ou Physique-Chimie
pour Adjoint à Responsable Fabrication

2) UN CHEF DES METHODES

Formation Ingénieur ou Autodidacte

Ces 2 Postes offrent une excellente opportunité pour candidat jeune, motivé, autant homme de production que d'études ayant :

— Sens du contact humain et du commandement
— Une première expérience professionnelle acquise sur le tas.
Parlant et écrivant l'Anglais couramment.

3) UN CHEF D'ATELIER

confirmé

A.M. - C.N.A.M. - E.N.P. ou équivalent.

— Très bon technicien en rectification et affûtage outils de coupe,
— Homme de contact et de commandement,
— Organisateur inné et formé : OST - BTE - CEGOS - MTM...
— Expérience d'Atelier indispensable,
— Anglais également souhaitable.

Lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant l'emploi postulé adressés à : HAVAS 37018 TOURS CEDEX sous le N° 1625, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL

recherche pour AVIGNON

JEUNES INGÉNIEURS
en Gestion et Organisation
— désireux d'aborder l'organisation dans ses aspects les plus fondamentaux ;
— ouverts aux études générales et techniques ;
— personnalité dynamique, esprit de synthèse prononcé.

Adresser C.V. + prétentions + photo, avec date de disponibilité à QUOTA-ASSISTANCE, Centre d'Affaires de CAP-SUD, bât. Orion, 84000 Avignon.

NCR FRANCE

Systèmes Informatiques

NCR recherche pour la commercialisation de ses produits d'imprimerie (Division SYSTEMEDIA) :

chefs de district
BORDEAUX (réf 339)
LILLE (réf 340) NANTES (réf 341)
— Formation de base IUT, ESC, etc... souhaitée
— Expérience animation équipe de vente nécessaire.

représentants
BORDEAUX (réf 342) ROUEN (réf 343)
PARIS Secteur Grands Magasins (réf 344)
— Expérience similaire souhaitable.

Envoyer CV, photo, rémunération actuelle en précisant la référence du poste à
NCR FRANCE
Boîte Postale 69 - 37400 Amboise

GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANCE INTERNATIONALE - NOMBREUSES FILIALES - C.A. 650 MILLIONS
recherche
POUR TRAVAILLER AU NIVEAU DU GROUPE UN

RESPONSABLE AUDIT

FORMATION EXPERT COMPTABLE OU E.S.C. + D.E.C.S.

Rattaché à la Direction Générale du groupe, il sera chargé de l'audit et responsable au niveau de l'ensemble des filiales :
- contrôle des comptabilités.
- harmonisation des procédures.
- consolidation des bilans.

Une expérience de 5 ans environ acquise au sein d'un groupe important ou d'un cabinet spécialisé.

Ville CENTRE FRANCE.

Rémunération **120.000 F**

Ecrire sous référence EC 248 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

ATTACHÉ DE DIRECTION EXPORT

Société leader de son marché (tables et chaises) cherche dans le cadre de son expansion européenne

DÉBUTANT
PREMIÈRE EXPÉRIENCE VENTES EXPORT

pour :
— contacts avec réseaux et clientèles d'Europe du Nord ;
— étude des marchés les plus importants.
De formation commerciale supérieure, il a un tempérament très vendeur, et parle allemand et anglais couramment. Dynamique et disponible, il passera les 2/3 de son temps en voyages.
Localisation : région agréable du Massif-Central.
Envoyer curriculum vitae, lettre manuscrite et photo à Agence HAVAS sous n° 424, 92522 NEUILLY.

THYSSEN MANUTENTION

(DEPARTEMENT D'ASCENSEURS SORETEX)
recherche

INGÉNIEUR
TECHNICO - COMMERCIAL

ayant déjà une expérience de plusieurs années dans le domaine de la manutention industrielle par convoyeurs.
Ce département est actuellement en pleine expansion dans notre entreprise.
Le poste offert comporte d'incontestables possibilités de développement.
Connaissance courante de la langue allemande indispensable.
Le lieu de travail est à Angers.
Ecr. avec curriculum vitae, référ. et prétentions, à DIRECTION DU PERSONNEL, SORETEX, 151, rue Saint-Léonard - 49000 ANGERS

SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour son bureau à CHERBOURG (50)
COMPTABLE
BON NIVEAU
Sérieuses références exigées.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 38.754, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ORGANISME PUBLIC recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
expérience 5 ans minimum sur I.B.M., D.O.S., V.S., bonne pratique C.I., C.S., aptes à réaliser avec une équipe des projets importants de gestion.
Disponibles rapidement.
Lieu de travail : BORDEAUX.
Adres. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à n° 9.993, HAVAS BORDEAUX.

CENTRE MEDICAL NATIONAL de la M.G.E.N. 68410 TROIS-EPIS
recrute pour l'ouverture prochaine de son établissement
DES INFIRMIERES D.E.
DES MASSEURS-KINESITHERAPEUTES D.E.
DES AIDES-SOIGNANTES diplômées.
Ecrire au Directeur avec C.V.

Pour Bretagne ch. DESSINATEUR CE CARTOGRAPHE. Ecr. n° 2.024, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherchons pour ORLEANS
SPÉCIALISTE FISCAL
— Conn. comptab. personnelle ;
— Minimum 40 ans ;
— Rém. ann. 80.000 à 100.000
Envoyer C.V. à SASTI, 10, rue J.-Lantier, Paris-1er, tél. 296-14-83, pour rendez-vous.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

AUTOMOBILES PEUGEOT
18, rue des Fauvelles - 92250 La Garenne-Colombes
recherchent
POUR SERVICE COMMERCIAL DE LA DIRECTION DES PIECES DE RECHERCHE

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

DE HAUT NIVEAU
— Expérience exigée dans le domaine automobiles et souhaité en Pièces de Rechange.
— Anglais souhaité.

CONDITION INDISPENSABLE :

Arabe (Libyen) parlé couramment.
Possibilité séjour étranger.

— Les candidats devront être libérés des obligations militaires.
Horaire variable 42 h. 50. Restaurant libre-service.

Coopérative. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. (joindre photo d'identité) au Service du Personnel pour rendez-vous.

MATRA

recherche pour son Département Qualité

INGENIEUR ELECTRONICIEN

— Il coordonne l'ensemble des actions "qualité" au cours du développement des équipements électroniques.
— Ce poste peut convenir à un ingénieur débutant ou ayant une première expérience acquise en fabrication électronique, technologie ou dans un service qualité.

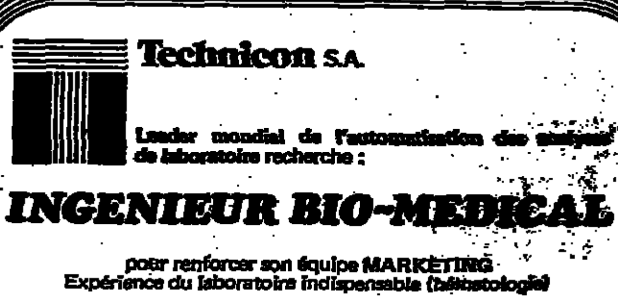
Adresser CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 229



MATRA à Monsieur KORFAN
BP N° 1 - 78140 VELIZY

Internat banlieue sud (Yvelines) cherche EDUCATEUR - ANIMATEUR socio-culturel, expérimenté. Tél. : 464-34-36

Concess. automobiles rech. pour un premier emploi
AIDE-VENDEUR
— Formation assurée ;
— Tickets restaurant ;
— Voiture fournie après essai.
GARAGE BOURSAULT
11, rue Boursault
75017 PARIS - 293-65-65



Technicon S.A.

Leader mondial de l'automatisation des analyses de laboratoire recherche :

INGENIEUR BIO-MEDICAL

pour renforcer son équipe MARKETING
Expérience du laboratoire indispensable (hématologie)
Envoyer C.V., photo et candidature à : M. le Directeur du Marketing
COMPAGNIE TECHNICON - 95330 DOMONT

Charles Of The Ritz parfums Yves Saint-Laurent

1) recherchent :

CHEF DE SERVICE TRANSPORTS ET DOUANES

Si vous êtes :
— un homme de 30 ans minimum,
— de formation supérieure (école de commerce),
— très expérimenté dans les domaines suivants :
- facturation export (clients nombreux dans le monde entier),
- déclarations en douane,
- relations avec transitaires et transporteurs (tous moyens).

Si vous avez :
— dirigé et animé du personnel,
— le sens des relations,
— de grandes capacités de travail.

ALORS ÉCRIVEZ-NOUS

2) recherchent pour leur département logistique :

RESPONSABLE DU SERVICE NETWORK
(PLANIFICATION PRODUITS NOUVEAUX)

Si vous êtes :
— un homme de 30 ans minimum,
— de formation supérieure (ingénieur ou technicien supérieur),
— très expérimenté dans les domaines suivants :
- méthodes de programmation linéaire,
- planification de la production,
- suivi de productions,
- rompu aux techniques d'animation de groupe,
- méthodique, organisé, ponctuel.

Si vous avez :
— exercé dans une industrie à composants multiples (pharmacie, cosmétique, alimentation...).

VOUS ÊTES CELUI QUE NOUS VOULONS

Le niveau de rémunération est fonction des capacités et de l'expérience.

Adresser C.V. et prétentions à DIRECTION DU PERSONNEL, 100, rue Chaptal, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

les établissements rustin

Fabricants des seules vraies Rustines.
Spécialistes en extrusion et en calandrage de caoutchouc industriel recherchent un

directeur commercial marketing

Le candidat, âgé de 35 ans au moins devra :
— avec le Directeur Général, définir et mettre en œuvre une politique commerciale
— développer la gamme de produits
— assurer les relations avec les principaux clients de la branche caoutchouc industriel (notamment constructeurs).
— animer l'équipe de vente.
Les connaissances en langues étrangères seront appréciées (anglais notamment).



Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions au Siège Social 9, rue Castérès 92113 CLICHY, à l'attention de M. DUFOT.

URGENT, recherche DOCUMENTALISTE bne conn. langue angl., dactylo, pr centre univers. Sciences soc., quart. Sénat, titul. apr. 6 mois. Ecrire n° T 1.482 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Urgent - ECOLE TECHNIQUE MONTREUIL (93) ch. TECHNICIEN ELECTRONIQUE capable d'enseigner plus spécialement les circuits logiques. Tél. pour RV au 808-06-30

RATP

recrute des

ELECTRONICIENS

titulaires du BTS ou du DUT
Les candidats doivent avoir la nationalité française, être dégagés des obligations militaires et âgés de moins de 35 ans.
Adresser C.V. et photocopie du diplôme à la
DIRECTION DU PERSONNEL DE LA RATP
Boîte Postale 70.06 - 75271 PARIS cedex 06

MASSIOT PHILIPS

« MATÉRIEL MÉDICAL »

recherche pour son département Développement à CARRIERES-SUR-SEINE

INGÉNIEUR D'ÉTUDES ÉLECTROTECHNICIEN
(ESE - IEG...).

ayant de bonnes connaissances d'électronique, notamment en circuits de commande et asservissements de systèmes électromécaniques.

Des notions d'informatique seraient appréciées. Anglais lu et parlé indispensable.

Adresser lettre, C.V. et photo, sous réf. 1.129, au Service du Personnel, 177, rue de Bezons, 78420 CARRIERES-SUR-SEINE.

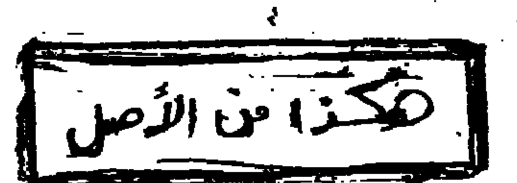


ICL DÉPARTEMENT FORMATION un ingénieur SYSTÈMES D'EXPLOITATION

Filiale du 1er Constructeur Européen d'ordinateurs, nous recherchons pour notre centre de formation, situé à PARIS (Porte d'Orléans) un Ingénieur qui aura la responsabilité de concevoir, de développer et d'animer des cours de : • architectures de systèmes • systèmes d'exploitation • télétraitement - pour la Série ICL 2900.

La préférence sera donnée à un candidat de formation supérieure pouvant justifier d'au moins 3 ans d'expérience d'un système d'exploitation évolué et maîtrisant la langue anglaise. Salaire annuel : 85.000 F.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions à Pierre GUÉRIN — ICL FRANCE — 18, Cours Albert 1er - 75008 PARIS sous la référence Z 512.



هكذا من الأصل

offres d'emploi

• **Gagner** de l'argent à ne rien faire.

• **Commander** les autres en "roulant les mécaniques";

• **Intellectualiser** les problèmes pour éviter d'agir.

• **Juger** sans compétence mais avec autorité.

• **Discuter** sans savoir, **contester** sans objet.

Vous y croyez vraiment ? **Oui ?**

Combien de temps encore ? **Non ?**

Alors, nous pouvons nous entendre

Notre projet est prosaïque. Nous travaillons beaucoup. Nous évitons la vanité de la fonction, de l'éducation ou de la formation. Nous menons de pair réflexion et action. Nous raisonnons sans juger. Nous discutons sur pièces. Nous contestons la bêtise et elle seule.

Notre projet est exaltant. L'exaltation de la construction communautaire. Du combat de près. De la responsabilité. De l'initiative. Du travail bien fait. De la saine compétition.

Nous gagnons de l'argent en nous réalisant pleinement. Nous faisons carrière en conservant notre libre-arbitre. Nous sommes trop sérieux pour nous prendre au sérieux, mais **notre offre, elle, est très sérieuse.**

et nous exigeons de nos candidats qu'ils aient 21 ans minimum et une réelle formation générale.

1re lettre manuscrite à A. B. PUBLICITE, réf. OZ 1280. 13, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

A major multinational company in the electrical and ligthting equipment business is looking for a

GENERAL MANAGER FRANCE

This position, based in Paris, will be responsable for the growth and the profitable operation of our French marketing subsidiary.

The successful candidate will have a strong background in marketing and sales as well as finance and distribution and have previous experience of the electrical wholesale and retail market. This individual should speak fluent English and have a successful career as a senior manager in a marketing or distribution operation.

If you feel you have the background and capability to undertake this challenging assignment, please send your C.V. and salary requirement to : Ecrire sous chiffre n° 716.161 à REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche pour l'un de ses centres implanté en proche Banlieue NORD-OUEST de PARIS

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

ayant 2 à 3 ans d'expérience pour collaborer avec les ingénieurs des services techniques à l'analyse et à la programmation d'études de matériels et de systèmes en télécommunications.

INDISPENSABLE : expérience en électronique (télécommunications).

SOUHAITE : Connaissance de la famille MITRA.

Envoyer C.V., photo et prétentions n° 38.569, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Technicon
Leader mondial de l'automatisation des analyses de laboratoire
recherche

UN MEDECIN ou UN PHARMACIEN

pour renforcer son équipe marketing en France.

Il est demandé :

- de sérieuses connaissances en biologie confirmées par une expérience en laboratoire (internat de préférence) ;
- un goût et un sens des contacts humains et du travail en équipe ;
- des dons réels de réflexion et d'imagination ;
- ce poste nécessite de fréquents déplacements dans toute la France.

Il est offert :

- une ambiance de travail jeune et dynamique au sein d'un groupe de confrères ;
- une rémunération en rapport avec la valeur du candidat et de ses résultats ;
- des possibilités d'avenir à la mesure d'une société multinationale en constante expansion.

Envoyer C.V., photo et candidature au Directeur du Marketing TECHNICON S.A. B.P. 10 - 95330 DOMONT.

LAMBERT FRÈRES et Cie

Groupe industriel et de distribution du secteur des matériaux de construction, implanté en France et à l'étranger

RECHERCHE

pour participer à la définition de sa stratégie de développement

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(Centrale, Mines, Ponts et Chaussées...)

Si vous êtes attiré par les études d'investissements et la planification à long terme, si vous êtes intéressé par les aspects techniques, commerciaux, économiques et financiers d'un projet, venez rejoindre notre équipe chargée du Développement.

Nombreuses possibilités de carrières ultérieurement dans le Groupe, en France ou à l'étranger.

Adresser votre C.V. manuscrit accompagné d'une photographie récente à Mme LEREDE
Directeur des Ressources Humaines
LAMBERT FRERES ET CIE,
5, rue Vernet, à PARIS (8e).

DISTRIBUTION PHYSIQUE

Très importante société française de négoce matériaux de construction (18 agences exclusivement sur la Région Parisienne) crée un poste

responsable méthodes

100.000

Il est chargé d'améliorer en permanence la productivité de la distribution physique au sein des agences (étude des postes, des circuits matières, préparation des commandes, mise en place des moyens physiques de stockage, implantation et optimisation de la manutention et du transport).

Ingénieur confirmé (C.E.S.I., C.N.A.M. ou similaire), âgé d'au moins 35 ans, il a acquis en entreprise une expérience des méthodes de la distribution physique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 736 M à notre Conseil

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier - 75009 PARIS.

GROUPE DE SOCIETES
de moyenne importance rattaché au secteur tertiaire recherche :

ATTACHÉ DE DIRECTION

Le candidat idéal aura :

— une formation supérieure (niveau Grande Ecole ou Universitaire) ;
— une expérience pratique de la gestion (aussi bien financière que commerciale) ;
— d'excellents contacts humains ;
— une très bonne connaissance de l'anglais.

Salaire de départ intéressant et excellentes perspectives d'évolution rapide.

Ecr. avec C.V. dét. sous le n° 38.165 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

INGENIEUR

Débutant ou quelques années d'expérience
Microméconique-Electromécanique

Pour études et développement des connecteurs et systèmes de connection pour l'électronique professionnelle.

Bonnes connaissances d'anglais nécessaires.

Situation d'avenir pour candidat de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à

RADIALL
101, rue Ph.-Hoffmann,
93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

Formation gratuite et rémunérée

D'ATTACHÉS DE PERSONNEL ET DE RELATIONS SOCIALES

IFOCOP Institut de Formation Commerciale permanente recrute sa nouvelle promotion

Conditions d'admission :
. Etre âgé de 25 ans mini. niveau supérieur au baccalauréat.
. Expérience professionnelle min. 3 ans.

Lieu et date de stage : RUNGIS Janvier 1978
Nombre de places disponibles : 30 maximum.
Études rémunérées, durée de la formation 9 mois.

Inscriptions et renseignements Tél au 687.24.05

IFOCOP — R.L.

ASSISTANT DIRECTEUR du PERSONNEL

est recherché par

IMPTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PARIS (8e)

Excellente pratique des paies, dossiers retraite, tableaux de bord, délégation possible pour contacts avec directeur d'usine et représentant du personnel. Age 35 ans. Solide formation appréciée. Appelé à voyager.

Env. C.V., photo et prét. à n° 38.439 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Société Immobilière de premier plan recherche

NEGOCIATEUR(TRICE)

pour vendre appartements de très haut standing PARIS (15e)

Adresser photo et curriculum vitae à : CAPRI 33, avenue du Maine, PARIS-15e.

Sté de documentation (ligne de Sceaux) recherche

A.T. 3 et A.T.P. ÉLECTRONICIENS

qualif. en circuits logiques pr rédaction notices techniques. Ecrire à la Société S.E.D. 6, rue du Docteur-Gosselin, 94230 CACHAN.

STE D'ETUDES DE MARCHES EN EXPANSION rech. pr poste de responsabilités

JEUNE DIPLÔMÉ ENSAE/ISUP/ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Les candidats devront être capables d'assurer à la fois l'Analyse statistique des informations et leur exploitation commerciale.

Ecr. no 37746 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris-1er qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour

TRAVAUX D'INGENIERIE ET SURVEILLANCE D'INSTALLATIONS

des INGÉNIEURS et TECHNICIENS EXPÉRIMENTÉS

dans un ou plusieurs des domaines suivants :

— Planifications.
— Commutation téléphonique.
— Transmission.
— Distribution.
— Implantation de centraux téléphoniques.
— Radiotéléphone.
— Technique radio.
— Câbles hertziens.
— Transmissions de données, Télex.
— Radar.

NATIONALITE FRANÇAISE EXIGEE

Connaissance langue anglaise indispensable.

Activités s'exerçant en REGION PARISIENNE, au MOYEN-ORIENT et en AFRIQUE.

Toute demande devra comporter C.V. complet avec PHOTO et DATE DE DISPONIBILITE.

Ecrire à CONTESSE Publicité, sous référ. 37.852 au 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

JEUNE RÉDACTEUR-TRADUCTEUR (Homme ou Femme)

Mi-temps le matin LICENCE LETTRES ou diplôme SUPERIEUR de TRADUCTEUR. Italien et anglais courants, espagnol souhaité.

Traductions et synthèses de textes économiques et commerciaux agro-alimentaires, notamment sur les marchés étrangers.

Adresser C.V. détaillé avec réf. et prétentions à C.F.C.E., 10, av. d'Iéna, 75016 PARIS.

ATP mise au point Rack logique (Orsay). ATP études log. et analog. (Orsay). AT1/AT2 phys. et électron. (Limeil). Tél. pour RV au 293-34-01/35-87

SOCIETE EUROPEENNE SECTEUR TERTIAIRE recherche pour renforcer ses structures

CADRES DE DIRECTION

— Spécialiste en gestion
— Spécialiste en organisation budgétaire
— Ingénieur de production
— Responsable commercial

Ces postes s'adressent à des candidats ayant une expérience professionnelle de plusieurs années. Une grande disponibilité est exigée, et être libre de suite. Tél. 886-11-27 (poste 268) pour rendez-vous.

ORGANISME SOCIAL recherche

CADRE

lic. droit pr service recouvrement, connaiss. en droit fiscal appréciées. Début. accepté mais lib. O.M. Ecr. av. C.V. et réf., no T 001468 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE recherche pour un an (urgent)

INGÉNIEUR DOCUMENTALISTE

Débutant ou 2 ans expérience

- Connaissances en électricité, électronique et informatique.
- Anglais courant indispensab., allemand souhaité.

Adr. C.V. + prétent., à D. et E., Mme Leray, 56, rue La Boétie, 75382 Paris Cedex 08

SOCIETE DE SERVICE RECHERCHE SUR PARIS ET R.P.

6 DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX EN CONSEIL EN MANAGEMENT P.M.E.

— capable de sortir du cadre habituel de la vente,
— recherchant des contacts au plus haut niveau,
— possédant forte personnalité et aptitude à convaincre,
— désirant atteindre, indexée aux résultats, une rémunération de haut niveau.

si vous croyez être de ceux-là, êtes libre immédiatement et possédez le téléphone, appeler M. ROCHE au 788-50-51 les 30 nov. et 1er déc. pr R.V. ou envoyer C.V. sous no 9963 à ZENITH-PUB, 36, av. Hoche, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE FABRIQUE DE PEINTURE recherche pour ses laboratoires

UN INGÉNIEUR CHIMISTE DEBUTANT

Hme lib. obligations militaires

Env. C.V. à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous référence 37.145

Ville de Saint-Ouen recherche pour bureau hygiène DOCTEUR EN MEDECINE titulaire du C.E.S. médecine préventive, hygiène. Santé publique (70 h. par mois). Candidatures avec C.V. au MAIRE de Saint-Ouen 93406.

E1/E2 P1 schémas électroniqu. et implantat. C.I. E2/MG outillage de contrôle (Versailles). Téléph. RV : 293-34-01/35-87

---

capitaux ou proposit. comm.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE en pleine expansion — Employant 250 personnes recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
X - AM - ECAM + ESE ou ENST

— Solide expérience technique dans le domaine Télécom.
— Rompu aux contacts avec l'Administration.
— Possibilité de participation au capital.

Envoyer C.V détaillé à C.G.P., sous le n° 531, 25, rue Cavendish. — 75019 Paris, qui transmettra.

HONG-KONG

Groupe de sociétés ayant des intérêts financiers chez ses fournisseurs cherche importateur distributeur d'articles fabriqués à Hong-Kong, en Corée et à Taïwan.

Nos spécialités : alimentation, articles divers, jouets, nouveautés, marchandises variées, quincaillerie et textiles de base.

Nous sommes intéressés en retour par la représentation en Asie de l'Est de marques connues.

Nous pouvons reproduire vos échantillons.

Catalogues sur demande.

A. Bond Global Ltd, room 301, 11 po chun chambers, 185-195, des voeux road, central, Hong-Kong.

Vendons **REPRESENTATION EXCLUSIVE ARTICLES FUMEUR**

— Comprenant : réseau de vente implanté, plus pas-de-porte magasin. Quart. Beaubourg 100 m2
— Affaire en expansion, offrant grande possibilité de développement.

Intéressés sont invités à écrire à N° T 01325 M Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Sté suisse, rech. participation majoritaire ou 50 % dans société française IMPORT - EXPORT saine. Ecr. sous chiffre PO 307.794 à PUBLICITAS, 1002 LAUSANNE (C.H.).

Pour secteurs disponibles

GROUPE MULTINATIONAL

Composé de cabinets d'affaires à forte expansion (conseils financ.) propose concession. Nécessité dynamisme; sens de l'organisation. Avoir bureau, tél. (sauf pr rég. Paris) et prévoir investissement 20 à 40.000 F. Formation assurée. Ecr., s/réf. 1832, à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

représent. offre

ATELIERS R.D.M. engrenages, réducteurs, mécanique, recherche pour usines de VERDUN et LIEGE

2 V.R.P. MULTICARTE

expérimentés, de préférence formation ingénieur ou technicien
1o) Région parisienne
2o) Région Ouest.

Ecrire : BP 99, 55103 VERDUN

---

secrétaires

SOCIETE CONSTRUCTION MECANIQUE proche banlieue Sud (bus, parking, restaur. entrepr.) recherche pour SERVICE EXPORTATION

SECRÉTAIRE TRILINGUE

ITALIEN - ANGLAIS
Disponible rapidement.

Adress. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à no 38.484, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Société industrielle d'un groupe multinational anglais

bureaux à BEZONS
(avant. socx, restaur. d'entrepr.) recherche :

SECRÉTAIRE COMMERCIALE

Anglais parfaitement lu, écrit et parlé (téléphone). — Quelques années d'expérience prouvées. Adresser C.V. détaillé à : Mme Guillon, HYDEXCO, 16 r. Louis-Rameau, 95870 BEZONS.

IMPORTANTE SOCIETE Mo Pont de Neuilly recherche pour SERVICE GESTION

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

Bon niveau et confirmée. Connaissance comptabilité finances indispensable.

Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. sous no 38.580, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT recherche

UNE SECRÉTAIRE CONFIRMEE B.T.S. français-anglais

UNE SECRÉTAIRE DEBUTANTE B.T.S. français-anglais-allemand.

Lieu de travail : proche banlieue Paris-Est. Restaurant d'entreprise. Horaire dynamique.

Envoyer C.V. et prétentions à : no 38.310, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaires de direction

Vous recherchez une

SECRÉTAIRE ou ASSISTANTE DE DIRECTION

Jeune, ayant goût des contacts, une grande expérience de la fonction personnel, des notions d'anglais et d'espagnol.

Ecrivez-moi sous réf. 38.267 à : CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui tr.

Clinique Sud de Paris recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

haut niveau, très dynamique, sans responsabilité, pr seconder P. D. G., réception fournisseurs, sérieuses connaissances gestion. Ecr. av. C.V. dét., prét., salaire, no T 01.485 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

demandes d'emploi

DIPLOMÉ D'ÉTUDES POLITIQUES

30 ans
Expérience technico-commerciale
Anglais écrit et parlé.

Cherche encadrement ou inspection commerciale ou vente export, ou formation (générale ou commerciale)

Ecrire n° 8.099 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Femme ayt assumé responsab. gestion d'un service personnel pendant 15 a., ds Cie d'assur. moyen. importance, rompue aux quest. payes, charges, régime retraite, prévoy., droit travail, etc., aimerait retrouver position cadre même service. Ecrire no 49 957 Publicité Roger BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS

J. Fme, 29 a., B.T.S.S., bil. Angl., 2 sténos sans des respons. goût des contacts. Expér. 9 a. imp.-exp., rech. poste br. cciale. Banl. Sud ou S.-O. Lib. imméd. Ecr. no T 01469 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE, 33 ans, trilingue Droit + Sc. Po. 9 ans expérience Import-Export 3 ans Afrique C.I. Expérience + Relation marché africain, cherche Direction commerciale ou administratif de Filiale africaine, grande société ou représentation pour C.I. + Afrique occidentale. Ecrire : R.P., Boîte Postale 11330 Abidjan R.C.I.

Jne Fme, 35 ans, rech. petit emploi bureau ou manutention Ecr. BINET, 45, rue Ernest-Fabre, 93380 PIERREFITTE

CADRE SUPERIEUR banque, 25 ans expérience, agence et direction générale, recherche emploi secteur financier Paris ou province. Libre sans délai. Ecr. no 2023 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre immobilier, 42 a., format. jurid., expér. contentieux assurances, étudie ttes propositions. Ecr. no 2015 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 22 ans, Bac C., D.U.T., gestion. option comptab., 1re expérience adminis., rech. poste stable dans service comptable. Ecr. no 2026 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suite licenciement économique CHEF DE VENTES 40 ans expér. pièces détachées Auto France et export. cherche situat. FRESLON, 7, r. St-Exupéry, 95250 Beauchamp.

27 a., licencié en droit, rech. tte situat. intéressante (attiré Art, Voyage). Tél. 544-20-84

CHEF COMPTABLE
F. 48 ans, responsable comptabilité, bilan compris, ch. emploi stable dans PME, Paris ou 93. Ecr. no 6.616 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Suite réorganisation, Sté recommande à Dijon, DIRECTEUR ADMINISTRATIF des VENTES et son équipe, sérieuses références : administration commerciale, distribution, recouvrement, contentieux. Tous renseignem. : Téléph. : (80) 30-38-14 Dijon

J.F. expert-comptable stagiaire (titulaire maîtrise de gestion, certificats d'études économiques et comptables du DECS, niveau DES Gestion), rech. 1re année stage dans cabinet d'expertise ou travail dans entreprise. Ecr. no 8082, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F., 38 a., DESS gestion du Personnel et relat. trav., lic. en droit. BTS secrét. bil. angl., ch. poste stable. Etud. ttes propos. Ecr. no 6.615 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INGÉNIEUR (36 ans)
Grande Ecole + formation marketing industriel, anglais, 10 ans d'expérience
— Vente de biens d'équipem. ;
— Marketing de prod. industr. ;
— Animation de réseaux.
actuell. responsable des ventes cherche poste à responsabilité Direction des ventes ou cciale. Ecr. no 6.620 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

cours et leçons

Professeur lycée expérimentée donne leçons Physique chimie, toutes classes. Tél. 543-33-93

MATHS Etudiant 3e cycle donne cours ts niveaux Tél. 222-17-39

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Cause décès part. vend COUPE SCIROCCO 53EG1, 110 CV injec., 4-77, 10.045 km., 35.000 F, stéréo, occ. rare. Ap. 18 h. (78) 59-42-08.

Vend ALFA-ROMEO ALFETTA GTV 2000, mai 1977, rouge, 87.000 kilom., 40.000 F. Tél. 553-25-87 apr. 19 h. ou bureau 535-98-69.

12 à 16 C.V.

Pour COLLECTIONNEURS B.M.W. 507, 1958, comme neuve. Tél. heures bureau : 525-86-50.

+ de 16 C.V.

PORSCHE CARRERA JUBILE, 1974, 50.000 kilomètres, radio. Tél. heures bureau : 288-05-34.

divers

BMW CLICHY
CONCESSIONNAIRE
63, bd Jean-Jaurès, 92-CLICHY
737-13-29 - 270-09-39

B.M.W. 733 I, autom., 8.500 km.
B.M.W. 528, autom., 1.500 km.
B.M.W. 3,3, LIA, bd. métal., 76.
B.M.W. 30 SA, blanche, 1973.
B.M.W. 30 SI, bl. bordeaux, 73.
B.M.W. 30 SI, vit. électr., 1975.
B.M.W. 30 CSI, gr. métal., 1973.
B.M.W. 520, vitr. teintées, 1975.
B.M.W. 525, vitr. teintées, 1976.
B.M.W. 525, marr. mét., t.o., 74.
B.M.W. 528, aut., bl. métal, 76.
B.M.W. 2002, touring, 1974.
B.M.W. 2002, T II, orange, 1974.
B.M.W. 1602, bl. verte, 1975.
Gar. 6 mois, poss. créd. total.

LANCIA AUTOBIANCHI
11 Rue MIRBEL PARIS 5e
336-38-35 +

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

DUROC Dans imm. pierre de t. Tapis escalier BEAU 2 p., entrée, cuis., w.-c. A rénover. URGENT. 325-75-42 607-61-54 LE SOIR

PRES PARC MONTSOURIS
3 P. Imm. 1960. Bel appt. 9e ét. Tél. 320.000 F. - 589-49-34.

15e 13, RUE SAINT-AMAND Imm. récent. 5 p. Tt cft. Gd séj. 4 ch. 116 m2. Balc. 18 m. Cave. Box. Px 720.000. 628-92-35. Sur place mercredi 30 novembre et jeudi 1er déc. de 14 à 19 h.

CARDINAL-LEMOINE
DS IMMEUBLE RESTAURE
2 PIECES 35 m2 ENVIRON cuis., bains, placard. ENTIEREMENT AMENAGE 755-98-57 et 227-91-45

PL. ITALIE (près) - Immeuble récent - Agréable 3 p. Et. élevé, vue dégagée. - 266-92-15.

RUE TOMBE-ISSOIRE
4.500 F le m2
200 m2 Maison particulière + terrasse, 3 ch., 2 bns. PIERRE BATON - 704-55-55 +

Porte ORLEANS 300 m 3 P.
Tt cft. Plein sud. Exceptionnel. 185.000 F. - 359-25-74, 206-15-30.

AU CŒUR
DE MONTPARNASSE
LA GANDARA, belle réalisation
DU STUDIO AU 5 PCES
DUPLEX
JARDINS, TERRASSES
appt modèle sur pl. 3, 3 bis, rue Antoine-Bourdel, 75015 Paris. Tél. 544-72-95.
Ts les jrs de 15 à 19 h. sf dim.
GESLAT. - Tél. 584-65-49

CHAMP DE MARS
Imm. p. de taille, 3 P., confl. Impeccable 315.000 F. 532-61-00

54, RUE DUNOIS
Paris-13e. Mo Chevaleret
LA TRIADE
CREDIT PRIVILEGIE
de la chambre au 4 pièces, livraison immédiate.
Sur pl. tous les jours sauf mardi mercredi de 14 à 19 h. ou SOVIC - 533-80-90

N.-DAME-DES-CHAMPS
Vds 6 Pces (115 m2 env.) tt cft chbre service, possib. Ccial. Prix intéressant. MARTIN, Dr Droit. - 742-99-09

LUXEMBOURG
PPTAIRE VD, dans imm. en rénovation, SUPERBE LIVG + chbre, s. bains, cuis. équipée, w.-c. séparé, poutres apparent. Tél., refait. Etat neuf.
SUR PETITS JARDINETS
S/Pl. Mercredi, Jeudi, 14-17 h. 7, RUE ROYER-COLLARD TEL. 723-38-48

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

QUAI D'ORSAY
238 m2, très belles réceptions, s/Alma, 3 chbres, 2 s. de bains, convient profession libérale. Libre immédiatement TEL. : 720-72-72 (P. 234 ou 241)

ASSAS - Elégant appt 6 pièces 185 m2, balcons, calme, 3e asc., 2 sanitaires, gar. - 742-02-44

PL. CIEL, appt GDE CLASSE 5 p. 150 m2, 2 bains. Dress., park. Terrasses balc.. 960-06-02

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Pptaire vend studio caractère refait neuf, sacrifié, 150.000. 747-75-12

TOLBIAC OLYMPIADE - 4 P. 84 m2, cft, cave, park. 335.000 F + 29.000 CF - 583-94-68 ap. 19 h.

76, RUE VANEAU
Immeuble neuf - 1er étage
GRAND 4 PIECES 110 m2
Belle réception 43 m2 + 2 chambres, sur jardin intérieur. Salle de bains et salle d'eau marbre. Nombreux placards.
Visite sur RV : 266-36-36

13e PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à part. 100.000 F. JARDIN - VERDURE 4, r. Jonas, samedi 14 h. à 17 h. ou RV : 542-73-85 (matin)

PANTHEON
SUR LA PLACE MEME
Imm. 1re catégorie, pierre de t. 7 P. 200 m2. balc. + dépend., 5e étage, vue sur le dôme et Paris. Tél. 766-35-78, le matin

SUPER-ITALIE
LUXUEUSEMENT AMENAGE
4/5 Pièces, parking - 742-67-56

Vendons, cause réemploi, studio, cft, 95.000 F. Grosse plus-value. 531-85-56

ANGLE DES RUES MONTAGNE - SAINTE - GENEVIEVE ET RUE DES ECOLES
dans bel imm. TRES GRAND STUDIO CARACTERE. Belles prestations. Cuis. équipée, wc, bains, 250.000 F - 522-95-20

7e St-Germain-Concorde - Propr. vd direct. bel appt sfd., duplex 4 + 2 pces, s. bns, cuis., tt cft. Sud, d. ét., balc. (110 + 25 m²). 329-09-06, 9 h-11 h 30, 14 h-17 h.

Paris Rive droite

EXELMANS part. vd dble livg + chambre sur jardin, tt cft. 350.000 F - Tél. 520-95-84

Rue RANELAGH gd studio 37 m² tr. clair, conf., cuis., repas, bns, balc., imm. nf, stand. 331-86-01

PL. VOSGES près, pptaire cède 2 superbes duplex dans imm. classé. Travx. 258-79-04 matin.

Près AV. TRUDAINE
LUXUEUSEMENT AMENAGE
4 P., 120 m2, bains-dressing, vaste cuis., 2e ét., rue calme CHARME. RARE. - 742-67-56

MONTMARTRE (BD)
pptaire vd petit studio, confort. 70.000 F. - 747-75-12

Près GAMBETTA, pptaire vd dans imm. récent appt 3 p. cft. 6e ét., asc., vue dég., calme, av. 42.000 F, 11, r. Boyer, 11-19 h.

VICTOR-HUGO-ETOILE
Part. à part. de préférence, très bel appartement 130 m2. Tél. pour R.-V. : 727-71-03

1975 - GD STANDING
2 min. Mo DAUMESNIL, soleil, propr. vend 115 m², balcon, 7e ét. asc., séj. 32m², cuis. 20m², très lux. équip., 3 chb., 2 bains, 2 wc, tissu mural, vue, calme.
DECORATION
Box double, tél., 895.000 F Tél. : 366-94-82.

PROXIMITÉ
IÉNA
Dans imm. neuf de classe, reste immédiatement disponible, un luxueux appartement en duplex de 220 m², entièrement décoré + parking. Visite sur rendez-vous.
224-50-61

MIRABEAU (16e)
Imm. P. T., gd 4 p., tt cft, ch. serv. Martin, Dr Droit, 742-99-09.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 m² à 235 m². Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

URGENT Cause départ Prix intéressant Ravissant 3 P. clair, soleil 266-16-65

N.-DAME-DE-LORETTE
Prix intéressant, gd 3 p. tt cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

ETOILE
RUE BEAUJON
DUPLEX 340 m2, living magnifique, s. à manger, 4 chbres, bureau, balcons. Soleil.
JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann
766-04-66 - 924-28-44

APPT 16e 83 m2 + chbre bonne 8 m, 4e av. asc. 14, r. Eugène-Manuel. 600.000 F à débattre. 831-08-68 ou 467-16-03, apr. 20 h. Osny Immo.

FAISANDERIE Ancien 400 m2
VICTOR-HUGO Ancien 293 m2
Exclusivité CBS - 524-40-08.

18e G.-Môquet. Plac. 1er ordre Ds excell. imm. état neuf, 2e s/rue, b. STUDIO, entr., vrai cuis., bns, wc, rénové. 766-12-00.

16e MUETTE Immeuble récent stand., gd living + 2 chbr., cuis., bains, 102 m2, cave, park. 890.000 F. 755-99-48.

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) Imm. neuf, luxueux, sur jard., reste à vendre :
1 STUDIO 38 m² 50
1 GRAND 2 PIECES 67 m².
Pour rend.-vs : 729-17-54 matin.

Région parisienne

COURBEVOIE Près Gare rue de BEZONS très beau 2 pièces entièrement Refait à neuf, cuis., wc, bains, 138.000 F - 522-95-20.

PRES PTE de SAINT-CLOUD Plein soleil, VUE, entrée, 2 p., cuisine, douche. Px : 140.000 F. ROUSSEL - 620-36-49

NEUILLY. Vue. Récent. 5 P. + serv. + parkings + loggias 8e - Asc. - 723-49-80

12 km OUEST - R. E. R. Le Vésinet, Le Pecq Dans petit imm. de qualité, calme, BEAUX APPTS 2 et 3 P. + balcon. - Parfaite isolation phonique et thermique. LIVRAISON JANVIER 78 PX FERMES ET DEFINITIFS AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VERSAILLES De préf. à part., vends appt 100 m2 + loggia, gar., cave 550.000 F.. Tél. le soir : 950-88-30.

PROFESSION LIBERALE
NEUILLY SAINTE-FOY 66 m2 environ Séjour + 1 chbre + parking. Claude ACHARD - 624-76-97

NEUILLY S/BOIS et JARDINS Récent, réception + 4 chbres, 2 bains, 2 w.-c. Park. Me voir le 2 de 14 h à 17 h : 43, bd Commandant-CHARCOT.

NEUILLY 20, RUE DE CHARTRES 6 P. 165 M2, 2 bains, tt confort, parfait état, bel imm. pierre. Vis. mercredi-jeudi, 14 h - 18 h.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

NEUILLY - BINEAU Beau studio tt cft + terrasse. - 266-92-15.

NEUILLY
magnifique studio kitchen. Bains, refait neuf, dans hôtel particulier. - 567-22-88

BOULOGNE
Construction 1957, 3e étage, séj. 2 chbres, cft. 256.000 F. 825-60-40

CHATILLON-S/BAGNEUX 92320 Splendide appt comprenant ent., séj., balcon, cuis. équipée avec séchoir, 2 chbres 16 et 12 m2, s. de bains, wc, cave, box. Vis. souhaitées les 1er, 2 et 3 de 13 h. à 17 h., 3e étage, 58, rue Pierre-Brossolette

Mo ISSY. Particulier vend studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauffage central, wc, cave, téléphone, 29 m2, impeccable, 85.000 F - 645-18-94

BOULOGNE - Marcel-Sembat 4.000 F le m2, récent living + 1 chbre, tt cft, calme, verdure. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

Province

SKI en HAUTE-SAVOIE à CHATEL
Studio 120.000 av. 24.000 compt. 2-3 p. rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

A VENDRE
Studio neuf 44 m2. Digue BENODET plage, près centre de KINESI. et CASINO. - S'adr. : Dr Jean HAVAUX, 3, r. Seutin, 1400 NIVELLES (Belgique)

Urgent - Propriétaire vend directement dans un immeuble modeste du Vieux Nice 2 pièces confort, 50 m2. Prix total : 100.000 F. Ecrire à LADURELLI Achille, 12, r. Blanche, Paris-9e

appartem. achat

STE disposant capitaux ACH. CPT 2-3 et 4 Pièces PARIS et BANL. - 345-86-41

ACHETE DIRECT. COMPTANT Urgt, 2 à 4 p., atelier artiste avec ou sans travaux. Paris préf. Rive gauche - 873-20-67

ACHETE DIRECTEM. COMPT., URGENT, STUDIO PARIS, préf. Rive gauche - 873-23-55

IMPORTANTE STE IMMOBIL. recherche POUR CLIENTELE PRECISE
APPTS 4 et 5 PIÈCES
16e, 17e, 7e, ou NEUILLY. TEL. : 266-67-06

appartements occupés

12e Prox. BOIS VINCENNES Bel im. 1883, ravalé 1974 Pptaire vd 2 P., cuis., w.-c., loués à pers. âgées. Loi 1948. Px moyen 1.900 F/m2. 325-66-72.

immeubles

ETATS-UNIS, PHILADELPHIE
Pour investisseurs, pour placement cour privée, entièr. rénov., 12 appts équipés, climatisés - Prix : 2.500.000 F. Revenu net : 200.000 F. Intermédiaire accepté. Ecr. Mr. Passyn, 1228 W SFB, Phila. PA. 19107 USA. Tél. (215) 735-34-27.

Vends maison habitation 2 étages, terrain attenant 150 m², plein centre Sallanches (Haute-Savoie), emplacement idéal pour commerce ou bureau. Tél. : (58) 72-71-90 Sciez.

RECHERCHE
MURS DE BOUTIQUES
VIDAL, 758-12-40.

locations non meublées Offre

Paris

PASTEUR 3 P., cuis., entrée, bains, w.-c., chauff. central. 1.500 F net. 566-80-31.

EXCEPTIONNEL
A LOUER
DANS IMMEUBLE NEUF
APPTS JAMAIS OCCUPES
4 PIECES 93 m2 + terrasse 39 m2, 3 chbres 2 salles de bains - Tél. - Cave Box : 3.760 F + charges
5 PIECES Duplex 140 m2 + terrasse 47 m2 Dble séjour, 3 chbr., 2 s. bns. Tél. Cave. Box : 5.760 F + ch.
6 PIECES Duplex 121 m2 + terrasse 36 m2 Séjour dble. Tél. Cave. Box : 5.260 F + charges
Visite s/place
13, rue de Thorigny, PARIS-3e tous les jours de 11 h. à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. : 277-72-34.

3, rue TURGOT - Gd 3 p., tt cft, 5e ét., asc., chff. centr., téléph., 1.850 F ch. compr. Ce jr 13-14 h.

A LOUER
PARIS XIIIe
Libre début décembre
Dans imm. standing, 2 p., cuis. équipée, moquette, s. de bains, tél. 1.250 F par mois. Renseign. 588-53-58, après 19 heures

Région parisienne

SARTROUVILLE Gare Commerces à 3 mn. Beau 4 p. impec. 80 m2 + 14 m2 balc. Chff. centr. coll. Gar. Tél. Pt. im. nf ds quart. pavil. Libre 15/12 pr 3 a. 1.450 + 400 ch. Part. à p. 914-07-65.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE
OU MOIS - MACSON
loue studio au 5 pièces standing. 43, rue St-Charles, 75015 Paris Téléph. : 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

INGENIEUR CONSEIL rech. pour membres de famille
2 ou 3 PCES BIEN MEUBLE TT CONFORT
pour janv. et février seulement
NEUILLY, 8e, 16e, 17e
BUR. 733-87-84, DOM. 722-76-37

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, rue la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia, Métro Alésia. Frais abonn. 310 F. - 266-52-04.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

villas

LES ESSARTS-LE-ROI. - Sur 400 m² compr. séj. 30 m², cuis., 2 chb., s. de bains, wc à l'étage, combles aménageables, 3 chb., s. de bs, wc, sous-sol complet (2 chbres poss.), constr. tradit., prix 380.000 F + C.F. Tél. : 045-29-09.

LE VESINET près R.E.R. Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2. - 567-22-88.

bureaux bureaux

BUREAUX 13e
dans immeuble 10 niveaux
7 000 m² à louer
à partir de 700 m²
Restaurant interentreprise, lignes téléphoniques, parkings
346.13.00 M. Roger Strugo

Mais. d'édition, ch. dans le 6e local de bur., min. 300 m², location ou achat - 329-06-20.

1 à 20 BUREAUX. Tous quart. Locations sans pas-de-porte. - AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

NEUILLY
Propriétaire loue 1 ou plusieurs burx dans imm. neuf. 758-12-40.

Métro PALAIS-ROYAL
SALLE DE RÉUNION
10 à 20 pers., téléph., télex. 1/2 J. : 120 F. 1 J. : 200 F HT. Ecr. ou tél. Mme Bos, Organisation et Publicité, 2, r. Marengo, 75001 PARIS - 260-37-17.

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-50

fonds de commerce

A vendre, cause retraite Hôtel Bar Restaurant 1 ét. N.N. Tourisme, Logis de France. Sur Nationale 88. Emplacement exceptionnel. Très belle terrasse ombragée. Jardin, 2 grands parkings, bordure rivière, à 30 km. de Toulouse. Tél. (16-63) 57-80-14, ou écrire B.P. no 11, 81370 Saint-Sulpice.

RIVE GAUCHE. LIBR. PAP. JRNX, empl. no 1, C.A. 2.500 par jour, 3 p., cuis., bs, petit loyer, cond. intéress. O.F.L., 357-45-38.

AU SUD DES ALPES
Dans ville 4.000 hab., alt. 600 m, magasin chemis., linge de mais., prêt-à-porter, pr homme, empl. idéal, très bon rapport. Prix : 120.000 F + stock 120.000 envir. Egal. autr. commerces, villas, maisons, fermes. Mme Meynaud 05300 Laragne T. (92) 65-04-87

Vds Fonds maison enfants ou colonie vacances. Altitude 800 m dominant lac Léman. Ecrire sous no 716 390 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

locaux commerciaux

PALAIS-ROYAL. Angle rue Ste-Anne et rue Thérèse, r.-de-ch. + 2 ss-sol, 315 m², possib. divis. en 2 lots. 1.000.000 - 292-28-51.

A louer Béziers, entrepôt neuf 500 m², accessible camions, proximité grand parking. Bureau toilettes, eau chaude, douches, lavabo. Téléph. : (67) 28-50-44.

LAFAYETTE-POISSONNIERE
300 m² au sol, 500 m² utiles, bureaux, tél., chauff. c. + entrepôts ou petites industries, 400.000 F, les murs libres. - TEL. : 878-97-52.

Boutiques

300 m PTE ORLÉANS (Montrouge) - Murs Boutique 35 m2 à rénover - Exceptionnel, 185.000 F - 357-25-74 - 206-15-30

terrains terrains

NEGOFIA S.A.
Offre collaboration technique et financière à propriétaires de terrains ou agences immobilières pour toutes réalisations
de LOTISSEMENTS
région parisienne
39, rue des Mathurins 75008 PARIS
TÉL. : 266.57.22

Haute-Provence - REILLANNE. Terrain viab. 1.400m². 35.000 F. Tél. (51) 58-30-00.

Pontchartrain, Les Mousseaux 7.200 m² pour 2 villas, 425.000 F. S'adresser 42, avenue J.-Jaurès, 78390 BOIS-D'ARCY.

DEAUVILLE
Emplacement exceptionnel Terrain 25.000 m². Ecr. VION, 7, place Vendôme, Paris-1er.

MESNIL-LE-ROI - Calme dans site protégé BEAUX TERRAINS BOISES de 700 à 1.100 m2, fac. 20 m à 27 m. Tte viabilité. PRIX TTC AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

TERRAIN
pour CLINIQUE
25 km. PARIS-OUEST
Superbe terrain boisé 9 ha., plein Midi. Ecrire Eudico rev. 3060, 1, rue Bourdaloue, 75009 Paris, qui transmettra.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties
F. CRUZ - 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite. Discrète.

Libre, Le Perreux, bord Marne, appt neuf, 3 p., cuis. équip., gar., balc., ensoleill., 70.000 + 1.450 rents. LODEL, 700-00-99.

propriétés

DANS LES ALPES DE
HAUTE-PROVENCE
DS UN SITE MERVEILLEUX SUR 5.000 M2 DE PRAIRIE AVEC VUE PANORAMIQUE
FERME XVe SIÈCLE
ANCIEN RELAIS
avec très belle écurie voûtée de 200 m², pierres apparentes, cour intérieure, pigeonnier A RESTAURER. TRES RARE A VOIR, 360.000 F, crédit poss. Téléphoner CATRY, Marseille, (91) 65-15-87.

Près MONTFORT-L'AMAURY plain-pied, sur sous-sol total, SEJOUR + 2-3 CHAMBRES Ch. mazout, garage, 2.900 m², terrain, 480.000 F. 788-49-88.

LYON
Secteur résidentiel
SOCIETE LUCIEN BERARD propose gd choix de propriétés : ST-CYR, ST-DIDIER, ECULLY, LIMONEST
37, rue de la République, 69002 LYON. Tél. (78) 37-59-63.

Vous avez une demeure, un château, une propriété à vendre

A VENDRE
A CALLIAN (VAR)
25 km. CANNES
Maison pierre de T. divisée : 1) Un studio 35 m², grande cheminée, salle de bs, petite c. ; 2) 3 pces à restaurer : eau et électricité déjà installées.
PRIX TOTAL 148.000 F
Tél. pour renseignements : 254-63-76, après 19 heures.

35 km. Paris-Nord : demeure anc. avec tour, ss-sol. R.-de-ch. : entr., séj.-sal., cuis., poutres, et ch. ; 1er : s. de bs, 4 ch. Parc 2.500 m². E.I.E. BORAN (4) 456-90-57.

PROVENCE LUBERON MAS + 13.000 m2 beau bât. pierre à rénov. 6 p., gdes dépend., terr. magn., arbres vue sud, E., E. 370.000 F. FERME XVIIIe 5 p. + tr. vaste gren., bergerie atten., 40.000 m² vign., land, vue panor., E., 650.000 F ou crédit 15 ans. G. MARCHANT, Le Coustellet 84220 Gordes. Tél. (90) 71-92-.. (Ouv. VACANCES NOEL)

30' PARIS par A-4
Dans charmant village TRES BELLE PROPRIETE style normand, parfait état 8 p.+sous-sol, tt conft, téléph., parc boisé 4.000 m², vue, calme. 900.000 F - 344-21-93.

VAR, 60 MINUT. MER
Sur 16 ha de bois et prairies.
MAGNIFIQUE BERGERIE
à restaurer
Vue, calme, soleil, chasse, pêche, pour amoureux de la solitude.
SACRIFIÉE 320.000
A visiter même le week-end. Tél. : CATRY VILLECROZE (94) 70-63-38 (H. repas préfér.)

maisons de campagne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

15 km de MONTARGIS
RAVISSANTE MAISON de 1974 avec POUTRES et CHEMINEE, GD SEJOUR avec TERRASSE, cuis., 3 chbres, wc, bains, CHAUFFAGE INTEGRE Gar., terrain boisé 2.200 m². ABSOLUMENT IMPECCABLE PRIX : 305.000 F
Me voir s/place : 6, r. du Prés-des-Regains, Bois de Romaison, CHAILLY-EN-GATINAIS. Tél. (38) 30-16-72.

EN BERRY
Ds région tourist., maison de caract. Gros œuvre excell. état
12 P. HABITAB. DE SUITE
S. de bains, chff. cent., dépend., grenier, cave, cour et verger. TERRAIN ATTENANT 6.700 m²
PRIX 320.000 F
Av. 20 %, solde sur 10 ou 15 a. PROGECO, 12, pl. Saint-Cyran 36000 CHATEAUROUX (15-54) 22-09-31 - 22-30-21.

VALLÉE DU LOIR
2 H. 10 PARIS
Ppté campagne, maison 3 p. cuis., s. d'eau, wc, 2 greniers élec. force, chff. électr. ... bâtim. possib. 3 p., gar. ... jdin + terrain 1.700 m2 ... arbres fruitiers. Px : 155.000 avec 30.000 F comptant.
C.I.O. 8, rue Gambetta LE MANS (72) Tél. : (15) 43-28-79-16

pavillons

ASNIERES RESIDENTIEL SEJOUR, 3 CHBRES, cuis. bs, ch. central, garage, à rénover, 320.000 F. 780-...

l'agenda du Monde

Antiquités

ART NÈGRE
Collection qualité : masques, statuettes, etc. — Tél. : 278-37-28.

Animaux

(RARE) Vends chiot bouledogue anglais, grande origine. Lafarge, 72, av. Bartholomé, Paris 15e, après 18 heures : 533-94-63.

BOULEDOGUE, français, mâle, 3 mois, vacciné : 1.000 francs. Téléphone : 551-95-97.

Artisan

Plomberie, chauffage, électricité, disponible de suite. Téléphone : 906-81-96.

MENUISERIE
Plomberie, maçonnerie, travail soigné, sérieuses références. 84, rue des Martyrs. - 606-97-73.

Cours

Cours d'Eveil pour Jeunes
THEME : CIVILISATION, OU ? VIVRE, POURQUOI ?
Groupe d'études, maxi. 10 pers. IIDC (association non lucrative), 133, rue de l'Université, Paris-7e, 705-62-14. (Plaquette explicative sur demande 20 F.)

ENGLISH SPEAKING CLUB
Cours conversation avec professeurs d'origine. Tél. : 033-01-72.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
Forfait 500 F. Tél. : 757-94-06.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Instruments de musique

A vendre copie de violon Stradivarius 1720, no 7. Prix à débattre Cinéma Korsaal, 76600 Le Havre. — Téléphone : 42-31-79.

PIANOS nfs 6.500, occas. 3.500, queue 7.000. Locat-créd. Dandé, 75, avenue Wagram. WAG. 34-17.

Livres

Part. vend collection complète de la revue « Entreprise », sous reliure (plus de 1 000 numéros). Prix intéressant. Téléphone : 723-43-92. à part. de 20 heures.

Matériel de bureaux

Photocopieur, papier photocopie, duplicateur, dictaphone, mach. à écrire, calcul. - TÉL. : 770-68-58.

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
Sur 70.000 m2 moquette, toutes qualités. - Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

Une nouvelle psychanalyse l'analyse spontanée (maïeutique) M. et Mme Geissmann, 153, rue l'Université, Paris-7e - 705-62-14. (Plaquet. explic. s/dem. 20 F.)

Psychologie

PSYCHOLOGUE - CONSEIL DIPLOMEE
Entretiens individuels de conseil et de soutien psychologique. Téléphone : 589-32-19.

Relations

CLÉO MARIAGES AFFECTIFS garantit par contrat les sélections, la durée 12, rue Grange-Batelière Paris 9e TÉL. 770.29.97

Spécialités régionales (vins)

Vigneron Bourgogne propose : les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Vacances Tourisme Loisirs

VACANCES DE NOEL
A louer camping-car, 4 Places, équipement hiver, tout confort, possibilité sports d'hiver avec emplacem. terrain, ***Morzine. Ecr Sté européenne de loisirs, 54, rue d'Amsterdam - Paris-9e.

1/2 pension de 31 à 37 F par jour confort, 22, rue Echiquier, Paris 10e Téléphone : 770-68-90.

HAUTES-PYRENEES
SKI BAREGES - A LOUER : Studio 4 Personnes, tout confort. S'adresser à Mme Charrier, 22, avenue Foch, 65100 Lourdes. Téléphone : 94-23-03.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

هكذا من الأصل

PRESSE

Un adhérent de la C.G.T. sera-t-il P.D.G. du «Courrier picard»?

De notre correspondant

Amiens. — *« Une campagne tend à se développer depuis quelques jours pour accréditer la thèse d'une mainmise de la C.G.T. sur* le Courrier picard *et dont on ne sait quelle volonté d'en contrôler jusqu'au contenu. »* Ainsi s'est expliqué, lundi 28 novembre, à Amiens, au cours d'une conférence de presse, M. Jean Massé, responsable régional de la Fédération française des travailleurs du livre.

M. Richard Mazaudet ayant, en effet, démissionné de son poste de président-directeur général du journal à compter du 1er décembre, les administrateurs C.G.T.-F.F.T.L. et les représentants syndicaux du journal ont proposé, ainsi que la loi les y autorise, la cooptation comme administrateur de M. Yvan Joly, secrétaire du comité d'entreprise et membre de la C.G.T. M. Joly serait ainsi élu, le 30 novembre, P.-D.G. par le conseil d'administration. Ce sera la première fois depuis 1945 que le *Courrier picard* aura à sa tête un adhérent de la C.G.T. On comprend dans ces conditions que le syndicat tienne à mettre les choses au point vis-à-vis des lecteurs et aussi des banques, car il reste encore 5 à 6 millions de francs à trouver pour installer la rotative offset, qui dort dans ses emballages.

En substance, M. Massé s'est attaché à démontrer que, si la C.G.T. avait décidé de prendre les choses en main, c'est uniquement dans un but de garantir une gestion saine — l'entreprise en a bien besoin — et sans arrière-pensée politique.

● *La cour d'appel de Londres*, dans un jugement rendu mardi 29 novembre, estime que le *Daily Express* doit pouvoir augmenter sensiblement son tirage (3 200 000 exemplaires habituellement) pendant que le *Daily Mirror* est affecté (depuis dix jours) par une grève.

Cette décision est intervenue à la suite du refus des typographes du *Daily Express*, membres du syndicat Sogat, d'augmenter le tirage par solidarité avec les grévistes du *Daily Mirror*, qui tire normalement à 4 millions d'exemplaires.

La cour d'appel a décidé, en effet, que la prise de position des typographes constitue une violation de la loi qui aurait porté atteinte aux *« libertés commerciales ». — (A.F.P.)*

● *La Fédération internationale des rédacteurs* en chef organise, le vendredi 2 décembre à Paris, une rencontre internationale : à 11 heures, messe en l'église Notre-Dame-des-Victoires ; à 15 h. 30, réunion d'études au 5, avenue de l'Opéra (siège du Cercle républicain) ; à 20 heures, dîner au Cercle républicain (prix : 85 F).

★ Tous renseignements à la Fédération internationale des rédacteurs en chef, 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris.

MORT DE M. BENOIT GELOT RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT A ANTENNE 2

On apprend la mort, survenue à Paris le 26 novembre, de Benoît Gelot, journaliste, rédacteur en chef adjoint à Antenne 2.

Né le 8 juillet 1936 à Paris, licencié en droit et diplômé d'études supérieures de droit public, Benoît Gelot était, à vingt ans, en 1956, l'un des fondateurs et le secrétaire de la « Conférence nationale étudiante pour la solution du problème algérien ». Président de l'Association générale des étudiants de Nancy en 1957-1958, responsable au Comité régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) du Centre Etudiant-Entreprise, il entamait en 1963 une carrière de journaliste en entrant à l'Est républicain, *où il se voyait confier la responsabilité des rubriques universitaire et culturelle. En même temps, il produisait et réalisait des émissions pour la radio et la télévision régionales.*

Collaborateur d'Europe 1 en 1970-1971, il rejoignait ensuite la télévision, où il appartenait à la rédaction d'Information première, produisant notamment avec Etienne Mougeotte « L'actualité en question », avant de passer à INF 2, dont il devenait en 1973 rédacteur en chef adjoint. Il contribuait notamment, à partir de 1975, à la réalisation de l'émission d'Antenne 2 « C'est à dire », jusqu'à ce que l'aggravation de son état de santé le contraigne à réduire progressivement son activité professionnelle.

Benoît Gelot laisse dans les milieux de la presse et de la télévision le souvenir d'un journaliste peu soucieux de se mettre en avant, mais probe et consciencieux, et à ceux qui l'ont connu d'un homme fin et cultivé, capable d'un courage tranquille sans ostentation.

LA C.G.T. EXPRIME SON INQUIÉTUDE DEVANT LES PROJETS DE M. HERSANT

La Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. appelle les travailleurs de la profession à un arrêt de vingt-quatre heures le jeudi 1er décembre. Un communiqué déclare notamment :

« Contre la politique d'austérité mise en œuvre par le gouvernement et le patronat, nous exigeons : le droit au travail, l'arrêt des licenciements, un emploi pour chacun, le retour des travaux confectionnés à l'étranger, l'amélioration du pouvoir d'achat... »

Dans un tract — en forme de journal tabloïd — édité par ailleurs par « les travailleurs des quotidiens et de la presse parisienne », la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T. affirme que *« Hersant veut priver d'emploi 75 % de son personnel »*, soit six cent quatre-vingt-douze ouvriers.

Le syndicat y expose largement les raisons de son inquiétude, qui place, dit le titre, « Hersant sur les traces d'Amaury » :

« Robert Hersant, propriétaire du plus important groupe de presse français et récent acquéreur du Figaro *et de* France-Soir, *vient d'annoncer un plan de restructuration des imprimeries des deux titres, supprimant les trois quarts du personnel. (...)*

» Il prévoit la fermeture des deux imprimeries parisiennes, l'éclatement des services administratifs et le regroupement dans une imprimerie offset embryonnaire des seuls tirages parisiens du Figaro *et de* France-Soir. »

Le projet d'imprimerie dont il est question se situerait à La Plaine-Saint-Denis, dans la banlieue proche de Paris, où *le Figaro* et *France-Soir* ont acquis un terrain en commun, en juin 1974.

D'autre part, à l'issue d'un entretien avec M. Robert Hersant, mardi 29 novembre, le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. et les délégués du personnel C.G.T. de la Sirlo (où s'imprime *le Figaro*) déclaraient que, à l'unanimité, *« les ouvriers et cadres de toutes les catégories techniques se sont prononcés contre toute modification de la production, aucune réponse positive n'ayant été donnée par M. Hersant ».*

L'entrevue des syndicats avec M. Hersant portait sur les conséquences de la modernisation, sur l'emploi et sur l'éventuelle publication d'un *Figaro-Dimanche*.

Le Monde

économie

LES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES

• Les mesures sociales

Le SMIC porté à 10 francs

Le conseil des ministres devait arrêter, ce mercredi 30 novembre, une série de mesures sociales en faveur des personnes âgées, des fonctionnaires et des salariés payés au SMIC, qui entreront en application le 1er décembre.

● *Les allocations minimales* qui sont versées à environ deux millions de personnes âgées doivent être majorées de 10 % par rapport à juillet 1977, leur montant passant de 10 000 francs par an (27,40 francs par jour) à 11 000 francs (30,16 francs par jour). Depuis le début de l'année, l'augmentation se révèle particulièrement importante : + 22,2 %, soit un rythme d'accroissement presque deux fois plus rapide que celui observé en 1976 (+ 11,8 %). Cet effort très net en faveur des personnes âgées les plus défavorisées avait été annoncé par le premier ministre en avril dernier, lors de la présentation de son deuxième plan : le gouvernement avait alors décidé de proter le minimum vieillesse à 10 000 francs par an dès juillet 1977 alors que cet objectif était fixé par la fin de cette année et M. Barre avait précisé que le chiffre de 11 000 F serait atteint dès ce 1er décembre. En quatre ans, le minimum vieillesse aura plus que doublé (5 200 F au 1er janvier 1974 ; 11 000 F le 1 décembre), soit une augmentation en pouvoir d'achat de 30,7 u (7 u environ par an). Encore faut-il se rappeler qu'après de scoups de pouce significatifs en 1974 et 1976, le minimum vieillesse avait augmenté, en pouvoir d'achat de 1,7 %, alors que pour la même période, le pouvoir d'achat des smicards avait progressé de 4,2 %.

Le conseil des ministres devait, d'autre part, adopter deux mesures facilitant le versement du minimum vieillesse : liquidation plus rapide de ce minimum dès la cessation d'activité, alors qu'actuellement l'allocation supplémentaire est souvent versée avec plusieurs mois de retard par rapport à l'allocation de base ; suppression du recouvrement de cette dernière allocation auprès des descendants en cas de succession et augmentation de 100 000 à 150 000 francs de la limite au-delà de laquelle l'allocation supplémentaire peut être récupérée en cas de succession.

● *Les traitements des personnels civils et militaires de l'État* doivent être revalorisés le 1er décembre par décision du gouvernement, en l'absence d'accord intervenu cette année entre le secrétariat d'État à la fonction publique et les sept fédérations de fonctionnaires. Cette augmentation sera de 2,4 % ou de 2,5 %. Au total, les fonctionnaires ont vu, au 1er septembre, leurs rémunérations accrues de ,6 % par rapport au 1er janvier. Si l'on retient pour le 1er décembre d'hypothèse la plus favorable (+ 2,5 %), on constate que cette augmentation est supérieure d'environ 0,2 % à la hausse des prix enregistrée fin novembre (1), mais qu'elle reste inférieure de 0,4 % à la prévision la moins pessimiste faite actuellement par le premier ministre et relative à la hausse annuelle des prix pour 1977 (+ 9,5 %). Un nouvel ajustement devrait dès lors intervenir en janvier au titre de 1977.

● *Le S.M.I.C., salaire minimum de croissance*, devrait être porté à 10,05 francs de l'heure (environ 1 740 francs par mois pour 40 heures de travail hebdomadaire). A la hausse des prix de 1,7 % intervenue depuis la fin août, indice de référence pour la dernière augmentation du SMIC intervenu le 1er octobre, s'ajouterait une augmentation exceptionnelle du pouvoir d'achat promis par le gouvernement. Entre le 1er octobre 1976 (8,76 francs) et le 1er octobre 1977 (9,79 francs), la hausse du SMIC avait été de 11,8 %, soit une augmentation du pouvoir d'achat de 2,1 %. Si le SMIC était fixé à 10,05 francs, l'augmentation par rapport au 1er décembre de 1976 serait de 12,4 % en valeur nominale et de 2,6 % en pouvoir d'achat (sur l'hypothèse d'une hausse des prix de 9,5 % dans le même temps).

● *Le taux de salaire horaire ouvrier* a augmenté de 3,1 % au cours du troisième trimestre 1977 s'inscrivant à l'indice à 200,7 (base 100, le 1er janvier 1973). Cette hausse, un peu plus forte qu'on ne le prévoyait, est néanmoins inférieure à celle du troisième trimestre de l'an dernier (3,4 %). Elle laisse un gain de pouvoir d'achat horaire de l'ordre de 0,8 % sur le trimestre. En un an (c'est-à-dire par rapport au 1er octobre 1976), la hausse nominale des salaires horaires des ouvriers a été de 11,7 % (2 % du pouvoir d'achat); depuis le 1er janvier, l'augmentation est de 8,9 % (1,4 % du pouvoir d'achat). Le ralentissement de la progression des salaires depuis le début de l'année est donc très net puisqu'au cours des trois premiers trimestres de l'an dernier, la hausse avait atteint 12,2 %.

(1) Le calcul est assez simple à faire : la hausse des prix a été de 0,9 % en septembre et de 0,8 % en octobre, soit 1,7 %. Il faut retrancher, pour ce qui concerne les fonctionnaires, augmentés de 2,6 % au 1er septembre, 0,1 % de « trop perçu » par rapport à l'indice évalué du mois d'août. Reste 1,6 %. Reste maintenant à évaluer l'indice des prix de novembre. Le chiffre retenu aujourd'hui par le gouvernement est de 0,6 % ou 0,7 %. Soit 1,6 % + 0,6 % ou 0,7 % = 2,2 % ou 2,3 %. Si le traitement des fonctionnaires est augmenté de 2,5 %, cela fait donc 0,2 % ou 0,3 % au plus.

● *Les métallurgistes C.G.C. condamnent M. Barre.* — *« Le plan Barre est non seulement un échec, mais il met en péril toute l'économie française »*, a déclaré devant la presse M. Paul Marchelli, président de la métallurgie C.G.C. *« Je suis un adversaire de M. Barre, car si nous le laissons faire il va nous conduire à la catastrophe. » L'échec des divers plans de redressement est dû à l'insuffisance des investissements, et les cadres métallurgistes C.G.C. vont lancer une campagne en faveur du desserrement de l'étreinte fiscale pour les entreprises et de l'étreinte bancaire pour les P.M.E. »*

LA SOCIÉTÉ VOYER CONNAIT A NOUVEAU DE GRAVES DIFFICULTÉS

La société Voyer, de Tours, spécialisée dans les charpentes métalliques et les ponts roulants, qui avait été remise à flot au début de l'année après avoir traversé une crise aiguë, connaît de nouveau de graves difficultés. Elle a déposé son bilan le 28 novembre 1977 et a bénéficié du régime de l'administration judiciaire, avec nomination d'un syndic, M. Ferrari. Une société d'exploitation a été constituée pour continuer l'exploitation des usines avec le concours de l'ancien actionnaire à 49 %, le groupe britannique Norcros qui deviendrait majoritaire à 60 %.

Le nouveau plan de redressement qui a été présenté le 29 novembre au comité central d'entreprises prévoit le licenciement de 40 % du personnel, soit 478 personnes sur un total de 1 173. Sur quatre usines, les deux plus petites, celle d'Aix (62 salariés) et celle d'Hagondange (146 salariés) seront vraisemblablement fermées, la plus importante, celle de Tours, devant subir une importante réduction d'activité.

Les espoirs qui avaient été placés au début de l'année dans un regonflement du carnet de commandes ont été déçus. Si les activités *« menuiserie métallique »* et *« engins de levage - ponts roulants »* se sont développées de façon satisfaisante avec la prise de marchés importants, les divisions *« charpente métallique »* et *« entreprise générale »* ont, en revanche, été victimes de la conjoncture catastrophique qui sévit dans la construction à usage industriel. Le chiffre d'affaires ne dépassera guère 200 millions de francs en 1977 au lieu des 320 millions de francs prévus il y a un an, et la perte d'exploitation sera probablement supérieure à 25 millions de francs. Les nouvelles mesures qui ont été adoptées devraient permettre à la nouvelle société d'exploitation de retrouver, en principe, un équilibre à la fin de l'année 1978.

AUTOMOBILE

● *Peugeot vient de présenter sa gamme complète de véhicules utilitaires 1978*, qui comprend plusieurs nouveautés : le 104-ZA, dernier-né de la gamme, dérivé du coupé ZL. Trois portes, deux places, entièrement vitré, utilisant l'essence ordinaire dans son moteur de 954 cm3. Il offre 930 dm3 de volume utile et une charge utile de 325 kg. Il bénéficie de la T.V.A. à 17,6 % (récupérable) et n'est pas soumis à la taxe sur les véhicules de société.

De nouveaux moteurs plus puissants : 2 112 cm3, 57 ch DIN sur les versions J7-1400 ; 2 304 cm3 ; 68, 5 ch DIN sur les J7-1800 ; une nouvelle version de plateau-cabine type chantier.

Tous les types d'utilitaires Peugeot sont équipés de ceintures de sécurité à enrouleurs.

• Les économies d'énergie

La nouvelle taxe frappera cinq mille entreprises

M. Monory doit présenter au conseil des ministres du 30 novembre une communication sur les économies d'énergie. Il rappellera à cette occasion les mesures prises pour maintenir la facture pétrolière dans la limite de 58 milliards de francs en 1978 et confirmera la création d'une taxe parafiscale de l'ordre de 2 % sur les consommations d'énergie pour inciter cinq mille entreprises à investir dans les économies d'énergie. Le gouvernement doit en outre adopter un projet de loi sur la récupération de chaleur.

Devant les difficultés que connaît le programme nucléaire, les pouvoirs publics redécouvrent que les estimations d'économies d'énergie pour 1985 représentent 45 millions de tonnes d'équivalent pétrole (TEP), soit approximativement le montant à cette époque de la production d'électricité d'origine nucléaire. Quelle différence de moyens financiers pourtant !

Si des économies non négligeables ont pu être réalisées en 1975 et 1976 (12 et 13 millions de TEP), il n'y aura pas de progrès en 1977 : aucune mesure nouvelle n'est entrée en vigueur et les investissements destinés à économiser l'énergie ont été fort insuffisants. Alors que l'objectif de 45 millions de TEP d'économies en 1985 est fondé sur la réalisation de 5 milliards de francs d'investissements par an, dont 2 dans l'industrie, moins de 2 milliards auront été investis cette année (moins de 1 milliard dans l'industrie).

Le conseil des ministres va donc se pencher sur les économies d'énergie possibles et sur les incitations indispensables pour y parvenir.

La limite de la facture pétrolière a déjà été fixée à 58 milliards de francs en 1978. En 1977, elle n'aura été que de 53,5 milliards de francs (alors que l'objectif était de 55 milliards). Mais il a fallu pour cela une conjonction d'éléments favorables : l'hiver dernier a été doux ; l'hydraulicité a été l'une des meilleures du siècle, ce qui a réduit la consommation de fuel de l'E.D.F. de près de 4 millions de tonnes (environ 2 milliards de francs) ; la hausse du prix du pétrole a été modérée et le dollar — devise des transactions pétrolières — est resté stable ; le plan Barre, en limitant les revenus des particuliers, a eu un effet certain sur la consommation de carburant, qui a diminué de 0,5 % pour les dix premiers mois de l'année. De surcroît, la conjoncture économique est demeurée maussade.

C'est dire les aléas de toute prévision. Pour tenir l'objectif des 58 milliards, le gouvernement se contentera ce mercredi de recommander à E.D.F. de ne pas dépasser une consommation de fuel de 11 millions de tonnes et de rappeler que la consommation de fuel-oil domestique est fixée à 30,2 millions de tonnes pour la campagne de chauffe. Cela sera-t-il possible et suffisant ?

En matière de chauffage, le gouvernement doit aussi adopter un projet de loi sur la récupération de chaleur (eau chaude des centrales nucléaires). Il y aura bientôt trois ans que le président de la République a demandé une étude sur ce sujet.

Mais surtout, le conseil des ministres doit entériner un dispositif d'incitations à investir dans les économies d'énergie. Calculée en dixièmes de centimes par thermie taxable, cette mesure équivaut en fait à prélever une taxe de 2 % sur les dépenses d'énergie des cinq mille plus gros consommateurs. Y seront assujetties toutes les entreprises qui utilisent plus de 1 500 tonnes d'équivalent pétrole par an (avec des clauses complexes d'exclusions qui englobent les industries consommant moins de 500 TEP par forme d'énergie et celles pour lesquelles l'énergie est une matière première). Ces sociétés pourront cependant se libérer de cette taxe si elles investissent dans les économies.

Les autres modalités d'intervention de l'Agence pour les économies d'énergie (aides, bonifications d'intérêt de prêts, dispositions fiscales) sont reconduites. L'on espère ainsi parvenir à un montant d'investissements dans l'industrie de l'ordre de 1,5 à 2 milliards de francs en 1978. Et il est d'ores et déjà admis que l'Agence pourra bénéficier de crédits d'aide dans le courant de l'année, en fonction des investissements des industriels.

Enfin le gouvernement étudiera les contrats d'économie dans les transports (S.N.C.F. et R.A.T.P.) et prendra des décisions en matière de sécurité des approvisionnements (stocks de charbon et d'uranium).

La coopérative ouvrière de Lip a été mise en place

De notre correspondant

Besançon. — Quatre cent huit ouvriers de Lip ont fait enregistrer, le 29 novembre, par un notaire, leur adhésion aux statuts de la Société coopérative ouvrière de production qu'ils ont décidé de créer. Dans les jours à venir, d'autres adhésions seront recueillies qui pourraient porter l'effectif des nouveaux coopérateurs à environ quatre cent cinquante. Si les statuts adoptés reprennent pratiquement le schéma type de SCOOP, les Lip y ont ajouté quelques dispositions nouvelles qui renforcent le pouvoir de contrôle du personnel. Ainsi l'assemblée générale désignera un collectif de vingt membres auprès du conseil de surveillance et l'information au personnel sera diffusée plus largement que ne le prévoient les statuts-types.

Le capital social initial de la coopérative est fixé à 1 million de francs, dont un quart doit être libéré sans délai. La mise en place effective de cette nouvelle structure juridique interviendra progressivement. Elle reste dépendante des marchés commerciaux et industriels, qui seront confiés à la coopérative dénommée Les industries de Palente (LIP). L'avenir de la coopérative dépend aussi de l'attitude du syndic de Lip S.A., qui n'a pas encore souscrit à la demande de rachat des terrains et bâtiments formulée par la ville de Besançon avec la participation du conseil régional de Franche-Comté.

Me Jacquot, en effet, estime que son accord est subordonné, d'une part, à l'issue de l'appel interjeté par le personnel et la C.F.D.T. contre le jugement de liquidation de Lip S.A., et, d'autre part, à l'avis des créanciers qu'il représente et du tribunal de commerce de Besançon. En dehors du problème des terrains et bâtiments, il restera à négocier le rachat du stock de montres et à trouver une formule pour légaliser l'utilisation des machines.

Ainsi, les coopérateurs de Palente, bien que s'étant astreints à effectuer au moins cinq heures de présence quotidienne active dans l'usine (dont environ une heure d'assemblée générale), se considèrent toujours comme chômeurs et viennent, non sans peine d'ailleurs, d'obtenir de l'ASSEDIC Doubs-Jura la prolongation collective de leur indemnité à 35 % jusqu'au 31 décembre. — C. F.

A Toulouse

UN CONFLIT SOCIAL ENTRE MILITANTS COMMUNISTES DANS UNE POLYCLINIQUE

(De notre correspond. régional.)

Toulouse. — C'est un différend peu banal qui oppose trois employées d'une clinique toulousaine à leur direction. En effet, les trois salariées sont membres du parti communiste, les dirigeants de la clinique également. Mmes Marivi Ferreny, préparatrice en pharmacie ; Ariella Gomez, employé administrative, et Michèle Rommens, laborantine, ont été sanctionnées il y a un an, puis licenciées, par la direction de la polyclinique Joseph-Ducuing. La plupart des membres du conseil d'administration sont adhérents du P.C. Sur cent soixante-douze salariés de la polyclinique, cent soixante-huit ont signé une motion de confiance à leur direction. Mais la fédération de la santé publique C.G.T. a déclaré à propos de ce conflit : *« Toutes nos organisations, tous nos militants mènent une lutte acharnée pour défendre le droit au travail.*

De son côté, le secrétaire du comité de Toulouse du P.C. a précisé : *« Depuis plus d'un an des employées de la polyclinique Joseph-Ducuing sont privées de leur travail. Malgré les démarches des responsables et des élus du P.C. auprès du directeur, ces travailleuses n'ont pas retrouvé leur emploi alors que des postes viennent d'être créés dans le même établissement et que trente emplois supplémentaires sont programmés. Nous demandons avec la C.G.T. que ces employées soient rétablies dans leurs droits au travail... Le fait que le directeur de la polyclinique, M. Jean Boulet, soit membre du P.C. ne saurait modifier notre attitude... »*

Cette affaire viendra le 16 décembre devant le tribunal civil de Toulouse. — L. P.

• Les revenus agricoles

La dévaluation du « franc vert » pourrait être modérée

L'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) tient, mercredi 30 novembre et jeudi 1er décembre, sa session d'automne, au cours de laquelle seront examinés les dossiers de l'Europe verte, des calamités agricoles, de la protection sociale agricole et des industries agro-alimentaires. Jeudi, en fin de matinée, les dirigeants des quatre principales organisations paysannes doivent rencontrer M. Raymond Barre à l'hôtel Matignon pour faire le point sur les revenus paysans. Les professionnels demanderont notamment au premier ministre une dévaluation du « franc vert » et une augmentation de la dotation publique au Fonds national des calamités agricoles. A la veille de cette réunion, on attendait que soit décidé un ajustement modéré de la parité de la devise verte au début de 1978.

M. Raymond Barre n'a sans doute pas eu de scrupule à repousser in extremis de mardi à jeudi son rendez-vous avec les représentants de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.), de la Confédération des organismes mutualistes (C.N.M.C.C.A.), des chambres d'agriculture (APCA) et des jeunes agriculteurs (C.N.J.A.). Pourquoi y aurait-il en effet urgence à débattre du revenu paysan ? La commission des comptes de l'agriculture a estimé que le pouvoir d'achat des exploitants devrait augmenter de 3,1 % cette année, et ce taux sera vraisemblablement révisé en hausse ultérieurement. Les pouvoirs publics peuvent ainsi avoir bonne conscience, après les résultats médiocres des trois dernières années.

Du coup, les organisations proposition de force. Aussi ont-elles multiplié ces derniers jours les démonstrations pour prouver que la paysannerie française connaît un sort plus défavorable que celui des autres catégories sociales (*le Monde* du 26 novembre), afin de « faire passer » leurs revendications sur la dévaluation du « franc vert » et l'augmentation de la dotation publique au Fonds national des calamités agricoles.

Finalement, le rendez-vous de Matignon risque de tourner au maquignonnage dans une ambiance où les calculs politiques et électoraux l'emporteront sur la rationalité économique. Pourtant deux choix en dépendent qui seront déterminants pour l'agriculture française.

● Les aides directes.

Plus que les caprices du ciel, l'accroissement du prix des produits nécessaires à l'agriculture — engrais, carburants, antiparasites, etc., appelés consommation intermédiaire — sont la cause depuis 1974 des mauvais résultats de l'agriculture. Jusqu'en 1973, le prix des matériels et des services utilisés par les paysans a progressé sensiblement au même rythme que le prix des produits agricoles. Depuis lors, l'écart n'a cessé de se creuser, si bien que de 1970 à 1976, la valeur des livraisons de l'agriculture a augmenté de 86 % (12 % en volume et 66 % en prix), tandis que celle des consommations intermédiaires a fait un bon de 147,7 % (38,5 % en volume et 78 % en prix). Pour enrayer la dégradation de la part des revenus, les pouvoirs publics ont versé des subventions aux producteurs, essentiellement aux éleveurs : 3 534 millions en 1974, 4 072 en 1975, 4 150 en 1976. L'effort a été d'importance puisque ces aides ont représenté en moyenne 7,3 % du revenu agricole, contre 1,5 % pour la période 1970-1973. Globalement elles ont permis de stabiliser le revenu paysan dès 1975, après la forte baisse de 1974. Cette année, la progression du pouvoir d'achat est due au versement de quelque 4 540 millions de francs de subventions, dont 2 700 millions de francs au titre des aides « sécheresse » décidées en 1976. Par principe, toutes les organisations agricoles sont opposées à de telles subventions.

Pourtant, en étant distribuées de façon sélective sur des critères de revenu et de taille de l'exploitation, elles ont contribué à améliorer la situation des plus défavorisés. Au moment où l'on s'interroge gravement sur les moyens de freiner un exode rural qui atteindrait désormais une cadence supérieure à 3 % par an, existe-t-il un moyen plus simple d'assurer un revenu décent aux petits producteurs en revenant ainsi à la terre ? Le « quantum » que les paysans travailleurs ont proposé pour garantir un prix élevé à une fraction minimale des produits livrés serait beaucoup plus complexe à mettre en place. Les prix uniques élevés communément prônés par les professionnels reviennent surtout à améliorer les revenus des plus « gros » sans permettre aux plus « petits » d'être rentables. L'écart des revenus paysans est de 1 à 33 (de 1 à 50, selon certains calculs) selon les régions et les types de production. Si ces inégalités ne sont pas ramenées à un niveau moins choquant, les petites exploitations seront englouties par des complexes agro-industriels. Ce serait une orientation politique agricole un choix qui, contrairement à une opinion courante, pourrait se justifier au plan économique.

Mais, outre qu'un tel infléchissement serait en contradiction avec les discours officiels constants, ne serait-il pas un mauvais choix de société ?

● Le « franc vert ».

« Ni les agriculteurs ni les industriels ne sauraient plus longtemps être soumis, dans l'exercice de leur activité, à une double monnaie : une « monnaie verte » surévaluée pour la taxation de leurs prix de vente, une monnaie courante dépréciée pour leurs coûts de production », écrivait récemment M. Georges Garinois président des planteurs de betteraves (C.G.B.).

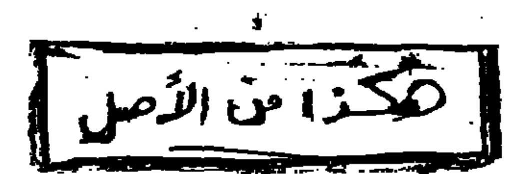
C'est que depuis 1971 la parité du franc et de l'unité de compte européenne n'ont pas été ajustées au fur et à mesure de la dépréciation de la devise nationale. L'écart aujourd'hui est proche de 19 %. Une étude récente du ministère des finances a montré que les « *montants compensatoires* » mis en place dans le cadre européen ont « *éclusé* » correctement les différences de change qui auraient pu perturber le commerce extérieur. En revanche, la dépréciation du francs a joué contre les agriculteurs français. Par exemple, lorsqu'un exploitant ouest-allemand achète un tracteur américain, il lui faut vendre en contrepartie 476 quintaux de blé ou 30 quintaux de viande de bœuf ou encore 390 hectolitres de lait. En France, le même tracteur vaut 850 quintaux de blé, 51 quintaux de bœuf, ou encore 693 hectolitres de lait. Ainsi la compétitivité de l'agriculture française s'est dégradée par rapport à celle de ses partenaires de la Communauté.

Au cours des dix dernières années, l'Allemagne de l'Ouest a augmenté sa production sans accroître le volume des consommations intermédiaires. Les Pays-Bas ont accru leurs productions agricoles de 23,2 % avec une augmentation des consommations intermédiaires de 22,9 %. En revanche, la France n'a accru sa production que de 10 % alors qu'elle a consommé 25,2 % de produits supplémentaires. *« Nous risquons d'aboutir à terme à une asphyxie progressive de l'agriculture française »*, estiment les jeunes agriculteurs (C.N.J.A.). Des études conduites au ministère des finances corroborent cette analyse. L'idée s'est fait jour dès lors de dévaluer le « franc vert » en quelques paliers (trois par exemple) pour l'ajuster à la parité courante de la devise nationale. Soutenue à grands renforts de communiqués et de correspondances, cette idée paraissait avoir séduit les pouvoirs publics ; au point de paraître acquise pour ce rendez-vous du 1er décembre à Matignon. Cependant depuis quelques jours le bel optimisme des états-majors paysans s'est dissipé. A l'hôtel Matignon, les commentaires se sont faits laconiques. Pourquoi un tel revirement ?

Une dévaluation forte du franc vert n'aurait d'impact que si la hausse des prix agricoles européens était quasiment nulle et si les pays à monnaie forte acceptaient de réévaluer leurs propres devises vertes. Or l'Allemagne, qui est concernée au premier chef, n'a pas caché son hostilité à une telle démarche qui reviendrait à faire baisser ses prix agricoles et à perdre ses gains de productivité. Finalement, on s'attendait que M. Barre « lâche » jeudi une dévaluation modérée de la devise verte.

La rapide rencontre de jeudi aura donc une portée beaucoup plus grande qu'il n'y paraît pour l'avenir de l'agriculture française. Au plan national, il s'agit de savoir comment la petite paysannerie sera aidée. Au plan international, il s'agit de savoir dans quelle mesure le gouvernement sacrifiera la compétitivité de l'agriculture aux bonnes relations avec la République fédérale. Si l'on veut atteindre l'objectif fixé par M. Giscard d'Estaing d'un solde positif des charges agro-alimentaires de 20 milliards de francs en 1920. Un choix paraît d'autant plus nécessaire que pour la première fois depuis 1970 la France va connaître cette année un déficit agro-alimentaire de quelque 6 milliards de francs.

ALAIN GIRAUDO.



ALES

Les revenus agrico[les]

La dévaluation du « franc vert » pourrait être modérée

Du cœur au ventre

(Suite de la première page.)

Peut-être M. Raymond Barre -t-il besoin d'un peu plus de mps, finalement, pour faire lore les fruits de sa politique nti-inflationniste, peut-être eût- été pire sans son « plan », ujours est-il que ses espoirs · *et les nôtres* — ont été déçus. n'était pas prévu au programme ie l'indice des prix se promène- ait encore dans les zones de 0,9 % de 0,8 % par mois, en septem- e et octobre. Que ces fameux dices n'obéissent pas au « *coup trompette* », on en est bien rsuadé, mais l'assurance pro- ssorale du premier ministre ait fini par impressionner ceux i n'ont de contact avec l'éco- mie qu'à travers les écrans de *télévision*. Plus dure est la ute.

L'inquiétude ne se lit pas seu- ment sur le cadran des prix. La nsibilité populaire est encore us vive sur le chapitre de mploi. La montée du chômage st ralentie en octobre, c'est ai. Mais les demandeurs emploi (1 100 000) qui restent s'en sont pas aperçus. ême s'il ne faut pas confondre chômeur » et « demandeur emploi », parce que celui qui nscrit à l'A.N.P.E. veut parfois néficier d'un droit (sécurité ciale), mais n'est pas candidat un emploi (malade, inapte, per- nne âgée, « marginal », etc.). ême si certains demandeurs ne trouvent être qu'« en transit », ant quitté volontairement un job » pour en trouver un autre lus conforme à leurs vœux, il en reste pas moins que des ntaines de milliers de vrais ômeurs, vraies victimes, dont ès de la moitié de jeunes, ne uvent que se rebeller contre ie société qui ne peut les ployer.

Lorsque l'industrie française se nt menacée à la fois par la ncurrence du tiers-monde (tex- e, cuir, sidérurgie, construction vale) et celle des Etats-Unis du Japon (électronique, roule- nts à billes, photo, moto- les, etc.), c'est une faible nsolation de se dire qu'il en partout ainsi en Europe. rope qui au reste n'en tire ère la leçon pour rassembler *forces*.

es excédents de notre com- rce extérieur, pour le deuxième is consécutif en octobre, vont s doute permettre de donner peu plus d'air à notre poli- ue conjoncturelle. Mais ces portants indices d'une meilleure té économique ne sont pas çus aussi favorablement par pinion que ceux du ralentis- nent de l'inflation ou du chô- ge.

De même faudra-t-il encore de nbreux rapports du Centre tudes des coûts et revenus RC) pour faire sentir au public l'ampleur des inégalités entre revenus. Le dernier document (*le Monde* du 23 novembre) note une tendance au rétrécissement de l'éventail, mais il prouve aussi que les bas salaires n'ont pas encore rattrapé — malgré les coups de pouce du gouvernement — le retard pris entre 1955 et 1967 et que, en France, un salarié sur trois gagnait encore, l'an dernier, moins de 2 000 F par mois. Si ce n'est pas cela l'« austérité », où est-elle ? Et ne parlons pas des zones laissées volontairement dans l'ombre de l'écart des patrimoines, que le gouvernement protège grâce à une véritable « politique de classe » (2) comme le rappelait Robert Lattès dans son livre *la Fortune des Français* (3), citant Roger Martin du Gard : « *N'a-t-on pas tendance, de nos jours, à oublier qu'un homme de bien est fatalement aussi, ou presque fatalement, un homme qui a du bien.* »

Une leçon aux partis

La grève générale du 1er décembre paraît s'inscrire dans le prolongement de celles du 7 octobre 1974 et du 24 mai dernier « contre le plan Barre ». En fait, elle aura un caractère différent : grève nationale, oui, mais décentralisée. Le mot d'ordre ne vient plus seulement du sommet. Les confédérations demandent à leurs organisations « *d'assurer la mobilisation des travailleurs afin de permettre que cette décision se traduise par des appels unitaires à la grève de vingt-quatre heures* ». Stratégie qui se révélera sans doute meilleure que l'autre, car le test de la grève des postiers du 16 novembre n'a pas été très encourageant pour les syndicats, le mouvement ayant été peu suivi. Il en ira sans doute différemment le 1er décembre, les coupures de courant contraignant, au reste, les entreprises à arrêter le travail.

La grève du 1er décembre ne rendra pas le même « son » que les grèves « nationales » qui l'ont précédée, du fait aussi de la rupture de l'union de la gauche. La démonstration que l'unité peut se faire à la base entre la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. pour déclencher une action est une leçon donnée aux partis politiques incapables de s'entendre à moins de quatre mois des élections législatives, après avoir laissé un grand sillage d'espoir dans le pays du « mouvement ». Plus encore que « *non à l'austérité* », c'est « *non à la morosité* » que signifie la grève du 1er décembre.

« *Le Front populaire, c'était la fête* », disait récemment Claude Jamet lors d'une récente émission d'« Apostrophes ». L'union de la gauche, du temps où elle était encore florissante, n'avait jamais très bien su déclencher cette allégresse de ses participants, de ceux pourtant qui y croyaient de toute leur âme, peut-être parce que déjà des escarmouches subtilement interprétées par les analystes brisaient l'élan populaire. Aujourd'hui la base est triste. Elle ne sait pas plus que d'autres si « les jeux sont faits », qui reconduiraient la majorité actuelle, mais elle sent que les fêlures comme celles d'aujourd'hui ne pourront pas ne pas laisser de traces, même si la gauche finalement l'emporte aux élections.

Une journée comme celle du 1er décembre a la vertu d'organiser le « coude à coude » des travailleurs, de leur redonner du cœur au ventre, de faire à nouveau passer un courant de fraternité dans un monde qui en manque tant. Jugée sur sa seule efficacité, cette action est sans doute dérisoire. Elle n'est pas de nature à faire dévier la « ligne Barre » d'un millimètre. Elle sera de peu d'influence sur les dirigeants des partis de gauche qui n'ont pas la même conception du « pouvoir ». Du moins, rappellera-t-elle à ceux qui tiennent les leviers de commande au gouvernement ou dans les appareils de l'opposition qu'ils se coupent de plus en plus du peuple en élaborant leurs stratégies politiques dans les cénacles de technocrates.

PIERRE DROUIN.

(2) Lire l'article de Pierre Uri dans *le Monde* du 25 novembre.

(3) Éditions J.-C. Lattès, 280 pages, 40 F.

SOCIAL

LA GRÈVE DU 1er DÉCEMBRE

M. Barre dénonce des syndicats qui politisent les problèmes

La grève nationale du 1er décembre est organisée *« par des centrales qui ont toujours cherché à politiser les problèmes »*, a déclaré le premier ministre au *Journal quotidien Rhône-Alpes*, du 30 novembre. M. Barre constate cependant que la France, *« cette année, aura été très calme sur le plan social. (...) Les Français ont compris quel était l'enjeu du redressement économique et financier »*.

● *M. Yvon Chotard*, vice-président du C.N.P.F., a déclaré, le 29 novembre à France-Inter, que *« la grève annoncée pour le 1er décembre ne peut qu'aggraver les difficultés économiques. Ce n'est pas là un moyen de réduire le chômage »*. Il a ajouté que les grévistes de l'E.G.F. prendraient *« une grande responsabilité »* s'ils confirmaient les mots d'ordre entraînant des coupures de courant sur plusieurs jours, à partir du 1er décembre.

La Voix des entreprises, bulletin d'informations téléphonées du C.N.P.F. (720-26-73), donnera, à 7 heures, à 13 heures et à 18 heures, le point de vue et le bilan patronal sur la grève.

De son côté, l'UNICER (Union des chefs et responsables d'entreprise) appelle, comme le C.N.P.F., ses adhérents et sympathisants *« à maintenir leurs établissements ouverts »* le 1er décembre.

C'est avec la grève du 1er décembre que se mesurera la mobilisation des travailleurs, a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., au quotidien Rhône-Alpes *le Point du jour*, qui l'interviewait en même temps que M. Albert Mercier, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T. *« Chacun doit être bien conscient que le gouvernement comme le patronat y seront très attentifs. Quoi qu'ils en disent (...), ils ne peuvent ignorer totalement un mécontentement de masse exprimé avec suffisamment de force. »*

M. Mercier a ajouté que *« des centaines de milliers de travailleurs n'ont aucune assurance quant à l'avenir de leur entreprise. C'est une première réalité. La deuxième, c'est que la division de la gauche ajoute aux incertitudes »*.

● *La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., présidée par M. Lagarde)*, « sans vouloir porter un jugement sur les motivations de la grève du 1er décembre, constate que la scolarité des élèves sera perturbée. La P.E.E.P. demande que tous les établissements scolaires assurent l'accueil des élèves et que les écoles, collèges et lycées restant ouverts, les enseignants qui le désirent, puissent y assurer leur classe. »



(Dessin de KONK.)

Deux trains sur cinq circuleront en banlieue parisienne

En raison de la grève du 1er décembre perturbé. Deux trains sur cinq circuleront en banlieue parisienne.

Voici les prévisions de la direction de la S.N.C.F. pour la soirée de mercredi et la journée de jeudi :

Mercredi 30 décembre

GRANDES LIGNES

PARIS-EST, PARIS-NORD ET PARIS-MONTPARNASSE. — Service normal.

PARIS-SAINT-LAZARE. — Service normal jusqu'à 20 h. Après 20 h., aucun train n'est prévu.

PARIS-AUSTERLITZ. — Service normal jusqu'à 20 h. Ensuite, sont prévus les trains suivants : 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 52, Toulouse (correspondances vers Aurillac, Capdenac, Narbonne et Avignon) ; 0 h. 8, Irun (correspondances vers La Rochelle et Tarbes).

PARIS-LYON. — Service normal jusqu'à 20 h. à l'exception des trains Palatino, Simplon-Express et Train bleu, qui sont supprimés. Ensuite, sont prévus les trains suivants : 21 h. 46, Vintimille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève-Evian ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

Jeudi 1er décembre

GRANDES LIGNES

Les trains suivants sont prévus :

PARIS-EST. — 7 h. 6, Longwy, Luxembourg ; 9 h. 15, Forbach, Francfort ; 8 h. 35, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg; 17 h. 18, Forbach, Francfort ; 18 h. 46, Strasbourg ; 18 h. 52, Longwy, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 54, Zouffigen, Luxembourg ; 18 h. 57, Bâle ; 19 h. 53, Culmont-Chalindrey ; 21 h. 32, Charleville-Mézières ; 22 h. 40, Arlberg-Express ; 23 h., Forbach, Francfort ; 23 h. 10, Mulhouse ; 23 h. 15, Orient-Express ; 0 h. 10, Strasbourg, Innsbruck.

PARIS-NORD. — 7 h. 4, Saint-Quentin ; 7 h. 13, Hirson ; 7 h. 23, Amsterdam (Ile-de-France) ; 7 h. 26, Dunkerque ; 7 h. 30, Tourcoing ; 7 h. 33, Hambourg (Parsifal) ; 7 h. 50, Amsterdam ; 8 h. 8, Tourcoing ; 8 h. 10, Calais-Maritime ; 8 h. 20, Varsovie ; 9 h. 45, Lille ; 11 h. 40, Bruxelles (Brabant) ; 12 h. 30, Calais-Maritime (la Flèche d'or) ; 13 h. 22, Lille ; 13 h. 58, Laon ; 15 h. 20, Amsterdam ; 16 h. 15, Busigny, Cambrai ; 17 h., Lille (correspondance vers Calais) ; 17 h. 13, Nord-Express ; 17 h. 17, Tourcoing (correspondance vers Dunkerque) ; 17 h. 39, Hirson ; 17 h. 53, Cologne (Molière) ; 18 h. 40, Maubeuge ; 19 h. 26, Le Tréport ; 19 h. 30, Bruxelles, Liège ; 19 h. 34, Calais ; 19 h. 53, Laon ; 20 h. 26, Tourcoing ; 20 h. 32, Bruxelles (Oiseau bleu) ; 21 h. 25, Dunkerque (Night Ferry) ; 21 h. 40, Copenhague ; 23 h. 20, Varsovie ; 23 h. 27, Tourcoing.

PARIS-SAINT-LAZARE. — 7 h. 45, Le Havre (l'Albatros) ; 9 h., Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 15, Dieppe (via Rouen) ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h., Cherbourg ; 18 h. 30, Le Havre (la Frégate) ; 19 h. 7, Dieppe ; 19 h. 35, Caen ; 19 h. 50, Le Havre.

PARIS-MONTPARNASSE. — 6 h. 45, Rennes (l'Armor) ; 6 h. 48, Nantes (le Nantais) ; 7 h. 7, Grandville ; 8 h. 15, Brest (correspondance vers Quimper) ; 8 h. 33, Le Croisic ; 14 h. 30, Brest (correspondance vers Quimper) ; 18 h. 23, Nantes (Maine-Océan) ; 18 h. 26, Brest (correspondance vers Quimper) ; 19 h. 15, Le Croisic ; 19 h. 33, Grandville ; 22 h., Quimper (via Nantes) ; 22 h. 30, Brest.

PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 10, Irun (correspondances vers Angers, La Rochelle, Royan et Tarbes) ; 9 h. 38, Toulouse (correspondances vers Bourges et Montluçon) ; 18 h. 19, Limoges (correspondance vers Bourges) ; 18 h. 50, Bordeaux ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 56, Toulouse (correspondance vers Aurillac, Toulouse, via Capdenac et Avignon) ; 0 h. 8, Irun (correspondances vers La Rochelle et Tarbes).

PARIS-LYON. — 7 h. 10, Clermont-Ferrand (le Bourbonnais) ; 7 h. 42, Milan, Berne ; 7 h. 45, Marseille (correspondances vers Saint-Etienne et Grenoble) ; 8 h. 17, Turin (correspondance vers Saint-Gervais) ; 10 h. 5, Vintimille (correspondances vers Besançon, Grenoble, Saint-Etienne et Toulouse) ; 17 h., Marseille (correspondances vers Grenoble, Chambéry et Béziers) ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand) ; 19 h. 50, Rome-Express; 21 h. 46, Vintimille; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève (correspondances vers Evian, Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

BANLIEUE

Service normal, sauf à PARIS-LYON, où le trafic sera réduit de moitié, environ, après 20 heures.

● *Opération « ville morte » à Armentières* (Nord). — Mardi 29 novembre, à Armentières et dans sept autres communes du canton, s'est déroulée une opération « ville morte », organisée par l'Union commerciale inter-professionnelle, qui avait appelé à la fermeture des magasins. Au cours d'une réunion, les représentants de l'Union commerciale ont manifesté, dans une motion, *« une solidarité envers celles et ceux qui sont ou seront touchés par la crise économique et attiré l'attention des pouvoirs publics sur l'absolue nécessité d'apporter des solutions aux graves difficultés économiques que rencontre le secteur de la vallée de la Lys »*. — (Corresp.)

● ERRATUM. — Le Conseil économique et social consacré à l'industrie papetière aura lieu le 8 décembre et non le 18 décembre comme une coquille nous l'a fait imprimer (*le Monde* du 30 novembre).

AÉRONAUTIQUE

La C.G.T. réclame la construction de six nouveaux Concorde

Un marché potentiel de quarante à cinquante appareils se présente pour Concorde après l'autorisation d'atterrissage du supersonique à New-York, et la construction de six nouveaux appareils est possible immédiatement, estime la fédération de la métallurgie C.G.T.

Les dirigeants de la fédération C.G.T. ont affirmé, mardi 29 novembre à Paris, que les pouvoirs publics n'avaient *« pas le droit d'abdiquer devant les exigences américaines »* et qu'une relance de l'aéronautique française était tout à fait possible. Il faut, ont-ils dit, continuer la construction du Concorde, entreprendre la construction de la version B améliorée du supersonique, et activer les recherches pour la deuxième génération, laquelle est prévue seulement pour 1990.

D'autre part, il est probable, selon la C.G.T., que les cent vingt commandes pour le moyen-courrier Airbus seront atteintes sinon dépassées. Les cadences prévues par la direction de la SNIAS devraient être révisées [...] permettre de livrer deux Airbus par mois au lieu d'un exemplaire à l'heure actuelle.

[Le montant nécessaire pour 19[..] des dépenses entraînées par la construction en cours des Concorde [...] évalué à 995 millions de francs, [...] s'ajouteront donc aux 16 198 millions de francs (aux conditions économiques de 1977) déjà consacrés depuis 1962 par l'Etat français au programme supersonique. Le [...] exemplaire sera achevé en juillet prochain. A l'heure actuelle, [...] mille cinq cents personnes [...] occupées en France par la construction de Concorde. Le gouvernement estime prématuré le prolongement — au-delà du seizième appareil — de la série de Concorde tant que [...] seront pas vendus les cinq derniers exemplaires qui n'ont pas trouvé acquéreur.

Des discussions sont en cours avec plusieurs clients potentiels — acheteurs fermes de l'avion ou loueurs de l'appareil, — parmi lesquels des Saoudiens.]

ÉNERGIE

LE PARLEMENT ITALIEN ACCEPTE LA CONSTRUCTION DE HUIT CENTRALES NUCLÉAIRES

Fiat et l'IRI suppléent Westinghouse

(De notre correspondant.)

Rome. — Une « paix nucléaire » vient d'être signée en Italie, le Parlement ayant donné le feu vert à la construction de huit centrales atomiques. Après plusieurs années de querelles, sont ainsi réalisés une alliance plus étroite entre le groupe privé Fiat et le groupe IRI et un désengagement de la société américaine Westinghouse. Celle-ci était lasse d'attendre qu'un « plan nucléaire » soit défini et appliqué. Elle se débarrasse donc de ses participations en Italie, comme elle le souhaitait depuis longtemps.

Pour construire et commercialiser les futures centrales, il existait jusqu'à présent deux sociétés : la SIGEN (50 % Fiat, 50 % Breda-Finmeccanica, c'est-à-dire le groupe IRI), et la SOPREN (51 % Westinghouse, 49 % SIGEN). Elles demeurent, mais avec une autre répartition, puisque Westinghouse disparaît tandis que Fiat et l'IRI se partagent les deux paquets d'actions pour moitié. La gestion de l'ensemble sera confiée à une société unique.

Un autre accord concernant le combustible est prévu entre Fiat et Finmeccanica (IRI) et Agip Nucleare (ENI). Ainsi les trois colosses de l'économie italienne se trouvent-ils associés dans le domaine atomique, avec la possibilité d'accueillir d'autres sociétés privées. — R. S.

Des « débats publics sur l'énergie nucléaire », organisés par les Communautés européennes à Bruxelles, du 29 novembre au 1er décembre, ont permis, mardi aux premiers intervenants de mettre en question les modes de croissance promis aux neuf pays de la C.E.E. M. Brunner, membre de la commission chargé de l'énergie, estime que seule une croissance continue, donc une progression de la consommation d'énergie, et un recours accru au nucléaire permettront l'amélioration future des niveaux de vie. Mais d'autres orateurs, tel M. Sachs, directeur à l'école des hautes études en sciences sociales de Paris, prévoient que les pays européens devront inévitablement changer de mode de croissance. Ne vaut-il pas mieux le faire tout de suite, demande M. Sachs, plutôt que d'obtenir un délai par le recours au nucléaire, avec tous les risques qu'il représente ? — (A.F.P.)

TRANSPORTS

RÉUNIES EN FLORIDE

Les compagnies aériennes régulières cherchent à mettre au point une baisse de leurs tarifs

…elle riposte opposer au gouvernement …icain qui, au nom de la défense des …mmateurs, prône une politique de …urrence à tout prix entre compagnies …anes ? Comment réagir à l'initiative …eddie Laker qui, s'inspirant de cette …ie économique, exploite à moindres …un « train du ciel » entre Londres et …York ? La récente assemblée géné… …le l'Association du transport aérien …national (IATA), qui groupe cent …compagnies régulières, a confié à un …é de cinq « sages » la mission de …bir à une nouvelle stratégie tari… …sur la route la plus fréquentée du …e, celle de l'Atlantique nord (« le …e » daté 13-14 novembre). Réunie …s le mardi 29 novembre en Floride, …nouvelle conférence de l'IATA tente …ettre de l'ordre dans le chaos actuel.

…une manière générale, les membres …ATA sont unanimes à vilipender le …rnement américain. « Nous consi…s que la notion de déréglementation …aut à celle de gaspillage », affirmait …ament M. Adam Thomson, président …Association des compagnies euro…es. Et d'ajouter : « La triste réalité …ile à accepter est que le manque à …r des services réguliers sur l'Atlan… nord au cours des sept dernières années se chiffre à 12,5 milliards de francs. Aucun autre secteur n'a entraîné de pertes aussi grandes ni autant contribué à la démonstration pratique de ce qu'est une expansion sans bénéfices. »

Lors de l'assemblée générale de l'IATA, M. Fred Bradley, vice-président de la Citibank, faisant état de l'« opinion universelle de la communauté financière », avait violemment dénoncé une politique de concurrence à tout prix désastreuse pour les compagnies régulières. Et d'avertir celles-ci : « Si vous souhaitez conserver notre confiance et avoir accès au marché des capitaux, vous avez intérêt à suivre une autre route... »

Pour mener ce combat, les compagnies régulières se plaignent de l'insuffisante solidarité de leurs gouvernements respectifs, tentés de faire droit aux prétentions américaines et d'ouvrir ainsi la voie aux « charters ». Déjà, les autorités britanniques, engagées dans une négociation délicate avec les Etats-Unis pour le renouvellement de l'accord aérien bilatéral des Bermudes, ont dû, l'été dernier, après de multiples refus, accepter le « train du ciel » de Freddie Laker. Aujourd'hui, certains transporteurs européens soupçonnent les responsables belges et suisses d'écouter trop complaisamment le chant des sirènes venu d'outre-Atlantique.

A ces menaces de détournement de trafic, les membres de l'IATA n'ont pas encore réussi à opposer un front uni. Tout, pour le moment, paraît se passer dans la précipitation et la confusion. Sur la route Londres-New-York, Pan Am, TWA, British Airways, Air India, Iran Air et El Al ont obtenu l'autorisation, sous certaines conditions, d'aligner leurs tarifs sur ceux de Laker Airways. De son côté, Alitalia vient de négocier avec le gouvernement américain l'application de barèmes bon marché sur l'Atlantique nord, provoquant la colère de certains de ses partenaires européens qui lui reprochent de faire cavalier seul.

Les compagnies régulières peuvent-elles s'offrir le luxe d'ignorer le remue-ménage que suscite la politique de déréglementation américaine ? Doivent-elles, au contraire, par tous les moyens, occuper le terrain que cherchent à gagner les transporteurs à la demande ? Existe-t-il, pour elles, une possibilité de réagir sans avoir l'air de céder ? On lira ci-dessous les points de vue des responsables d'Air France, de Swissair et d'El Al qui, peu ou prou, illustrent ces trois attitudes.

JACQUES DE BARRIN.

France : chacun en aura pour son argent

…a du bon dans ce qui se …actuellement sur l'Atlanti… …nord en matière de tarifs …s. Ce qui est bon, c'est …dans le sens du meilleur …é, au bénéfice donc d'une …le plus large, plus popu… …plus jeune, fût-ce au prix …simplification du service — la novation aussi a du …c'est le côté sympathique …ker Airways avec son …du ciel », celui aussi des …nies charters qui se pré… …comme les champions de …ique des « bas prix » — …ow fares » américains — …ux compagnies tradition… …qu'on range abusivement …les compagnies à hauts …car il a vingt ans que les …nies régulières sont au …e les promoteurs d'une …e de tarifs réduits qui a …l'extraordinaire expansion …fic aérien. Voilà pourquoi …nce, qui a été au premier …e cette politique d'expan… …comme on dit, de « dé… …sation » du transport …voit d'un œil favorable …qui va dans le sens de …sement du marché.

…il y a aussi du mauvais …situation tarifaire actuelle …antique nord, et la vérité …à dire qu'il l'emporte sur …D'abord, parce qu'il y a …e et risque d'anarchie, et …ne sert pas l'intérêt bien …du public. Loin de moi …ser que les procédures …s de l'IATA sont parfaites …s hypothèses d'un total …r-faire ». d'une situa… …iverte » livrée à la concur… …uvage des compagnies de …re, présentent un tel ris… …rien ne justifie, dans les …és actuelles du transport …de s'y lancer.

…malheureusement ca… …utre-Atlantique et jusque …s milieux proches de la …ce des Etats-Unis, qu'on …au nom du « consume… …« casser » les grandes …gnies traditionnelles et …e champ libre à des com… …charters exploitant aux …s coûts, mais aussi sans …aucune de réservation, …e ni de continuité de ser… …irréaliste et signifierait …un pas en arrière.

…ce contexte de désordre et …tude, Air France estime …t garder la tête froide et …céder, comme certaines …ies, hélas ! ont com… …le faire, à la tentation …er à la baisse ». Il ne faut …re de vue que toutes les …ies perdent de l'argent …antique nord, ce qui re… …dire qu'elles subvention… …faisceau grâce à l'argent …gagnent sur d'autres …a politique de vérité tari… …vie depuis trois ans avait …un réel progrès, et il …fforcer de ne pas la re… …complètement en cause, …est la seule qui serve, en …e, l'intérêt du public.

…rance est prête à envi… …utes les évolutions néces… …y compris à partir des …ments positifs qu'un sys… …mme le système Laker …dégager. Toute solution …devra s'inspirer de la …trop peu suivie dans le …t aérien — qu'il faut « en …à chacun pour son argent », c'est-à-dire proposer à la clientèle des produits différenciés à des tarifs variant en conséquence.

Dans l'immédiat, il faut être prudent, et autant je souscris à des transformations nécessaires, autant je ne vois aucune raison de céder au vertige du chaos. Les compagnies régulières ont un bon dossier, et ceux qui estiment que le moment est venu pour elles de céder la place aux compagnies charters font du « futurisme » simpliste. Il reste que le transport aérien traditionnel doit faire face à une demande immensément accrue du marché, et il faut trouver dans des solutions nouvelles de tarifs — et par conséquent de coûts — une réponse à cette attente. Air France en fait une de ses priorités pour l'avenir, mais elle est résolue à ce que ce ne soit pas aux dépens de l'assainissement financier de cette route de l'Atlantique nord, qui, si elle est la « voie royale » du transport aérien, est aussi la « voie royale » du déficit et celle qui, dans le bon comme le mauvais sens, donne l'exemple au transport aérien international.

GILBERT PEROL,
directeur général d'Air France.

El Al : une troisième classe pour les vacanciers ?

Le « train du ciel » de Laker Airways est en partie basé sur des concepts développés par El Al pour la création d'une « classe vacances ». L'objectif de cette opération commerciale est de baisser les prix tout en assurant la rentabilité du transport grâce à un meilleur rendement et à de moindres coûts d'exploitation.

C'est pourquoi nous croyons que la réponse adéquate à la concurrence des charters ou de Laker Airways tient dans l'introduction — par un nombre donné de sièges — d'une « classe vacances » sur les avions des compagnies régulières. Hélas ! la réaction des grands transporteurs s'est traduite par une réduction des tarifs qui provoquera, à long terme, une attirance de très nombreux passagers vers les barèmes les plus bas. Or ceux-ci ne sont certainement pas rentables dans les conditions actuelles.

Quels critères retenir pour la « classe vacances » ? Une réduction des normes de service et de confort contre une baisse de tarif obtenue par une diminution des coûts, elle-même liée à l'accroissement de la capacité des appareils (élimination des cuisines à bord, dix sièges par rangée au lieu de neuf). La suppression des repas servis en vol permettrait, en outre, de limiter le nombre des hôtesses et stewards et du personnel au sol chargé de l'approvisionnement.

Alors que la « classe vacances » permettrait des tarifs réduits mais rentables, les barèmes qui viennent d'être homologués pour combattre Laker Airways entraîneront d'assez lourdes pertes financières s'ils ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une simple manœuvre conjoncturelle.

En conséquence, les compagnies régulières devraient, dès que possible, joindre leurs efforts pour définir de nouvelles normes de service applicables sur tous les vols inter-continentaux en vue d'améliorer leurs revenus. Un tel résultat peut être obtenu par le biais d'un système à trois classes : la première classe, la classe économique et la « classe vacances ».

MORDECHAI BEN-ARI,
président d'El Al.

Swissair : les barèmes actuels sont déjà très bas

La dernière vague de réductions des tarifs aériens sur l'Atlantique nord et, en particulier, la baisse des tarifs annoncée par Alitalia préoccupent les compagnies aériennes en général. Compte tenu de l'évolution des frais, et surtout des pertes importantes enregistrées par la majorité des entreprises opérant dans ce secteur, de telles réductions ne se justifient pas. La concurrence effrénée et désordonnée entre ces entreprises a déjà comprimé les prix au-delà de ce qui était économiquement supportable, et les tarifs introduits ces derniers mois par les membres de l'IATA vont déjà très loin.

Si la baisse des tarifs décidée unilatéralement et accueillie avec satisfaction par une partie du public et certaines autorités gouvernementales ne faisait pas tache d'huile, et si seules les compagnies admettant ces pratiqeus dangereuses devaient en supporter les conséquences commerciales, nous pourrions observer l'évolution de cette bataille avec un certain détachement. Toutefois, dans le domaine des transports aériens, les mesures tarifaires se répercutent en général sur les pays limitrophes, notamment en Europe, surtout si elles ont l'envergure de la tentative d'Alitalia. C'est là que réside le problème.

Certes, il ne faut pas préjuger les résultats de la conférence de Floride, mais on peut espérer que l'on aboutira à un accord débouchant sur une structure tarifaire multilatérale plus limpide et tenant compte de l'intérêt des passagers.

Bien que l'on ait souvent annoncé la désintégration de l'IATA, celle-ci a toujours prouvé qu'elle est capable de faire la synthèse entre une saine concurrence et la stabilité économique. Il serait excessif de la condamner à cause d'une seule mesure tarifaire unilatérale qui, sous sa forme actuelle, ne peut pas être approuvée par Swissair.

ARMIN BALTENSWEILER,
président de Swissair.

TOURISME

AU CONSEIL DES MINISTRES

Des mesures pour favoriser les investissements

MM. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, devaient présenter ce mercredi, devant le conseil des ministres, une communication sur l'« accès aux vacances ». Ils proposent au conseil d'approuver les orientations du rapport Blanc sur le développement du tourisme familial et social

On peut classer en quatre chapitres les décisions que le gouvernement sera appelé à prendre. Tout d'abord : « *L'équilibre de l'offre d'hébergement, dans le double objectif d'une meilleure efficacité de l'investissement et d'une réduction des inégalités d'accès, il convient de mettre en œuvre un ensemble de dispositions favorisant l'utilisation ou la création de divers types d'hébergements au profit de la plus large clientèle* », note le secrétaire d'Etat au tourisme, qui souhaite une relance de la location saisonnière.

A partir du 1er janvier 1978, celle-ci sera soumise au taux réduit (7 %) de la T.V.A., ainsi qu'un amendement à la loi de finances vient de le décider. Les loueurs en meublés non professionnels, dont les recettes annuelles toutes taxes comprises n'excéderont pas 21 000 F, seront dispensés de certaines obligations fiscales.

Le ministère de l'agriculture disposera, en 1978, d'un crédit exceptionnel de 16 millions de francs pour la réalisation d'équipements d'accueil.

En plus de l'abaissement du taux de la T.V.A. qui s'applique aussi à eux, les hôtels non classés profiteront d'une modulation des normes de classement dans les catégories inférieures des hôtels de tourisme. Les prêts et les aides consentis à l'hôtellerie seront améliorés.

Le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire adressera, dans un délai de trois mois, une instruction aux préfets pour que soit reconnue aux équipements de loisirs et aux moyens d'hébergements banalisés une priorité.

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports affectera, en 1978, 10 millions de francs à la rénovation de centres de vacances. Les organismes H.L.M. seront autorisés à construire un contingent de cinq cents logements locatifs de vacances. 10 millions de francs seront réservés à la procédure de prime spéciale d'équipement pour la création et pour la modernisation de terrains de camping dans certains départements du littoral. Un programme de cinq mille places de camping et de deux mille lits de villages de vacances sera mis en chantier sur la Côte Aquitaine.

Deuxième chapitre : « *Ouvrir l'accès à l'espace* ». Le ministère de l'agriculture affectera 4 millions de francs afin « *d'accélérer la politique d'accueil du public dans les forêts domaniales* ». Un projet de loi protégera les chemins ruraux.

Troisième chapitre : « *Mesures d'organisation* ». La région est l'échelon le plus adapté pour harmoniser les activités touristiques saisonnières et les loisirs permanents, le département restant l'instance de coordination et de mise en valeur des initiatives locales (commercialisation des pays d'accueil, centrale de réservation). M. Médecin présentera, dans un délai de trois mois un « projet de structure » permettant une meilleure information des Français sur les possibilités de vacances en France.

Quatrième et dernier chapitre : « *L'aide à la personne.* » La caisse nationale d'allocations familiales consacrera, en 1978, 100 millions de francs supplémentaires aux « bons-vacances » (environ 250 millions de francs en 1977). Le gouvernement discutera de la proposition du rapport Blanc de créer un « titre-vacances », véritable aide à la personne.

[Ces mesures ne sont pas en elles-mêmes très originales, les crédits débloqués ne sont pas très importants. Les décisions du gouvernement traduisent toutefois une nouvelle orientation de la politique touristique. Le tourisme, *plus exactement*, le loisir, doit désormais faire l'objet d'une concertation entre les différentes administrations : le secrétariat d'Etat au tourisme, les offices d'H.L.M., les caisses d'allocations familiales, mais aussi les ministères de l'équipement et de l'agriculture. Il n'est plus possible, en effet, de traiter les congés en dehors de leurs conséquences économiques, sociales, humaines et, à la limite, architecturales. Le rapport Blanc avait eu pour principal mérite de le faire comprendre.

Nouveau aussi, ce désir du gouvernement de créer une « structure » informant les Français sur les possibilités de vacances en France. Jusqu'à présent, on se souciait surtout de promouvoir les beautés de l'Hexagone à l'étranger...

Dans le prolongement de ces mesures, la charte de la qualité de la vie que publiera le gouvernement d'ici à la fin de l'année devra impérativement aborder la question de l'étalement des vacances. En effet, aucune véritable politique des loisirs n'est concevable sans une redéfinition et un « reclassement » du rythme de vie des Français. — AL. F.]

ÉTRANGER

Investir en Italie

De notre correspondant

Rome. — L'Italie n'est plus ce paradis où les hommes d'affaires pouvaient compter sur une main-d'œuvre bon marché et mille astuces pour tourner la loi. Les salaires et les charges sociales ont atteint un niveau européen ; les contrôles se sont renforcés ; les communistes campent aux portes du pouvoir. Enfin, terroristes et gangsters créent un climat permanent d'insécurité.

Investir dans un pays aussi incertain ? Certaines « lettres confidentielles », diffusées par abonnement, ont tendance à en dissuader les détenteurs de gros capitaux. Attention, disent-elles en substance, aux deux domaines qu'on vous fera miroiter : le secteur public est un puits sans fond, et le Mezzogiorno ne « décolle » pas toujours. Les investissements étrangers en Italie ont, du reste, considérablement diminué entre les deux exercices précédents, tombant de 576 millions de dollars en 1975 à 70 millions en 1976.

On comprend, dès lors, qu'une délégation d'une centaine d'industriels et d'hommes d'affaires, participant à une visite de travail de l'association Business International, soit reçue ces jours-ci à Rome comme le messie. Toute l'Italie-qui-compte a annulé des rendez-vous pour la recevoir dignement. Ces visiteurs, Américains pour la plupart, vont de ministre en banquier, de dirigeant politique en capitaine d'industrie. Voulant tout savoir, ils ont rencontré aussi les responsables communistes et les secrétaires généraux des trois confédérations syndicales. C'est le président du conseil, en personne, qui leur commentera, en fin de visite, les résultats de son plan d'austérité : une lire stable, des réserves plus abondantes, moins de grèves et d'inflation.

Conquis, une douzaine de visiteurs auraient déjà décidé d'investir en Italie. Les optimistes oublient cependant de préciser que la délégation compte aussi des représentants de firmes déjà implantées dans le pays. Ceux-là sont peut-être venus pour inspecter, sinon pour reconsidérer leurs choix.

M. Stammati, ministre du Trésor, ne veut pas vendre trop tôt la peau de l'ours. « Ces conversations ont été encourageantes, *a-t-il déclaré.* Mais beaucoup dépendra des résultats que nous réussirons à obtenir dans les prochains mois. » *Ce n'est pas la lecture du quotidien officieux du patronat italien qui emportera l'adhésion des visiteurs étrangers. Mardi 29 novembre,* Il Sole 24 Ore *titrait sombrement sur son papier rose : « 1978 se profile de manière toujours plus inquiétante »...* — R. S.

La Communauté européenne participera au développement de l'agriculture des Antilles

De notre envoyée spéciale

Pointe-à-Pitre. — Des représentants professionnels des agriculteurs de la Guadeloupe et de la Martinique se rendront au cours des premiers mois de 1978 à Bruxelles afin de discuter directement avec les membres de la Commission européenne des problèmes propres de ces départements et des solutions envisageables dans le cadre de la politique agricole commune. Tel est l'un des principaux résultats de la visite que les neuf ministres de l'agriculture européens ont effectuée aux Antilles françaises du 24 au 28 novembre. Ce voyage n'avait pas pour but d'aboutir à des décisions précises concernant les départements d'outre-mer (DOM), mais de permettre aux neuf ministres de l'agriculture de connaître et de mieux comprendre les problèmes spécifiques de ces régions.

La Martinique et la Guadeloupe ne bénéficient que depuis 1975 des mécanismes européens (Fonds européen de développement régional, Fonds de garantie agricole, Fonds social européen, etc.), mais de nombreuses adaptations restent nécessaires pour que leur intégration au Marché commun agricole soit complète. Il fallait donc convaincre les partenaires de la France, jusqu'à présent réticents, que la politique communautaire, concernant notamment certains produits tropicaux (sucre de canne, rhum, bananes, etc.) devrait être adaptée.

Sur la nécessité de mieux intégrer les Antilles dans les orientations de la politique communautaire, le but du voyage semble avoir été atteint.

« Il faut trouver une solution aux problèmes antillais dans le cadre de la politique de la C.E.E., sur ce point le diagnostic est clair », a déclaré M. Finn Gundelach, commissaire européen chargé de l'agriculture.

Toutefois, l'intégration ne doit pas se faire sans contreparties. *« Les Antilles insistent sur leur appartenance à l'Europe, mais elles ne doivent pas demander un statut spécial. On peut nous demander une politique suffisamment flexible pour tenir compte des spécificités, mais pas une série de dérogations »*, a précisé M. Gundelach. En clair, les DOM ne pourront pas obtenir un Fonds de développement spécifique ni l'extension de la réglementation française du rhum et de la banane à l'ensemble de l'Europe. En revanche, des aménagements pourront être réalisés dans la réglementation sur le sucre afin de tenir compte des coûts de transport plus élevés ou des conditions particulières de stockage. De même, la Commission européenne acceptera qu'une partie du quota de sucre de canne non utilisé en Guadeloupe et en Martinique soit transféré à la Réunion. Enfin, en ce qui concerne la banane, production qui tend à supplanter aux Antilles la canne à sucre, M. Gundelach a assuré que les garanties de prix et d'écoulement actuellement accordées sur le marché français ne seraient pas remises en question dans un proche avenir.

VÉRONIQUE MAURUS.

MONNAIES

VIF REDRESSEMENT DU DOLLAR A TOKYO

Le dollar s'est très vivement redressé à Tokyo sur l'annonce d'une baisse prochaine des tarifs douaniers japonais (voir ci-contre) l'article de notre correspondant Ph. Pons). Soutenu les jours précédents au plancher de 240 yens par les interventions de la Banque du Japon, il s'est élevé d'un seul coup à 246 yens pour se stabiliser vers 245 yens. Une telle reprise a été facilitée par les rachats de vendeurs à découvert et les acquisitions de dollars nécessaires à la couverture des importations japonaises. Le mouvement s'est communiqué aux places européennes, où le dollar, après avoir touché ses plus bas niveaux historiques lundi soir, a amorcé mardi une remontée qui s'est poursuivie mercredi. A Francfort, il est passé ainsi de 2,2110 DM à près de 2,23 DM et, à Zurich, de 2,1410 F.S. à 2,16 F.S. A Paris, la monnaie américaine s'est légèrement appréciée à 4,86 F environ contre 4,8550 F, la tenue du franc s'améliorant légèrement vis-à-vis du deutschemark, dont le cours revient de 2,1860 F à 2,1815 F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8550	4,8575	+ 130	+ 150	+ 230	+ 260	+ 700	+ 760
$ can. ..	4,3840	4,3870	+ 100	+ 160	+ 140	+ 210	+ 480	+ 570
Yen (100)	2,9850	2,9890	+ 120	+ 180	+ 250	+ 320	+ 680	+ 730
D.M.	2,1790	2,1820	+ 90	+ 120	+ 200	+ 230	+ 650	+ 700
Florin ...	2,0190	2,0210	+ 50	+ 80	+ 110	+ 150	+ 360	+ 410
F.B. (100)	13,8300	13,8580	+ 370	+ 490	+ 590	+ 750	+1540	+1870
F.S.	2,2460	2,2490	+ 120	+ 150	+ 260	+ 290	+ 820	+ 880
L. (1 000)	5,5300	5,5400	— 200	— 100	— 500	— 380	—1000	— 700
£	8,3990	8,8190	+ 170	+ 240	+ 360	+ 450	+ 920	+1100

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	4	4	4 1/2	4	4 1/2	4	4 1/2
$ U.S......	19	20	6 1/2	6 3/4	6 1/2	7	7	7 1/2
Florin ...	5	5 1/2	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4
F.B.	5	6	6 1/2	7	7	7 1/2	7 1/2	8
F.S.	1	1 1/2	3	3 1/2	2 1/2	3	2 1/2	3
L. (1 000)	16	20	12	14	13	15	13	15
£	6	7	6 1/4	7 3/4	7	7 1/2	8	8 1/2
Fr. franç.	12	13	13 1/4	13 3/4	13 3/4	14 1/4	13 1/2	14

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le nouveau gouvernement japonais relancerait l'activité et faciliterait les importations

De notre correspondant

Tokyo. — Moins de quarante-huit heures après la formation, lundi dernier, du nouveau cabinet Fukuda, le yen a perdu cinq points de sa valeur par rapport au dollar. Mercredi 30 novembre, la monnaie japonaise cotait 246 yens pour 1 dollar, quelques heures après l'ouverture du marché des changes à Tokyo, alors qu'elle s'échangeait au cours de 240-241 yens en début de semaine.

Certains financiers voient dans ce mouvement la fin de la montée du yen. Il est pourtant un peu tôt pour parler d'un changement sur le marché des changes en relation avec la mise en place du nouveau gouvernement. La baisse soudaine de la valeur du yen, qui, la semaine dernière, paraissait se stabiliser au cours de 240 yens pour un dollar, apparaît davantage, pour l'instant, comme un phénomène temporaire. Elle est, estiment les cambistes, le résultat de facteurs techniques : certaines banques étrangères, et surtout les grandes maisons de commerce nippones, qui, en se portant acheteuses de yens le mois dernier, avaient provoqué la valorisation de la monnaie japonaise par rapport au dollar, se sont apparemment trouvées à cours de devises américaines. Pour éviter un risque de change, elles ont vendu une partie importante de leurs avoirs en yens, estimant de toute façon que leur bénéfice était déjà substantiel.

Le deuxième facteur qui a vraisemblablement joué est un resaisissement du dollar sur les marchés américains et européens, à la suite, apparemment, des déclarations rassurantes faites lundi 28 novembre par M. Carter.

Un budget de quinze mois

S'il ne semble pas que la formation du nouveau gouvernement — très favorablement accueilli par les milieux d'affaires nippons — ait un impact direct sur le cours du yen, il reste qu'incontestablement s'est produit un changement d'atmosphère à Tokyo, où l'on ne parle plus que de nouvelle politique économique.

Le premier ministre a créé mardi 29 novembre un conseil interministériel, regroupant les principales personnalités du gouvernement chargées des affaires économiques, dont la présidence a été confiée à M. Miyazawa, directeur de l'agence de planification.

C'est avec l'objectif de diminuer l'excédent du commerce extérieur que travaille le nouveau conseil. A cette fin, il met au point un « budget de quinze mois », proposé dernièrement par M. Fukuda, qui combinera un second budget supplémentaire pour la fin de l'année fiscale 1977 (qui s'achève en mars) à la loi de finances 1978. Aucun élément chiffré n'a été fourni officiellement : selon la presse, le budget supplémentaire devrait s'élever à 800 milliards de yens (3,3 milliards de dollars).

Dans le commercial, le conseil interministériel étudie, d'autre part, une série de mesures, qualifiées de « *drastiques* », destinées à accroître les importations et à réduire l'excédent commercial avec les Etats-Unis. Apparemment, M. Komoto, nouveau ministre du commerce et de l'industrie, n'a pas l'intention de modifier radicalement la position japonaise en matière d'importation. Celle-ci consiste on le sait à réduire l'excédent commercial par une augmentation des importations des seuls matières premières. M. Komoto a, d'ailleurs, déclaré que toute critique de qashington dans ce domaine serait interprétée comme une intervention des Etats-Unis dans la politique intérieure japonaise. Comme l'a rappelé, néanmoins, mardi, à l'ouverture de la réunion du GATT à Genève, le représentant du Japon, Tokyo entend, à partir du 15 janvier prochain, réduire de 40 % les droits de douane sur certains produits.

Du côté américain, an o accueilli plutôt favorablement le retour au affaires de M. MiyazaWa et la nomination de M. Ushiba, ancien ambassadeur à Washington, au poste nouvellement créé de ministre d'Etat chargé des relations économiques avec l'étranger. Les Américains estiment, d'autre part, que la nomination de M. Komoto à la tête du ministère du commerce et de l'industrie, est le signe d'un changement réel de la politique japonaise en ce domaine. Il reste que, mardi 29 novembre, le premier ministre a admis que l'objectif de croissance (6,7 %) pour l'année fiscale 1977 serait « *difficile* » à atteindre.

PHILIPPE PONS.

LES EXPORTATIONS NIPPONES D'ACIER VERS LA C.E.E. CONTINUERONT A ÊTRE LIMITÉES

Les accords officieux qui limitaient à 1,5 million de tonnes, en 1977, les exportations d'acier japonais vers les pays de la Communauté économique européenne, ont été prorogés d'une année à l'issue de négociations qui se sont déroulées à Bruxelles en début de semaine. Les discussions ont également porté sur les prix minima de référence, qui doivent prochainement être fixés par les Etats-Unis pour leur importation d'acier.

Les experts japonais, comme ceux de Bruxelles, estiment, semble-t-il, que la meilleure formule pour régulariser les échanges, en cette période de crise, soit précisément d'étendre aux relations nippo-européennes la formule de prix minima élaborée actuellement par le gouvernement américain. Ce dernier n'en poursuit pas moins des enquêtes ouvertes pour « dumping » à la demande de nombreuses firmes sidérurgiques d'outre-Atlantique.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
29 NOVEMBRE

La baisse s'est ralentie

omme nous le laissions prévoir s le Monde du 29 novembre, e confirme qu'après une as-blée générale du personnel, ;oquée pour vendredi après-i, les boursiers cesseront pro-ement le travail lundi pro-n. Avec l'appel à la grève é pour la journée nationale revendication du 1er décembre, on déroulement des cotations rouverait ainsi entravé pen-t trois séances consécutives.

ul doute que cette perspective ité un froid dans les rangs des stisseurs. Le volume des tran-ions a d'ailleurs été plutôt it ce mardi, séance au cours aquelle les valeurs françaises sont néanmoins mieux com-ées que la veille. L'indicateur antané a certes reculé de % environ, mais le nombre titres en hausse a été plus ortant que lors de la séance édente.

e fait, hormis la métallurgie, ement touchée par la baisse, in compartiment n'a vraiment fert.

un des faits marquants a été eprise d'Aquitaine, tandis que ne-Poulenc enregistrait un l assez sensible. M. Albin landon est peut-être parvenu onvaincre les boursiers de sa ne foi (voir ci-contre).

armi les plus fortes baisses la séance, celles de Guyenne-Gascogne, C.I.T. Alcatel et 7.E.L. ont été remarquées 5,5 à 6,5 %).

ela étant, les remous persis-ts observés sur les marchés des nges ont encore été largement amentés autour de la corbeille. sans une vague inquiétude...

ur le marché de l'or, après sa ise de la veille, le lingot a u 190 F à 25210 F, et le oléon s'est inscrit à 246,10 tre 247,60 F. Le volume des sactions a diminué à 5,07 mil-s de francs contre 7,99 mil-s.

Taux du marché monétaire
ats privés .... 9 1/4 %

LONDRES

Le marché s'oriente plutôt à la baisse dans la crainte d'un nouveau relèvement du taux de'scompte. Tassement des industrielles, des pétroles et des fonds d'Etat. Fermeté des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 159 80 contre 159 20

VALEURS	CLOTURE 29/11	COURS 30/11
Beecham	618 ...	614 ...
British Petroleum	916 ...	918 ...
Courtaulds	112 ...	111 ...
De Beers	297 ...	306 ...
Imperial Chemical	358 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	183 ...	183 ...
Shell	584 ...	560 ...
Vickers	177 ...	176 ...
War Loan 3 1/2 %	34 ...	33 7/8
*West Driefontein	25 3/4	25 1/4
*Western Holdings	18 3 4	18 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

HOECHST FRANCE. — La société regroupera d'ici à la fin de l'année, avec effet rétroactif au 1er janvier 1977, tous les intérêts que sa maison mère, le groupe chimique allemand Hoechst A.G., possède en France, y compris les participations dans Roussel-Uclaf (50,02 %), Rochas (49 %) et Nobel-Bozel (19,9 %). En cours depuis quelques semaines (« le Monde » du 12 octobre), l'opération se traduira par l'absorption de la société holding Chimio et de la Société normande de matières plastiques (S.N.M.P.). Elle est la seconde effectuée en deux ans afin de simplifier les structures de Hoechst France, dont le chiffre d'affaires, évalué à 1,6 milliard de francs pour 1977, dépasserait 6 milliards après consolidation. Pour l'exercice en cours, le bénéfice net, hormis Chimio et S.N.M.P., devrait atteindre 10 millions de francs (contre 1,4 million) et la marge brute 35 millions (contre 34 millions). Ces résultats seraient du même ordre de grandeur en 1978 pour un chiffre d'affaires accru de 14 %. A terme, une introduction en Bourse des actions Hoechst France, qui pourrait devenir Société française Hoechst, n'est pas exclue. Selon le président, M. François Dounay, « elle est logique ». Mais il faudrait, selon lui, « deux ou trois bonnes années pour justifier l'opération et intéresser les épargnants ».

COMPAGNIE DES MACHINES BULL. — Sauf événement imprévisible, le dividende global de l'exercice en cours (douze mois) devrait, toutes proportions gardées, marquer une progression par rapport à celui distribué pour l'exercice précédent (dix-huit mois).

NEW-YORK

La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse amorcé en début de semaine s'est brusquement accéléré mardi à Wall Street, sous la pression conjuguée de ventes bénéficiaires et de dégagements de précaution après l'annonce du déficit commercial record enregistré pour le mois d'octobre. L'indice des industrielles a ainsi perdu 12,30 points à 827,27, ce qui porte son recul à 14,85 points en deux jours.

Fait significatif d'une certaine dégradation du climat : le volume des échanges a été assez élevé, à 23 millions d'actions contre 21,57 millions la veille.

Sur 1 897 valeurs traitées, 343 seulement sont parvenues à progresser, 1 167 s'inscrivant de nouveau en baisse.

Chute du dollar, possible flambée d'inflation, prévisions pessimistes concernant les ventes de fin d'année, nouvelle et sensible hausse des prix du pétrole envisagée pour 1978 : tels sont les principaux facteurs qui ont favorisé le repli des cours.

VALEURS	COURS 28/11	COURS 29/11
Alcoa	44 ...	43 3 8
A.T.T.	59 7 8	58 7 8
Boeing	29 1 4	27 3 4
Chase Manhattan Bank	30 5 8	29 5/8
Du Pont de Nemours	120 ...	118 ...
Eastman Kodak	53 ...	50 1/2
Exxon	47 1/4	46 1/4
Ford	44 3 8	42 5 8
General Electric	51 1 2	50 1 4
General Foods	33 3/4	32 7/8
General Motors	66 ...	64 1/4
Goodyear	18 3/8	17 3 4
I.B.M.	268 3 4	262 3/4
I.T.T.	33 5/8	32 1 2
Kennecott	21 1/4	20 1/2
Mobil Oil	64 3 8	63 3 4
Pfizer	27 3/4	26 1/2
Schlumberger	74 ...	72 3/8
Texaco	27 1 2	27 1/8
U.A.I. Inc.	19 7/8	19 1/4
Union Carbide	42 1/8	40 3/4
U.S. Steel	30 3/4	29 3/4
Westinghouse	19 1/8	18 3 8
Xerox	50 1/4	47 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/11	30/11
1 dollar (en yens) ...	241 80	244 20

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	28 nov.	29 nov.
Valeurs françaises	93,9	93,3
Valeurs étrangères	100,1	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,4	62

BOURSE DE PARIS - 29 NOVEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 853	4 853	4 850
Allemagne (100 DM)	218 650	218 640	217 ...
Belgique (100 F.)	13 873	13 875	13 725
Pays-Bas (100 fl.)	202 280	202 450	201 ...
Danemark (100 krd)	79 160	79 130	79 000
Suède (100 krs)	101 120	101 180	101
Norvège (100 k.)	89 900	90 280	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 826	8 815	8 850
Italie (1 000 lires)	5 534	5 537	5 550
Suisse (100 fr.)	225 160	225 780	222
Autriche (100 sch.)	30 650	30 630	30 150
Espagne (100 pes.)	5 893	5 890	5 700
Portugal (100 esc.)	11 960	11 976	11 600
Canada ($ can. 1)	4 378	4 377	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/11
Or fin (kilo en barre)	25330	25170
Or fin (kilo en lingot)	25400	25210
Pièce française (20 fr.)	247 60	246 10
Pièce française (10 fr.)	217	217
Pièce suisse (20 fr.)	224	226 10
Union latine (20 fr.)	220 10	220 50
Souverain	230 20	229 90
Pièce de 20 dollars	1124 40	1120 -
Pièce de 10 dollars	618	619 80
Pièce de 5 dollars	307 50	...
Pièce de 50 pesos	1084 50	1056
Pièce de 10 florins	222 50	222 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



AU CONSEIL DES MINISTRES

Un programme global d'aide au Languedoc-Roussillon

Le gouvernement devait approuver au conseil des ministres de ce mercredi 30 novembre un programme en faveur du Languedoc-Roussillon auquel le président de la République s'est personnellement intéressé. Alors que jusqu'à maintenant les pouvoirs publics avaient tendance à traiter les difficultés de cette région de manière sectorielle (l'aménagement des stations touristiques, la viticulture), le plan actuel — qui ne devrait être que la première étape d'un programme à long terme — cherche à appréhender l'ensemble des problèmes de cette région. Les faiblesses du Languedoc-Roussillon sont connues : mono-activité (vigne), industrie fragile et dispersée (95 % des industries sont des P.M.E.), retards pour les voies de communications, taux de chômage (15,7 %) le plus fort de France avec la Corse.

Le plan arrêté du gouvernement comprend quatre volets essentiels :

● L'AGRICULTURE. — En dehors de l'application du plan-viticulture adopté en janvier dernier et le prolongement, des crédits seront alloués à la SAFER pour qu'elle rachète les terres abandonnées par les viticulteurs âgés. Un programme d'équipement hydraulique est prévu dans la zone Béziers-Narbonne et dans le Lauragais pour développer les cultures de soja, de maïs, de sorgho. Des aides seront accordées aux conserveries pour les inciter à se regrouper. Enfin, seront encouragées les méthodes d'embouteillage de vins de qualité.

● LES EQUIPEMENTS. — Deux programmes routiers dits des « pénétrantes » sont prévus. Un autre programme de 74 millions de francs pourra être lancé par l'État si l'établissement public régional prend à sa charge 50 % du coût.

● LE CANAL DU RHONE A SETE. — Les élus et les responsables économiques souhaitent qu'une voie d'eau moderne relie le port de Sète (dont le développement en fait, pour certains produits, un rival de Marseille) au futur axe Rhin-Rhône.

● L'INDUSTRIE. — Les services de la DATAR ont beaucoup de mal à trouver les industriels souhaitant se décentraliser ou s'installer dans cette région. Toutefois, comme il faut en priorité empêcher les faillites des P.M.E. locales, la société de développement régional va voir ses possibilités d'intervention accrues. La centrale solaire expérimentale installée soit à Beixas, soit à Saillagouse, qui coûtera environ 95 millions de francs, sera financée par l'État et par les collectivités (le département des Pyrénées-Orientales prenant à sa charge 40 % du financement régional). D'une façon générale, la région bénéficiera de l'ensemble des procédures d'aides industrielles actuellement « disponibles ».

De Nîmes à Perpignan quel accueil recevra ce plan gouvernemental ?

Le comité économique et social se réunira le 8 décembre et le conseil régional le 12. Des négociations financières ardues s'engageront avec les pouvoirs publics et il est probable que la région devra en 1978 relever sensiblement ses recettes fiscales.

La question se pose enfin de savoir à cette occasion s'il ne faut pas modifier le rôle, le statut et peut-être les compétences de la mission interministérielle d'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon dont les crédits (en autorisation de programmes) passent de 46 millions de francs en 1977 à 37 millions de francs en 1978.

Le gouvernement ayant, en effet, décidé de ne pas traiter le Languedoc sous le seul angle touristique, de proroger la durée de la mission jusqu'en 1980 et d'affecter 30 % au moins de son budget à des investissements dans l'arrière-pays, une formule comparable à celle du commissariat à l'aménagement du Massif Central paraît être mieux adaptée aux nouveaux objectifs et serait d'ailleurs envisagée.

F. GR.

Les industriels ne s'attendent pas à une reprise de leur production

mais croient à une certaine hausse de leurs prix

« *Les perspectives (des industriels) correspondent à une hausse modérée pour les prochain mois* », estime l'I.N.S.E.E. au vu de sa dernière enquête mensuelle (novembre) auprès des chefs d'entreprise. En fait, à la lecture des réponses chiffrées qu'a obtenues l'Institut, cette « modération » apparaît pourtant beaucoup moins nette qu'au cours des mois précédents. Elle correspond à une hausse des prix à la production de 0,5 % à 0,6 % par mois, soit d'environ 7 % par an. Le nombre des industriels prévoyant une augmentation de leurs prix dépasse, en effet, largement, les proportions des mois précédents et même celles de juillet.

L'optimisme de l'I.N.S.E.E. n'est pas non plus absent de son commentaire sur l'évolution prochaine de l'activité française.

« *Les industriels s'attendent au maintien de l'activité industrielle dans son ensemble* », écrit l'I.N.S.E.E. En fait le nombre des chefs d'entreprise pessimistes est un peu plus élevé que les mois précédents. « *La production industrielle*, ajoute l'I.N.S.E.E., *s'est stabilisée à la rentrée après une légère diminution avant les congés. Simultanément, les carnets de commandes ont tendance à se reconstituer légèrement depuis juillet. La demande adressée à l'industrie apparaît en définitive un peu plus soutenue qu'il y a trois mois. Toutefois, les carnets étrangers restent jugés peu garnis depuis le printemps et les industriels qui ne tiennent pas de carnets (19 %) constatent un affaiblissement de la demande étrangère.* »

S'agissant des stocks, dont l'ampleur excessive avait aggravé la crise de 1974-1975, l'I.N.S.E.E. estime que « *malgré une atténuation passagère début octobre, ils sont jugés trop lourds et font attendre, de la part de leurs détenteurs, la poursuite de l'effort de réduction entrepris à la fin de l'hiver dernier* ».

A propos des « importations sauvages »

Les parlementaires français demandent « une attitude nouvelle » à l'égard des pays en développement

La commission parlementaire d'enquête sur les « *importations sauvages* » en provenance des pays extérieurs à la C.E.E. réclame, « *dans l'intérêt national* », une « *inflexion* » de la politique gouvernementale. « *Il faudra nous résoudre à adapter le droit international à des règles qui, sans céder au nationalisme commercial, organisent le libéralisme* », souligne-t-elle, en conclusion d'un rapport de 341 pages, présenté par M. Jacques Limouzy, député R.P.R. (Tarn). Les membres socialistes et radicaux de gauche de la commission se sont abstenus lors du vote de ce rapport.

Présidée par M. Roland Boudet, député réformateur (Orne) et composée de 21 membres (13 de la majorité, 8 de l'opposition), cette commission, créée le 18 mai par l'Assemblée nationale, a tenu 28 séances, procédé à une centaine d'auditions et s'est rendue au siège de la C.E.E. à Bruxelles. Elle s'est penchée sur tous les secteurs touchés par les « *importations sauvages* », notamment le textile — dont les effectifs ont diminué en deux ans de 43 000 personnes — et l'habillement.

La commission souligne que la France « *doit conserver une gamme relativement complète d'activités, promouvoir les productions de qualité, adapter l'outil de production en s'appuyant d'abord sur les petites et moyennes entreprises créatrices d'emplois* ». Il s'agit aussi de « *reconsidérer les raports des administrations centrales et des organisations professionnelles, changer et renforcer les procédures de contrôle des importations, mieux orienter l'activité des services de contrôle et rendre plus efficaces les mécanismes de sanction* ».

Tout en se défendant de participer à « *l'édification d'une armature protectionniste* », le rapport met l'accent sur « *la nécessité d'une organisation internationale du libéralisme* » et d'une « *Europe plus européenne* ». Il s'agit aussi de définir une « *attitude nouvelle* » envers les pays en voie de développement : les investissements des pays industrialisés devraient « *davantage prendre en compte la satisfaction des besoins élémentaires des populations et s'orienter davantage vers la création d'emplois productifs* ».

● *Cambriolages au siège du Mouvement des jeunes radicaux de gauche.* — Le siège du Mouvement des jeunes radicaux de gauche, 16, rue Sauffroy, à Paris (17e), vient d'être cambriolé à deux reprises. Un magnétophone et des bandes magnétiques ont disparu après le premier vol.

En République Sud-Africaine

TRENTE JOURNALISTES NOIRS ONT ÉTÉ APPRÉHENDÉS AU COURS D'UNE MANIFESTATION

Johannesburg (A.F.P.). — Plus de trente journalistes noirs ont été appréhendés mercredi 30 novembre dans le centre de Johannesburg par la police, alors qu'ils manifestaient pacifiquement pour demander la libération des prisonniers politiques, en particulier des journalistes détenus sans procès.

Les journalistes — employés pour la plupart au « Rand Daily Mail » et au quotidien « Post » à clientèle africaine — avaient choisi le jour des élections législatives, réservées aux Blancs, pour organiser leur manifestation, dont l'objectif était le quartier général de la police. Ils ont été arrêtés après avoir défilé sur quelques centaines de mètres en portant des pancartes demandant la levée de l'interdiction de l'Union des journalistes noirs (U.B.J.), prononcée le mois dernier par le gouvernement.

LE PRIX EDMOND-MICHELET DÉCERNÉ A UN OUVRAGE COLLECTIF « DE GAULLE ET LE SERVICE DE L'ÉTAT »

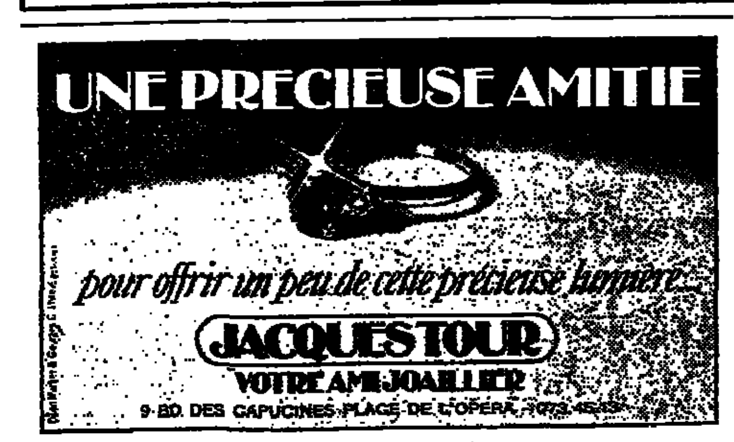
Le prix Edmond-Michelet a été attribué à l'ouvrage collectif *De Gaulle et le service de l'État*, dont les auteurs sont seize collaborateurs du général de Gaulle. Quatre voix sont allées au film de Pierre Cardinal *Les chênes qu'on abat*.

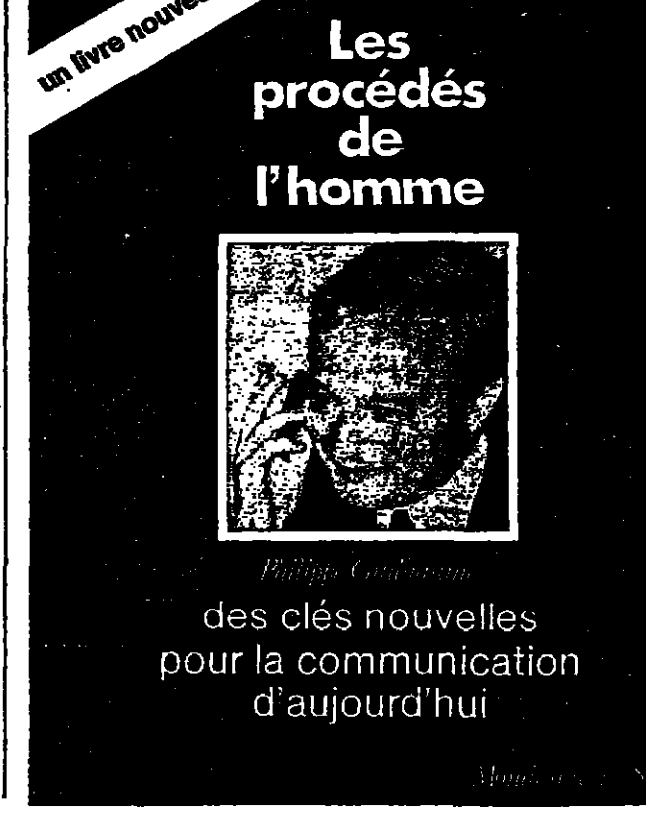
Ce prix, institué en 1971, un an après la mort d'Edmond Michelet (résistant, déporté, ministre du général de Gaulle), couronne une œuvre exaltant la vie, l'œuvre ou la pensée de Charles de Gaulle. Il a été remis par M. Maurice Druon, de l'Académie française, ancien ministre des affaires culturelles, membre du jury, à M. Jacques Boitreau, l'un des auteurs, qui fut conseiller technique à l'Élysée de 1962 à 1966.

● « *La Raison du plus fou* », l'ouvrage de Daniel Karlin et de Tony Lainé publié aux Éditions sociales, donnera l'occasion à ses auteurs d'animer un débat au centre Beaubourg le vendredi 2 décembre, à 18 h. 30, dans la salle d'actualité.

● *M. Felipe Gonzalez*, secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) ... à Paris, en Union ... et au Japon, en décembre prochain, a annoncé le P.S. mardi 29 novembre. Il ... à un meeting le 4 décembre à la Mutualité, à Paris.







A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 30 novembre 1977 a été tiré à 550 358 exemplaires.